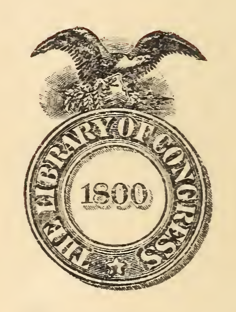



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

MÉMOIRES

CONTES ET AUTRES OEUVRES

CHARLES PERRAULT.

IMPRIMERIE DE HENNUYER ET TURPIN, RUE LEMERCIER, 24,
BATIGNOLLES.

MÉMOIRES,

CONTES ET AUTRES ŒUVRES

DE



CHARLES PERRAULT,

Précédés d'une notice sur l'auteur

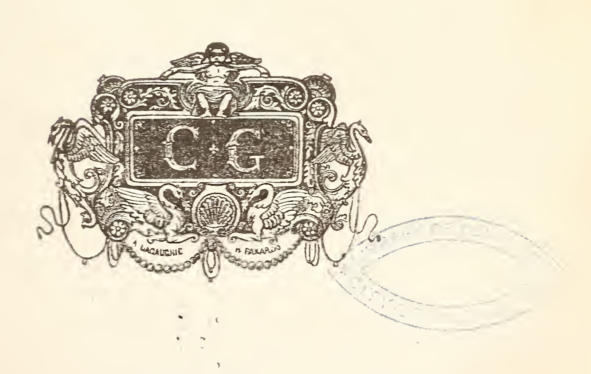
PAR

PAUL L. JACOB
bibliophile,

ET D'UNE DISSERTATION SUR LES CONTES DE FÉES

PAR

M. LE BARON WALCKENAER,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres.



PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,
Éditeur de la Bibliothèque d'élite,
9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

—

1842

NOTICE

SUR

CHARLES PERRAULT.

Des deux frères, Claude et Charles, qui ont illustré le nom de Perrault, il est remarquable que ni l'un ni l'autre n'a trouvé sa réputation dans le genre auquel il se croyait le plus propre, et dont il faisait sa principale affaire : Claude Perrault, bon médecin et habile physicien, est à jamais célèbre comme architecte pour avoir donné les plans de l'Observatoire et de la colonnade du Louvre ; Charles Perrault, poëte froid, mais ingénieux, académicien érudit versé dans les littératures anciennes, et artiste de goût plutôt que d'invention, n'est connu aujourd'hui que par les Contes de Fées, publiés sous le nom de son fils ; mais ces contes, par leur bonhomie, par leur simplicité qui n'exclut pas la grâce et l'esprit, sont restés des modèles qu'on ne saurait pas mieux imiter que les Fables de La Fontaine.

Charles Perrault, né à Paris le 12 janvier 1628, était le quatrième fils de Pierre Perrault, avocat au parlement de Paris, originaire de Touraine. Son père devait être instruit, ami des lettres, des sciences et des arts, puisqu'il commença lui-même l'éducation de ses enfants, et la dirigea tant qu'il vécut, selon la vocation de chacun : l'aîné, Pierre, se destina au barreau ; le second, Claude, étudia la médecine ; le troisième, Nicolas, choisit le parti de la théologie, et le dernier enfin, Charles, montra de bonne heure des dispositions pour la poésie et pour la critique littéraire.

Sa mère lui avait appris à lire dès son bas âge ; à huit ans et demi, il commença ses classes au collége de Beauvais (situé dans la rue de ce nom, et réuni alors au collége de Presles), où ses frères faisaient aussi leurs études : le soir après souper, il répétait ses leçons devant son père, et les analysait ensuite en latin pour se familiariser avec cette langue. Ces exercices journaliers développèrent sa mémoire et contribuèrent à ses succès scolaires; il occupait souvent le banc d'honneur, et, par un instinct naturel, il aimait mieux composer des vers que de la prose : « Il les faisait quelquefois si bons, que ses régents lui demandaient qui les avait faits. »

Cette ardeur de rimer fut bientôt remplacée par une fureur d'argumenter: dans sa philosophie, « il prenait tant de plaisir à disputer en classe, qu'il aimait autant les jours où on y allait que les jours de congé. « Il était le plus jeune de ses condisciples, et pourtant il parlait à son régent avec une

liberté extraordinaire, que celui-ci tolérait à cause de l'habileté précoce de ce fougueux disputeur. Mais les parents de Charles Perrault n'ayant pas consenti à supporter les frais qu'entraînait la cérémonie de la thèse publique, le régent de philosophie, qui se promettait de briller dans son élève, témoigna sa mauvaise humeur contre lui en l'empêchant de disputer contre les écoliers qui devaient soutenir des thèses. Irrité de se voir condamné au silence, Charles Perrault déclara tout haut qu'il n'avait plus que faire de venir en classe, et se retira sur-le-champ, suivi d'un seul imitateur de sa rébellion, nommé Beaurin, qui l'aimait beaucoup, et qui voulut partager son sort.

Les deux amis s'en allèrent ensemble dans le jardin du Luxembourg pour tenir conseil sur les suites de leur retraite : ils résolurent de ne plus retourner au collége, et de se passer de maîtres ; en effet, dès le lendemain ils mirent à exécution leur plan d'études, qu'ils continuèrent sans interruption pendant plusieurs années ; ils se réunissaient dans la chambre de Charles Perrault, le matin depuis huit heures jusqu'à onze, et l'après-dînée (on dînait alors à midi) depuis trois heures jusqu'à cinq. « Si je sais quelque chose, disait Perrault, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études. » Ils lisaient et commentaient les Écritures, les Pères de l'Église, les auteurs classiques de l'antiquité et les historiens français ; ils traduisaient le grec et le latin, en faisant des extraits : l'un dictait, l'autre écrivait : la récréation ordinaire des deux amis était une promenade sous les marronniers du Luxembourg.

Vers ce temps-là, la littérature tournait au burlesque, et Scarron, qui avait mis en vogue la poésie facétieuse, publiait les premiers livres de son *Virgile travesti*, lequel, à son apparition, fut admiré des esprits les plus délicats ; Racine lui-même ne dédaignait pas cette lecture. Charles Perrault, séduit par une mode qui se répandait du théâtre et des ruelles dans les colléges, voulut traduire le sixième livre de l'*Énéide*, que Scarron n'avait pas encore fait paraître : il rivalisa donc avec Beaurin à qui rencontrerait les plus plaisantes métamorphoses de Virgile, et comme ils riaient aux éclats à chaque folie que l'un d'eux imaginait, Nicolas Perrault, dont le cabinet était voisin du leur, accourut au bruit, et accepta une part de cette collaboration bouffonne, bien qu'il fût déjà bachelier en théologie. Ce fut lui qui, dans la description de l'enfer, trouva ces vers fameux, tant de fois attribués à Scarron par les biographes et les critiques :

J'aperçois l'ombre d'un cocher
Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Claude Perrault lui-même consentit à se distraire de ses cours de médecine en coopérant à cette œuvre burlesque, et non-seulement il en fit la meilleure partie, mais encore il orna le manuscrit de deux dessins à l'encre de Chine. Cependant, ce sixième livre n'a jamais été imprimé, sans doute parce que celui de Scarron le fut cette même année ; mais Cyrano de Ber-

gerac, malgré sa vanité lunatique, ayant entendu citer le portrait du cocher infernal, voulut connaître et complimenter lui-même l'association poétique des trois frères.

Les jeunes émules de Scarron et d'Assoucy, encouragés par cet illustre suffrage, composèrent ensuite un poëme burlesque en deux chants, dont le premier seul fut publié plus tard sans nom d'auteur (Paris, 1653, in-4°). Ce poëme, intitulé *les Murs de Troie ou l'origine du burlesque*, renferme une fable ingénieuse : Apollon, après avoir inventé la grande poésie chez les dieux et la poésie pastorale chez Admète, invente la poésie burlesque en bâtissant les murs de Troie avec Neptune. La versification de ce poëme est assez bonne, et semée de traits d'esprit; le second chant existe à la bibliothèque de l'Arsenal, écrit tout entier de la main de Claude Perrault, qui prit plaisir à représenter Apollon architecte.

Nicolas Perrault[1], reçu docteur en Sorbonne, partagea les opinions du célèbre Arnauld, et fut condamné avec lui par la Faculté de théologie. Comme il cherchait à entraîner ses frères dans le jansénisme, ceux-ci lui demandèrent des explications relatives à la *grâce*, qui servait de thème à ces débats; mais après avoir entendu une conférence sur le *pouvoir prochain* et le *pouvoir éloigné*, ils avouèrent que « la question méritait peu le bruit qu'elle faisait. » Charles Perrault conçut cependant une estime profonde pour le caractère et pour le génie du grand Arnauld.

Il alla, en 1651, prendre ses licences à Orléans, d'où il revint avocat, « le son de son argent, que l'on comptait derrière lui pendant sa thèse, ayant fait la bonté de ses réponses ; » ensuite il étudia, *sans maître*, les *Institutes* de Justinien, et s'instruisit avec quelque répugnance dans le droit coutumier : car il jugeait dès lors « combien serait utile la réduction de toutes les coutumes en une seule par toute la France, pour diminuer le nombre des procès.» Il plaida deux causes avec succès; mais cet heureux coup d'essai ne prévalut pas contre les représentations de ses frères, « qui le dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, qu'il s'en dégoûta lui-même insensiblement. »

Pierre Perrault, qui était un très-habile avocat et ne savait pourtant pas se faire valoir, quitta le barreau et acheta la charge de receveur-général des finances à Paris, vers le commencement de l'année 1654 : il offrit la place de premier commis à son frère Charles, qui accepta cette offre et resta dix ans à la recette-générale, où les loisirs ne lui manquèrent pas pour s'occuper de livres et de vers. Le receveur-général avait acheté la belle bibliothèque de l'abbé de Serisi : Charles Perrault en profita, et devint poëte à force de lire les poëtes.

Sa première poésie fut un *portrait d'Iris*, dans le genre *galant :* Quinault, ayant eu communication de cette pièce, se l'appropria en la dédiant à une demoiselle dont il était amoureux; mais le véritable auteur revendiqua bientôt l'honneur de ce madrigal, qui courait par tout Paris sous le nom de Quinault. Le second ouvrage de Charles Perrault eut encore des destinées

1 Il mourut en 1661.

plus brillantes ; c'était un *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, en prose et en vers, dans lequel se trouve ce joli quatrain :

L'Amour est un enfant aussi vieux que le monde,
Il est le plus petit et le plus grand des dieux ;
De ses feux il remplit le ciel, la terre et l'onde,
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux.

Ce dialogue eut plusieurs éditions, fut traduit en italien, et le surintendant Fouquet « le fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture. »

Charles Perrault perdit sa mère en 1657, et dans le partage de la succession, la maison qu'elle possédait à Viry échut en partage au receveur-général, qui désira y bâtir un nouveau corps de logis : Charles Perrault, qui déjà pensait à quitter l'emploi de premier commis pour se livrer tout entier aux lettres, se chargea de diriger les constructions, et orna le jardin d'une grotte en rocailles. Ses frères, qui avaient tous l'instinct de l'architecture, eurent plus ou moins part aux plans de cette maison de campagne « qui fut trouvée bien entendue. » Charles Perrault ne se bornait pas à faire de la maçonnerie ; il composait de petites pièces sur des sujets d'imagination ou de circonstance, entre autres deux odes, l'une sur la paix, l'autre sur le mariage du roi.

Sur la fin de 1662, Colbert, qui prévoyait que Louis XIV lui donnerait la surintendance des bâtiments, eut l'idée de former d'avance auprès de lui un conseil de gens de lettres « qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments, et où il pût entrer de l'esprit et de l'érudition. » Il jeta d'abord les yeux sur Chapelain, qu'il connaissait « pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit ; » il lui adjoignit l'abbé de Bourseis et l'abbé de Cassagnes. Pour choisir une quatrième personne, il s'adressa à Chapelain, qui, *de son propre mouvement*, nomma Charles Perrault avec toutes sortes d'éloges. Colbert, qui avait vu et goûté les vers de Perrault, voulut voir de sa prose, et pria Chapelain de lui demander d'écrire sur l'acquisition de Dunkerque que le roi venait de faire. Ce discours, rédigé aussitôt, plut au ministre, qui réunit son conseil, lui déclara ses intentions, et fixa les assemblées aux mardi et vendredi de chaque semaine. Dès cette première séance, Charles Perrault fut désigné pour tenir la plume, et, le 15 février 1664, Colbert lui remit une bourse contenant cinq cents écus en or, gratification que le ministre augmenta depuis de deux cents livres, et qui fut continuée jusqu'en 1689.

Cette petite Académie, comme on l'appela, était chargée de corriger tous les ouvrages à la louange du roi qu'on devait imprimer au Louvre, et de composer toutes les devises latines dont Colbert avait besoin pour les médailles, pour les enseignes de régiments, pour les monuments, et pour les tapisseries des Gobelins ; ce fut l'origine de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Colbert se proposait d'employer la petite Académie à travailler sous ses yeux à l'histoire du roi ; il présenta même les quatre historiographes à Louis XIV, qui leur dit : « Vous pouvez, messieurs, juger de

l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire; je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâcherai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes. » Le savant helléniste Charpentier fut associé à la petite Académie, et spécialement chargé de rédiger cette histoire, dont Charles Perrault avait déjà écrit plusieurs parties sous la dictée même de Colbert. Mais ce projet fut abandonné, et repris plus tard par Mme de Montespan, qui confia ce travail à Pélisson, Racine et Boileau.

Charles Perrault, que ses attributions avaient placé dans les bonnes grâces de Colbert, devint contrôleur-général des bâtiments; il fut bientôt à portée de servir son frère Claude avec un noble dévouement en lui facilitant l'entrée de l'Académie des Sciences, qui venait d'être créée, et en favorisant l'adoption de ses plans d'architecture pour l'Observatoire et pour le Louvre. Ce fut en 1664 que l'on songea sérieusement à élever la façade de ce palais : les modèles de Levau, premier architecte du roi, furent soumis à la critique des autres architectes, et ceux-ci invités à présenter des dessins de leur invention : on exposa ces dessins dans une salle du Louvre ; l'un d'eux réunit tous les suffrages : il était de Claude Perrault, qui devait à son frère Charles l'idée du péristyle. « Colbert en fut charmé, et ne concevait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu faire rien de si beau. » Néanmoins Colbert résolut de ne pas se décider sans avoir l'approbation des principaux architectes de l'Italie, et il ordonna même à Charles Perrault de faire une lettre au Poussin, qui était alors à Rome, pour le prier de recueillir à ce sujet les avis des meilleurs artistes italiens; mais cette lettre ne fut pas envoyée, et, par une cabale de cour, le roi écrivit lui-même au cavalier Bernin pour le faire venir en France.

Charles Perrault vit avec peine la préférence accordée au cavalier Bernin, qui arriva en France et y fut recueilli avec des honneurs qu'on n'eût pas rendus à un roi étranger; l'orgueil intolérable de cet artiste acheva d'indisposer contre lui Charles Perrault, qui souffrait impatiemment l'injustice faite à son frère. Quand Colbert lui demanda ce qu'il pensait des dessins que le cavalier avait proposés pour le Louvre quinze jours avant son arrivée, Perrault feignit de ne les avoir pas vus, et ce fut la seule fois, assure-t-il dans ses Mémoires, qu'il ne dit pas la vérité au ministre : « C'est quelque chose de fort grand, lui dit Colbert. — Il y a sans doute des colonnes isolées ? répondit Perrault. — Non, reprit Colbert; elles sont au tiers du mur. — La porte est-elle fort grande ? dit Perrault. — Non, répliqua-t-il; elle n'est pas plus grande que la porte des cuisines. » Perrault avait prétendu ne pas connaître les dessins pour mieux les critiquer devant le ministre, et pour lui faire remarquer que le cavalier Bernin était tombé dans les défauts qu'on reprochait au plan de Levau.

Perrault avait la conviction que « le dessin du cavalier était mal conçu et ne pouvait être exécuté qu'à la honte de la France ; » voilà pourquoi il releva les fautes de ce plan dans un mémoire qu'il transmit à Colbert. Celui-ci le fit appeler dans son jardin et lui dit : « J'ai été surpris du mémoire que

vous m'avez envoyé ; tout ce que vous me marquez est-il vrai, et l'avez-vous bien examiné ? — Je ne crois pas, monsieur, répondit Perrault, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé ; mais n'y aurait-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise ? — Vous avez bien fait, reprit le ministre : continuez ; on ne peut trop s'éclaircir sur une matière de cette importance ; je ne comprends pas, ajouta-t-il, comment cet homme l'entend, de nous donner un dessin où il y avait tant de choses mal conçues. » Dès ce moment, la mauvaise intelligence ne fit que s'accroître entre le ministre et le cavalier, qui se plaignait qu'on le traitât de *petit garçon*.

Charles Perrault, qui soufflait sans cesse à l'oreille de Colbert de nouvelles critiques contre les plans du cavalier, avait souvent à essuyer des paroles dures de la part de ce fier artiste, vis-à-vis duquel il n'osait élever la voix. Un jour qu'il indiquait à Colbert une grossière bévue de l'architecte italien, ce dernier reprit vivement : « On voit bien que monsieur n'est pas de la profession ; il ne lui appartient donc pas de dire son sentiment sur une chose dont il ne connaît rien. » Une autre fois, Perrault, dans l'atelier de Bernin, qui travaillait au buste du roi, adressa quelques observations à l'élève occupé à mettre au net le dessin de son maître ; le cavalier entra tout à coup en fureur, dit à Perrault les choses du monde les plus outrageantes, entre autres, qu'il n'était pas digne de décrotter la semelle de ses souliers. « Je m'en plaindrai au roi, ajouta-t-il ; quand il irait de ma vie, je veux partir demain et m'en aller. Je ne sais à quoi il tient que je ne donne du marteau dans mon buste, après un si grand mépris qu'on fait de moi ! »

Le cavalier Bernin partit en effet peu de temps après, comblé d'honneurs et de présents ; mais Colbert, qui lui avait fait porter par Perrault lui-même une somme de trois mille louis d'or, amena bientôt le roi à renoncer aux plans fournis par cet étranger, et à les remplacer par ceux de Claude Perrault. Lorsque les dessins de Levau et de Perrault furent mis en présence sous les yeux de Louis XIV, Colbert feignit de préférer le premier ; mais le roi, qui tenait surtout à ne paraître influencé par personne, s'écria : « Et moi, je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux ! »

Charles Perrault, satisfait d'avoir remporté une victoire difficile sur les préjugés et sur l'envie, inspira au ministre la pensée de créer un conseil des bâtiments, composé de Levau et du peintre Lebrun, pour surveiller l'exécution du plan adopté ; il entra dans ce conseil en qualité de secrétaire ; mais Levau et Lebrun ne pouvaient approuver les dessins de Claude Perrault, qui était obligé de faire à tout moment des dissertations d'architecture, afin de défendre sa création. Claude Perrault, par un excès de modestie et de discrétion, ne songeait pas à se faire connaître pour l'auteur du plan qu'on suivait, et Dorbay, élève de Levau, eut l'impudence de publier que ce plan était l'ouvrage de son maître. Les deux frères Perrault avaient « un tel amour pour la paix et pour la concorde, » qu'ils ne daignèrent pas répondre à ce mensonge audacieux, et ne disputèrent pas même au premier architecte du roi l'honneur d'avoir dessiné la façade du Louvre.

Pendant ces querelles et ces rivalités, Charles Perrault n'avait pas cessé

de composer différentes pièces en prose et en vers, qui furent d'autant plus applaudies que sa position auprès du ministre et son obligeance naturelle lui avaient fait beaucoup d'amis. Le farouche Boileau avait donné l'exemple aux louanges en louant le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, qui fut attribué à madame de La Suze. *Le Miroir ou la métamorphose d'Orante*, *la Chambre de justice de l'Amour*, et surtout le poëme de *la Peinture*, méritaient une partie des éloges qui leur furent décernés. Perrault brillait peu par l'imagination; son style tombait quelquefois dans une platitude triviale et se hérissait d'obscurités ou d'incorrections; mais il se colorait souvent d'images neuves et pittoresques : car Perrault avait le talent d'exprimer avec bonheur des choses qui paraissaient hors du domaine de la poésie, et il alimentait la sienne de détails arides au fond, mais relevés par le choix des mots et par l'adresse avec laquelle il les employait dans ces difficultés qu'il recherchait au lieu de les éviter. Ainsi le poëme de *la Peinture* renferme d'excellents vers et même d'excellents morceaux, malgré leur froideur et leur genre technique. Charles Perrault, qui était le secrétaire particulier de Colbert, décrivit aussi, par ordre du ministre, *la Course de têtes et de bagues, faite par le roi et les princes et seigneurs de sa cour, en* 1662, Paris, 1669, in-fol. : l'habile graveur Chauveau avait exécuté les estampes de cette description.

Colbert désira que Perrault fût admis dans le sein de l'Académie française, « afin, lui dit-il, de prendre par votre moyen connaissance de tout ce qui s'y passe. » Perrault sollicita la première place vacante après la mort de La Chambre, et se vit préférer le fils de ce médecin; il fut mécontent du procédé de l'Académie, et se tint à l'écart sans s'opposer à la nomination de Quinault et de plusieurs autres; enfin, l'Académie le nomma pour succéder à l'abbé de Montigny, bien qu'il n'eût fait aucune sollicitation. Son discours de réception fut fort applaudi par ses confrères, et il prit de là occasion de leur dire : « qu'il ne serait pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son dictionnaire. » Tous les académiciens, hormis le vieux Chapelain, se rangèrent de cet avis, et à la réception de Fléchier, qui suivit de près celle de Perrault, *le beau monde y assista avec une extrême joie.*

L'Académie dut encore à Charles Perrault deux innovations importantes : avant lui, les élections avaient lieu sans scrutin, et les nouveaux membres étaient choisis pour ainsi dire à l'amiable; Perrault proposa d'élire par billets, « afin que chacun fût en pleine liberté de nommer ceux qu'il lui plairait. » L'Académie, croyant que cette pensée émanait de Colbert, s'empressa de l'approuver. Perrault inventa même et fit fabriquer à ses frais *une petite machine fort commode* pour recueillir les votes. Colbert voyait avec peine que les académiciens ne se rendissent pas régulièrement aux assemblées pour travailler au Dictionnaire, « dont on s'occupait depuis plus de quarante ans; » Perrault lui suggéra une idée qui devait contribuer à rendre l'Académie exacte à ses séances plus que n'avaient fait la pendule, le registre couvert de maroquin, les écritoires, les flambeaux, la cire et le

concierge donnés par le ministre à la compagnie : ce fut l'établissement de quarante jetons d'argent à distribuer entre les membres présents à chaque assemblée. Ces jetons, frappés exprès, portaient d'un côté la tête du roi, et de l'autre une couronne de laurier, avec cette légende : *A l'immortalité*, et cet exergue : *Protecteur de l'Académie française.* Cela suffit pour exciter l'émulation des académiciens, qui ne manquaient plus aux assemblées ; mais comme quelques-uns venaient encore après l'heure sonnée, Perrault se conforma aux intentions du ministre, en faisant consigner dans le réglement de l'Académie, que quiconque n'arriverait pas au commencement de la séance serait exclu du partage des jetons. Cette mesure accéléra l'achèvement du Dictionnaire, qui pourtant ne vit le jour qu'en 1694.

Charles Perrault avait toute la confiance de Colbert, qui appréciait la capacité et empruntait les lumières de son modeste conseiller dans ce qui concernait les arts et les sciences. Après les conquêtes de Flandre et de Franche-Comté, Colbert voulut ériger un arc de triomphe à la gloire du roi : Lebrun et Levau eurent ordre de présenter un plan : mais Charles Perrault envoya au ministre un *griffonnement* qui fut agréé, et qui servit à Claude Perrault pour faire le modèle du monument de la porte Saint-Antoine, démoli en 1716. Riquet, ce grand ingénieur, qui avait réuni les deux mers par le canal du Languedoc, proposa d'amener les eaux de la Loire à Versailles ; mais Charles Perrault jugea du premier coup d'œil cette entreprise comme impossible, et invita Colbert à ne pas commencer les travaux sans avoir fait niveler le terrain que les eaux devaient parcourir : l'Académie des sciences justifia les prévisions de Perrault, en constatant par le nivellement que les eaux venues de la Loire n'atteindraient pas le pied de la montagne de Satory. Ce débat entre Riquet et Perrault fut peut-être l'origine du conte de *Riquet à la Houppe*, dans lequel la cuisine du prince se prépare sous terre, et où l'on voit les miracles que peut faire l'esprit.

Le génie des deux Perrault eut à s'exercer dans l'ornement du jardin de Versailles que Louis XIV faisait planter par Lenostre et La Quintinie : Charles Perrault imagina les bains d'Appollon « pour représenter que le roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde ; » Claude Perrault mit en œuvre la pensée de son frère, et dessina les groupes que Giradon, Regnaudin et Guérin sculptèrent en marbre. Les deux frères composèrent ensemble la plupart des grands vases, plusieurs bas-reliefs et quelques fontaines, qui furent exécutés en marbre et en bronze d'après leurs dessins, à l'admiration du roi et de sa cour.

Cependant Charles Perrault n'avait pas toujours réussi, dans le temps de son plus grand crédit auprès du ministre, à être utile à sa famille : ainsi tous ses efforts ne purent suspendre ni réparer la disgrâce de son frère, le receveur-général, qui avait été forcé de vendre sa charge en 1664, parce que ses payements au trésor n'étaient pas faits au jour fixé, et qu'il comblait le gouffre de ses propres dettes avec les deniers de l'État. Ce fut en vain que Charles Perrault implora pour son malheureux frère l'indulgence de Colbert, qui l'avait traité « avec une dureté extraordinaire. » Colbert im-

posait silence aux prières de Charles, qui lui disait en pleurant: « Mon frère souffrira sans peine la pauvreté où il est réduit; mais il ne pourra supporter la douleur de passer dans votre esprit pour un malhonnête homme. Si nous avons quelque défaut dans notre famille, c'est de n'avoir pas assez d'attachement au bien, et de négliger les moyens d'en acquérir. » Colbert refusa de rendre à Pierre Perrault les trois cent mille livres de créance que le receveur-général réclamait du roi « et le laissa mourir sans lui faire raison de la moindre chose. »

Charles Perrault résolut d'épouser une femme qui lui apportait soixante-dix mille livres ; Colbert ne trouva pas cette alliance digne de son favori, et lui offrit de le marier plus avantageusement; mais Perrault saisit cette ouverture pour adresser au ministre une adroite réclamation : « Ce n'est point un mariage d'inclination, dit-il, puisque je n'ai vu la fille qu'une fois; mais je connais le père et la mère depuis plus de dix ans, ils me connaissent, et je suis assuré que je vivrai parfaitement bien avec eux. Je serais bien fâché de rencontrer un beau-père qui se plaindrait sans cesse que je ne fais rien, qui voudrait que je vous importunasse tous les jours pour vous prier de penser à moi. Je ne veux point en venir là. Vous me faites donner des appointements plus forts que je ne mérite; mais je n'ai aucun profit. Tous les marchés qui se font ne me rapportent rien, et j'y mets mon parchemin, ma peine et celle de mon commis, sans en profiter d'autre chose que d'une révérence, très-mal faite le plus souvent. Pour moi, je suis bien aise que cela aille ainsi; mais il y a tel beau-père qui n'en serait point du tout content. » Colbert, blessé de ce reproche indirect, n'éleva plus aucune objection contre le mariage de Charles Perrault, qui, de ce jour-là, s'aperçut d'un changement à son égard dans la conduite de son protecteur.

Perrault retrouva en deux occasions son ancienne influence sur le ministre. Quand le jardin des Tuileries fut replanté par Lenostre, Colbert voulut le fermer au peuple, qui avait l'habitude de s'y promener depuis plus d'un siècle; il y alla pour donner des ordres à cet effet, accompagné de Perrault, qui lui dit en marchant : « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin ; non-seulement les femmes et les enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher; ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, interrompit brusquement le ministre. — Il y vient, reprit Perrault, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air ; on y vient parler d'affaires, de mariages, et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. » Colbert fut frappé de cette dernière réflexion, et sortit des Tuileries sans en condamner les portes, qui restèrent ouvertes comme auparavant.

Une autre fois, Lulli, ayant obtenu le privilége de l'Opéra, se proposa de l'établir, avec les machines de Vigarani, dans la grande salle de comédie du Palais-Royal ; il pria Perrault d'en demander l'autorisation à Colbert, et Perrault s'acquitta si bien de cette commission, que le ministre lui dit en souriant : « Vous êtes éloquent! » Lulli dut à l'éloquence de son ami le succés de sa requête.

La place de Charles Perrault était alors très-pénible à remplir à cause de l'augmentation du travail, et surtout à cause de la métamorphose opérée dans l'esprit du ministre, qui, « de facile et aisé qu'il était, devint difficile et difficultueux. » Colbert, malgré le désir qu'il eut toute sa vie de soulager la misère du peuple, avait été obligé de prêter son nom aux énormes impôts que Louis XIV créa pour faire face à l'extraordinaire des guerres ; dès l'année 1670, où il recula devant les dépenses qui épuisaient la fortune publique, il avait vu décroître successivement son autorité dans le conseil du roi : aussi, « lui qui, avant cette époque, entrait dans son cabinet avec un air content et en se frottant les mains de joie, il ne se plaçait guère plus sur son siége pour travailler qu'avec un air chagrin et même en soupirant. » Louis XIV se plaignit du gaspillage effroyable qui avait eu lieu dans les constructions de Versailles, et invita son surintendant des bâtiments à imiter l'économie que Louvois mettait dans les fortifications des places. Colbert essaya inutilement de distribuer tous les ouvrages des bâtiments au rabais ; ces économies malentendues ne produisaient que des embarras, des plaintes et des marchés inexécutables. Perrault, sur qui pesait tout le poids de ces ennuis et de ces occupations, si multipliées « qu'il n'y avait plus moyen d'y suffire ni d'y résister, » se décida enfin à céder les fonctions et le titre de contrôleur-général des bâtiments à M. de Blainville, fils de Colbert : en 1682, il mit en ordre les papiers des bâtiments, les rendit au ministre avec un inventaire exact, et se retira « sans éclat et sans bruit. » Le prix de sa charge, qui valait vingt-cinq mille écus, ne lui fut pas remboursé, et, à la mort de Colbert, en 1683, il ne toucha que vingt-deux mille livres sur les soixante-six mille de la vente de cette charge ; mais Lebrun et Lenostre eurent chacun vingt mille livres de gratification. Une autre injustice, à laquelle Charles Perrault ne fut pas moins sensible, acheva de l'éloigner de la cour et des grands : Louvois, qui le regardait comme une créature de Colbert, ne voulut pas qu'il fît partie de la Petite-Académie des inscriptions et des médailles qu'on reconstituait, et lui donna pour successeur André Félibien.

Charles Perrault supporta sans se plaindre ces disgrâces et ces mortifications; il vivait obscurément dans sa petite maison de la rue Saint-Jacques au milieu de ses fils : là, il prenait soin lui-même de leur éducation, en les envoyant au collége voisin ; il ajoutait ses leçons à celles des régents de classes, et surveillait spécialement les mœurs de ses enfants. Il ne laissait pas néanmoins de continuer dans sa retraite les études et les compositions qu'il aimait ; il se rendait scrupuleusement aux séances de l'Académie, et y faisait des lectures de ses ouvrages, la plupart de peu d'étendue, mais tous remarquables par la variété du genre et par quelque tour de force d'expression. Ces lectures étaient en général écoutées avec plaisir, et l'Académie ne pa-

raissait pas se rappeler que le nom de Perrault avait souvent fourni une rime à Quinault, dans les satires de Boileau.

Les différents ouvrages en prose et en vers de Charles Perrault avaient été recueillis, en 1675, par Le Laboureur, qui les fit imprimer in-4o, sur le manuscrit original que l'auteur avait déposé dans la bibliothèque de Versailles ; ce recueil est rempli d'allégories et de pièces mythologiques. Perrault composa ensuite, sans doute pour l'instruction de ses enfants, le poëme de *Saint Paulin*, dont les pensées morales sont en plus grand nombre que les bons vers. Le sujet, tiré de saint Grégoire, est fort édifiant, mais trop simple pour remplir six chants d'un poëme : Paulin, évêque de Nole, n'ayant pas l'argent nécessaire au rachat du fils d'une veuve, captif chez un roi vandale, se fait esclave à la place de ce jeune homme, qu'il rend à sa mère. Cet ouvrage, publié in-8o en 1686, eut pourtant quelque réputation, moins due au talent du poëte qu'à la beauté des gravures de Sébastien Leclerc, et aux allusions de l'épître dédicatoire adressée à Bossuet.

Voici comme Perrault lui-même raconte l'origine de la grande querelle des anciens et des modernes qui retentit durant plusieurs années dans la littérature : « Je composai ensuite le petit poëme du *Siècle de Louis le Grand*, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Académie française, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentait de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite en 1687. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux, qu'après avoir grondé longtemps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'était une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmait les plus grands hommes de l'antiquité. Huet, évêque de Soissons (depuis d'Avranches), lui dit de se taire, et que s'il était question de prendre le parti des anciens, cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connaissait beaucoup mieux; mais qu'ils n'étaient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes qui n'allaient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'était qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenait point mes véritables sentiments, et que, dans la vérité, je pensais tout le contraire de ce que j'avais avancé dans mon poëme. Je fus fâché qu'on ne me crût pas, ou du moins qu'on fît semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avais dit en vers. »

Ce *Siècle de Louis le Grand* est un morceau achevé de poésie descriptive ; les vers ont une facture sévère et harmonieuse ; le style a de la correction et de l'éclat; l'esprit y règne avec la raison. On a souvent cité cette énergique peinture du cours du sang :

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu,
Et, malgré son savoir, à soi-même inconnu,
Ignorait, en repos, jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans ses veines.

Une foule de passages aussi nouveaux, aussi brillants que celui-ci, justi-

fiaient les applaudissements de l'Académie; mais Charles Perrault, par une secrète rancune contre Boileau et les amis du satirique, avait omis à dessein leurs noms dans la liste des principaux poëtes de son temps qu'il opposait aux anciens grecs et latins ; il avait vanté les Régnier, les Maynard, les Gombaud, les Malherbe et les Racan ; il avait désigné

Les galants Sarrasins et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans ;

il n'avait pas oublié

Le célèbre Corneille,
Du théâtre français l'honneur et la merveille;

mais il ne disait pas un mot de Racine, de La Fontaine et de Boileau, qui eussent souffert volontiers le panégyrique des modernes, si l'adversaire de l'antiquité leur avait fait une part d'éloges dont ils étaient bien dignes. Telle fut la véritable cause du déchaînement universel des écrivains contre Perrault et ce qu'on appelait ses hérésies littéraires.

La mésintelligence de Perrault et de Boileau datait de plus loin : lorsqu'en 1671 l'Académie décerna le prix de poésie à une pièce intitulée *Le Duel aboli*, Perrault, qui ne savait pas encore que cette pièce fût de La Monnoye, en récita des fragments dans une compagnie, et déclara qu'il avait donné son suffrage à ces vers anonymes. « Vous seriez bien attrapé, lui dit l'un des assistants, si la pièce, comme on le croit, était de Despréaux. — Fût-elle du diable, répondit brusquement Perrault, elle mérite le prix et l'aura. »

Perrault avait droit de demander la même impartialité à ses adversaires ; mais Boileau, qui soufflait le feu de cette guerre, intéressa l'Académie en corps à défendre les anciens, sous peine de passer pour *topinamboue ;* Racine accusa Perrault de *n'entendre ni grec ni latin ;* Ménage lui-même, qui estimait Perrault comme *un des meilleurs poëtes* qui fût alors, lui lança une épigramme latine et le surnomma *le Moderne.* Perrault, sans s'émouvoir des grandes colères soulevées contre lui, publia son *Parallèle des anciens et des modernes*, pour confirmer ses arguments contre les anciens. Ce livre fameux, dont la première partie, imprimée en 1688, regarde les arts et les sciences, produisit un terrible scandale : Fontenelle seul osa soutenir le parti de Perrault ; mais Boileau, Racine, La Fontaine, Longepierre, Huet, Arnauld et d'autres champions illustres, descendirent dans la lice pour rompre des lances en faveur des anciens.

Le *Parallèle* est en forme de dialogue ; trois interlocuteurs, *le Président, l'Abbé* et *le Chevalier*, renouvellent la dispute qui avait eu lieu en pleine Académie : le président défend les anciens, l'abbé les attaque, et le chevalier est toujours là pour seconder l'abbé, qui n'est autre que Perrault lui-même. Quant au président, il est peint de couleurs si défavorables, qu'on peut reconnaître Boileau dans ce personnage. Ces dialogues sont semés d'observations sensées et de critiques savantes ; mais l'auteur met quelque-

fois trop de passion dans ses jugements, malgré l'exquise politesse de ses expressions. Charles Perrault ne fut pas effrayé des cris d'indignation que poussait la littérature classique; il poursuivit sa tâche, et fit paraître successivement trois autres volumes de son *Parallèle*, qui concernent l'éloquence, la poésie, l'astronomie, la géographie, la navigation, la guerre, etc. Cette publication ne fut terminée qu'en 1696.

Pendant ce temps-là, Boileau avait répondu au *Parallèle* dans ses *Réflexions critiques sur Longin*, imprimées en 1693. Cette réponse fut tardive, et peut-être n'eût-elle jamais vu le jour, si le prince de Conti, prenant fait et cause pour les anciens, n'avait écrit sur le fauteuil de Boileau à l'Académie : *Tu dors, Brutus!* Ces *Réflexions* étaient remplies d'acrimonie et de grossières injures qui faisaient mieux ressortir l'urbanité de Perrault. Boileau ne se borna pas à maltraiter Charles Perrault : il alla jusqu'à insulter la mémoire de Claude Perrault, mort en 1688 à l'âge de 75 ans, en prétendant que la façade du Louvre n'était pas l'ouvrage du médecin-architecte. La neuvième Réflexion surpassa encore les précédentes en inconvenance : on y voit que le livre composé par Scaliger contre Homère n'a pas fait honneur à son auteur, « Dieu ayant permis que ce savant homme soit devenu alors un M. Perrault et soit tombé dans des ignorances si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée de tous les hommes de lettres et de son propre fils même. » Cette étrange Réflexion finit par un mot du prince de Conti sur le *Parallèle:* « C'est un livre où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué. »

Il y eut encore pendant plusieurs années quantité de lettres et réponses à ce sujet, Boileau toujours acerbe et injuste, Perrault toujours sage et poli. Ce dernier ne sortit de sa modération habituelle que dans la préface de son *Apologie des femmes*, qu'il opposa, en 1694, à la satire contre les femmes, de Boileau. L'*Apologie*, qui renferme des traits admirables, n'eut pas moins de partisans que la satire. Enfin une réconciliation entre les deux adversaires fut ménagée par l'intervention d'Arnauld, qui mourut sans être témoin de son ouvrage, et au mois d'août 1694, Boileau annonça au public cet événement par une épigramme :

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser :
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.

Comme cette réconciliation fut scellée par l'échange réciproque de leurs ouvrages, Boileau dit malignement : « Nous agissons comme les héros d'Homère, qui terminaient leurs combats en se comblant de présents. »

Charles Perrault se consola des blessures que son amour-propre littéraire avait reçues dans ce combat long et acharné, où l'on n'usait pas toujours d'armes courtoises, en composant divers petits ouvrages qui furent lus avec avidité par les juges de la querelle des anciens et des modernes. Outre le *Cabinet des Beaux-Arts*, in-fol., dont les gravures par Edelinck n'avaient

pas besoin des explications en vers et en prose de Perrault, il publia tour à tour *le Génie*, épître à Fontenelle ; une idylle à La Quintinie ; *la Chasse*, épître en vers ; *Peau d'Ane*, *Griselidis* et *les Souhaits ridicules*, contes en vers ; *Adam ou la Création de l'homme*, *sa chute et sa réparation*, poëme chrétien, etc. Les contes en vers servirent de texte à la malice de Boileau, qui inventa ce titre bouffon : « *Le conte de Peau d'Ane et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie française.*

Ce fut sans doute à cause de cette réprobation de Boileau contre les contes de fées, que Perrault n'osa pas imprimer sous son nom le recueil qu'il attribua en 1697 à son fils, Perrault d'Armancour. Un passage écrit par mademoiselle de Lhéritier, en tête de son conte de *Marmosan*, peut donner à penser que le fils de Perrault avait réellement rédigé les *Contes de la mère l'Oye*, et que son père s'était borné à les corriger pour les rendre dignes de l'impression. Mademoiselle de Lhéritier, dédiant son conte à mademoiselle Perrault, rapporte les éloges universels accordés à *Griselidis*, et ajoute : « On fit encore cent réflexions dans lesquelles on s'empressa de rendre justice à ce savant homme, dont il est si glorieux d'être la fille ; on parla de la belle éducation qu'il donne à ses enfants ; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit ; et enfin, on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agréments. » Cependant tout le monde fit honneur de ces contes à l'académicien, malgré la précaution qu'il avait eue de les faire précéder d'une préface à Mademoiselle, où il dit : « On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les contes de ce recueil, mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. » Élisabeth-Charlotte de Bavière, mère de Mademoiselle, aimait les contes de fées et en racontait souvent ; ceux de Perrault furent sans doute goûtés par la petite cour de Madame, qui avait un tact exquis en matière de goût et de littérature. Elle apprécia la grâce simple et spirituelle de ces récits empruntés presque tous à d'anciennes traditions bretonnes, avec un reflet des contes orientaux que traduisaient alors Galland et Petis de La Croix.

Le dernier ouvrage de Perrault fut la collection des portraits et des *Éloges des hommes illustres du dix-septième siècle*, 2 vol. in-fol., 1696-1701. C'était un bel exemple d'impartialité que Perrault donnait à ses anciens ennemis : il jugea Boileau, Racine, et ceux qui avaient été les plus injustes envers lui, avec une équité inaccessible à toute espèce d'envie et de ressentiment. On peut seulement lui reprocher de s'être excusé, dans un discours préliminaire, d'avoir mêlé à des princes et à des cardinaux les écrivains et les artistes illustres. Les jésuites virent de mauvais œil figurer dans cette galerie leurs antagonistes Arnauld et Pascal, et obtinrent du censeur la suppression de ces deux grands hommes ; mais comme on appliquait à cette mesure la phrase de Tacite : « *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quòd effigies eorum non videbantur,* » pour dire que Pascal et Arnauld brillaient par leur absence dans ce livre, les portraits et les notices furent remis à leur place.

Perrault, dont la maison était le rendez-vous des savants et des gens de lettres, aimé et estimé de quiconque le connaissait, exclusivement occupé de poésie et de critique, indifférent aux honneurs et satisfait de sa fortune, mourut tranquillement, en philosophe chrétien, dans les bras de ses enfants et de ses amis, le 16 mai 1703.

Madame Dacier, qui était plus que personne intéressée dans la querelle des anciens, a fait de Perrault un éloge que tous ses contemporains ont ratifié : « C'était un homme d'esprit et d'une conversation agréable, et qui a fait quelques jolis petits ouvrages qui ont plu avec raison. Il avait d'ailleurs toutes les qualités qui forment l'honnête homme et l'homme de bien : il était plein de piété, de probité, de vertu; poli, modeste, officieux, fidèle à tous les devoirs qu'exigent les liaisons naturelles et acquises ; et dans un poste considérable auprès d'un des plus grands ministres que la France ait eus, et qui l'honorait de sa confiance, il ne s'est jamais servi de sa faveur pour sa fortune particulière, et il l'a toujours employée pour ses amis. »

PAUL-L. JACOB, *bibliophile.*

MÉMOIRES

DE

CHARLES PERRAULT

De l'Académie française

ET PREMIER COMMIS DES BATIMENTS DU ROI.

(DESTINÉS A SES ENFANTS.)

LIVRE I.

Je suis né à Paris, le 12 janvier 1628; je fus nommé Charles par mon frère le receveur-général des finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pepin, ma cousine.

Ma mère se donna la peine de m'apprendre à lire, après quoi on m'envoya au collége de Beauvais, à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenait la peine de me faire répéter mes leçons, les soirs, après souper, et m'obligeait de lui dire, en latin, la substance de ces leçons. Cette méthode est très-bonne pour faire entrer les étudiants dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur. J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième que je ne savais pas encore bien lire. J'aimais mieux faire des vers que de la prose, et les faisais quelquefois si bons, que mes régents me demandaient souvent qui me les avait faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisaient bien ont continué d'en faire : tant il est vrai que ce talent est naturel, et se déclare dès l'enfance.

Je réussis particulièrement en philosophie : il me suffisait souvent d'avoir attention à ce que le régent dictait, pour le savoir, et pour n'avoir pas besoin de l'étudier en-

suite. Je prenais tant de plaisir à disputer en classe, que j'aimais autant les jours où l'on y allait que les jours de congé. La facilité que j'avais pour la dispute me faisait parler à mon régent avec une liberté extraordinaire, et qu'aucun autre des écoliers n'osait prendre. Comme j'étais le plus jeune, et un des plus forts de la classe, il avait grande envie que je soutinsse une thèse à la fin des deux années; mais mon père et ma mère ne le trouvèrent pas à propos, à cause de la dépense où engage cette cérémonie. Le régent en eut tant de chagrin, qu'il me fit taire lorsque je voulus disputer contre ceux qui devaient soutenir des thèses. J'eus la hardiesse de lui dire que mes arguments étaient meilleurs que ceux des Hibernois qu'il faisait venir, parce qu'ils étaient neufs, et que les leurs étaient vieux et tout usés. J'ajoutai que je ne lui ferais point d'excuses de parler ainsi, parce que je ne savais que ce qu'il m'avait montré. Il m'ordonna une seconde fois de me taire, sur quoi je lui dis, en me levant, que puisqu'il ne me faisait plus dire ma leçon (car, en ce temps-là, les philosophes disaient leur leçon tous les jours, comme les autres écoliers, et c'est un grand abus de les en avoir dispensés), qu'on ne disputait plus contre moi et qu'il m'était défendu de disputer contre les autres, je n'avais plus que faire de venir en classe. En disant cela, je lui fis la révérence, et à tous les écoliers, et sortis de la classe. Un de mes amis, nommé Beaurin, qui m'aimait fort, et qui s'était en quelque sorte rangé auprès de moi parce que toute la classe s'était déchaînée contre lui sans savoir pourquoi, sortit aussi, et me suivit. Nous allâmes de là au jardin du Luxembourg, où, ayant réfléchi sur la démarche que nous venions de faire, nous résolûmes de ne plus retourner en classe parce qu'il n'y avait plus à profiter, tout le temps ne s'employant qu'à exercer ceux qui devaient répondre; et nous nous mîmes à étudier ensemble.

Cette espèce de folie fut cause d'un bonheur; car si nous eussions achevé nos études à l'ordinaire, nous aurions apparemment, chacun de notre côté, passé le temps à ne

rien faire. Nous exécutâmes notre résolution, et, pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurin vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, et l'après-dînée, depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'Histoire de France de La Serre et de Davila; nous traduisîmes le Traité de Tertullien, *de l'Habillement des Femmes;* nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits, que j'ai encore. La manière dont nous faisions la plupart de ces extraits nous était fort utile. L'un des deux lisait un chapitre ou un certain nombre de lignes, et après la lecture il en dictait le sommaire en français, que nous écrivions, en y insérant les plus beaux passages, dans leur propre langue. Après que l'un avait lu et dicté de la sorte, l'autre en faisait autant: ce qui nous accoutumait à traduire et à extraire en même temps. L'été, lorsque cinq heures étaient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurin était plus studieux que moi, il lisait encore de retour chez lui; et, pendant la promenade, il me redisait ce qu'il avait lu.

Dans ce temps-là vint la mode du burlesque. M. Beaurin, qui savait que je faisais des vers, mais qui jamais n'avait pu en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'*Énéide* en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, et que nous en étions encore au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne, et qui avait son cabinet proche du mien, vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes; et comme il n'était encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin, qui sut à quoi nous nous divertissions, en voulut être, et il en fit même plus lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble : ainsi la traduction du sixième

livre de l'*Énéide* s'acheva ; et, l'ayant mise au net le mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine, très-belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la Tablette où il n'y a que ceux de la famille. Cet ouvrage nous donna occasion de faire celui des *Murs de Troie*, ou de l'*Origine du Burlesque*, dont le premier livre a été fait en commun et imprimé ; le second n'est que manuscrit, et a été composé tout entier par mon frère le médecin. Le ridicule est poussé un peu trop loin dans ces *Murs de Troie ;* mais il y a d'excellents morceaux. En gros, le sujet en est bon ; car il est ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande poésie comme fils de Jupiter, puisque cette poésie s'appelle le langage des dieux ; qu'il a inventé la poésie champêtre ou pastorale pour avoir été berger chez Admète ; et qu'il a imaginé le burlesque pour avoir bâti les murs de Troie avec Neptune, parce que c'est dans les ateliers des maçons et de toutes sortes d'ouvriers qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque.

Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne, pour être estimée des savants. Il y a deux vers, dans le sixième livre de l'*Enéide*, qui ont été fort estimés : c'est dans l'endroit où Virgile dit que les héros conservent, dans les Champs-Elysées, les mêmes inclinations qu'ils ont eues pendant leur vie. On voyait là, dit la traduction, le cocher Tydacus,

> Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
> Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Cyrano fut si aise de voir que les chariots n'étaient que des ombres, de même que ceux qui en avaient soin, qu'il voulut absolument nous connaître. Cette pensée était du docteur de Sorbonne.

Votre oncle le receveur-général ayant fait le portrait de votre oncle le docteur, dont je parle ici, je me contenterai de rapporter quelques circonstances de sa vie, qu'il a oubliées. Quand il soutint sa tentative, il était déjà en si

grande réputation en Sorbonne, que le professeur étant monté en chaire dans les écoles extérieures, dit à ses écoliers : « Je ne vous ferai point de leçon, parce qu'il vous sera plus utile d'aller entendre le bachelier qui fait sa tentative. Je vous y invite tous, et j'y vais moi-même. » Outre que mon frère avait beaucoup étudié, Dieu lui avait fait la grâce d'entrer si bien et si avant dans l'esprit de la religion, que j'oserais dire que peu de gens ont mieux su que lui le véritable système de la religion chrétienne. M. Beaurin, dont j'ai déjà parlé, venait de fois à autre lui faire des questions et des objections. Mon frère le docteur répondait juste à toutes les difficultés de mon ami, et le renvoyait toujours content. Je me souviens qu'il me disait un jour : « Quand je vais à M. de Sainte-Beuve (c'était un excellent homme), au bout de deux ou trois arguments il me ferme la bouche avec ces deux mots : *O altitudo!* Et voilà qui est fait. M. le docteur, continuait-il en parlant de mon frère, n'en vient point là. Il me mène de vérités en vérités, dont il me fait voir la liaison ; et il me découvre une si merveilleuse économie entre tous les mystères de la religion chrétienne, que je le quitte plein de conviction ; personne ne parle comme lui des choses de la foi. »

Quand il harangua en Sorbonne pour la défense de M. Arnauld, M. le chancelier, après avoir demandé qui il était, comme l'a remarqué mon frère le receveur, dit qu'il souhaiterait qu'il y eût beaucoup de jeunes docteurs de sa force ; à quoi il ajouta ces propres paroles : « Il a parlé en avocat, et non pas en docteur. » M. le chancelier voulait dire qu'il n'avait pas battu la campagne, comme la plupart des docteurs, en rapportant de belles citations, mais qu'il était venu au fait et au fond de l'affaire ; ce qui avait charmé de telle sorte M. le chancelier, qu'il avait empêché deux ou trois fois que celui qui tenait le sable, et qui ne laissait opiner chaque docteur qu'un quart d'heure, ne lui imposât silence. Son discours dura près de cinq quarts d'heure, et on attendait qu'il parlât encore, lorsqu'il mit fin à sa harangue.

On jugerait de là qu'il était en grande liaison avec M. Arnauld; cependant lui ayant demandé un jour ce que M. Arnauld répondait à une certaine objection qu'on lui avait faite : « Je n'en sais rien, répondit-il. — D'où vient, lui dis-je, que vous ne le lui avez point demandé ? — Je n'ai jamais parlé à M. Arnauld, me répliqua-t-il. Je n'ai point voulu le voir, pour être assuré, autant qu'on le peut être, que les sentiments que j'ai sur les matières de la grâce ne me viennent point de la chair et du sang; que ce n'est point l'amitié qui m'engage à soutenir une opinion plutôt qu'une autre, et pour avoir lieu de croire que ce n'est que Dieu seul qui me l'inspire. » Non-seulement il avait peur que la chair et le sang n'eussent part aux sentiments qu'il avait sur les matières de la foi, mais il craignait que ceux avec qui il conversait ne fissent la même chose à son égard, et ne se rangeassent à son opinion par amitié pour lui. On le vit bien dans une circonstance que je vais raconter. Il était fort ami de M. Varet, qui fut depuis grand-vicaire de monsigneur l'archevêque de Sens, qui était un excellent homme. M. Varet, fort jeune encore, et élevé par sa mère, femme très-pieuse, dans la crainte terrible d'être empoisonné par les mauvaises doctrines que l'on voyait se répandre alors dans l'Église, était fort embarrassé sur le fait de mon frère, qu'il était comme obligé de voir souvent, à cause de l'amitié, du voisinage, et de l'alliance qu'il y avait entre sa famille et la nôtre, M. Pepin, notre cousin germain, ayant épousé mademoiselle Varet sa sœur. Il connaissait mon frère pour un très-homme de bien, prêtre et docteur de Sorbonne, mais soupçonné de jansénisme. Mon frère, qui remarqua son embarras, lui dit : « N'êtes-vous pas persuadé que la doctrine de saint Augustin, sur la matière de la grâce, est la doctrine de l'Église? — Oui, lui dit M. Varet, et je sais même que les canons du concile de Trente, sur la grâce, sont composés des propres termes de saint Augustin. » Mon frère lui dit ensuite : « Vous n'aurez donc point de répugnance à lire les écrits de ce père sur la matière de la grâce? — Non assurément,

lui dit le jeune Varet. — Lisez-les donc, monsieur, lui dit mon frère; après cela nous parlerons tant qu'il vous plaira sur cette matière. Jusque-là nous n'en dirons pas un mot, s'il vous plaît : nous avons mille autres questions de théologie que nous pourrons examiner en attendant. » Au bout de quelques jours, M. Varet voulut parler de la grâce : mon frère lui demanda s'il avait lu tout saint Augustin sur cette matière. « Non, lui dit M. Varet. — Parlons donc d'autre chose, » lui dit mon frère. Quand M. Varet eut lu tout saint Augustin sur la matière de la grâce, mon frère lui en laissa parler; mais il trouva qu'il poussait les choses un peu trop loin, et il fut assez longtemps à le faire rentrer dans les justes bornes qu'il faut garder dans cette matière.

Après avoir été exclu de la Sorbonne avec les soixante-dix autres docteurs de son même avis, non-seulement il n'y alla plus, mais il ne voulut plus continuer d'aller aux assemblées des prêtres de Saint-Étienne-du-Mont, sa paroisse. Le curé, qui vit que cette assemblée était comme sans âme, mon frère n'y allant plus (car c'était lui qui proposait et résolvait une grande partie des questions et des cas de conscience qui s'y agitaient), le vint prier deux ou trois fois d'assister à ces assemblées. « Comment pouvez-vous, monsieur, me faire une telle prière ? lui disait mon frère ; je suis un de ceux dont vous dites, dans votre prône, que la doctrine est empoisonnée, et vous voulez que j'assiste à vos conférences! » Le curé eut beau l'en prier, il crut ne devoir pas répondre à ses instances. Mille gens lui disaient tous les jours qu'il devait signer le formulaire, et qu'un homme comme lui ne devait pas, pour si peu de chose, cesser d'être utile à l'Église, soit en prêchant, soit en confessant, soit en assistant à des conférences ecclésiastiques. A tout cela, il faisait une réponse bien chrétienne et bien sensée : « Dieu, disait-il, n'a que faire de moi pour toutes les choses dont vous me parlez, et je ne dois songer qu'à la seule dont il m'a chargé. Il m'a fait, par sa grâce, docteur de Sorbonne, et je me regarde,

en cette qualité, comme une sentinelle posée pour empêcher qu'il ne passe rien contre la vérité. Je n'ai que cela à faire, et je ferai beaucoup si je m'acquitte bien de cette commission : Dieu pourvoira à tout le reste. » Je me suis servi de cette pensée dans l'éloge de M. Arnauld, où elle est très-juste et tout à fait à sa place. Je puis dire que ce docteur était un très-homme de bien, mort trop jeune pour sa famille et pour le public. Il n'a jamais voulu de bénéfices ; et toute son ambition était d'être professeur de théologie en Sorbonne.

Dans le temps que l'on s'assemblait en Sorbonne pour condamner M. Arnauld, mes frères et moi, M. Pepin et quelques autres amis encore, voulûmes savoir à fond de quoi il s'agissait. Nous priâmes mon frère le docteur de nous en instruire : nous nous assemblâmes tous au logis de feu mon père, où mon frère le docteur nous fit entendre que toutes les questions de la grâce, qui faisaient tant de bruit, roulaient sur un pouvoir prochain et sur un pouvoir éloigné que la grâce donnait pour faire de bonnes actions. Les uns disent qu'à la vérité, lorsque saint Pierre pécha, il n'avait pas la grâce qui donne le pouvoir prochain de bien faire, mais qu'il avait la grâce qui donne le pouvoir éloigné, laquelle ne fait jamais faire la bonne action, mais en donne seulement la puissance, et qu'ainsi M. Arnauld avait eu tort d'avancer qu'on trouvait en saint Pierre un juste, à qui la grâce sans laquelle on ne peut rien avait manqué, parce que saint Pierre avait en lui la grâce qui donne le pouvoir éloigné de bien faire. Les autres soutenaient que le pouvoir éloigné ne produisant jamais la bonne action, et saint Pierre n'ayant point eu la grâce qui la produit, M. Arnauld n'avait point mal parlé quand il avait dit que la grâce sans laquelle on ne peut rien lui avait manqué, puisqu'à parler raisonnablement, le pouvoir qui ne produit jamais son effet n'est point un vrai pouvoir. Nous vîmes par là que la question méritait peu le bruit qu'elle faisait. Mon frère le receveur raconta cette conférence à M. Vitart, intendant de M. le duc de Luynes,

qui demeurait à Port-Royal, et lui dit que messieurs du Port-Royal devaient informer le public de ce qui se passait en Sorbonne contre M. Arnauld, afin de le désabuser de la croyance où il était qu'on accusait M. Arnauld de choses fort atroces. Au bout de huit jours, M. Vitart vint au logis de mon frère le receveur, qui demeurait avec moi dans la rue Saint-François, au Marais, et lui apporta la première *Lettre Provinciale*, de M. Pascal. « Voilà, lui dit-il, en lui présentant cette lettre, le fruit de ce que vous me dîtes il y a huit jours. » Cette lettre, qui ne parle que du pouvoir prochain et du pouvoir éloigné de la grâce, en attira une seconde, et celle-là une autre, jusqu'à la dix-huitième, qui est la dernière des *Provinciales*. Voilà quel en a été le sujet et l'origine.

Reprenons le fil de notre discours. Au mois de juillet de l'année 1651, j'allai prendre des licences à Orléans, avec M. Varet, depuis grand-vicaire de monseigneur l'archevêque de Sens, et avec M. Monjot, qui vit encore. On n'était pas en ce temps-là si difficile qu'aujourd'hui à donner des licences, ni les autres degrés de droit civil et canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir; et, ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent était prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, et alla réveiller les docteurs, qui vinrent au nombre de trois nous interroger, avec leurs bonnets de nuit sous leur bonnet carré. En regardant ces trois docteurs à la faible lueur d'une chandelle, dont la lumière allait se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginais voir Minos, Éaque et Rhadamante, qui venaient interroger des ombres. Un de nous, à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit hardiment : *Matrimonium est legitimà maris et fœminæ conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens*, et dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avait apprises par cœur. On lui

fit ensuite une autre question, sur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent aussi interrogés, et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avait plus de deux ans qu'ils n'en avaient interrogé de si habiles, et qui en sussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptait derrière nous pendant que l'on nous interrogeait, fit la bonté de nos réponses. Le lendemain, après avoir vu l'église de Sainte-Croix, la figure de bronze de la Pucelle, qui est sur le pont, et un grand nombre de boiteux et de boiteuses parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même mois, nous fûmes reçus tous trois avocats.

J'étudiai et appris sans maître les *Institutes*, avec le secours des *Commentaires* de Boskolten. Les *Institutes* sont un livre excellent, et le seul que je voudrais qu'on conservât du droit romain. Car, hors ce livre, qui est très-bon pour fortifier le sens commun, hors les ordonnances et les coutumes, qu'il serait utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvait, de même que les poids et les mesures, je crois qu'il faudrait brûler tous les autres livres de jurisprudence, digestes, codes avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'arrêts ; n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.

Je plaidai deux causes avec assez de succès ; non point parce que je les gagnai toutes deux, car le gain ou la perte d'une cause viennent rarement de la part de l'avocat ; mais parce que ceux qui m'entendirent témoignèrent être fort contents, surtout les juges : car, ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autres M. Daubray, lieutenant civil, père de la malheureuse madame de Brinvilliers. Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrais de lui toute la faveur qu'un avocat pouvait en souhaiter. J'eusse peut-être mieux fait de suivre son conseil ; mais mes frères me dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, que je

m'en dégoûtai aussi moi-même insensiblement. Il y avait une raison très-forte pour cela, c'est que mon frère aîné, très-habile avocat, et ayant de l'esprit et de l'éloquence autant que pas un de ses confrères, ne faisait rien dans sa profession : il valait beaucoup, mais il ne se faisait pas valoir. Je crus qu'il en serait de moi la même chose, et il y a apparence que je ne me trompai pas.

Mon frère ayant acheté la charge de receveur-général des finances de Paris, me proposa d'être son commis, et d'aller demeurer avec lui. J'acceptai cette proposition, où je voyais d'ailleurs plus de douceur et de plaisir qu'à traîner une robe dans le Palais. Je fus dix ans avec lui ; car j'y entrai au commencement de l'année 1654, et j'en sortis pour aller chez M. Colbert, en 1664. Comme la commission de la recette-générale ne m'occupait pas beaucoup (car il ne s'agissait que d'aller recevoir de l'argent et d'en donner, soit à l'Épargne, qui ne s'appelait pas encore le Trésor royal, soit à des particuliers assignés sur la recette-générale), je me remis à étudier. Une bibliothèque fort belle, que mon frère acheta des héritiers de l'abbé de Serisi, de l'Académie française, et auteur de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, en fut la principale occasion, par le plaisir que j'eus de me voir au milieu de tant de bons livres. Je me mis aussi à faire des vers ; et le *Portrait d'Iris* fut presque le premier ouvrage que je composai. Je n'ai rien fait de meilleur dans ce genre-là : tant il est vrai qu'avec un goût naturel on fait aussi bien en commençant que dans la suite, et que la différence n'est guère que dans la plus grande facilité de composer, que l'on acquiert avec le temps. Je fis ce *Portrait d'Iris* à Viry, sur une idée en l'air, et ne crus nullement qu'il fût, à beaucoup près, aussi bon qu'il fut trouvé quand il parut. M. Quinault vint nous voir à Viry ; je le lui lus ; et comme il le trouva fort à son gré, je lui en donnai une copie. De retour à Paris, il le montra à une jeune demoiselle dont il était amoureux, et qui crut qu'il l'avait composé pour elle. Il trouvait son compte à la laisser dans cette erreur, et il ne

crut point être tenu de la désabuser, de sorte que le portrait courut par tout Paris sous le nom de M. Quinault. On me parla de ce portrait, et je dis que j'en avais fait un sous le même nom d'Iris. Dès que j'en eus dit le premier vers, on s'écria que c'était le même dont on me parlait. On me crut à ma parole, et M. Quinault se trouva un peu embarrassé : cependant, comme il avoua franchement qu'il avait été du bien de ses affaires galantes qu'on le crût auteur de cette pièce, qu'il aurait été bien aise d'avoir composée, cela ne lui fit aucun tort dans le monde. Je composai ensuite le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, qui fut imprimé plusieurs fois, et traduit en italien par deux personnes différentes. M. Fouquet, surintendant des finances, le fit écrire sur du vélin, avec de la dorure et de la peinture.

Ma mère étant morte en l'année 1657, peu de temps après le mariage de mon frère le receveur-général des finances, la maison de Viry fut donnée à mon frère le receveur, dans le partage que nous fîmes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps de logis, et comme j'avais un plein loisir, car mon frère avait pris un commis pour sa recette-générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes frères avaient grande part au dessin de ce bâtiment, que je conduisis, n'ayant pour ouvriers que des Limousins qui n'avaient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture : je leur fis faire aussi la rocaille d'une grotte, qui était le plus bel ornement de cette maison de campagne. Quand ils montraient tout cela à leurs amis limousins, comme leur ouvrage, il les étonnaient fort, et ils s'acquirent une grande réputation d'habileté. Je rapporte ici la part que j'ai au bâtiment de Viry, parce que le récit qu'on en fit à M. Colbert fut cause particulièrement de ce qu'il songea à moi pour en faire son commis dans la surintendance des bâtiments du roi : ce qui arriva vers la fin de l'année 1663, en la manière que je vais dire.

Dès la fin de l'année 1662, M. Colbert ayant prévu ou

sachant déjà que le roi le ferait surintendant de ses bâtiments, commença à se préparer à la fonction de cette charge, qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paraissait alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il aurait à faire surveiller, non-seulement à achever le Louvre, entreprise tant de fois commencée et toujours laissée imparfaite, mais à faire élever beaucoup de monuments à la gloire du roi, comme des arcs de triomphe, des obélisques, des pyramides, des mausolées ; car il n'y a rien de grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudrait faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le roi avait déjà faites, et qu'il croyait devoir être suivies d'autres encore plus grandes et plus considérables ; que tous ces grands exploits seraient mêlés de divertissements dignes du prince, de fêtes, de mascarades, de carrousels et d'autres délassements semblables, et que toutes ces choses devaient être décrites et gravées avec esprit et avec intelligence pour passer dans les pays étrangers, où la manière dont elles sont traitées ne fait guère moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut en conséquence assembler un nombre de gens de lettres, et les avoir auprès de lui pour prendre leurs avis, et former une espèce de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles-lettres. Il avait déjà jeté les yeux sur M. Chapelain, qu'il connaissait, comme il m'a fait l'honneur de me le dire plus d'une fois, pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit pour toutes ces matières ; sur M. l'abbé de Bourseis, qu'il regardait de longue main comme un prodige de science et de littérature, et sur M. l'abbé de Cassagnes, qui, par une pièce en vers qu'il avait faite, où Henri IV donne des instructions au roi son petit-fils, avait mérité son estime et sa bienveillance. Il lui manquait un quatrième, car il voulait que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir, il s'adressa à M. Chapelain, qui, de son propre mouvement et sans que j'en susse rien, m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritais.

M. Colbert lui demanda si j'étais le frère du receveur-général des finances, et si c'était moi qui avais fait deux odes, l'une sur la paix, et l'autre sur le mariage du roi. M. Chapelain lui ayant dit que oui : « Je suis déjà très-content de ses poésies, lui dit-il, et M. le Cardinal a pris grand plaisir à les lire dans son voyage ; mais il serait bon que je visse de sa prose. » Ils convinrent que M. Chapelain me prierait, comme de son chef, de composer une pièce en prose sur l'acquisition de Dunkerque que le roi venait de faire. Je la fis, telle que vous l'avez lue dans le premier recueil de mes ouvrages. Elle plut, et le troisième jour de février 1663, nous nous rendîmes, M. Chapelain et moi, suivant l'ordre qui nous en avait été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une chambre où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourseis et M. l'abbé de Cassagnes, qui avaient été aussi mandés. M. Colbert étant venu nous trouver, commença par demander le secret sur ce qu'il nous allait dire : ensuite il nous déclara pourquoi il nous avait fait venir; que c'était pour se faire, ainsi que je viens de le marquer, une espèce de petit conseil, qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments, et où il pût entrer de l'esprit et de l'érudition ; qu'il souhaitait que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi et le vendredi.

Ce dernier jour fut choisi parce qu'il ne se tenait point de conseil, et qu'il le prenait pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant ; car M. Colbert ne connaissait guère d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est un peu moins. Dès le même jour il voulut qu'on commençât à travailler devant lui, et ce fut à mettre par écrit ce qu'il venait de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le roi. A son retour, nous ayant trouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, et m'ordonna d'avoir un registre pour y mettre tout ce qui serait fait et résolu à l'avenir. Le 15 février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre

dans laquelle il y avait cinq cents écus en or : cette gratification, toujours continuée, et augmentée de cinq cents livres en l'année 1669, a duré sur ce même pied jusqu'en 1683.

Dans ce temps-là, les Suisses venaient d'arriver pour renouveler leur alliance avec la France. Il fallut faire une médaille sur ce sujet, et ce fut le travail dont s'occupa notre naissante Académie. M. l'abbé de Bourseis fut celui qui y eut le plus de part, car le vers qui en fait la légende est tout de lui ·

Nulla dies sub me natoque hæc fœdera rumpet.

Peu de jours après, M. Colbert demanda une devise pour monseigneur le Dauphin, qui n'avait encore que trois ou quatre ans. J'eus le bonheur d'en faire une qui fut agréée préférablement à plusieurs autres. Le corps est un éclat de tonnerre qui sort de la nue avec ce mot : *Et ipso terret in ortu.* Elle fut mise sur les enseignes du régiment de monseigneur le Dauphin, et sur les casaques de ses gardes. Quand il n'y avait pas d'ouvrage de commande, l'Académie travaillait à revoir et à corriger les ouvrages, soit de prose, soit de vers, qui se composaient à la louange du roi, pour les mettre en état d'être imprimés à l'imprimerie du Louvre. Il en a été corrigé de quoi faire un très-gros volume, et j'ai rendu les manuscrits de ces différents ouvrages, qui remplissent deux fort grands portefeuilles. Chacun de ceux qui composaient cette petite Académie travaillait aussi de son côté à des ouvrages particuliers sur les belles actions de Sa Majesté.

M. Colbert nous demanda des dessins pour des tapisseries qui devaient se faire à la manufacture des Gobelins. Il en fut donné plusieurs, entre lesquels on choisit celui des Quatre Éléments, où l'on trouva moyen de faire entrer plusieurs choses à la gloire du roi. Comme ces tapisseries se voient tous les jours, et que les estampes avec le discours qui les accompagne forment un beau volume, je n'en dirai pas davantage. J'observerai seulement que toutes les devises sont de moi. A d'autres que mes enfants je n'aurais pas fait cette remarque, et moins encore ce que je vais dire. Ayant

porté à M. Colbert quarante-huit devises pour cette tapisserie, seize de l'abbé de Bourseis, seize de l'abbé de Cassagnes, et seize de ma façon, toutes mêlées les unes avec les autres, afin qu'il en choisît seize sans savoir qui en était l'auteur, il s'en trouva quatorze des miennes. Dans la joie que j'en eus, je ne pus m'empêcher de le lui dire. Sur quoi il me demanda quelles étaient les deux autres devises de ma façon qu'il n'avait pas adoptées. Les lui ayant marquées : « Ces deux-là, me dit-il, me semblent aussi bonnes que les deux que j'ai prises à leur place : il faut les joindre avec les autres, et qu'elles soient toutes de vous. » On fit ensuite le dessin de tenture des Quatre Saisons de l'année, sur le modèle de celle des Quatre Éléments : on l'a aussi gravée et accompagnée de semblables explications. Des seize devises qui ornent cette tenture, il y en a neuf de moi.

L'intention de M. Colbert était que nous travaillassions à l'histoire du roi, et pour y parvenir il me faisait écrire dans le registre dont je viens de parler plusieurs choses que le roi avait dites, pour les insérer dans son histoire. Je me souviens, entre autres, de celle-ci : un jour il dit en présence de M. de Villeroy, de M. le Tellier, de M. de Lionne, de M. le maréchal de Grammont, de M. Colbert, et de quelques autres dont il ne me souvient pas : « Vous êtes tous mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus, et en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi et me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser et vous donner contentement là-dessus. » Il me faisait aussi écrire des actions fort considérables de Sa Majesté, lesquelles étaient ou peu connues de tout le monde, ou dont les motifs et quelques circonstances n'étaient sues que de lui seul. Il me dicta, entre autres, l'affaire de M. Fouquet d'un bout à l'autre, et il me la fit retoucher trois ou quatre fois avant que de la transcrire dans le registre. J'oubliais de

remarquer que peu de temps après qu'il nous eut assemblés, il nous mena faire la révérence au roi. C'était dans le temps que la reine-mère tomba malade, de la maladie dont elle mourut. Le roi était dans une petite garde-robe derrière la chambre de la reine, d'où il allait à tout moment la voir, la servant dans sa maladie presque dans tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons, fils n'ayant jamais davantage honoré sa mère pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au roi, il nous dit ces paroles : « Vous pouvez, messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire. Je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâcherai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous êtes. » Quelque temps après, M. Charpentier, dont M. l'abbé de Bourseis et M. Chapelain parlèrent avantageusement à M. Colbert, fut associé à cette petite Académie. Nous jetâmes tous les yeux sur lui pour écrire l'histoire du roi, c'est-à-dire pour tenir la plume; car toute la compagnie devait y travailler en la revoyant et la corrigeant. Lorsqu'il fut question de décider comment il y travaillerait, on lui dit qu'il se servît des gazettes et de tout ce qui se peut recouvrer dans le public pour former le corps de son histoire; qu'à mesure qu'il aurait fait quelque chose de considérable, et que l'Académie l'aurait revu, M. Colbert y ajouterait ou en retrancherait ce qu'il jugerait nécessaire. Pour faciliter la chose, je proposai un expédient : c'était que quand M. Charpentier aurait composé la valeur d'un petit cahier, et que ce cahier aurait été revu par la compagnie, il l'enverrait à M. Colbert dans un paquet qu'on mettrait sur sa table avec les autres paquets de lettres qu'il recevait incessamment, de sorte que la lecture qu'il ferait de ce cahier le délasserait de la lecture des autres lettres; et qu'en mettant en marge ou en interligne ce qu'il jugerait à propos d'y ajouter, et en rayant ce qu'il faudrait en retrancher, la chose se ferait sans que ce travail consumât un temps

particulier, et fût une occupation de surcroît à toutes les autres. M. Colbert approuva fort cet expédient ; mais M. Charpentier ne voulut jamais l'accepter, demandant toujours que M. Colbert lui fournît des mémoires et l'entretînt du secret des affaires, ce qu'il n'avait pas le temps de faire et qu'il ne fit point : ainsi la chose en demeura là. Ce fut une grande perte pour la petite Académie, mais un bonheur pour M. Pélisson et particulièrement pour MM. Racine et Despréaux, chargés depuis d'écrire l'histoire du roi par madame de Montespan, qui regarda ce travail comme un amusement dont elle avait besoin pour occuper le roi. Ils en ont reçu de très-grandes récompenses en différents temps.

M. Colbert ayant formé cette petite Académie, songea à en établir une plus grande et plus considérable, pour l'avancement et la perfection de toutes les sciences. Il se fit donner d'abord un mémoire de tous les hommes savants qui s'assemblaient alors chez M. de Montmort, conseiller-d'état, amateur de toutes les sciences et de tous les savants, comme aussi de tous ceux qui étaient en réputation d'exceller en quelque science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. M. Chapelain, M. l'abbé de Bourseis et M. Carcavi furent ceux qu'il consulta particulièrement sur ce choix. Voici les noms de ceux qui furent choisis les premiers : MM. Carcavi, Roberval, Huygens, Frenicle, Picard, Duclos, Bourdelin, de La Chambre, Perrault, Auzout, Pecquet, Buot, Gayant, Mariotte et Marchand. J'eus bien de la peine à faire consentir mon frère à être de cette Académie; non qu'il ne se tînt très-honoré du choix qu'on faisait de lui, « mais, disait-il, je n'ai point les qualités nécessaires pour être mis avec tant d'excellents hommes [1]. » Cette mo-

1 Claude Perrault, de l'Académie royale des Sciences, et médecin de la Faculté de Paris, dont il sera beaucoup question dans ces Mémoires, fut un des plus fameux architectes du règne de Louis XIV. Il naquit à Paris, en 1613, de P. Perrault, avocat au parlement, originaire de Tours. Il devint, sans aucun maître, sans avoir vu l'Italie, et par la seule force de son génie, habile dans tous les arts qui ont du rapport au dessin. Dans le nombre des connaissances qu'il possédait à un haut degré, telles que la médecine, les mathématiques, la physique, les mécaniques, l'anatomie, il fit son capita

destie était sincère, quoiqu'il eût lui seul les talents de dix autres. La famille, qui se joignit à moi et qui passa plusieurs jours à le presser, eut bien de la peine à le faire résoudre. Dans la suite, M. Duhamel, abbé de Saint-Lambert, fut admis dans l'Académie, à l'occasion de la traduction qu'il fit des *Droits de la Reine*, en latin, comme je le dirai ci-après. M. l'abbé Gallois le suivit : mon frère le médecin l'avait indiqué à Colbert pour être son bibliothécaire, et c'est par là qu'il entra dans l'Académie. M. Blondel, qui depuis a été maître de mathématiques de monseigneur le Dauphin, y entra ensuite, et ce fut moi qui le présentai. M. de Cassini fut proposé environ vers ce temps-là par M. Carcavi, qui le fit venir de Bologne, en Italie, où il était professeur, et lui fit donner neuf mille livres de pen-

de l'architecture, et y excella supérieurement. Nous avons de lui différents monuments, qui sont regardés comme autant de chefs-d'œuvre : savoir, le péristyle du Louvre, l'Observatoire, le magnifique arc de triomphe du Trône, la chapelle du château de Sceaux, le bosquet des bains d'Apollon, dans le jardin de Versailles, l'allée d'eau, et la plus grande partie des dessins des vases, soit en marbre, soit en bronze, qui ornent ce parc. Outre tous ces ouvrages, qui peuvent être mis en parallèle avec ce que les anciens nous ont laissé de plus parfait pour le grand goût de l'architecture, nous avons encore, de ce célèbre architecte, une traduction de Vitruve, qu'il fit par ordre de M. Colbert, traduction remplie de mille observations très-curieuses et très-utiles à ceux qui veulent s'instruire de l'architecture des anciens. Il nous a donné aussi l'*Abrégé des dix livres d'Architecture de Vitruve*, dans lequel il a mis en ordre ce que cet ancien architecte a traité confusément, et il a rassemblé sous le même chapitre ce qui se trouve dispersé en plusieurs endroits, concernant un même sujet. Nous avons encore de lui un ouvrage intitulé : *Ordonnance des cinq espèces de Colonnes, suivant la méthode des anciens*, lequel contient une manière infiniment plus aisée que toutes les autres pour l'usage des cinq ordres.

Indépendamment de ces livres sur l'architecture, M. Perrault se distingua par plusieurs autres : tels sont ses *Essais de Physique*, ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux*, dressés sur les dissections faites dans l'Académie des Sciences ; enfin par un recueil de diverses machines de son invention, qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Il mourut à Paris, le 9 octobre 1688, âgé de 75 ans. Quoiqu'il n'eût guère exercé la médecine que pour ses amis et sa famille, la Faculté eut tant d'estime pour lui, qu'elle députa, après sa mort, à ses héritiers, pour avoir son portrait, qui fut placé dans les écoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Acakia, de Riolan et d'autres, qui ont fait le plus d'honneur à ce corps. (*Note de Patte.*)

sion. M. Carcavi espérait d'en faire son gendre; mais ce projet ne réussit pas, et M. de Cassini prit alliance d'un autre côté. M. Dodart ayant été proposé par mon frère le médecin, fut reçu peu de temps après. A l'égard de M. du Vernay, il n'y fut admis qu'après la mort de M. Gayant, chirurgien, pour faire les dissections en sa place : ce fut mon frère qui l'indiqua, et qui l'aida de son crédit, de son argent, et même de son savoir, pour remplir d'abord avec dignité tout son emploi. Vers le même temps, M. de La Hire fut reçu dans l'Académie.

Outre ceux que je viens de nommer, qui tenaient les premières places dans l'Académie, il y en avait d'autres d'une classe inférieure, et qui n'y étaient que pour écouter, pour exécuter ce qui avait été résolu par la compagnie, et particulièrement pour faire les observations dont elle avait besoin. De ce nombre étaient le sieur Richer, qui alla en Cayenne; le sieur Niquet, qui avait soin de la construction des modèles et des machines qu'on faisait faire, soit que ces machines fussent anciennes, comme la pompe du Pont-Neuf, les grues, les engins, les moulins à vent, etc., soit qu'elles fussent de nouvelle invention, comme des machines à nettoyer des ports de mer, à scier des pierres, à faire des bas de soie, des rubans, etc. Il y avait encore plusieurs de ces élèves dont les noms ne me reviennent pas. Le sieur Couplet fut nommé pour être comme l'huissier de la compagnie : depuis il fut fait concierge de l'Observatoire, dès qu'on commença à le bâtir.

Il fut réglé que l'Académie s'occuperait à cinq choses principales, aux mathématiques, à l'astronomie, à la botanique ou science des plantes, à l'anatomie, et à la chimie. M. Roberval, M. Frenicle, M. Huygens et M. Blondel s'appliquaient particulièrement à ce qui regarde les mathématiques; M. de Cassini, M. Auzout, et, depuis, M. de La Hire, eurent l'astronomie pour leur partage; M. de La Chambre, M. Perrault, M. Gayant, et, depuis, M. du Vernay, travaillèrent à l'anatomie; M. Duclos, M. Bourdelin, et, depuis, M. Borel, eurent soin de la chimie; M. Dodard et

M. Marchand s'appliquèrent à la connaissance des plantes et de tout ce qui regarde la botanique. M. du Hamel fut d'abord le secrétaire de la compagnie, et M. Colbert de Croissi l'ayant quelque temps après mené en Angleterre où il alla en qualité d'ambassadeur, M. l'abbé Gallois en fit la fonction. M. du Hamel étant de retour, reprit sa place, et l'occupe encore.

M. l'abbé de Bourseis demanda qu'il y eût des académiciens pour la théologie. M. Colbert l'ayant agréé, plusieurs docteurs en théologie furent nommés, entre autres l'illustre M. Ogier, le plus célèbre prédicateur de son temps, qui, après avoir charmé Paris, s'était fait admirer en Allemagne à la suite de M. Davaux, ambassadeur, qui l'avait emmené en qualité de son ami. Ce M. Ogier avait un frère qui a écrit ses voyages vers le Nord, très-élégamment, sous le titre d'*Iter Danicum*. Les conférences de théologie durèrent peu: car la Sorbonne, qui en fut alarmée, vint par députés s'en plaindre à M. Colbert, qui se rendit à leurs remontrances, n'ayant pas pu disconvenir qu'il y avait du péril à laisser le pouvoir à des particuliers de disputer sur des matières de religion, qu'il fallait abandonner aux Facultés établies pour en connaître. Il fut en même temps résolu que dans l'Académie occupée aux sciences que j'ai marquées, on ne disputerait point sur les matières de controverse ni de politique, à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité. Il fut encore ordonné que les astronomes ne s'appliqueraient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleraient point à la pierre philosophale: ces deux choses ayant été trouvées très-frivoles et très-pernicieuses.

Cette Académie n'était pas encore tout à fait établie, que M. Colbert fit un fonds de la somme de cent mille livres sur l'état des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres. Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poésie, les mécaniques et les autres sciences, tant dans le royaume que dans les pays étrangers, reçurent des gratifications, les uns de mille écus, les autres

de deux mille livres, les autres de cinq cents écus, d'autres de douze cents livres, quelques-uns de mille livres, et les moindres de six cents livres. Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord : elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent, la première année, chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses d'or, les plus propres du monde; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état, et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années, bientôt, eurent quinze et seize mois; et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent. Il ne resta presque plus que les pensions des académiciens de la petite Académie et de l'Académie des sciences : ce qui a continué et continue encore jusqu'à présent. Mon frère le médecin a toujours eu deux mille livres d'appointement comme étant de l'Académie des sciences, sans compter les gratifications qu'il a reçues comme travaillant aux dessins du Louvre, de l'Observatoire, de l'Arc de Triomphe, et de plusieurs ouvrages faits à Versailles, comme je dirai en son lieu. Il fut résolu que l'Académie des sciences s'assemblerait à la Bibliothèque du roi, dans une salle basse, et qu'elle y tiendrait ses assemblées deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

Deux choses ayant paru nécessaires pour mettre l'Académie en état de travailler et de répondre à ce que l'on se promettait de son établissement, savoir un laboratoire pour la chimie, et un observatoire pour l'astronomie, M. Colbert ordonna que l'on construirait un laboratoire dans l'endroit de la Bibliothèque qui s'y trouverait propre, suivant le plan et les dessins qu'en donnerait M. Duclos, à qui l'on fournirait tous les ustensiles, outils, drogues et vaisseaux dont il aurait besoin pour les opérations qu'il conviendrait de faire. MM. de l'Académie furent chargés d'examiner où

l'on pourrait bâtir un observatoire. Ils jetèrent d'abord les yeux sur Montmartre, comme un lieu d'où l'on découvrait aisément tout l'horizon ; mais on trouva que toutes les fumées de Paris, qui est au midi de cette montagne, étaient un obstacle perpétuel à toutes sortes d'observations. Après avoir encore revu tous les environs de Paris, on ne trouva point de lieu plus propre pour placer cet édifice, que celui où il a été construit. Il a Paris au nord, où il n'y a point d'observation à faire : il regarde directement le midi et découvre tout l'horizon, depuis le lever d'été et au delà, jusqu'au coucher d'été et beaucoup plus loin encore. Mon frère eut ordre de M. Colbert de faire le dessin de cet observatoire [1], qu'il approuva, et qui a été exécuté sans y rien changer, si ce n'est qu'à l'arrivée de M. de Cassini en France, M. Carcavi, qui voulait le faire valoir, lui mit dans l'esprit de faire changer quelque chose. M. le Vau, premier architecte du roi, chagrin qu'un autre que lui donnât des dessins pour les bâtiments, appuya la pensée de M. de Cassini : ce fut de changer le plan de l'étage noble, et d'y faire une grande pièce qu'il prétendait nécessaire aux observations. Mon frère eut beau représenter que cela ne pouvait se faire sans hausser le bâtiment, ce qui était impossible, la grande corniche étant posée, à moins que de surbaisser extraordinairement la voûte de cette grande pièce, ce qui rapetissait la moitié de la cage du grand escalier, et le rendait fort rude et peu agréable, de très-beau et de très-magnifique qu'il était, et que d'ailleurs cette grande pièce ne paraissait pas nécessaire, il fallut en passer par l'avis de M. de Cassini et de M. le Vau, et faire une espèce de petit attique au-dessus de la grande corniche, pour donner plus d'élévation au bâtiment. L'escalier fut gâté, et la grande pièce n'a jamais servi à aucune des observations auxquelles on la destinait. Il est même arrivé que, pour avoir fait cette pièce trop grande, la voûte s'est fendue, de même que le

[1] Les fondements de l'Observatoire furent jetés en 1667, et tout ce bâtiment fut achevé en 1672.

motif, et qu'il a fallu raccommoder et la voûte et la terrasse de ciment qui est au-dessus. Ce fut une grande faute à laquelle mon frère ne consentit jamais. M. de Cassini a eu encore l'entêtement de ne vouloir point qu'on représentât au naturel les douze figures du zodiaque, en marbre et par pièces de rapport, quoique M. Colbert y eût consenti. Cette résistance, qu'on n'a jamais comprise, a empêché que cette pièce n'ait été toute pavée de marbre : car les guerres qui sont venues depuis ont fait abandonner ces sortes de dépenses. M. de Roberval, qui n'aimait pas M. de Cassini et qui le regardait comme son concurrent en mathématiques, dit assez plaisamment sur l'empressement qu'avait M. Carcavi de faire valoir les avis de M. de Cassini : « M. Carcavi ressemble à un écuyer qui veut faire valoir le cheval qu'il met dans l'écurie de son maître. » Lorsqu'on commença à bâtir l'Observatoire, vers le mois de mars de l'année 1667, il y avait déjà du temps qu'on travaillait au bâtiment du Louvre. Ce qui s'est fait touchant ce bâtiment est très-curieux et de très-grande conséquence : c'est pourquoi je reprendrai la chose dès son commencement.

LIVRE II.

Au premier janvier 1664, M. Colbert fut fait surintendant des bâtiments du roi, ou du moins l'on commença à lui en faire publiquement des compliments. Il y avait déjà non-seulement des fondements jetés pour la façade principale du Louvre, mais une partie de cette façade était élevée huit ou dix pieds hors de terre. Cela avait été bâti sous les ordres de M. de Ratabon, dernier surintendant, et sur les dessins de M. le Vau, premier architecte. M. Colbert n'était pas content de ce dessin, et, se faisant une affaire d'honneur de donner à ce palais une façade digne du prince qui la faisait bâtir, il commença par faire examiner le dessin de

M. le Vau par tous les architectes de Paris, et les invita à en venir voir le modèle de menuiserie dans une salle où il était exposé aux yeux de tout le monde; en même temps il invita ces mêmes architectes à faire des dessins de cette façade, promettant de faire exécuter celui qui aurait le mieux rencontré, et que le roi trouverait le plus à son goût. Presque tous les architectes blâmèrent le projet de M. le Vau, et en firent la critique dans des mémoires qu'ils donnèrent. Plusieurs même apportèrent des dessins de leur invention, qui furent aussi exposés dans la même salle où était le modèle du projet de M. le Vau. Mon frère fit un dessin à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, et qui a été exécuté. M. Colbert, à qui je le montrai, en fut charmé, et ne comprenait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu faire rien de si beau. La pensée du péristyle est de moi, et l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment : ce dessin fut exposé dans la salle comme les autres; ce fut un plaisir d'entendre les jugements qu'on fit de ce dessin : il fut trouvé beau et magnifique, mais on ne savait à qui l'attribuer. Les plus versés dans ces matières ne connaissaient personne, hors quelques étrangers qu'ils nommaient, qui pût dessiner si promptement ni si correctement. M. Colbert fut très-content du dessin de mon frère : mais pour ne rien oublier dans une affaire de cette conséquence, il résolut de prendre l'avis des plus excellents architectes d'Italie, et de les inviter, comme il avait fait ceux de France, à donner des dessins. On fit des copies des projets de M. le Vau, qu'on envoya à Rome, et que l'on adressa à M. Poussin, peintre ordinaire du roi, et un des meilleurs qu'il y eût alors. M. Colbert m'ordonna de lui faire une lettre, et la voici.

« Monsieur,

« Vous connaîtrez par cette lettre l'estime particulière que le roi fait de votre mérite. Sa Majesté ayant résolu d'envoyer à Rome les plans et les élévations de son palais

du Louvre, pour avoir les avis et les pensées des plus fameux architectes qui y font leur demeure; et pour cet effet ayant besoin d'une personne très-intelligente et très-capable pour les consulter de sa part sur cette matière, elle a cru ne pouvoir remettre le soin de cette affaire en de meilleures mains que les vôtres. Elle a non-seulement considéré que la connaissance parfaite que vous avez de la peinture et de l'architecture vous rendait très-capable de cet emploi, mais aussi que le long séjour que vous avez fait à Rome, joint à votre mérite, vous ayant sans doute attiré l'amitié de tout ce qu'elle a d'excellents hommes, personne ne pourrait mieux que vous en tirer les lumières et les avis qu'on leur demande. Le discours qui accompagne les plans et les élévations que je vous envoie, et qui leur sert d'explication, vous instruira suffisamment des choses sur lesquelles il les faut consulter, et il suffira de toucher quelques observations sur la manière dont je crois que vous devez vous conduire avec eux. J'estime qu'avant de les assembler, il serait nécessaire de les voir, de leur communiquer les dessins à tous séparément, et de les leur laisser même quelque temps pour former leurs idées en particulier, afin qu'il se rencontre plus de diversité dans leurs pensées, afin aussi que chacun ait la gloire tout entière de ce qu'il aura inventé, sans qu'on puisse lui reprocher d'avoir été secouru par l'avis de quelque autre.

« Ensuite, il serait bon de les assembler, si cela se pouvait, et de les entendre approuver ou condamner ce qu'ils auraient proposé les uns et les autres, pour juger en gros de quel côté pencherait l'avis de l'assemblée, et savoir ce qui aurait été le plus généralement approuvé. Je ne limite point le nombre de ceux que vous consulterez; il faut prendre garde seulement que la chose ne traîne en longueur, en admettant indifféremment toutes sortes de gens à dire leur avis : d'un autre côté, il faut avoir soin de n'oublier aucun de ceux qui sont en grande réputation, comme les signori Pietro di Cortone, Reinaldi, le cavalier Bernin, et quelques autres des plus fameux. Il faut les prier tous de don-

ner leur avis par écrit, ce qu'ils feront, je crois, volontiers; étant malaisé qu'ils aient de l'indifférence pour la gloire qui leur reviendra d'avoir donné des dessins pour le plus beau et le plus superbe palais du monde, et de les voir préférer, en cas qu'on suive leurs avis, à ceux des plus fameux architectes de leur siècle. Mais ce qu'il est nécessaire de leur faire entendre, c'est que quand ils condamneront quelque chose dans les dessins qu'on leur envoie, ils ajoutent les raisons qu'ils en ont; comme aussi quand ils avanceront quelque pensée et quelque dessin, ils l'appuient ou de quelques raisons d'architecture, ou d'exemples considérables. Voilà de quelle sorte je pense que la chose se doit traiter : néanmoins, comme il se peut rencontrer des difficultés imprévues en s'y conduisant de cette manière, je remets le tout à votre prudence, et vous laisse le choix de l'ordre que vous tiendrez en cette affaire, qui est sans doute très-importante, puisqu'il s'agit de mettre en sa perfection le plus bel édifice du monde, et de le rendre digne, s'il se peut, de la grandeur et de la magnificence du prince qui le doit habiter. Je ne doute pas, Monsieur, que la pensée qu'a eue le roi d'achever son palais du Louvre ne vous ait donné bien de la joie, puisqu'il est aisé de remarquer dans ce dessin l'amour que Sa Majesté a pour tous les beaux arts que vous possédez. Il est constant qu'elle a dessein de les mettre dans le plus haut point de perfection où ils aient jamais été, et qu'elle veut que son règne soit fameux, non-seulement par les grandes actions de sa vie, mais aussi par une infinité d'hommes illustres en toute sorte de professions, qui égalent et surpassent même ceux de l'antiquité. Pour cet effet, elle n'oublie rien de tout ce qui peut exciter naturellement la vertu dans le cœur de ceux qui ont quelques dispositions aux grandes choses, et elle leur donne de sa part tous les moyens de se perfectionner. Pour allumer le désir des sciences, elle a gratifié tous les gens de lettres qui avaient quelque réputation extraordinaire. Partout où le mérite a éclaté, non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, on y a vu paraître en même temps des mar-

ques de sa libéralité royale. A l'égard de la peinture et de la sculpture, que Sa Majesté aime singulièrement, et qu'elle regarde comme deux arts qui doivent particulièrement travailler à sa gloire et transmettre son nom à la postérité, elle n'omet rien de ce qui peut les remettre en leur dernière perfection. Ce fut par ce motif si noble et si louable qu'elle établit à Paris, il y a quelques années, une Académie royale de peinture et de sculpture, gagea des professeurs pour l'instruction de la jeunesse, proposa des prix aux étudiants, et donna à cette assemblée tous les priviléges qu'elle pouvait souhaiter. Cette institution n'a pas été infructueuse : il s'y forme des élèves qui promettent beaucoup, et qui donneront quelque jour d'excellents maîtres. Mais parce qu'il semble encore nécessaire aux jeunes gens de votre profession de faire quelque séjour à Rome pour s'y former le goût et la manière sur les originaux et les modèles des plus grands maîtres de l'antiquité et des siècles derniers, et qu'il arrivera souvent que ceux qui ont le plus de génie et de dispositions négligeraient ou ne pourraient en faire le voyage à cause de la dépense, Sa Majesté a résolu d'y en envoyer tous les ans un certain nombre qui seront choisis dans l'Académie, et qu'elle entretiendra à Rome durant le séjour qu'ils y feront. Sa Majesté, considérant encore qu'il serait très-utile pour l'avancement et le progrès de ces jeunes gens d'être sous la direction de quelque excellent maître qui les conduisît dans leurs études, qui leur donnât le bon goût et la manière des anciens, et qui leur fasse remarquer, dans les ouvrages qu'ils copieront, ces beautés secrètes et presque inimitables qui échappent aux yeux de la plupart de ceux qui les regardent, et qui ne sont aperçues que par les plus habiles, pour cet effet Sa Majesté a résolu d'avoir toujours à Rome quelque maître illustre pour avoir le soin et la direction des étudiants qu'elle y enverra, et vous a choisi, Monsieur, et nommé pour celui qu'elle charge présentement de cette conduite. C'est pour cette considération et dans cette vue qu'elle m'a commandé de vous faire tenir la somme de douze cents écus, que vous recevrez par la lettre

de change ci-incluse. Voilà, Monsieur, ce que Sa Majesté m'a commandé de vous écrire. Je ne doute point qu'elle ne reçoive de votre part toute sorte de satisfaction dans l'exécution des deux choses importantes dont elle vous charge. En mon particulier, je vous assure que l'honneur que le roi vous a fait me donne beaucoup de joie, et j'en aurai toujours d'en rendre aux personnes de votre mérite. »

Cette lettre, qui devait être signée de M. Colbert, ne fut point envoyée, et je n'en sais point la raison. Les dessins partirent, et furent vus à Rome par tous les fameux architectes de ce temps-là, qui envoyèrent tous des projets de leur façon, auxquels on n'eut aucun égard. Ces dessins étaient tous fort bizarres, et n'avaient aucun goût de la belle et sage architecture.

Dans ce même temps, il y avait à Paris un certain abbé Benedetti, qui avait fait connaissance avec M. Colbert, du temps qu'il était intendant de M. le cardinal Mazarin. Cet abbé, soit qu'il fût ami du cavalier Bernin [1], soit que le cavalier se le fût rendu ami par des voies que je n'ai point sues, prôna tellement son mérite, et le mit si fort au-dessus de tous les architectes d'Italie, que M. Colbert prit la résolution de le faire venir en France. Quelques-uns disent que le cardinal Barberin fut le premier qui prôna le cavalier Bernin ; M. de Bellefonds ensuite, et que ce fut sur le bien qu'ils

[1] Le cavalier Bernin, peintre, sculpteur et architecte, naquit à Naples, en 1598. Ce fut sous Paul V qu'il commença à se faire connaître. Ce pontife, en voyant ses premiers ouvrages, prédit la grande réputation qu'il s'acquit depuis. Grégoire XV le décora de l'ordre du Christ. Urbain VIII lui donna la surintendance de la fabrique des bâtiments de Saint-Pierre de Rome. Alexandre VII et Clément IX l'honorérent de leur estime et de leur amitié. Rome lui est redevable de plusieurs de ses plus beaux monuments : on compte, dans la seule église de Saint-Pierre, nombre d'ouvrages de son invention, qui font l'admiration des connaisseurs. Les principaux sont : le maître-autel, le tabernacle, la chaire de saint Pierre, les tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII, la statue équestre de Constantin, la colonnade circulaire qui environne la place de Saint-Pierre de Rome, la fontaine de la place de Navone, et l'église du Noviciat des jésuites, à *Monte-Cavallo*. Il mourut à Rome, le 29 novembre 1680, âgé de 82 ans. (*Note de Patte.*)

en dirent, qu'on prit la résolution de le faire venir. Voilà les lettres qui lui furent écrites.

LETTRE DU ROI.

« Seigneur cavalier Bernin, je fais une estime si particulière de votre mérite, que j'ai un grand désir de voir et de connaître une personne aussi illustre, pourvu que ce que je souhaite se puisse accorder avec le service que vous devez à notre Saint Père le pape, et avec votre commodité particulière. Je vous envoie en conséquence ce courrier exprès, par lequel je vous prie de me donner cette satisfaction, et de vouloir entreprendre le voyage de France, prenant l'occasion favorable qui se présente du retour de mon cousin le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire, qui vous fera savoir plus particulièrement le sujet qui me fait désirer de vous voir et de vous entretenir des beaux dessins que vous m'avez envoyés pour le bâtiment du Louvre; et du reste, me rapportant à ce que mondit cousin vous fera entendre de mes bonnes intentions. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, seigneur cavalier Bernin. *Signé* Louis.

« De Lionne. A Paris, le 11 avril 1665.»

Une lettre à peu près semblable fut écrite au pape et au cardinal Chigi, et fut portée par l'abbé Benedetti.

C'est une chose qui n'est pas croyable que les honneurs que l'on fit au cavalier Bernin. Quand M. de Créqui alla prendre congé du pape, *colla solita pompa*, il alla ensuite chez le cavalier Bernin, *colla medesima*, le prier de venir en France; et quand il partit de Rome, toute la ville fut dans une grande alarme, à ce que l'on dit, pour la crainte que l'on avait que le roi ne le retînt en France pour toujours.

Dans toutes les villes où il passa, les officiers eurent ordre de la part du roi de le complimenter, et de lui porter les présents de la ville. La ville de Lyon même, qui ne rend cet honneur qu'aux seuls princes du sang, s'en ac-

quitta comme les autres. Des officiers envoyés de la cour lui apprêtaient à manger sur sa route, et quand il approcha de Paris, on envoya au-devant de lui M. de Chambray, seigneur de Chantelou, maître d'hôtel de Sa Majesté, pour le recevoir, lui tenir compagnie et l'accompagner partout où il irait. M. de Chantelou fut choisi parce qu'il savait très-bien l'italien; qu'il avait été en Italie, où il avait fait amitié avec le cavalier Bernin, et qu'il avait pour lui une estime au delà de ce qui se peut imaginer. Le cavalier arriva en France sur la fin du mois de mai, et M. de Chantelou alla au-devant de lui jusqu'à Juvisi.

On le logea d'abord à l'hôtel de Frontenac, que M. du Metz, intendant des meubles de la couronne, eut ordre de faire meubler pour lui et pour son fils, et où il établit des officiers pour faire sa cuisine et le servir. Il salua le roi le 4 juin 1665, jour de la Fête-Dieu, et en fut reçu aussi bien qu'on le saurait imaginer. Il fit tendre ses dessins dans un cabinet fort propre, où personne n'entrait que lui, M. de Chantelou et M. Colbert. Quelques personnes de qualité, à qui M. Colbert voulut bien donner ce régal, y furent aussi admises. Au bout de quinze jours ou environ, le sieur Fossier, qui avait ordre de fournir au cavalier tout ce qui lui serait nécessaire pour dessiner, me dit que si je voulais, il me ferait voir les dessins du cavalier. J'acceptai son offre, et je vis ses dessins le lendemain. M. Colbert me demanda si je les avais vus; et je lui répondis que non : je puis assurer que c'est la seule fois que je n'ai pas dit la vérité à ce ministre. « C'est quelque chose de fort grand, me dit-il. — Il y a sans doute des colonnes isolées? lui répondis-je. — Non, reprit-il, elles sont au tiers du mur. — La porte est-elle fort grande? lui dis-je. — Non, répliqua-t-il, elle n'est pas plus grande que la porte de la cour des cuisines. » Je lui dis encore quelque autre chose de semblable, qui allait à lui faire remarquer que le cavalier Bernin était tombé dans les mêmes défauts que l'on reprochait au dessin de M. le Vau, et de la plupart des autres architectes, et ce fut à cette occasion que je feignis de ne point connaître les des-

sins du cavalier, ces critiques devant avoir plus de force ne les ayant pas vus, que si je les eusse faites après les avoir examinés; outre que je n'aurais peut-être pas osé en dire alors mon avis avec autant de liberté.

Le cavalier proposa, dès qu'il fut arrivé, de faire le buste du roi. Ce fut un bon moyen de faire sa cour. On porta chez lui le plus beau bloc de marbre qu'on put trouver. Il travailla d'abord sur le marbre, et ne fit point de modèle de terre, selon l'usage des autres sculpteurs; il se contenta de dessiner en pastel deux ou trois profils du visage du roi, non, à ce qu'il disait, pour les copier dans son buste, mais seulement pour rafraîchir son idée de temps en temps, ajoutant qu'il n'avait garde de copier son pastel, parce qu'alors son buste n'aurait été qu'une copie, qui de sa nature est toujours moindre que son original.

Avant d'aller plus loin, il est bon que je vous fasse le portrait du cavalier Bernin. Il avait une taille un peu au-dessous de la médiocre, bonne mine, un air hardi; son âge avancé et sa grande réputation lui donnaient encore beaucoup de confiance. Il avait l'esprit vif et brillant, et un grand talent pour se faire valoir; beau parleur, tout plein de sentences, de paraboles, d'historiettes et de bons mots dont il assaisonnait la plupart de ses réponses. Il était fort bon sculpteur; quoiqu'il ait fait une statue équestre du roi fort misérable, et si peu digne du prince qu'elle représentait, que le roi lui a fait mettre une tête antique [1]. C'était un médiocre architecte, quoiqu'il s'estimât extrêmement de ce côté-là. Il ne louait et ne prisait guère que les hommes et les ouvrages de son pays; il citait fort souvent Michel-Ange, et on l'entendait presque toujours dire : *Si come diceva il Michel-Agnolo Buonarotti.*

Le roi ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il louait peu de choses, et l'ayant dit à l'abbé Butti, grand partisan du

[1] Cette figure toute en marbre, d'un seul bloc, est au bout de la pièce des Suisses du jardin de Versailles. A la place de la tête de Louis XIV on y mis une tête de Marcus Curtius, que M. Girardon avait copiée d'après l'antique. (*Note de Patte.*)

cavalier : « C'est, dit l'abbé, M. Le Brun qui fait courir ce bruit, parce que le cavalier ne loue pas ses ouvrages, qui en effet ne valent rien. » J'ai toujours remarqué dans les Italiens un grand acharnement sur M. Le Brun ; j'en rapporterai dans la suite plusieurs exemples, et je dirai seulement ici que c'est une marque bien assurée qu'ils regardaient M. Le Brun comme un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu pour la peinture.

Revenons au buste du roi [1] : le cavalier y a réussi, quoiqu'il y ait plusieurs défauts. Le front est trop creux, et diminue quelque chose de la belle physionomie de l'original. M. Varin fut le premier qui s'en aperçut, ou du moins qui osa le dire. Le nez est un peu trop serré, et l'écharpe, à laquelle on donne tant de louanges, n'est pas bien entendue. Comme elle enveloppe le bout du bras du roi, ce ne peut être qu'une écharpe qu'on a mise sur le buste du roi, et non pas l'écharpe qui était sur le corps du roi quand on a fait son buste, parce que cette écharpe alors n'environnait pas son bras de la manière qu'elle l'environne.

Pendant qu'il travaillait à ce buste, on se disposait à l'exécution de son dessin pour la façade du Louvre. Il fit un devis le plus ample que l'on ait jamais fait, et le plus rempli de précautions inutiles, qu'il fallait cependant regarder comme des effets d'une prudence consommée. Il fit venir de Rome des *murateurs ;* c'est ainsi que l'on nomme en cette ville ceux que nous appelons ici des maçons, prétendant que nous n'entendions rien à bâtir. Il voulait qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie, où l'on se sert de possolane au lieu de sable, mais qui ne valent rien en ce pays : la première, d'employer le moellon dans les fondations sans le dresser un peu avec le marteau et le poser par assises, mais tel qu'il se présente, et sans aucun arrangement. C'est, disait-il, qu'étant jeté à l'aventure, il fait une meilleure liaison avec le mortier, et un corps plus solide. En second lieu, il voulait qu'on mouillât le moellon

[1] Ce buste se voit à Versailles, dans la salle de Vénus.

en le mettant en œuvre. Nos entrepreneurs soutenaient vigoureusement le contraire, en sorte qu'il fut résolu qu'on ferait un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les murateurs bâtirent à leur manière deux murs de cinq ou six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voûte de la même construction que les murs, c'est-à-dire de moellons posés à l'aventure. Nos entrepreneurs élevèrent des murs de la même hauteur, et construisirent au-dessus une voûte de la même forme et figure que celle des Italiens, avec les mêmes matériaux, mais employés à la manière qu'on le pratique en France. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices, la voûte italienne tomba d'elle-même au premier dégel, et la française demeura ferme, et se trouva plus forte qu'elle n'était quand ils l'achevèrent. Les murateurs furent fort étonnés, et s'en prirent à la gelée qui avait tout gâté : comme si c'était une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.

Comme le dessin du cavalier Bernin n'était pas bien conçu, et qu'il ne pouvait être exécuté qu'à la honte de la France, je fis un mémoire de quelques-uns des défauts dont il était rempli : car je ne jugeais pas à propos d'en remarquer un bien grand nombre pour la première fois. J'envoyai ce mémoire à M. Colbert, qui était alors à Saint-Germain. La première fois qu'il vint à Paris après l'avoir reçu, il me fit entrer avec lui dans son jardin, et quitta même l'audience qu'il donnait, pour me parler. « J'ai été surpris, me dit-il, du mémoire que vous m'avez envoyé ; tout ce que vous marquez est-il vrai, et l'avez-vous bien examiné ? — Je ne crois pas, Monsieur, avoir rien mis qui ne soit comme je l'ai observé; mais n'y aurait-il pas de l'imprudence dans la liberté que j'ai prise ? — Vous avez bien fait, me dit-il; continuez, on ne peut trop s'éclaircir sur une matière de cette importance ; je ne comprends pas, ajouta-t-il, comment cet homme l'entend, de nous donner un dessin où il y a tant de choses mal conçues. » Dès ce moment même, sans doute, M. Colbert vit bien qu'il s'était mal adressé ; mais il fallait soutenir la gageure. Il crut

peut-être aussi que par ses bons avis il remettrait le cavalier sur la bonne voie, et qu'en lui montrant ses fautes, on l'amènerait à l'excellent : mais il ne connaissait pas encore le cavalier.

Il aurait été malaisé de trouver deux génies plus opposés. Le cavalier n'entrait dans aucun détail, ne songeait qu'à faire de grandes salles de comédie et de festins, et ne se mettait point en peine de toutes les commodités, de toutes les sujétions et de toutes les distributions de logement nécessaires : choses qui sont sans nombre, et qui demandent une application que ne pouvait prendre le génie vif et prompt du cavalier ; car je suis persuadé qu'en fait d'architecture il n'excellait guère que dans les décorations et les machines de théâtre. M. Colbert, au contraire, voulait de la précision, et savoir où et comment le roi serait logé; comment le service se pourrait faire commodément. Il croyait, et avec raison, qu'il fallait parvenir non-seulement à bien loger la personne du roi et toutes les personnes royales, mais donner des logements commodes à tous les officiers jusqu'aux plus petits, qui ne sont pas moins nécessaires que les plus importants; il ne cessait de composer et de faire faire des mémoires de tout ce qu'il fallait observer dans la distribution des différents logements, et fatiguait extrêmement l'artiste italien. Le cavalier n'entendait rien et ne voulait rien entendre à tous ces détails, s'imaginant qu'il était indigne d'un grand architecte comme lui de descendre dans ces minuties. Il s'en plaignait à M. de Chantelou, et même d'une manière peu respectueuse : « M. Colbert, lui disait-il, me traite de petit garçon (ce sont les termes du journal de M. de Chantelou, qui m'a été communiqué depuis sa mort) ; avec des discours inutiles sur des privés et des conduits sous terre, il consomme des congrégations toutes entières : il veut faire l'habile et n'y entend rien ; c'est un vrai *cocalone.* » Il ajouta que M. Colbert lui avait voulu faire faire *una malla creanca* : qu'il l'y avait assez poussé, mais que la raison l'avait retenu.

Si le cavalier n'était pas content de M. Colbert, ce ministre était, de son côté, très-mécontent de lui ; il n'en témoignait pourtant rien au-dehors, et parlait toujours de lui avec une estime extraordinaire.

Un jour, M. Colbert dit au cavalier Bernin : « Nous allons nous embarquer dans un bâtiment qui coûtera bien des millions ; mais n'importe, le roi n'y aura point de regret, s'il est tel qu'il y a tout lieu de l'espérer. Cependant, je fais une remarque, que si nous n'y prenons garde, il arrivera que dans ce bâtiment, où il y aura des salles de festin, des salles de comédie, des salons d'une grandeur prodigieuse, des galeries admirables, et tout ce qui fait la majesté d'un grand palais, le roi sera obligé de coucher dans une chambre si petite, que la moitié des seigneurs et des officiers qui ont droit d'y entrer n'y pourront pas tenir. Ce serait assurément un grand reproche qu'on aurait à nous faire ; car il faut poser pour fondement que le Louvre doit être regardé comme une maison d'hiver, parce que dans les autres saisons le roi peut demeurer dans ses maisons de campagne. Il faut que l'appartement où sa personne sera logée soit exposé au midi, c'est-à-dire sur la rivière, où sera aussi la belle vue. Il faut encore poser pour constant qu'on ne peut établir le lieu où Sa Majesté couchera, que dans le pavillon qui termine l'aile qui regarde sur la rivière ; car de faire l'appartement du roi sur la face d'entrée, comme vous l'avez proposé, il faudrait mettre des sentinelles avancées pour empêcher, le matin, le bruit des carrosses et des charrettes ; or, ce pavillon n'a que trois croisées, dont deux sont employées pour la chambre de cérémonie : ainsi il n'en restera qu'une pour la chambre à coucher, qui, par ce moyen, sera si petite, comme je l'ai déjà dit, que la moitié de ceux qui doivent y entrer n'y pourront pas tenir. »

Le cavalier promit qu'il penserait à cet inconvénient. Trois jours après, il apporta à l'assemblée du Louvre pour les bâtiments, où étaient M. Colbert et M. de Chambray [1],

[1] M. de Chambray est auteur d'un excellent livre d'architecture, intitulé : *Parallèle de l'Architecture ancienne avec la moderne.* (*Note de Patte.*)

frère de M. de Chantelou, et moi, un dessin qu'il tenait appuyé contre sa poitrine; et, s'adressant à M. Colbert, il lui dit qu'il était persuadé que l'ange qui préside au bonheur de la France l'avait inspiré; qu'il reconnaissait sincèrement n'être point capable de trouver de lui-même une chose aussi belle, aussi grande et aussi heureuse que celle qui lui était venue dans la pensée : *Io sono intrato*, poursuivit-il, *in pensiere profundo*. Il prononça ces mots avec une telle emphase, qu'il semblait qu'il fût descendu jusqu'au fond des enfers. Enfin, après un long discours capable d'impatienter le plus patient de tous les hommes, il montra son dessin avec le même respect que l'on découvre *il vero ritratto del vero crucifixo*. Cette profonde pensée n'était qu'un petit morceau de papier collé sur un autre en dessin du pavillon du Louvre sur la rivière, sur lequel il avait marqué avec du jaune quatre croisées, au lieu de trois de l'ancien dessin. « De ces quatre croisées, ajouta-t-il, j'en conserverai deux à la chambre de parade ; je donnerai les deux autres à la chambre de commodité, et en repoussant un peu la cloison qui les sépare du côté de la grande chambre, je rendrai à la vérité cette chambre un peu moins grande, mais aussi j'agrandirai suffisamment celle de commodité. » M. Colbert parut approuver fort cette pensée, et lui donna beaucoup de louanges ; pour moi, qui étais auprès de M. Colbert, indigné d'une telle forfanterie, je ne pus m'empêcher de dire tout bas à ce ministre, que cela ne se pouvait faire sans abattre tout le pavillon, et même les trois autres qui sont en symétrie, chose à laquelle on était convenu de ne penser jamais. Le cavalier, blessé apparemment de la hardiesse que j'avais eue d'ouvrir la bouche, car il n'avait pu rien entendre, voulut savoir ce que j'avais dit. M. Colbert eut beau lui dire que ce qu'il venait d'entendre ne méritait pas d'être redit, le fier Italien insista, jusqu'à menacer de quitter la France si on ne l'instruisait de ce que j'avais dit. M. Colbert lui fit part de mon objection. « On voit bien, dit fièrement le cavalier, que monsieur n'est pas de la profession : il ne lui appartient

donc pas de dire son sentiment sur une chose où il ne connaît rien.» M. Colbert lui dit qu'il avait raison, et qu'il ne fallait pas s'arrêter à ce que je disais. Je ne fus donc traité de part et d'autre que comme le plus chétif et le plus ignorant de tous les hommes. Le dessin fut admiré; on parla de quelque autre chose, et la compagnie se sépara. Le cavalier retourna chez lui, et M. Colbert monta à l'appartement qu'il avait dans le Louvre. Je le suivis, et en passant dans un corridor, je lui demandai pardon de la liberté que j'avais prise de parler sur le dessin de M. le cavalier. « Croyez-vous, me dit-il tout en colère, que je ne voie pas cela tout aussi bien que vous? Peste soit du b..... qui pense nous en faire accroire!» Je fus très-étonné, et louai Dieu dans le même moment de ce qu'il me faisait voir si clairement ce que c'est que la cour, et à quelle dissimulation sont obligés ceux qui veulent y vivre.

Après que les dessins du cavalier parurent avoir été suffisamment examinés, le jour fut pris pour mettre la première pierre du fondement de la face principale du Louvre. Le roi voulut bien la poser lui-même. La pierre était d'un pied et demi en carré ou environ, taillée proprement. Dans le lit inférieur on avait entaillé la place de la médaille et de la plaque de l'inscription, en sorte que la pierre qu'on mit dessus ne touchait point à la médaille ni à la plaque. Cette pierre de dessus avait aussi son lit inférieur taillé de manière à le joindre exactement au lit supérieur de l'autre. La plaque où était l'inscription était de cuivre de deux lignes d'épaisseur, et de cinq à six pouces en carré. La médaille était d'or, et avait d'un côté la tête du roi, et de l'autre le dessin du cavalier Bernin, avec ces paroles : *Majestati et æternitati imperii Gallici sacrum.* Elle valait cent louis : elle était fondue de la main de M. Varin, et les paroles de M. Chapelain. La dépense de faire des poinçons et des carreaux était trop grande, et aurait demandé trop de temps. On avait préparé une auge de bois d'ébène ou de poirier noirci, fort propre, une truelle d'ar-

gent et un marteau de fer poli, avec un manche de bois violet, tourné aussi fort proprement.

M. Colbert, suivi et accompagné de MM. les officiers des bâtiments, se rendit dans le milieu de la fondation, où étaient les entrepreneurs et le sieur Villedot, maître des œuvres. M. Colbert tenait la toise, qu'il me donna à tenir ensuite, les entrepreneurs la truelle, l'auge et les pinces, et le maître des œuvres tenait le marteau. Le journal de M. de Chantelou porte que le cavalier Bernin tenait la truelle. Le roi vint, suivi de plusieurs seigneurs de la cour. Quand Sa Majesté fut arrivée, l'un des entrepreneurs donna la truelle à M. le surintendant : il la présenta au roi, qui prit du mortier dans l'auge, et le mit dans l'endroit où se devait poser la première pierre. Les entrepreneurs l'ayant placée sur le mortier, le marteau fut présenté au roi par le sieur Villedot, et Sa Majesté en frappa deux ou trois coups sur la pierre.

La médaille et l'inscription furent aussi présentées à Sa Majesté, qui, après les avoir regardées, les mit dans le creux de la pierre faite exprès, sur laquelle la seconde pierre fut mise. Après quoi Sa Majesté se retira, et ordonna qu'on donnât cent pistoles aux ouvriers, pour boire.

Des trompettes, que l'on avait fait venir sur le bord de la fondation, jouèrent des fanfares, comme ils avaient fait à l'arrivée de Sa Majesté. Le surintendant et les officiers des bâtiments accompagnèrent le roi jusqu'à la sortie de l'atelier, à la réserve du contrôleur et du premier commis du surintendant, qui demeurèrent sur le lieu, et qui n'en sortirent point qu'elles ne fussent recouvertes suffisamment pour ne pas appréhender qu'on vînt la nuit enlever la médaille.

L'inscription française, mise dans les fondations du Louvre, sur une grande plaque d'or, portait ces paroles :

LOUIS XIV, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe, et soulagé ses peuples, ayant résolu de faire achever le royal bâtiment du Louvre, commencé par François Ier, et continué par les

rois suivants, fit travailler quelque temps sur le même plan : mais depuis, ayant conçu un nouveau dessin, et plus grand et plus magnifique, dans lequel ce qui avait été bâti ne peut entrer que pour une petite partie, il fit jeter ici les fondements de ce superbe édifice, l'an de grâce MDCLXV, le 17e jour du mois d'octobre; messire Jean-Baptiste Colbert, ministre d'état et trésorier des ordres de Sa Majesté, étant alors surintendant de ses bâtiments.

Dans une autre plaque de cuivre, de même grandeur et de même épaisseur, il y avait :

Ludovicus XIV, Francorum et Navarræ rex christianissimus, florente ætate, consummata virtute, devictis hostibus, sociis defensis, finibus productis, pace sancita, asserta religione, navigatione instaurata,

REGIAS ÆDES

Superiorum principum ævo inchoatas et ab ipso juxta prioris exemplaris formam magna ex parte constructas, tandem pro majori tam sua quam imperii dignitate longe ampliores atque editiores excitari jussit, earumque fundamenta posuit anno R. S. MDCLXV. *Octob.; operi promovendo solerter ac sedulo invigilante Joan.-Baptista Colbert. regi. ædif. præfecto.*

Un jour que j'étais dans l'atelier du cavalier Bernin, où il retouchait le buste du roi, je m'amusai à examiner le dessin de la façade du Louvre, du côté de la rivière, que le sieur Mathias, élève du cavalier, mettait au net. Ayant remarqué qu'un côté était différent de l'autre, j'en demandai la raison au seigneur Mathias. Le cavalier, qui m'entendit faire cette demande, entra tout à coup en fureur, et me dit les choses du monde les plus outrageantes, et entre autres, que je n'étais pas digne de décrotter la semelle de ses souliers. Après lui avoir laissé évaporer sa bile, je lui dis le plus honnêtement et le plus respectueusement que je pus, que je n'avais pas prétendu trouver rien à redire à son dessin; mais qu'ayant l'honneur d'être le premier commis des bâtiments, j'avais cru pouvoir m'instruire, avec son élève, de ce que j'ignorais; et qu'étant tous les jours exposé

à mille questions que des personnes de qualité me faisaient sur les bâtiments, j'avais fait la demande qui l'avait blessé, pour me mettre en état de pouvoir répondre à ceux qui me feraient la même observation. Ce que je lui dis était si raisonnable que sa colère en diminua un peu; cependant il continua à répéter ces paroles: « A un homme de ma sorte! moi que le pape traite avec honnêteté, et pour qui il a des égards ; que je sois traité ainsi! Je m'en plaindrai au roi, quand il irait de ma vie; je veux partir demain et m'en aller. Je ne sais à quoi il tient que je ne donne du marteau dans mon buste, après un si grand mépris qui se fait de moi [1]. Je m'en vais chez M. le nonce. » Je n'ai point su s'il y alla ou non; mais il n'en parla ni au roi, ni à M. Colbert, et la chose en demeura là. M. de Chantelou met, dans son journal, que ce fut lui qui empêcha qu'il ne se plaignît, lui ayant représenté qu'il ruinerait la fortune d'un jeune homme. Cependant il ne m'aurait fait aucun tort; car ayant raconté le même jour à M. Colbert ce qui venait de se passer, il se contenta de me dire que j'eusse mieux fait de ne point parler sur le dessin du cavalier, mais que je ne craignisse rien; qu'il était trop habile homme pour faire un incident dans la conjoncture où étaient les choses. Je crois effectivement que s'il eût reçu en ce temps-là les trois mille louis d'or que je lui portai quand il s'en alla, comme je le dirai ci-après, il aurait pu faire quelque incartade.

Le cavalier proposa deux choses pour la construction des fondations du Louvre, outre celles que j'ai marquées ci-devant, d'arroser le moellon, et de ne le point arranger: 1° de faire une retraite de deux pieds sur la troisième assise des fondations, ce qui n'aurait rien valu, parce qu'elle aurait posé sur la queue des libages de dessous; cette retraite fut réduite à près de la moitié; 2° de fouiller la terre

[1] On sera d'autant moins étonné des petites mortifications que le cavalier Bernin essayait de donner à M. Perrault, si l'on fait attention qu'il n'ignorait pas sans doute que c'était lui qui éclairait M. Colbert sur ses dessins, afin de faire valoir ceux de son frère le médecin. (*Note de Patte.*)

à plomb, ce qui n'aurait aussi rien valu, et ne fut pas suivi.

M. de Chantelou a rapporté, dans son journal, beaucoup de dires du cavalier Bernin, que je mettrai ici tout de suite pour éviter la peine de marquer les temps, les lieux et les rencontres où il les a dites : circonstances qui ne sont d'aucune utilité.

Un buste de marbre est comme un visage dont tout serait blanc, etc.

Il n'est pas honteux à la France d'avoir pris un architecte à Rome, comme il ne serait pas honteux à Rome de venir prendre en France un général d'armée, si elle en avait besoin.

Ayant demandé au pape Urbain VIII une dot pour une fille, que j'assurais avoir beaucoup de vertu : « Elle a une dot, me répondit le pape, si elle a de la vertu. »

Le Bernin estimait le Pasquin de Rome (c'est un soldat d'Alexandre qui le soutient, lorsqu'il est blessé au siége de Tyr) le plus bel ouvrage de l'antiquité, et ensuite le Torse, qu'il disait être un Hercule.

Il dit que le pape Urbain VIII avait fait, sur la Daphné, l'épigramme qui suit :

Quisquis amans sequitur fugitivæ gaudia formæ,
Fronde manus implet, baccas seu carpit amaras.

Je l'ai traduite ainsi :

Qui suit une beauté dont le feu le consume,
Ne cueille, en l'attrapant, qu'un fruit plein d'amertume.

Que les médailles qui avaient le moins de relief étaient des meilleurs maîtres ;

Qu'il y avait à Rome un bouclier de quatre à cinq pieds de haut, qui ne pèse que deux livres, bouclier cependant à l'épreuve du mousquet. Il est de trois peaux de poissons l'une sur l'autre ; qu'il y a des manéges en Italie qui ont des descentes et des montées, pour y accoutumer les chevaux.

Il disait à M. le Nonce que c'était Dieu qui l'inspirait en faisant le dessin du Louvre ; que Michel-Ange n'avait fait en sa vie que neuf ou dix figures, quoiqu'il eût vécu quatre-vingt-douze ans ; qu'Annibal Carache, pressé de dire son sentiment sur les figures de Michel-Ange, répondit qu'il faudrait avoir vu le corps des hommes du temps de Michel-Ange ; qu'il avait un grand ennemi à Paris, la grande opinion que l'on avait de lui, *il concetto che trovo di me;* qu'il fallait mesurer l'eau avec une horloge.

Il dit à M. Colbert, qui louait son dessin, qu'il n'en était pas l'auteur, mais que c'était Dieu ; que Paul III dit un jour : « Quand j'ai refusé la grâce du criminel, mon jugement était là, en montrant son front : Quand je l'ai accordée à ses sœurs, il était ici, en mettant la main sur son cœur » ; qu'on ne pouvait emplir une fiole à une grosse fontaine, et qu'un faible génie ne pouvait profiter avec un génie trop fort et trop abondant. Ce génie trop fort et trop abondant, c'était lui ; et M. Le Brun était le génie trop faible ; c'est ce qu'il dit au sujet du silence qu'il gardait sur les ouvrages de M. Le Brun ; qu'il fallait que les écoliers apprissent à dessiner les draperies sur les bas-reliefs (c'est ordinairement, selon moi, ce qu'il y a de moins bon dans les bas-reliefs antiques) ; qu'il ne faut point de fleurs aux bordures des tapisseries, ni d'or bruni aux bordures des tableaux, parce qu'ils brillent trop ; ni d'ornement aux niches des figures, parce que ces figures en sont elles-mêmes l'ornement ; que Raphaël commençait à peindre comme le Titien quand il mourut ; c'est-à-dire, à faire des reflets, comme on le voit au portrait de Léon X.

Che le fabriche sono i ritratti dell' animo dei Principi.

Que le peintre Tudesco était tout un autre homme pour les dessins d'argenterie que M. Le Brun.

Je doute, disait-il, que le roi se connaisse encore aux belles choses : il faudrait pour cela qu'il eût vu quelque morceau d'architecture ; maintenant qu'il a vu de la sculpture (il entendait parler de son buste), il pourrait mieux en

juger que de l'architecture. Il dit à M. Le Brun qu'il fallait toujours faire les jambes plus longues que courtes : il avait raison, c'était le défaut de M. Le Brun ; que les Espagnols n'aiment en sculpture que le poli, qu'ils appellent *lindo.*

Un roi dit : « Je vole mes sujets. » Le ministre dit : « Je vole le roi». Le tailleur dit : «Je vole le ministre. » Le soldat : « Je les vole l'un et l'autre.» Le confesseur: « Je les absous tous les quatre.» Et le diable dit: « Je les emporte tous cinq. »

La colonne Trajane a été l'école de Raphaël et de Jules Romain. Michel-Ange disait que si les Lombards avaient bien dessiné, on ne regarderait plus ses ouvrages ni ceux des autres ; mais qu'il n'y avait que Rome où il y eût une colonne Trajane. (Pure forfanterie. Il y a quelques bas-reliefs dans le bas de cette colonne qui sont beaux; et presque tous les sculpteurs, pour se former le goût, en ont de plâtre qui sont aussi bons que les originaux. Le surplus de la colonne ne vaut guère, et depuis qu'on les a apportés moulés en France, il ne s'est pas trouvé un seul peintre ni un sculpteur qui ait été les copier, quoiqu'on ne les ait fait venir que dans cette intention-là.)

M. de Chantelou a dit : que les figures de la colonne Trajane étaient faites avec cette considération, que celles d'en haut paraissent de la même grandeur que celles d'en bas, parce qu'elles sont réduites et faites pour être de la même ouverture d'angles de rayons visuels, ce qui fait que toutes les figures semblent d'une grandeur égale, quoiqu'elles soient toutes différentes les unes des autres. (Le bon homme ne savait ce qu'il disait. Je les ai fait mesurer par M. Girardon, qui m'en a apporté les mesures, les bas-reliefs du bas de la colonne sont de la même grandeur que ceux du haut : il n'y a pas une ligne de différence.)

Le cavalier dit que Vigarani n'avait aucune intelligence ni de la perspective ni du dessin ; que son père sut quelque chose touchant les machines, mais que son fils n'y entendait rien, et qu'il faisait tout par un valet qui en savait plus que lui.

Il faut achever ce qui regarde le cavalier Bernin, avant que de passer à autre chose. Lorsque les fondations du devant du Louvre, du dessin du cavalier Bernin, furent fort avancées, il demanda à s'en retourner, ne pouvant se résoudre à passer l'hiver dans un climat aussi froid que le nôtre. La veille de son départ, je lui portai moi-même, et dans mes bras, pour lui faire plus d'honneur, trois mille louis d'or en trois sacs, avec un brevet de douze mille livres de pension par an, et un de douze cents livres pour son fils. Il me dit pour toute réponse, que de pareils bonjours seraient bien agréables, si l'on en donnait bien souvent : qu'à l'égard du brevet, il croyait qu'il pourrait être payé une année ou deux, et pas davantage. Je lui répondis que les promesses du roi étaient solides, et qu'il n'avait aucun sujet de pouvoir en douter. Je fus surpris d'une si bizarre réception. On lui promit trois mille louis d'or par an, s'il voulait rester; six milles livres pour son fils, et autant au seigneur Mathias son élève ; neuf cents au sieur Jules ; six cents livres au sieur Cosme, camérier, et cinq cents livres à chacun de ses estafiers ; et en cas que le sieur Mathias demeurât seul, on lui promit douze mille livres par an[1].

[1] Comment concilier ce qui est rapporté ici avec ce que dit Voltaire, dans son discours sur l'envie :

> A la voix de Colbert Bernini vint de Rome ;
> De Perrault, dans le Louvre, il admira la main :
> Ah ! dit-il, si Paris renferme dans son sein
> Des travaux si parfaits, un si rare génie,
> Fallait-il m'appeler du fond de l'Italie ?

Si le Bernin avait admiré le dessin de Perrault le médecin, son frère n'aurait certainement pas manqué de le rapporter. Si l'on compare aussi ce que dit Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, lorsqu'il traite du gouvernement intérieur du royaume, avec ce que rapporte ici M. Perrault, on y trouvera bien de la différence. « On appela de Rome, dit cet écrivain, le cavalier « Bernin, dont le nom était célèbre par la colonnade qui entoure le parvis « de Saint-Pierre, par la statue équestre de Constantin, par la fontaine de la « place Navone. Des équipages lui furent fournis pour son voyage. Il fut « conduit à Paris en homme qui venait honorer la France. Il reçut, outre

Quand il fut question de bâtir sur les fondations du cavalier Bernin, M. Colbert, qui commençait à se dégoûter du dessin qu'il avait donné, voulut que le roi, qui était à Saint-Germain, vînt voir à Paris le modèle du dessin [1] du cavalier, achevé avec beaucoup de soin et de dépense, et que Sa Majesté décidât de l'exécution en présence de toute sa cour, afin d'être disculpé envers le public, si ce dessin venait à être généralement désapprouvé. La veille du jour pris pour cette résolution, je mis sur la table de M. Colbert un mémoire où j'exposais les raisons qu'il y avait de ne le pas exécuter. Ce ministre l'ayant lu, me fit appeler pour l'éclaircir sur tous les articles, et il entra tellement dans tous les inconvénients que j'y avais marqués, qu'il eut peur que le roi ne vînt au Louvre avant lui, et ne prît, en présence de toute sa cour, la résolution d'exécuter ce dessin avant qu'il arrivât. Il fit mettre promptement les chevaux au carrosse, et commanda au cocher d'aller au Louvre le plus vite qu'il pourrait. Le cocher, qui crut qu'il voulait aller aux Tuileries, qu'on appelait aussi quelquefois le Louvre quand le roi y logeait, prit le chemin des Tuileries. M. Colbert s'en étant aperçu, sortit presque tout le corps hors de la portière, et tout en colère lui cria : c'est au vieux Louvre que je veux aller ; car il craignait d'arriver trop tard. Il apprit avec joie que le roi n'était pas encore arrivé. Dès que Sa Majesté parut, il alla au-devant, et lui parla tout

« cinq louis par jour pendant huit mois qu'il y resta, un présent de cin-
« quante mille écus, avec une pension de deux mille écus, et une de cinq
« cents pour son fils. Le Bernin, par reconnaissance, fit depuis, à Rome, la
« statue équestre du roi, qu'on voit à Versailles. Mais quand il arriva à
« Paris avec tant d'appareil, comme le seul homme digne de travailler pour
« Louis XIV, il fut bien surpris de voir le dessin de la façade du Louvre,
« du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui devint bientôt après, dans l'exé-
« cution, un des plus augustes monuments d'architecture qui soient au
« monde. Claude Perrault avait donné ce dessin, exécuté par Louis le Vau
« et Dorbay. Il inventa les machines avec lesquelles on transporta des
« pierres de cinquante-deux pieds de long, qui forment le fronton de ce
« majestueux édifice. » (*Note de Patte.*)

[1] On peut voir, dans le livre d'architecture nommé le *Grand Marot*, le projet du cavalier Bernin, qui y est gravé tout entier. (*Note de Patte.*)

bas un temps considérable. Il lui représenta apparemment les principaux inconvénients qu'il y avait à suivre le dessin du cavalier : car après que le roi eut rejoint les seigneurs de sa cour et les courtisans qui s'étaient un peu éloignés pendant qu'il parlait à M. Colbert, il leur demanda ce qu'ils pensaient du dessin du cavalier, dont le modèle en grand et en petit était devant leurs yeux, sans donner aucune marque de ce qu'il en pensait. Messieurs les courtisans furent très-embarrassés ; car on sait qu'ils ne sont presque tous auprès du roi que pour être de son avis, et que pour en exagérer la sagesse à l'envi l'un de l'autre. Comme ils avaient peur de ne pas entrer dans le sentiment du roi, c'était un plaisir de voir l'adresse avec laquelle ils parlaient sans prendre ni le pour ni le contre : cependant, comme le cavalier ne s'était pas fait aimer, ils penchaient plus vers la critique que vers la louange.

Le roi ne se déclara point, et après une conversation vague et indéterminée qu'il eut avec les seigneurs qui le suivaient, il s'en alla sans rien résoudre, et chacun le suivit sans dire un seul mot.

Trouvant M. Colbert très-embarrassé sur le parti qu'il avait à prendre, je lui représentai qu'il n'avait rien promis au cavalier Bernin, qu'en cas qu'il n'abattît rien de ce que les rois prédécesseurs avaient fait construire; que ç'avait toujours été là la condition essentielle et fondamentale ; que néanmoins cet architecte abattait le Louvre entièrement en deux manières, l'une en abattant effectivement les quatre dômes des milieux, lesquels ne pouvaient subsister en exécutant son dessin, et l'autre en couvrant les murs des faces des quatre côtés du Louvre, et en refondant toute l'architecture dont ils sont ornés. Car, ôter les colonnes, les corniches et tous les ornements d'un édifice, ce n'est pas moins l'abattre que c'est ruiner un tableau quand on peint un autre sujet sur la même toile. Ce mémoire était fort pressant et décisif. M. Colbert me fit appeler, et me demanda si j'étais bien sûr de tout ce que j'avais mis dans mon mémoire. « Monsieur, lui dis-je, les choses sont tellement de

la manière que je les ai représentées, que le seigneur Mathias en demeure d'accord. — Cela n'est pas possible, me répondit-il; faites-le venir, donnez-lui votre mémoire, et qu'il mette en marge ses réponses. » Je le fis venir dans mon cabinet, et avec un crayon qu'il avait, il approuva tous les articles de mon mémoire. Je le menai ensuite dans le cabinet de M. Colbert, à qui il présenta ce mémoire apostillé de sa main sur tous les articles. Ce ministre l'ayant lu, se promena assez longtemps dans son cabinet sans parler. Il rompit enfin le silence en disant : « Le cavalier s'est cru un grand personnage, et nous a pris pour de grands sots ; mais il s'est trompé également et en l'un et en l'autre. Monsieur, continua-t-il en parlant au seigneur Mathias, songez à vous en retourner : je suis content de vous, et je donnerai ordre que vous le soyez aussi. Cependant, monsieur, comme vous voyez bien que son projet était d'abattre le Louvre, contre les conditions sous lesquelles il a toujours dû travailler, et sous lesquelles il est venu en France, comment ne lui avez-vous point représenté qu'il ne les observait pas ? — Je le lui ai représenté plusieurs fois, répondit le seigneur Mathias; mais il m'a toujours répondu que ce n'était pas à moi à raisonner là-dessus, et qu'il ne m'avait amené que pour dessiner et exécuter ses pensées. »

Le seigneur Mathias fut bien payé, et partit promptement, sans que depuis on ait ouï parler ni de lui, ni du cavalier Bernin, au sujet du bâtiment du Louvre. Il est vrai que le cavalier entreprit de faire une figure équestre pour le roi, qui, selon les promesses qu'il en faisait, devait être la plus belle chose du monde. La figure a coûté des sommes immenses, et lorsqu'elle a été rendue à Versailles, avec des peines et des machines extraordinaires, elle a été trouvée si détestable, que le roi la fit déplacer du lieu où on l'avait posée, et en a fait ôter la tête, à la place de laquelle M. Girardon en a substitué une autre, modelée sur l'antique. On n'a jamais pu savoir pourquoi le cavalier avait si mal réussi dans cet ouvrage : les uns ont dit que l'âge l'avait beaucoup affaibli ; d'autres ont cru que le chagrin de voir

son dessin rebuté lui avait fait prendre cette vengeance.

Quoique M. Colbert goûtât fort le dessin de mon frère, il ne laissa pas d'en faire faire un à M. le Vau. Il les présenta tous deux au roi pour choisir celui qui lui agréerait le plus. J'étais présent lorsque ces deux dessins furent présentés ; c'était dans le petit cabinet du roi, à Saint-Germain : il n'y avait que Sa Majesté, son capitaine des gardes, M. Colbert et moi. Le roi les regarda fort attentivement, ensuite de quoi il demanda à M. Colbert lequel des deux il trouvait le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Ce ministre dit que s'il en était le maître, il choisirait celui qui n'avait point de galerie (on ne donnait pas encore le nom de péristyle à ces rangs de colonnes qui, posés le long d'un bâtiment, forment une espèce de galerie couverte qui communique à toutes les pièces des appartements) : ce dessin était celui de M. le Vau, ce qui m'étonna fort. Mais il ne se fut pas plus tôt déclaré pour ce dessin, que le roi dit : « Et moi je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux. » Je vis que M. Colbert avait agi en habile courtisan, qui voulait donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même était-ce un jeu joué entre le roi et lui.

Quelque connaissance qu'eût M. Colbert de la capacité de mon frère dans l'architecture, je m'aperçus qu'il hésitait à faire exécuter son dessin, et qu'il lui semblait étrange de préférer les pensées d'un médecin, en fait d'architecture, aux dessins du plus célèbre des architectes. L'envie des maîtres du métier à Paris ne manqua pas de s'écrier contre cette résolution, et de faire de mauvaises plaisanteries, en disant que l'architecture devait être bien malade, puisqu'on la mettait entre les mains des médecins. Pour lever toutes les difficultés au sujet de l'exécution du dessin de mon frère, je donnai un mémoire à M. Colbert, où je lui proposai de former un conseil des bâtiments, composé de M. le Vau, premier architecte, qui avait près de trente années d'expérience, de M. Le Brun, qui possédait tous les beaux-arts, et qui n'ignorait pas les principes de l'archi-

tecture, et de mon frère, auteur du dessin. Je lui persuadai que s'il voulait bien être à la tête de ce conseil, toutes choses réussiraient au delà même de ses espérances. J'eus l'honneur d'être le secrétaire de ce conseil, qui se tenait deux fois la semaine. Le registre où j'écrivais toutes les résolutions que l'on y prenait, et que j'ai rendu avec tous les autres papiers des bâtiments, est plein de choses très-curieuses, et qui seraient très-utiles à ceux qui aiment l'architecture : car mon frère étant presque toujours contredit par M. le Vau et M. Le Brun, était obligé de faire à tout moment des dissertations, ou plutôt des leçons d'architecture, qu'il rapportait par écrit dans l'assemblée suivante. M. le Vau et M. Le Brun ne pouvaient approuver le dessin de mon frère, disant toujours qu'il n'était beau qu'en peinture, et qu'assurément on s'en trouverait mal dans l'exécution, à cause de la trop grande profondeur du péristyle qui était de douze pieds, et que les architraves, qui poussaient au vide, jetteraient tout à bas : mais on y a si bien pourvu, que rien au monde n'est plus solide, et qu'il n'y a rien de si hardi ni de si beau dans tous les ouvrages de l'antiquité.

Ce conseil des bâtiments et la retenue que nous avions, mon frère et moi, de publier l'auteur du dessin que l'on exécutait, donna la hardiesse au sieur Dorbay [1], élève de

[1] On trouve, dans la Bibliothèque du roi, une gravure du dessin que M. le Vau présenta en concurrence avec celui de Claude Perrault : il est d'une composition très-différente, et surtout n'a point de péristyle. Ceux qui, d'après les ennemis de la réputation de Perrault, ont répété que le péristyle du Louvre, l'Observatoire, l'Arc de triomphe, sont composés par M. le Vau, ont fait voir qu'ils se connaissaient bien peu au génie et aux talents des artistes, puisqu'ils ne s'apercevaient pas de l'énorme différence qu'il y a entre le goût de ces deux architectes, par la comparaison de leurs ouvrages. Si quelqu'un venait nous dire qu'un tableau du Bourdon est de Rubens, qu'une figure du Puget est de Coysevox, qu'une symphonie de Campra est de Lulli, il ne trouverait assurément aucune créance, parce que chaque auteur a une manière caractéristique qui est telle, que les ouvrages de l'un ne peuvent être attribués à l'autre, sans blesser le jugement de ceux qui ont du goût et des connaissances dans les arts. De même aussi, dans l'architecture, la manière de M. de Brosses n'est point celle de M. Mansard, de M. le Mercier, ni de M. François Blondel, etc. Si la composition du péristyle

M. le Vau, de dire que son maître en était seul l'auteur : insigne calomnie, car c'était lui qui avait mis au net le dessin de M. le Vau qui fut présenté au roi, et auquel celui de mon frère fut préféré.

Il ne tint pas à moi ni à mon frère que M. le Vau n'eût l'honneur d'avoir inventé le dessin qui a été exécuté. Je proposai plus de dix fois au sieur Dorbay de faire un péristyle à la façade principale du Louvre ; je lui en dessinai le plan et l'élévation ; mais jamais il n'y voulut essayer ni en parler à son maître. Je le dis avec vérité, nous avions, mon frère et moi, un tel amour pour la paix et pour la concorde, qu'il n'y avait rien que nous n'eussions fait pour maintenir l'ordre naturel, qui veut que ce soit le premier architecte des bâtiments du roi qui donne les dessins de ce qui se bâtit pour le prince, particulièrement dans une occasion de cette nature.

Pour lever toutes les inquiétudes que M. Colbert pouvait avoir sur la construction de cet édifice, je lui proposai de trouver bon qu'on fît un petit modèle du péristyle avec de petites pierres de taille, de même figure, et au même nombre que l'ouvrage en grand. Quand il fut achevé et retenu par de petites barres de fer, grosses proportionnellement à celles que l'on emploierait dans l'ouvrage effectif, M. Colbert demeura convaincu de la fermeté et de la solidité de tout l'ouvrage, où le fer ne porte rien, et ne fait que retenir la poussée des architraves ; en quoi il y a une si grande

du Louvre, de l'Observatoire et de l'Arc de triomphe est de M. le Vau, il faut aussi que tous les ouvrages connus pour être véritablement de lui, tels que le château de Vaux-le-Vicomte, les deux grands corps de bâtiments de Vincennes qui sont du côté du parc, les hôtels de Lionne et du président Lambert, à Paris, enfin le collége des Quatre-Nations, soient composés dans le même esprit, dans le même caractère d'architecture que les trois premiers ; mais c'est tout le contraire ; il serait même difficile de trouver deux manières de traiter l'architecture plus opposées. Autant M. le Vau est lourd dans ses proportions générales, et mesquin dans ses profils, autant M. Perrault est élégant, noble, pur dans les détails comme dans l'ordonnance de ses édifices. Ce dernier s'était frayé une route dans l'architecture, qu'il ne tenait que de son génie, et que M. le Vau ne connut jamais. (*Note de Patte.*)

force, qu'il n'y a point de pesanteur, quelle qu'elle puisse être, qui soit capable de la rompre. Il fut encore pratiqué un vide entre le plafond du péristyle et la couverture de dessus, où plusieurs hommes peuvent aller, et travailler sans peine à remédier aux inconvénients qui pourraient survenir dans la suite des temps.

LIVRE III.

M. Colbert m'ayant demandé des nouvelles de l'Académie française, dans la pensée qu'il avait que j'en étais, je lui répondis que je n'en savais point, n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. Il parut étonné, et me dit qu'il fallait que j'en fusse. « C'est une compagnie, ajouta-t-il, que le roi affectionne beaucoup; et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serai bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe : demandez la première place qui vaquera. » Peu de temps après, M. Boileau, frère de M. Despréaux, vint à mourir. Tous les académiciens à qui j'en parlai ou en fis parler me promirent leur voix et me dirent qu'il fallait avoir l'agrément de M. le chancelier. L'étant allé trouver à Saint-Germain-en-Laye, il me dit qu'il avait promis la place que je lui demandais à Mme la marquise de Guiche, sa fille, pour M. l'abbé de Montigny ; mais qu'il me donnerait son agrément avec plaisir pour la première qui vaquerait.

A quelques mois de là, M. de La Chambre, médecin très-célèbre, et de l'Académie française, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me nommer en sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas, parce que M. de La Chambre, médecin, et fils du défunt, lui en avait parlé pour son frère, curé de Saint-Barthélemi. Je n'y songeai plus, et il fallut solliciter puissamment presque tous ceux

de la compagnie qui me voulaient nommer, de n'en rien faire, en leur représentant de quelle conséquence il serait, qu'à mon occasion, l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée. M. de La Chambre fut donc élu, et j'attendis encore. Le procédé de l'Académie, dont j'étais fort content, déplut tellement à mes frères, et ils me fatiguèrent si fort là-dessus, que je laissai passer MM. Regnier et Quinault, et plusieurs autres; mais enfin M. l'abbé de Montigny, évêque de Léon, étant mort, l'Académie me nomma sans que je fisse aucune sollicitation.

Le jour de ma réception, je fis une harangue dont la compagnie témoigna être très-satisfaite, et j'eus lieu de croire que ses louanges étaient sincères. Je leur dis alors que mon discours leur ayant fait plaisir, il aurait fait plaisir à toute la terre, si elle avait pu m'entendre ; qu'il me semblait qu'il ne serait pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, et qu'elle se fît voir dans ces sortes de cérémonies, lorsqu'elle est parée, de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son Dictionnaire, parce que le public n'est pas capable de connaître les beautés de ce travail, qui ne se peut faire sans disputes, et même quelquefois saus chaleur. Ce que je dis parut raisonnable, et d'ailleurs la plupart s'imaginèrent que cette pensée m'avait été inspirée par M. Colbert ; ainsi tout le monde s'y rangea et l'approuva d'une commune voix. Il n'y eut que M. Chapelain, rigide observateur des coutumes anciennes, qui s'y opposa quelque temps, prétendant qu'il ne fallait rien innover : mais il ne fut suivi de personne.

Le premier qui fut reçu après moi, fut M. l'abbé Fléchier, évêque de Nîmes. Il y eut une foule de monde et de beau monde à sa réception, et le public témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement.

On peut dire que l'Académie changea de face à ce moment : de peu connue qu'elle était, elle devint si célèbre, qu'elle faisait le sujet des conversations ordinaires. Outre que les harangues du récipiendaire et du directeur étaient plus étudiées et plus châtiées que lorsqu'elles se faisaient à

huis clos, plusieurs de la compagnie lisaient de leurs ouvrages sur toutes sortes de sujets agréables. L'abbé Tallemant le jeune prononça trois ou quatre fois des discours d'éloquence très-beaux, mais surtout si bien prononcés qu'il enlevait tous les auditeurs. La satisfaction qu'en reçut le public, et particulièrement M. Colbert, fut cause de sa fortune ; il lui fit donner par le roi le prieuré de Sausseuse, proche Vernon, et une pension de 1,500 liv., espérant qu'il en ferait un excellent prédicateur. Il avait commencé, dès sa jeunesse, à s'appliquer à la prédication, où il réussit beaucoup; mais, ayant voulu s'y remettre après dix années d'interruption, il ne se retrouva plus le même, et abandonna tout.

Dans ce temps, M. le chancelier, protecteur de l'Académie, vint à mourir. Le roi, qui aime cette compagnie, ne dédaigna pas de lui succéder dans la place de protecteur de l'Académie française. Il voulut qu'elle tînt à l'avenir ses assemblées dans le Louvre, au même endroit où se tenait le conseil lorsque Sa Majesté y logeait. M. Dumetz, garde des meubles de la couronne, eut ordre de meubler cet appartement; ce qu'il fit avec une propreté et même une magnificence qui marquaient l'amour qu'il a pour les belles-lettres et ceux qui en font profession. M. Colbert, affectionnant fort l'honneur de la compagnie, porta le roi à lui donner tous les livres doubles de sa bibliothèque royale, ce qui forma une belle petite bibliothèque. Il fit encore acheter tous les livres de ceux de la compagnie, qui, étant morts, n'avaient point d'héritiers qui pussent les fournir ; ce qui alla à sept ou huit cents volumes. L'intention était que tous ceux de la compagnie qui composeraient des ouvrages, en missent un exemplaire à cette biblothèque; ce qui, avec le temps, aurait fait un amas de livres très-beaux et très-honorables à la compagnie; mais cela n'a pas été observé fort exactement.

Lorsque j'entrai dans l'Académie, l'élection des académiciens se faisait de cette sorte. Un mois après la mort d'un académicien, un de la compagnie, après en avoir parlé

avec quelques-uns de ses amis de la compagnie, disait : Nous avons perdu M. un tel, etc. ; je crois que nous ne pourrions mieux faire que de jeter les yeux sur M. un tel, pour remplir sa place : vous connaissez son mérite, etc. Peu de temps après ma réception, je dis qu'il me semblait que Dieu avait bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, vu la manière dont elle les nommait ; mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée était qu'il faudrait dorénavant élire par scrutins et par billets, afin que chacun fût dans une pleine liberté de nommer ceux qu'il lui plairait. On crut que cette pensée ne venait pas de moi seulement, mais qu'elle pouvait m'avoir été inspirée par M. Colbert, ou du moins qu'il l'avait approuvée ; et l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir : ce qui a été exécuté. Pour faire ces élections et se créer des officiers, j'ai donné une petite machine fort commode, et j'en ai fait la dépense avec plaisir.

M. Colbert ayant observé que les assemblées de l'Académie ne se faisaient pas avec la régularité nécessaire pour avancer le travail du Dictionnaire, dont on s'occupait depuis plus de quarante ans, y établit l'ordre que je vais dire. Il n'y avait point d'heure réglée à laquelle l'assemblée dût commencer ses séances, ni à laquelle elle dût finir ; les uns venaient de bonne heure, les autres fort tard ; les uns y entraient lorsque les autres commençaient à en sortir, et quelquefois tout le temps se passait à dire des nouvelles. Il fut résolu qu'elle commencerait à trois heures sonnantes, et qu'elle finirait lorsque cinq heures sonneraient. Pour l'exécution exacte de ce règlement, M. Colbert fit donner une pendule à l'Académie, avec ordre au sieur Thuret, horloger, de la conduire et de l'entretenir. Ce ministre, voulant bien entrer dans les plus petits détails, fit donner un registre couvert de maroquin, où le secrétaire écrivait toutes les délibérations de la compagnie ; des écritoires, des flambeaux, de la cire, du bois, et il établit des gages à une des mortes-payes du Louvre, pour ouvrir, fermer et net-

toyer les salles où la compagnie s'assemble, et pour en être comme l'huissier et le concierge.

Afin d'engager encore les académiciens à être plus assidus aux assemblées, il établit qu'il leur serait donné quarante jetons par chaque jour qu'ils s'assembleraient, afin qu'il y en eût un pour chacun, en cas qu'ils s'y trouvassent tous (ce qui jamais n'est arrivé), ou plutôt pour être partagés entre ceux qui s'y trouveraient; et que s'il se rencontrait quelques jetons qui ne pussent être partagés, ils accroîtraient à la distribution de l'assemblée suivante. Ces jetons ont, d'un côté, la tête du roi, avec ces mots : *Louis le Grand;* et, de l'autre côté, une couronne de laurier avec ces mots : *A l'Immortalité;* et autour, *Protecteur de l'Académie française.*

M. Colbert projeta de faire donner un demi-louis d'or à chacun des présents; mais il fit réflexion que cette libéralité pourrait faire tort à l'Académie, parce que cette distribution irait à 8 ou 900 livres par an, ce qui serait regardé comme un bon bénéfice, que les grands de la Cour solliciteraient et feraient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfants, et même à leurs valets de chambre. Cette réflexion le fit même hésiter pour les jetons; mais ayant considéré que la rétribution était fort modique, et qu'elle serait un merveilleux aiguillon pour exciter, ou du moins pour déterminer les académiciens à assister aux assemblées, il se détermina à faire cette gratification à la compagnie. On lui doit en partie l'achèvement du Dictionnaire : car depuis ce rétablissement on a plus et mieux travaillé dix fois qu'on n'avait fait jusqu'alors.

Pour empêcher qu'on ne donnât des jetons à ceux qui viendraient après l'heure sonnée, ce qui commençait à se pratiquer par une espèce d'honnêteté qu'on avait les uns pour les autres, et qui eût anéanti tout le fruit qu'on en pouvait attendre, je n'entrai, exprès, deux ou trois fois, qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jetons; je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisait point de

grâce lorsque j'arrivais à l'heure sonnée, personne ne s'en plaignît si on en usait de même à son égard.

Il arriva encore, en ce même temps-là, une chose qui donna bien du relief à la compagnie; c'est que le roi approuva qu'elle vînt le haranguer, de même que le Parlement et les autres Cours supérieures, dans toutes les rencontres où il trouverait bon qu'elles se donnassent cet honneur. C'est à M. Rose, secrétaire du cabinet, et qui depuis a été de l'Académie, que l'on doit cette distinction : voici comme la chose se passa.

Le roi jouait à la paume à Versailles, et, après avoir fini sa partie, se faisait frotter au milieu de ses officiers et de ses courtisans, lorsque M. Rose, qui le vit de bonne humeur, et disposé à entendre raillerie, lui dit ces paroles : « Sire, on ne peut pas disconvenir que Votre Majesté ne soit un très-grand prince, très-bon, très-puissant, et très-sage, et que toutes choses ne soient très-bien réglées dans son royaume. Cependant j'y vois régner un désordre horrible, dont je ne puis m'empêcher d'avertir Votre Majesté. — Quel est donc, Rose, dit le roi, cet horrible désordre ? — C'est, Sire, reprit M. Rose, que je vois des conseillers, des présidents et autres gens de longue robe, dont la véritable profession n'est pas de haranguer, mais bien de rendre justice au tiers et au quart, venir vous faire des harangues sur vos conquêtes, pendant qu'on laisse en repos là-dessus ceux qui font une profession particulière d'éloquence. Le bon ordre ne voudrait-il pas que chacun fît son métier, et que messieurs de l'Académie française, chargés par leur institution de cultiver le précieux don de la parole, vinssent vous rendre leurs devoirs en ces jours de cérémonie, où Votre Majesté veut bien écouter les applaudissements et les cantiques de joie de ses peuples sur les heureux succès qu'il plaît à Dieu de donner à ses armes ? — Je trouve, Rose, dit le roi, que vous avez raison : il faut faire cesser un si grand désordre, et qu'à l'avenir l'Académie française vienne me haranguer comme le Parlement et les autres compagnies supérieures. Avertissez-en l'Académie, et je don-

nerai ordre qu'elle soit reçue comme elle le mérite. »

M***, qui était alors directeur, suivi de toute l'Académie en corps, alla haranguer le roi à Saint-Germain, à la suite du Parlement, et de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides. Elle fut reçue comme ces compagnies. Le grand maître des cérémonies alla la prendre dans la salle des ambassadeurs, où elle s'était assemblée, et la mena jusqu'à la chambre du roi, où le secrétaire d'État de la maison du roi se trouva et la présenta à Sa Majesté, qui l'attendait. La harangue plut extrêmement, et le roi témoigna de la joie de l'avoir appelée à cette cérémonie. L'Académie a continué depuis à s'acquitter de ce devoir, dans toutes les rencontres qui s'en sont présentées.

Après les conquêtes de Flandre et de la Franche-Comté, M. Colbert proposa d'élever un arc de triomphe [1] à la gloire du roi; M. Le Brun et M. le Vau en firent des dessins. J'en fis aussi un que j'envoyai à M. Colbert, et que j'appelais un griffonnement. Ce ministre écrivit à la marge de ma lettre, que ce griffonnement lui plaisait plus que les dessins qu'on lui avait donnés; et c'est sur ce griffonnement que mon frère forma le dessin qui a été exécuté en grand modèle à la porte Saint-Antoine. Il en fit encore plusieurs autres dessins, parmi lesquels il y en a de plus beaux que celui qui a été exécuté, mais que M. Colbert ne voulut pas choisir, parce que, disait-il, ils n'étaient pas dans la forme qu'on a toujours donnée à ces sortes d'édifices. Ce fut M. Gittard, architecte, que M. Colbert chargea de faire exécuter le modèle sous la conduite de mon frère. Quand le roi alla voir ce modèle, il en parut tout à fait content; mais

[1] La première pierre de cet arc de triomphe fut posée le 6 août 1670. Il ne fut élevé en pierre que jusqu'à la hauteur des piédestaux des colonnes; et, pour juger de l'ouvrage entier, on le continua seulement en plâtre. Louis XIV parut, dit-on, si peu sensible à la perfection de ce monument, que la ville en discontinua la construction. Après la mort de ce prince, le duc d'Orléans, régent, prit encore moins d'intérêt à cet édifice, de sorte qu'on se détermina à le démolir en 1716. Leclerc nous a gravé une belle estampe de ce magnifique arc de triomphe, qui doit faire regretter que l'on n'en ait pas suivi, en son temps, l'entière exécution. (*Note de Patte.*)

presque tout le public trouva que les arcades, et particulièrement celle du milieu, n'étaient pas assez larges pour leur hauteur. Monsieur, frère unique du roi, qui se fait un plaisir de lui apprendre les nouvelles de la ville, lui dit que tout le monde se plaignait de ce défaut. Le roi ordonna là-dessus à M. Colbert de lui faire deux petits dessins, l'un du modèle tel qu'il était, l'autre de la proportion qu'on souhaitait qu'il fût. Mon frère fit ces deux dessins, qui ont été deux ou trois mois dans la chambre du roi, et que Sa Majesté rendit ensuite à M. Colbert, en lui disant : « Je persiste toujours à trouver le dessin du modèle tel qu'il est, plus beau que l'autre : cependant comme il faut avoir égard au public, je suis d'avis de partager le différend par la moitié, et d'augmenter la largeur des arcades de la moitié de ce qu'on demande. » Cette résolution fut suivie dans l'ouvrage effectif, qui est d'une proportion moyenne entre celle des deux petits dessins.

Vers ce temps-là on proposa d'amener à Versailles une portion de la rivière de Loire. M. Riquet, qui a fait le canal de la communication des deux mers, était l'entrepreneur de ce travail et le devait exécuter, moyennant la somme de deux millions quatre cent mille livres. Le traité allait être signé, lorsque, ayant par hasard parlé de cette proposition à M. l'abbé Picard, de l'Académie des sciences, celui-ci me dit que la chose était impossible ; qu'il avait nivelé le terrain, fort légèrement à la vérité, mais suffisamment pour pouvoir assurer qu'il n'y avait pas assez de pente pour l'amener sur la montagne de Satori, vis-à-vis de Versailles, où on devait la conduire. J'en parlai à M. Colbert, qui marqua du chagrin de ce que je lui disais : il m'ordonna cependant de faire venir M. l'abbé Picard, qui lui dit positivement les mêmes choses. M. Colbert, fâché de voir de l'obstacle à la satisfaction qu'il espérait donner au roi, poussa un peu M. l'abbé Picard, en lui disant qu'il devait prendre garde à ce qu'il avançait ; que M. Riquet n'était pas un homme ordinaire, et que la réussite du canal de la communication des deux mers était un préjugé qu'il ne se

trompait pas aussi lourdement qu'on voulait le faire entendre. M. l'abbé Picard, sans répondre un seul mot à M. Colbert, fit une révérence et se retira. Ce procédé me surprit un peu, et il me parut que ce ministre ne s'y attendait pas.

Ceci se passa au bout de la bibliothèque de M. Colbert. Comme il retournait gagner son cabinet, je lui dis que, s'il le jugeait à propos, je mettrais aux mains M. Riquet et M. l'abbé Picard, sans que l'un ni l'autre s'aperçût que ce fût à dessein, et que je lui rapporterais le plus fidèlement qu'il me serait possible la conversation qu'ils auraient ensemble; que je prierais M. Riquet de vouloir bien m'instruire de son dessein, et que M. l'abbé Picard que j'aurais mandé, survenant là-dessus, je les ferais entrer facilement en une dispute qui pourrait éclaircir bien des choses. M. Colbert approuva ma pensée, et le lendemain matin je les envoyai prier tous deux de me venir trouver.

Quand M. Riquet fut venu, car je l'avais mandé le premier, je lui dis : « M. Colbert m'a ordonné, monsieur, de prendre connaissance de la belle entreprise que vous allez commencer pour faire venir une partie de la rivière de Loire, parce qu'il veut que je lui en rende compte, et que j'entre dans le détail de cette affaire pour en régler les payements avec vous. Je vous avoue, monsieur, poursuivis-je, que la chose me paraît bien difficile; car Versailles est sur une éminence, et la rivière de Loire est assurément dans le plus bas des plaines où elle passe. — Cela est vrai, monsieur, reprit-il, mais le niveau est plus juste que tous les raisonnements que l'on peut faire à la boule-vue et sur de simples apparences. J'ai fait jeter des niveaux depuis la Loire où je la veux prendre, jusqu'à l'endroit où je la dois mener, et je suis sûr de mon affaire. J'ai de la pente au delà de ce qu'il m'en faut. — On m'a dit, repris-je, que vous promettiez de rendre l'eau de la Loire sur le haut de la montagne de Satori. — Je ne sais ce qu'ils me content, m'interrompit-il, de la montagne de Saint-Satori. — Il n'y a point, lui dis-je, de saint à cette montagne : elle se nomme

simplement la montagne de Satori; et vous avez apparemment fait espérer que vous conduiriez là l'eau que vous promettez : car M. Le Nôtre dit, il y a deux jours, au roi, en l'accompagnant sur les bords du canal de Versailles, que ce serait une belle chose de voir descendre les vaisseaux de la rivière de Loire avec leurs voiles le long de la montagne, en manière de ramasse, et s'en venir flotter sur le canal. M. Le Nôtre n'a pu parler ainsi, que le roi ne lui eût dit que vous amèneriez l'eau de la Loire sur la montagne de Satori. Le roi n'a pu le dire qu'après M. Colbert, ni M. Colbert, qu'il ne l'ait appris de votre bouche. — Ce que j'ai promis, répondit M. Riquet, je le ferai en galant homme. »

Dans ce moment M. l'abbé Picard entra dans mon cabinet. « Monsieur, lui dis-je, vous aimez les belles choses, et surtout celles qui ont du merveilleux. On va faire à Versailles ce que l'on n'a jamais cru possible. M. Riquet s'engage d'amener une partie de la rivière de Loire sur le haut de la montagne Satori : jugez quels jets d'eau l'on pourra faire, ayant une rivière en ce lieu-là. — Il ne faut plus de pompes ni de moulins, répondit M. l'abbé Picard; mais je tiens la chose bien difficile, et monsieur me pardonnera, s'il lui plaît, si je doute que l'eau de la Loire puisse monter à la hauteur du rez-de-chaussée du château de Versailles, bien loin de pouvoir s'élever sur la montagne. Tout le monde sait que la Seine, à l'endroit de Saint-Germain-en-Laye, est plus basse en été de quatre-vingts pieds que le rez-de-chaussée de Versailles. Or, de croire que la Loire, en quelque endroit que l'on la prenne, soit plus haute que la Seine de quatre-vingts pieds, il n'est pas aisé de se l'imaginer. — Les imaginations, dit M. Riquet, doivent le céder à des mesures justes que l'on a prises. — Ces mesures, reprit M. l'abbé Picard, ne sont pas aisées à prendre, et je doute que les niveaux ordinaires soient suffisamment bons pour des distances aussi grandes que celles-là. » Il se dirent encore plusieurs choses, où je vis que M. Riquet n'était pas bien sûr de son affaire.

Je fis le rapport fidèlement de cette conversation à M. Col-

bert, qui, quelques jours après, nomma M. l'abbé Picard et plusieurs autres de l'Académie des sciences, pour aller tout de nouveau niveler la pente qu'il pouvait y avoir de la rivière de Loire à Versailles. On leur donna des ordres du roi pour entrer dans tous les lieux où ils auraient besoin de faire passer leur niveau, avec un exempt de la Prévôté pour les faire exécuter, en cas qu'il s'y trouvât quelque résistance. Le nivellement fut fait avec toute l'exactitude possible, et avec des niveaux d'une justesse infiniment plus grande que celle des gens de M. Riquet, la plupart maçons de village; et il fut trouvé que l'eau viendrait plus bas que le pied du haut de Versailles, et qu'ainsi elle ne produirait point les effets pour lesquels on avait désiré de l'avoir. Cette précaution n'épargna pas seulement au roi 2,400,000 liv., et peut-être beaucoup davantage (car ces sortes de dépenses excèdent toujours de beaucoup les projets qu'on en dresse), mais le trouble, l'inquiétude et le dommage qu'on aurait faits dans tous les pays où l'on aurait passé en leur faisant acheter très-cher la grâce de ne pas traverser leurs terres, sans compter la honte d'avoir bouleversé tant de bois, de villages et de maisons inutilement. Ce fut une grande satisfaction pour moi d'avoir contribué à détourner cette folle entreprise.

Dans ce temps-là, ou à peu près, des ingénieurs proposèrent d'élever la rivière des Gobelins un peu au-dessous de Bièvre, pour en amener une partie à Versailles. De bons bourgeois de Paris, très-ignorants en fait d'élévation d'eau et de tout ce qui en dépend, étaient les cautions et les associés de ces ingénieurs. Ils me faisaient pitié, car je voyais qu'ils s'allaient ruiner dans une entreprise qui ne pouvait réussir. Je crois que M. Colbert le voyait aussi bien et mieux que moi : mais tout ce qui pouvait aller à donner des eaux à Versailles était si sacré et si bien reçu du roi, que ce ministre écoutait tout avec une bénignité inconcevable, et se donnait des peines incroyables pour vérifier tout ce qu'on proposait, quoique convaincu, la plupart du temps, que ce n'était que de pures visions.

C'était aussi vers ce temps-là que M. Colbert faisait rechercher des métaux en plusieurs endroits de la France, sur les avis qu'on lui donna qu'il y en avait abondamment de toutes les façons; car les ministres ne manquent jamais de gens qui leur donnent des avis suivant leur inclination; et M. Colbert eût été fort aise que toutes choses se fussent trouvées en France : il me renvoyait tous les échantillons de ce qu'on fouillait, pour les faire éprouver dans les fourneaux de l'Académie des sciences. Après plus de cinquante mille écus de dépenses, il se trouva que les frais de la fouille excédaient de beaucoup le produit; et qu'il était beaucoup plus expédient d'acheter du plomb et de l'étain en Angleterre, et du cuivre en Suède (car on n'avait guère fouillé que de ces trois métaux), que d'en vouloir tirer de France. A cette occasion, le ministre me dit : « Nous avons fait là une folie d'autant plus inexcusable, qu'elle a été faite il y a soixante ans ou environ, sous Henri IV, comme on le voit par des pièces d'or et d'argent que nous avons, où il y a écrit: *Ex auro Gallico, ex argento Gallico.* » Je lui dis que dans soixante ans, et même plus tôt, on ferait encore la même faute, si on n'écrivait dans plusieurs livres qu'on s'était mal trouvé de cette entreprise.

Lorsque le roi eut ordonné la construction de la grotte de Versailles, je songeai que Sa Majesté ayant pris le soleil pour sa devise, avec un globe terrestre au-dessous et ces paroles : *Nec pluribus impar*, et la plupart des ornements de Versailles étant pris de la fable du Soleil et d'Apollon (car on avait mis sa naissance et celle de Diane avec Latone, leur mère, dans une des fontaines de Versailles, où elle est encore; on avait aussi mis un soleil levant dans le bassin qui est à l'extrémité du petit parc), je songeai, dis-je, qu'à l'autre extrémité du même parc où était cette grotte (car elle a été démolie depuis), il serait bon de mettre Apollon qui va se coucher chez Téthys après avoir fait le tour de la terre, pour représenter que le roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde. Je dis ma pensée à mon frère le médecin,

qui en fit le dessin, lequel a été exécuté entièrement, savoir: Apollon dans la grande niche du milieu, où les nymphes de Téthys le lavent et le baignent; et dans les deux niches des côtés, il représenta les quatre chevaux du Soleil, deux dans chaque niche, où ils sont pansés par des Tritons. Lorsque le roi eut agréé ce dessin, M. Le Brun le fit en grand et le donna à exécuter, sans presque y rien changer, aux sieurs Girardon et Regnaudin pour le groupe du milieu, et aux sieurs Gaspard Marsi et Guérin pour les deux groupes des côtés, où sont les chevaux pansés par les Tritons. Mon frère fit aussi des dessins pour tous les autres ornements de cette grotte, figures, rocailles, pavé, etc. Il fit encore le dessin de la porte : c'était un Soleil d'or qui répandait ses rayons sur toute l'étendue des trois portes, lesquelles étaient des barres de fer peintes en vert. Il semblait que le Soleil fût dans cette grotte, et qu'on le vît au travers des barreaux de la porte.

Mon frère fit aussi le dessin de l'allée d'eau, qui fut entièrement exécuté. En ce temps-là, le roi laissait ordonner de toutes ces choses à M. Colbert; et ce ministre avait confiance en nous pour l'invention de la plupart des dessins qu'il y avait à faire. Mais les dames ayant remarqué que le roi y prenait plaisir, elles voulurent en donner, de leur côté, pour amuser le roi agréablement. Madame de Montespan donna le dessin de la pièce de marais, où un arbre de bronze jette de l'eau par toutes ses feuilles de fer-blanc, et où les roseaux de même matière jettent aussi de l'eau de tous côtés.

Mon frère eut ordre de faire des dessins de grands vases de marbre et de bronze pour mettre dans les jardins de Versailles. Il en composa un grand nombre qui ont presque tous été exécutés. M. Girardon en a exécuté deux autres qui sont très-beaux et très-grands. Ils sont de marbre blanc ; l'un représente la Force, et l'autre la Douceur. Le premier est orné d'une peau de lion, dont la tête et la queue sont les anses : quatre des principaux travaux d'Hercule sont représentés dans les quatre faces. Pour la Douceur, des

couronnes de fleurs que tiennent des Amours, en forment les anses. Les trois Grâces, et trois autres sujets semblables, ornent les quatre faces de ce vase.

Il donna aussi le dessin du bas-relief qui est au-dessous de la fontaine de la pyramide, que M. Girardon exécuta avec encore plus d'agrément que le dessin n'en avait : ce bas-relief est peut-être un des plus beaux qu'il y ait eu jusqu'alors.

M. Colbert et presque toute la Cour ayant considéré que ce qui restait au petit et ancien château de Versailles n'avait aucune proportion ni aucun rapport avec les bâtiments neufs qu'on y avait ajoutés, voulurent engager le roi à faire abattre ce petit château, pour achever tout le palais du même ordre et de la même construction que ce qui est bâti de nouveau.

Mon frère eut ordre de travailler conformément à ce projet : il en fit un plan et une élévation qui furent très-approuvés, non-seulement du roi, mais de son conseil où il appela tous les princes, plusieurs ducs et maréchaux de France. Mais le roi voulut toujours conserver le petit château. On prétexta qu'il menaçait ruine, et qu'il bouclait en plusieurs endroits : il se douta du complot, et dit d'un ton fort, et où il paraissait de colère : « Faites ce qu'il vous plaira ; mais si vous l'abattez, je le ferai rebâtir tel qu'il est. » Ces paroles raffermirent tout le château, et rendirent ses fondements inébranlables.

LIVRE IV.

M. Colbert mena un jour M. Huygens à Versailles pour le lui faire voir. Ce savant admira tout ; mais ayant vu une tour fort haute sur la chaussée de l'étang de Clagny, il me demanda à quel effet on avait bâti là cette tour. Je lui dis que c'était pour élever l'eau de l'étang. « Est-ce, reprit-il,

qu'on veut faire une fontaine sur cette tour? Nullement, lui répondis-je, c'est pour la faire aller de là dans les réservoirs, et des réservoirs à toutes les fontaines. Il n'était point nécessaire, me dit-il, de faire monter l'eau sur cette tour : la pompe l'aurait portée aussi aisément de l'étang dans les réservoirs, sans aucun entrepôt, et la dépense de la tour est assurément très-inutile. » Je compris la chose dans le moment même, et je le dis à M. Colbert, qui en demeura d'accord sans hésiter, en ajoutant : « Que voulez-vous ? il faut bien payer son apprentissage. » Mais ce qui est encore bien plus étonnant, c'est qu'on a fait la même faute à Marly, où l'on a bâti une tour encore plus large et plus haute, et d'une dépense incomparablement plus grande que celle de Versailles, et qui n'est pas moins inutile; car avec la même force qui élève l'eau d'une hauteur immense sur cette tour, on pouvait la pousser, par les tuyaux de conduite, dans les réservoirs de Versailles, sans l'élever ainsi. Je ne me mêlais point du tout de ce travail, et comme M. Colbert en savait autant que moi sur cet article, je ne crus point devoir lui en parler.

Quand on proposa de faire le canal de Versailles, le sieur Joli, maître de la pompe du Pont-Neuf, qu'on écoutait fort en ce temps-là, parce qu'il se connaissait en ce qui regarde les eaux et les forces mouvantes, nivela le terrain, et dit qu'il y avait dix pieds de pente depuis l'endroit où l'on devait le commencer, jusqu'à l'endroit où il devait finir. Si cela eût été vrai, l'entreprise n'eût pas été possible, parce qu'il aurait fallu l'élever de dix pieds par un bout, et l'eau n'aurait pu demeurer qu'avec des peines et des dépenses incroyables sur une terre rapportée. M. Colbert fit venir MM. de l'Académie des sciences, et leur ordonna de niveler le terrain où l'on voulait placer le canal; ils n'y trouvèrent que deux pieds de pente, et l'on n'entreprit le canal que sur leur parole. Ce qu'ils dirent était si juste, que le canal ayant été achevé, il ne s'est trouvé que deux ou trois pouces d'erreur sur la longueur, qui est de neuf cents toises, sur trente toises de largeur. Le canal qui le traverse, et qui va de

Trianon à la ménagerie, a quarante toises de largeur. Cette grande précision ne venait pas seulement de l'habileté des niveleurs, mais de la bonté du niveau, qui n'avait point eu de pareil jusqu'alors. Cette bonté consiste particulièrement en trois choses ; l'une, qu'au lieu de la ficelle que les maçons mettent ordinairement à leur niveau, MM. de l'Académie y ont mis un cheveu de femme fort long, qui marque l'aplomb du niveau avec une précision infiniment plus grande que ne fait le cordeau qui est aux niveaux ordinaires ; la seconde, que ce cheveu est enfermé dans un tuyau de tôle qui empêche le vent de le mouvoir en aucune sorte. Il y a une ouverture à ce tuyau à l'endroit où le cheveu marque l'aplomb : cette ouverture est fermée par un verre qui empêche le vent d'entrer, et laisse passer la vue. La troisième consiste en ce qu'on met une lunette d'approche sur la traverse du niveau : cette lunette fixe tellement la vue qui vacille toujours quand le niveau est sans lunette, qu'on peut mesurer juste des distances de cent et deux cents toises, sans se tromper de l'épaisseur d'un cheveu. Tous les ouvriers ne pouvaient comprendre comment on pouvait parvenir à cette justesse d'opération ; car avec leurs niveaux ordinaires ils ne pouvaient pas niveler une distance de trente toises, sans se tromper de trois ou quatre pouces.

La guerre s'étant allumée plus que jamais, on fit entendre au roi que pour la faire avec succès il fallait assigner un fonds à l'extraordinaire des guerres de soixante millions par an, sur le pied de cinq millions par mois. Le roi en fit la proposition à M. Colbert, qui en fut effrayé, et qui dit d'abord qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de fournir à cette dépense. Le roi lui dit qu'il y songeât, et qu'il se présentait un homme qui entreprendrait d'y suffire, s'il ne voulait pas s'y engager. M. Colbert fut un assez long temps sans aller chez le roi, travaillant chez lui à remuer tous ses papiers, sans que nous sussions ce qu'il faisait, ni encore moins ce qu'il pensait. Enfin, après un temps assez considérable, il me dit d'aller à Versailles, et de porter au

roi les dessins de quelques ouvrages qu'il devait résoudre. Le roi, après les avoir examinés, m'ordonna de dire à M. Colbert qu'il vînt le lendemain à Versailles, et qu'il y aurait conseil. Il y alla, et les choses reprirent leur train ordinaire. On prétend qu'il avait pris la résolution de se retirer, voyant la difficulté qu'il trouverait à fournir à cette dépense de soixante millions, avec toutes les autres dépenses de l'État; mais que sa famille lui persuada de ne point quitter la partie, et que c'était un piége qu'on lui tendait pour le perdre, en l'éloignant ainsi des affaires. Pour moi, je veux croire que son amour pour le bien public, joint à la connaissance qu'il avait que personne ne pouvait mieux que lui se tirer d'une conjoncture aussi dure que celle qui se présentait, lui fit affronter ce travail pour le bien du royaume.

Cet événement, ou, pour mieux dire, cet horrible surcroît de dépense, est une des époques des plus considérables qui soient arrivées il y a bien longtemps. Jusque-là toutes les charges de l'État se payaient au jour ordinaire de leur échéance: depuis ce jour, les pensions, dont beaucoup furent retranchées, furent de seize ou dix-huit mois. Dans les bâtiments, les ordonnances qui, étant signées le matin, se payaient souvent l'après-dînée, ne se payaient guère que plusieurs mois après, en vertu d'un état de distribution qui se faisait à mesure qu'il y avait des fonds. Le trésorier des bâtiments, à qui il restait ordinairement cinquante mille écus ou deux cent mille francs à la fin de son année, et qu'il remettait entre les mains de son confrère qui entrait en exercice, se trouvait ordinairement en avance de pareille somme, dont il était fort longtemps à être remboursé. Nous remarquions que jusqu'à ce temps, quand M. Colbert entrait dans son cabinet, on le voyait se mettre au travail avec un air content et en se frottant les mains de joie; mais que depuis il ne se mettait guère sur son siége pour travailler, qu'avec un air chagrin et en soupirant. M. Colbert, de facile et aisé qu'il était, devint difficile et difficultueux, en sorte qu'on n'expédiait pas alors tant d'affaires, à beau-

coup près, que dans les premières années de sa surintendance des bâtiments.

J'ai oublié de vous rapporter ici comment mon frère le receveur-général des finances de Paris fut dépossédé de sa charge de receveur-général, et ce que nous fîmes, mais inutilement, pour lui faire rendre justice par M. Colbert. La chose est aussi étonnante de la part de ce ministre qu'aucune autre qu'il ait faite en sa vie. Pour bien entendre cette affaire, il faut la prendre dès son commencement.

Mon frère a passé un temps très-considérable dans l'emploi de commis des parties casuelles; d'abord chez M. de Vassau, qui exerçait pour M. Sabatier, où il fut premier commis en même temps que M. Colbert qui était son subalterne dans ce bureau; et ensuite chez M. Duhousset, qui le prit pour le même emploi lorsqu'il acheta de M. Sabatier la charge de trésorier des parties casuelles. Après plusieurs années d'exercice, M. Duhousset lui fit acheter une charge de receveur-général des finances de Paris, qui appartenait à M. Bonneau, son allié. Il posséda cette charge pendant dix années, depuis 1654 jusqu'en 1664. Pendant tout ce temps les recettes furent si difficiles, qu'au commencement de 1664, mon frère se trouva en avance de quatre cent mille livres ou environ : ce qui arriva particulièrement parce que le roi avait remis au peuple tout ce qui pouvait être dû de reste des tailles de dix années, libéralité admirable, si elle n'eût point été faite aux dépens des receveurs-généraux, à qui ces restes appartenaient, et qui ont presque tous été ruinés faute d'en avoir fait le recouvrement. M. Fouquet, alors surintendant, avait beau être sollicité, il ne faisait et n'a jamais fait aucun fonds pour remplacer les restes remis gratuitement au peuple. Je me souviens d'avoir ouï dire plusieurs fois à mon frère, en parlant à ceux qui étaient assignés sur la recette générale de Paris, et qui lui demandaient leur payement : « Vous vous plaignez de moi, et vous avez raison; mais plaignez-vous davantage encore. Allez dire partout, mais particulièrement

à M. le surintendant, que je vous retiens votre bien ; que je suis un fripon, un voleur ; vous me ferez plaisir ; car, comme c'est à lui à faire un fonds pour remplacer les restes que le roi a donnés, cela l'obligera peut-être à le faire, pour mettre fin à vos plaintes, qui sont très-raisonnables et très-justes. »

Quand M. Colbert fut mis en la place de M. Fouquet, tout Paris, et particulièrement tous les gens d'affaires, vinrent chez mon frère lui faire compliment sur cette promotion, parce que personne n'ignorait l'amitié ancienne qui était entre M. Colbert et lui. Cependant cette élévation de M. Colbert a été la ruine entière de mon frère. On a cru que la réputation qu'il voulait s'acquérir auprès du roi, d'un homme parfaitement intègre, le porta à avoir pour mon frère des duretés qu'il n'aurait pas exercées contre un autre.

Comme mon frère était horriblement persécuté par ceux à qui il devait, il crut qu'il pourrait prendre quelques deniers sur le courant de l'année 1664, pour acquitter les dettes les plus criardes. Mais M. Colbert, rigide observateur de l'ordre et des règles qu'il s'était imposées dans l'administration des finances, et qui avait fixé à un certain jour les payements que les receveurs-généraux devaient faire au Trésor royal, ayant été averti par M. Olivier, huissier de la chaîne, préposé au recouvrement de ces deniers, que mon frère ne faisait pas ses payements en leur entier, voulut en savoir la raison. Mon frère, intimidé plus qu'il ne fallait, se cacha, de sorte que M. Colbert me fit venir, et me dit avec beaucoup de marques d'amitié : « D'où vient que votre frère ne fait pas ses payements, comme il en a été convenu ? je suis fâché de ce désordre, et je voudrais qu'il m'en eût coûté dix mille écus de mon argent et que cela ne fût pas arrivé. » Je lui répondis que j'étais fort surpris de ce qu'il me disait ; que je n'avais aucune connaissance de l'état des affaires de mon frère, et que j'irais incessamment, s'il l'avait pour agréable, le trouver pour en être instruit ; que cependant je ne pouvais le trop remercier de la bonne volonté

qu'il témoignait avoir pour lui, le suppliant de vouloir bien la lui continuer. Ayant appris de mon frère une partie de ce que j'ai déjà rapporté ci-dessus, et que la crainte d'être mis en prison par les plus fâcheux de ses créanciers, lui avait fait prendre, sur le courant, quelques sommes pour les apaiser, je retournai en faire rapport à M. Colbert, en lui représentant que mon frère n'était réduit en cette fâcheuse situation que parce qu'on ne lui avait pas remplacé le fonds des restes remis au peuple. Cette réponse ainsi faite à ce ministre, dès le lendemain il fit vendre sa charge de receveur-général à M. Sonnin, pour une somme beaucoup au-dessous de ce qu'elle valait, et de ce que mon frère l'avait achetée : en même temps il le déposséda de l'exercice de la même charge, et y commit M. Coquille, un des deux receveurs-généraux ses confrères. Le même jour, il nomma M. Marin, intendant des finances, pour faire rendre compte à mon frère de ses années d'exercice; le tout fut exécuté avec une dureté extraordinaire, qui épouvanta tous les gens de finances. Dans le cours des sollicitations que mon frère faisait à M. Colbert, ce ministre lui dit : « Que votre frère me parle de vos affaires. » Dès le lendemain matin, j'entrai dans son cabinet, et lui dis qu'assurément mon frère avait eu tort de se servir des deniers de la présente année pour acquitter les dettes des années précédentes ; mais que la faute était bien excusable, se voyant menacé tous les jours, par ses créanciers, d'être mis en prison, ce qui ne se pouvait faire sans ruiner son crédit, et sans causer une douleur mortelle à sa femme et à toute sa famille ; qu'au fond il lui était dû de grandes sommes par le roi, et qu'il ne serait pas tombé dans ce malheur si elles lui avaient été payées. M. Colbert me répondit que mon frère était au même cas que les deux autres receveurs-généraux, ses confrères. Je lui repartis que mon frère m'avait dit qu'il était dans une situation bien différente de celle de ses confrères, dont l'un était le neveu, et l'autre l'allié de M. Marin, intendant des finances, qui les avait favorisés en toutes rencontres, en leur procurant

des fonds et des réassignations, pendant qu'il laissait tomber sur mon frère tout ce qu'il pouvait de non-valeurs et de charges fâcheuses ; qu'il y avait d'ailleurs une autre différence entre eux, qui était que tous les acquits de mon frère étaient en récépissés des commis du bureau de l'Épargne, de sorte qu'il avait fait tous ses payements en argent comptant, au lieu que la plupart des acquits de ses confrères étaient en quittances comptables, dans lesquelles ils avaient fait entrer des billets de l'Épargne, ce qui allait à des profits très-considérables ; car souvent dans une quittance comptable de cinq cent mille francs, il y entrait pour vingt mille écus de billets de l'Épargne, lesquels n'avaient pas coûté plus de dix ou douze mille livres, le surplus tournant au profit du receveur-général et du trésorier de l'Épargne; que ces profits pouvaient avoir en quelque sorte dédommagé ses confrères, et les mettaient en un autre état que celui où était mon frère. Mes raisonnements ne plurent point à M. Colbert, et il me dit que je prisse mon parti ; que je visse si je voulais bien continuer à rendre service dans les bâtiments ; qu'en ce cas je ne lui parlasse plus des affaires de mon frère ; que si je voulais continuer à lui en parler, je me retirasse, et qu'alors il m'écouterait, et me répondrait. Je lui répondis que je n'avais point d'autre parti à prendre que de me taire, et de me conformer entièrement à sa volonté. Mon frère, après cette réponse, recommença ses sollicitations pendant un très-long temps, donnant tous les éclaircissements qu'on pouvait désirer, jusque-là que, par ses comptes arrêtés à la chambre, le roi lui devait, et lui doit encore (car il n'a jamais pu être payé) plus de trois cent mille livres. Au milieu de ses sollicitations, M. Colbert dit encore à mon frère que je lui parlasse de ses affaires. M'étant donc présenté à lui, il me dit : « Votre frère est un homme d'esprit; il y a longtemps que je le connais pour tel : il sait que je suis un de ses anciens amis. Il s'est fié sur mon amitié, et il a cru qu'il pouvait impunément jouer le tour qu'il m'a fait. — Monsieur, lui répondis-je, vous me pardonnerez, s'il vous plaît,

si je vous dis que je ne vois pas quel tour il vous a fait. — Le tour qu'il m'a fait, c'est qu'il a acquitté pour la moitié, avec l'argent de cette année, toutes les dettes qu'il demande aujourd'hui en leur entier. — Ah ! monsieur, m'écriai-je, pouvez-vous avoir une telle pensée d'un homme que vous dites être votre ami, et que vous connaissez il y a si longtemps ? Mon frère souffrira sans peine la pauvreté où il est réduit; mais il ne pourra supporter la douleur de passer dans votre esprit pour un malhonnête homme. Si nous avons quelque défaut dans notre famille, c'est de n'avoir pas assez d'attache au bien, et de négliger les moyens d'en acquérir. » Là-dessus je me retirai. J'eus quelques autres conférences avec M. Colbert, qui n'aboutirent encore qu'à me faire fermer la bouche de la même manière qu'il avait déjà fait. Un jour, enfin, je le priai de vouloir donner à mon frère une petite commission pour pouvoir subsister; mais je n'obtins rien ; et mon frère demeura sans charge et même sans un valet pour le servir. Entre ses créanciers, il y avait un nommé M. Chartier, qui était regardé comme le plus dur et le plus inexorable de tous les hommes. Ce fut lui néanmoins qui devint le défenseur et le soutien de mon frère contre tous ses autres créanciers, et il me disait : « Si votre frère avait mon bien entre ses mains, je saurais bien me le faire rendre ; mais c'est un homme qu'on a égorgé au coin d'un bois; je le soulagerai en tout ce qui me sera possible, bien loin de l'opprimer. » La réputation de mon frère était telle que, dans le temps même de son adversité, qui a duré seize ans, deux de ses amis lui ont mis en dépôt tout leur argent comptant, qui montait à plus de quarante mille écus. Mon frère représentait quelquefois à M. Colbert, qu'entre ses créanciers il en avait trois ou quatre, de ses plus proches parents, qu'il eût été bien aise de pouvoir satisfaire ; que leurs créances ne montaient pas ensemble à plus de cinquante mille livres ; qu'il le suppliait de lui accorder cette somme en déduction des trois cent mille livres que le roi lui devait, et que s'il lui faisait cette grâce, il ne mourrait pas avec tant de douleur. Ce ministre eut la dureté de les

lui refuser, et le laissa mourir sans lui faire raison de la moindre chose.

Lorsque je me mariai, j'allai trouver M. Colbert, pour lui demander son agrément. Dès que je lui eus dit la personne, et qui était son père, il me demanda combien on me donnait; je lui dis que la dot était de soixante-dix mille livres. « C'est trop peu, me dit-il, vous pouvez croire que je songe à vous : vous voyez ce que j'ai fait pour M. du Mets; je ne ferais pas moins pour vous assurément. Je vous trouverai une fille, parmi les gens d'affaires, qui vous apportera une dot bien plus avantageuse. Mais, poursuivit-il, n'est-ce point un mariage d'inclination? — Je n'ai vu la fille, repris-je, qu'une fois depuis qu'elle est hors de religion, où elle a été mise dès l'âge de quatre ans. Mais je connais le père et la mère il y a plus de dix ans : je les connais, ils me connaissent, et je suis assuré que je vivrai parfaitement bien avec eux; voilà, monsieur, la principale raison qui m'y engage. Je serais très-fâché de rencontrer un beau-père qui se plaindrait sans cesse que je ne fais rien, qui voudrait que je vous importunasse tous les jours pour vous prier de penser à moi. Je ne veux point en venir là. Vous me faites donner des appointements plus forts que je ne mérite; mais je n'ai aucun profit. Tous les marchés qui se font, ne me rapportent rien. Il y a plus, c'est que les brevets que vous donnez pour des logements, pour des priviléges et autres choses semblables, non-seulement je n'en prends rien, mais j'y mets mon parchemin, ma peine et celle de mon commis, sans en profiter d'autre chose que d'une révérence, très-mal faite le plus souvent. Pour moi, je suis bien aise que cela aille ainsi; mais il y a tel beau-père qui n'en serait point du tout content. — Je crois, me dit M. Colbert, que vous avez raison; faites votre affaire, et soyez sûr que j'aurai soin de vous. » Je fus bien aise d'avoir trouvé l'occasion de faire savoir nettement à ce ministre de quelle manière je le servais, et que je me reposais entièrement sur lui pour la récompense de mon travail.

Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter, et mis dans l'état où vous le voyez : « Allons, me dit-il, aux Tuileries en condamner les portes : il faut conserver ce jardin au roi, et ne le pas laisser ruiner par le peuple, qui en moins de rien l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin; non-seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher; ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent, monsieur, vous en rendre témoignage; ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener, surtout à présent que l'on n'entre plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie, pour y prendre l'air; on y vient parler d'affaires, de mariages, et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. » Il sourit à ce discours, et dans ce même temps la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur jardin. « Point du tout, monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps; ils se contentent de s'y promener et de regarder. — Ces Messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte, car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. » M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce fût. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on n'ôtât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eût fait fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on les aurait rouvertes. Cette dureté aurait été louée de toute la cour,

qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paraît y avoir du zèle pour le plaisir du prince.

Environ vers ce temps-là, Lulli se fit donner le droit de composer seul des opéras et d'en recevoir le profit, qui était considérable. Ce spectacle avait commencé par un petit opéra dont messieurs..... faisaient les premiers personnages. Il fut chanté d'abord au village d'Issi, dans la maison d'un orfévre, où il réussit beaucoup. On m'y mena à la première représentation, qui fut applaudie. L'abbé Perrin avait composé les paroles, et Cambert la musique. Le succès de cette pastorale en musique leur fit entreprendre d'autres opéras qui furent représentés en public avec applaudissement, et avec bien du profit pour le poëte, le musicien, et pour tous les acteurs. Lulli, qui s'était moqué jusque-là de cette musique, voyant le gain qu'elle produisait, demanda au roi le privilége de faire seul des opéras et d'en avoir le profit. Perrin et Cambert s'y opposèrent, aussi bien que M. Colbert, qui ne trouvait pas qu'il y eût de justice à déposséder les inventeurs ou du moins les restaurateurs de ce divertissement. Lulli demanda cette grâce au roi avec tant de force et d'importunité, que le roi, craignant que, de dépit, il ne quittât tout, dit à M. Colbert qu'il ne pouvait pas se passer de cet homme dans ses divertissements, et qu'il fallait lui accorder ce qu'il demandait : ce qui fut fait dès le lendemain. Deux ou trois jours après, j'entendis dire à ce ministre que les courtisans trouvaient à redire à ce qu'on faisait pour Lulli, parce que cet homme allait gagner des sommes immenses; qu'il aurait mieux valu la laisser partager entre plusieurs musiciens; que ce gain les aurait engagés par émulation à se surpasser les uns les autres, et à porter notre musique à sa dernière perfection. « Je voudrais, disait M. Colbert, que Lulli gagnât un million à faire des opéras, afin que l'exemple d'un homme qui aurait fait un telle fortune à composer de la musique engageât tous les autres musiciens à faire tous leurs efforts pour parvenir au même point que lui; » tant il est vrai que les ministres sa-

vent faire toujours valoir les résolutions de leur maître.

Lulli ayant obtenu ce qu'il souhaitait, me pria, conjointement avec M. Vigarani qui faisait les machines et les décorations du théâtre, d'engager M. Colbert à demander au roi la grande salle de comédie du Palais-Royal, pour y représenter leur opéra. J'en fis la proposition à ce ministre, qui m'écouta favorablement. Je me souviens que je lui dis qu'une des choses que les empereurs romains avaient eu soin d'observer, était de donner des jeux et des spectacles au peuple, et que rien n'avait plus contribué à les maintenir dans la paix et dans la tranquillité ; qu'aujourd'hui ce n'était plus l'usage que les princes prissent ces soins-là, mais qu'assurément il serait très-agréable au Parisien de pouvoir au moins prendre ces sortes de divertissements dans le palais de son prince. « Vous êtes éloquent, me répondit M. Colbert en souriant, j'y songerai. » Il en parla au roi, qui fut bien aise d'accorder cette grâce à Lulli.

En l'année 1667, le roi alla visiter les fortifications que M. de Louvois avait fait faire à diverses places du royaume. Sa Majesté en revint très-satisfaite, mais surtout du peu qu'elles avaient coûté par rapport à la grandeur et à l'étendue des ouvrages que M. de Louvois n'avait pas manqué d'exagérer. Au retour, il dit à M. Colbert : « Je viens de voir les plus belles fortifications du monde et les mieux entendues ; mais ce qui m'a le plus étonné, c'est le peu de dépense qu'on y a faite : d'où vient qu'à Versailles nous faisons des dépenses effroyables, et que nous ne voyons presque rien d'achevé ? il y a quelque chose à cela que je ne comprends point. » M. Colbert fut vivement blessé de ce reproche ; et, quoiqu'il rendît au roi de très-bonnes raisons de la différence qui se trouvait entre les ateliers d'armée, où les soldats ne reçoivent qu'une très-petite paye, et les ateliers de Versailles, où l'on paye de fortes journées aux paysans qui y travaillent ; que les ouvrages des fortifications se voient d'un coup d'œil, et sont tous d'une même espèce ; que ceux de Versailles sont répandus en mille endroits, et presque tous d'espèces différentes : il crut que ce monar-

que avait été prévenu sur cet article, et qu'assurément on lui avait fait entendre qu'on payait trop cher tout ce qui se faisait à Versailles. Pour ôter au roi cette pensée très-mal fondée, il ordonna qu'on donnât à l'avenir tous les ouvrages de bâtiments au rabais ; et, afin que la chose se fît avec éclat, il voulut qu'on mît des affiches au coin des rues, pour recevoir les offres de tous les ouvriers. Ce fut pour moi un grand surcroît de travail, que de dresser toutes ces affiches, qui furent en très-grand nombre, et d'un détail incroyable, car toutes sortes d'ouvrages de chaque métier y étaient spécifiés. Cette précaution n'aboutit à rien d'utile ; au contraire, elle causa un très-grand mal, car les mauvais ouvriers chassèrent, par leurs rabais, les meilleurs et les plus en état de rendre de bons services. Il y eut des menuisiers qui, n'ayant que de méchants bois dans leurs chantiers, firent de si mauvais ouvrages pour Versailles, que, quand les croisées qu'ils avaient faites étaient fermées, on y voyait presque aussi clair que quand elles étaient ouvertes. Il y eut de bons ouvriers qui continuèrent à travailler comme ils avaient accoutumé, et, quand on leur disait que si on les payait sur le pied des affiches et des marchés faits avec leurs confrères, ils seraient ruinés : « Nous ne nous soucions point des affiches, répliquaient-ils ; nous ferons toujours de bons ouvrages, et nous sommes sûrs que M. Colbert est trop juste pour ne pas les payer ce qu'ils valent ; » et c'est ce qui arriva. Ils furent payés à l'ordinaire, et l'on n'eut point d'égard aux marchés faits avec les autres ouvriers.

Ce changement me rendit le travail si onéreux, et M. Colbert devint si difficile et si chagrin, qu'il n'y avait plus moyen d'y suffire ni d'y résister. Dans ce même temps il voulut que M. de Blainville, son fils, qu'on appelait alors M. Dormoy, travaillât sous lui dans les bâtiments, et fît presque tout mon emploi. Je pris le parti de le lui abandonner tout entier.

Je mis tous les papiers des bâtiments en bon ordre ; je les lui rendis avec un inventaire très-exact, et je me retirai

sans éclat et sans bruit. Après la mort de M. Colbert, on me remboursa ma charge, qui était d'environ vingt-cinq mille écus, avec vingt-deux mille livres; et MM. Le Brun et Le Nôtre eurent chacun vingt mille livres de gratification pour leurs bons et agréables services, provenant du prix de ma charge, qui fut vendue soixante-six mille livres, ou environ.

Me voyant libre, je songeai qu'ayant travaillé avec une application continuelle pendant près de vingt années, et ayant cinquante ans passés, je pouvais me reposer avec bienséance, et me retrancher à prendre soin de l'éducation de mes enfants.

Dans ce dessein, j'allai me loger en ma maison du faubourg Saint-Jacques, qui, étant proche des colléges, me donnait une grande facilité d'y envoyer mes enfants, ayant toujours estimé qu'il valait mieux que des enfants vinssent coucher à la maison de leur père, quand cela se peut faire commodément, que de les mettre pensionnaires dans un collége, où les mœurs ne sont pas en si grande sûreté. Je leur donnai un précepteur; et moi-même j'avais soin de veiller sur leurs études.

M. de Louvois ayant été fait surintendant des bâtiments après M. Colbert, nous allâmes, M. Charpentier, M. l'abbé Tallemant, M. Quinault et moi, à Fontainebleau, pour demander à M. de Louvois s'il souhaitait que nous continuassions les exercices de la petite Académie des inscriptions et des médailles, que nous tenions chez M. Colbert. Nous fîmes un mémoire, et ce fut moi qui le dressai, comme tenant la plume de cette Académie. Ce mémoire marquait à quelle intention M. Colbert l'avait établie, qui était d'avoir auprès de lui des gens de lettres, pour prendre leur avis en bien des occasions où il est nécessaire d'avoir une connaissance de la manière dont en ont usé les anciens, et pour faire des descriptions des monuments, et autres choses remarquables que l'on ferait, et qui mériteraient de passer dans les pays étrangers et d'être laissés à la postérité. Ce mémoire fut donné à M. de Louvois, qui

le donna à lire à M. le chancelier son père. Ce mémoire fit un effet assez étrange : M. le chancelier Le Tellier s'était toujours moqué de cette petite Académie ; elle était le sujet ordinaire de ses plaisanteries, et il disait qu'il ne trouvait pas d'argent plus mal placé que celui que M. Colbert donnait à des faiseurs de rébus et de chansonnettes. Cependant, quand il eut lu ce mémoire, il changea de ton, et dit à M. de Louvois son fils, en le lui rendant : « Voilà un établissement qu'il faut conserver avec grand soin ; car rien ne peut faire plus d'honneur au roi et au royaume, à si peu de frais. » L'après-dînée de ce même jour, M. Charpentier, M. Quinault et M. l'abbé Tallemant se présentèrent à M. de Louvois. Je ne crus pas qu'il fût à propos que je m'y trouvasse, dans la crainte que M. de Louvois ne me dît quelque chose qui me déplût, et que, dans la chaleur, je ne lui fisse quelque réponse dont j'aurais été fâché dans la suite. M. de Louvois leur dit ces paroles : « Vous avez jusqu'ici, messieurs, fait des merveilles ; mais il faut, s'il se peut, faire encore mieux à l'avenir : le roi vous va donner la matière, où il ne tiendra qu'à vous de faire des choses admirables. Combien êtes-vous ? — Nous sommes quatre, monseigneur, répondit M. Charpentier. — Qui sont-ils ? lui dit M. de Louvois. — Il y a, reprit M. Charpentier, M. Perrault ..... — M. Perrault, dit M. de Louvois, vous vous moquez, il n'en était point : il avait assez d'affaires dans les bâtiments ; et les autres, qui sont-ils ? — Il y a, dit M. Charpentier, M. l'abbé Tallemant, M. Quinault et moi. — Mais ne vous voilà que trois, où est le quatrième ? — J'ai eu l'honneur de vous dire, reprit M. Charpentier, qu'il y avait M. Perrault. — Et je vous dis, reprit M. de Louvois avec un ton de voix élevé, et qui marquait qu'il ne voulait pas être davantage contredit, qu'il n'en était pas. » M. Charpentier se tut ; et M. de Louvois poursuivit : « Qui était donc ce quatrième ? » Alors l'un des trois dit : « M. Felibien venait quelquefois dans l'assemblée lire des descriptions qu'il faisait de divers endroits des bâtiments du roi. — Voilà enfin ce quatrième que je cherchais, dit M. de

Louvois : or ça, allez-vous-en, messieurs, et travaillez de toutes vos forces. »

Voilà comme je fus exclu de la petite Académie, où j'aurais été assez aise d'être continué; mais il fallut encore souffrir cette mortification.

Pour me donner quelque occupation dans ma retraite, je composai le poëme de *Saint-Paulin*, qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit.

Je composai ensuite le petit poëme du *Siècle de Louis le Grand*, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Académie française, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentait de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux, qu'après avoir grondé longtemps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'était une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmait les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors évêque de Soissons, lui dit de se taire, et que s'il était question de prendre le parti des anciens, cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connaissait beaucoup mieux ; mais qu'ils n'étaient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes, qui n'allaient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage, qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'était qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenait point mes véritables sentiments, et que, dans la vérité, je pensais tout le contraire de ce que j'avais avancé dans mon poëme. Je fus fâché qu'on ne crût pas, ou du moins qu'on fît semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avais dit en vers, et de le dire d'une manière à ne pas faire douter de mon vrai sentiment là-dessus. Voilà quelle a été la cause et l'origine de mes quatre tomes de *Parallèles* [1].

[1] Ici finissent les Mémoires de Charles Perrault. Son livre du *Parallèle des Anciens et des Modernes* parut en 4 vol. in-12, à Paris, de 1688 à 1696.

DISSERTATION

SUR

LES CONTES DE FÉES

ATTRIBUÉS A PERRAULT,

ET SUR L'ORIGINE DE LA FÉERIE [1],

PAR M. LE BARON WALCKENAER,
Membre de l'Institut.

Je me propose d'établir dans cette dissertation que les Contes de fées attribués à Perrault ne sont pas de son invention; qu'il n'a fait, en les composant, que rédiger des récits transmis par la tradition, qui servaient, de son temps, dans la bouche des nourrices ou des bonnes, à amuser les enfants. Je démontrerai aussi que le merveilleux, sur lequel l'intérêt principal de ces contes se trouve fondé, est bien plus ancien que le siècle où Perrault a vécu; qu'il a pris naissance en Bretagne; et je tâcherai d'établir l'époque probable de l'invention de ces contes.

1 Cette dissertation parut en 1826, sans nom d'auteur, sous une autre forme, avec le titre de *Lettres sur les Contes de Fées attribués à Perrault, et sur l'Origine des fées :* elle formait alors un volume in-12, tiré à petit nombre, et devenu aujourd'hui presque introuvable dans la librairie; la Bibliothèque du Roi n'en a pas même un exemplaire. Les savants et les femmes firent le succès de ces Lettres, adressées à une femme par un savant, et pleines de grâces autant que d'érudition. Il fut aisé de découvrir le véritable auteur, qui trahissait lui-même son anonyme par d'immenses recherches, par cet esprit de sage critique, et par cette universalité de connaissances qui caractérisent surtout M. le baron Walckenaer.

Les *Lettres sur les Contes de fées* avaient trop d'étendue pour entrer dans le cadre que nous nous étions prescrit. M. Walckenaer, qui nous a permis de réimprimer ce précieux volume, a bien voulu le réduire à de moindres proportions, en supprimant, il est vrai, un grand nombre de rapprochements curieux et d'observations piquantes sur les diverses espèces de mythologie et de littérature, mais en ajoutant aussi beaucoup de remarques inédites qui concernent spécialement les Contes de Perrault, de sorte que cette dissertation, par la forme ainsi que par le fond, peut être considérée comme un nouvel ouvrage du docte et consciencieux éditeur de La Fontaine. PAUL L. JACOB, bibliophile.

§ I.

DES PREMIERS CONTES EN VERS PUBLIÉS PAR PERRAULT.

Perrault, à l'âge de cinquante ans, se retira des affaires pour ne plus s'occuper que d'ouvrages de littérature, et surtout de l'éducation de ses enfants. Ce fut âgé de soixante-trois ans qu'il publia une nouvelle en vers intitulée *la Marquise de Salusses*, ou *la patience de Griselidis*. Elle parut à Paris en 1691, chez Jean-Baptiste Coignard. L'auteur en avait fait une lecture dans une des séances publiques de l'Académie française, et, à ce titre, elle fut imprimée dans le volume que cette compagnie publiait alors tous les ans.

Nous apprenons, par la lettre qui est à la suite de ce petit poëme, que cette charmante historiette de Boccace avait déjà été mise en prose française, imprimée pour le peuple, et vendue avec la petite couverture de papier bleu pâle qui est en quelque sorte de rigueur pour les livrets populaires, ce qui a fait donner à la collection de ces sortes d'ouvrages le surnom de *Bibliothèque bleue*.

« Si je m'étais rendu, dit Perrault dans cette lettre, à tous les différents avis qui m'ont été donnés sur l'ouvrage que je vous envoie, il n'y serait rien demeuré que le conte tout nu et tout uni, et, en ce cas, j'aurais mieux fait de n'y pas toucher, et de le laisser dans son papier bleu, où il est depuis si longtemps. »

Plus loin l'auteur dit encore : « Vous vous étonnez peut-être de ce que je donne le nom de Griselde à la marquise de Salusses, et non pas celui de Griselidis, connu de tout le monde, et si connu, que la patience de Griselidis est passée en proverbe. Je vous dirai que je me suis conformé en cela à Boccace, le premier auteur de cette nouvelle; que le nom de Griselidis m'a paru s'être un peu sali dans les mains du peuple ; et que d'ailleurs celui de Griselde est plus facile à employer dans la poésie [1].»

Griselidis eut du succès ; et l'auteur en publia, en 1694, une seconde édition, avec le conte de *Peau d'âne*, et celui des *Souhaits ridicules*. L'histoire de la composition de *Griselidis* se lie à celle des contes de fées ; car les deux derniers contes du recueil sont bien de cette nature ; ils sont tous deux en vers comme *Griselidis*. *Peau d'âne* est dedié à Mme la marquise de L***. Le préambule de ce conte montre combien Perrault, à l'âge de soixante-six ans, aimait à s'amuser de ces fictions.

Il est des gens de qui l'esprit guindé,
Sous un front jamais déridé,
Ne souffre, n'approuve et n'estime
Que le pompeux et le sublime :
Pour moi, j'ose poser en fait
Qu'en de certains moments l'esprit le plus parfait

1 Ce second passage se trouve retranché dans l'édition de 1694, (ou *Griselidis* a remplacé partout *Griselde*), et n'existe que dans celle de 1691.

Peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes,
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes.
Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'ogre et de fée
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller?
Sans craindre que l'on me condamne
De mal employer mon loisir,
Je vais, pour contenter votre juste désir,
Vous conter tout au long l'histoire de *Peau d'âne.*

Comme le conte de *Peau d'âne* est, dit-on, un des chefs-d'œuvre du genre, un des mieux inventés, un des plus variés pour les événements, il est important de démontrer que Perrault n'en est pas l'auteur primitif, qu'il n'a fait que le mettre en vers, comme celui de *Griselidis.*

La guerre littéraire que Perrault avait allumée dans le sein de l'Académie, par la lecture de son poëme sur le siècle de Louis XIV, le détermina à composer son ouvrage intitulé *Parallèle des anciens et des modernes.* Le second volume de cet ouvrage avait paru dès l'an 1689, et la seconde édition porte la date de 1693, c'est-à-dire qu'elle est antérieure d'un an à la première édition du conte de *Peau d'âne.* Perrault a, dans son Parallèle, adopté la forme du dialogue. Dans un endroit de cet ouvrage, le partisan des anciens y exalte les *Fables milésiennes.* Le partisan des modernes lui répond : « Les fables milésiennes sont si puériles, que c'est leur faire assez « d'honneur que de leur opposer nos contes de *Peau d'âne* et de *Mère l'oye.*» Le cardinal de Retz, dans ses Mémoires, et plusieurs auteurs de ce temps font souvent allusion au conte de *Peau d'âne.* Boileau, dans la dissertation sur le conte de *Joconde,* imprimée pour la première fois en 1669, c'est-à-dire plus de trente ans avant les contes de Perrault, s'exprime ainsi : « Qu'aurait-on dit de Virgile, bon Dieu! si à la descente d'Énée dans l'Italie, il lui avait fait conter par un hôtelier *l'histoire de Peau d'âne,* et des contes de *ma Mère l'oye?*» Cette plaisante idée de Boileau ne lui appartient pas, et bien avant qu'il eût écrit sa dissertation, Scarron, ce grand-maître du burlesque, dans le livre II de son *Virgile travesti,* parlant d'Astianax et d'Hécube, avait dit :

Et cette bonne mère grand,
Quand il devint un peu plus grand,
Faisait avec lui la badine,
L'entretenait de Mélusine,
De *Peau d'âne* et de Fier-à-Bras,
Et de cent autres *vieux fatras.*

Molière, dans son *Malade imaginaire,* représenté en 1673, fait dire à

Louison, acte II, scène I : « Je vous raconterai, si vous voulez, pour vous désennuyer, le *conte de Peau d'âne.* » La Porte, dans ses *Mémoires*, dit qu'en 1645, Louis XIV, enfant, mais déjà passé dans les mains des hommes, ne pouvait s'endormir, parce qu'on ne lui contait plus des contes de *Peau d'âne*, ainsi que les femmes qui le gardaient avaient coutume de le faire. On voit bien, par ces passages, que le conte de *Peau d'âne* et les contes de la *Mère l'oye* étaient aussi connus du peuple que *Griselidis*, avant que Perrault s'avisât de les habiller à sa façon, en vers et en prose. Ceci rectifie déjà une erreur presque universelle, relativement à ces vers de La Fontaine :

> Et moi-même qui fais cette moralité,
> Si *Peau d'âne* m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême.

On a cru généralement que ces vers faisaient allusion au conte de Perrault, intitulé *Peau d'âne*. Quelques commentateurs ont même été charmés de faire preuve à ce sujet de leur sagacité, en faisant ressortir dans ce passage un trait malin et épigrammatique dirigé, selon eux, par le bonhomme contre le détracteur et l'antagoniste des chefs-d'œuvre de l'antiquité. La vérité est que la fable IV du livre VIII, dans laquelle se trouvent ces vers de La Fontaine, parut dans son second recueil en 1678, et que notre fabuliste ne pouvait alors deviner que Perrault publierait, seize ans après, le conte de *Peau d'âne*. Il faut donc en conclure que ce conte de *Peau d'âne* était connu, était populaire, lorsque La Fontaine écrivit sa fable, et que, bien loin que notre fabuliste fasse allusion au conte versifié par Perrault, ce sont ces vers même qui paraissent avoir donné à Perrault l'idée de versifier le conte, et de le publier, dans l'espérance que tout le monde penserait comme le bonhomme, et prendrait un plaisir extrême à le lire.

Quelque décisives que paraissent ces preuves, on pourrait faire une objection tirée des *Contes ou joyeux Devis* de Bonaventure Desperiers. La cent trentième nouvelle de ce recueil porte ce titre : *D'une jeune fille surnommée Peau d'âne, et comment elle fut mariée par le moyen que lui donnèrent les fourmis*. Voici quel est ce conte en substance : un gentilhomme devint amoureux de la fille d'un marchand, surnommée Pernette, et s'en fit aimer. Le père et la mère ne voulaient pas ce mariage, mais n'osaient refuser leur consentement. Ils imaginèrent de ne donner ce consentement qu'au moyen de conditions impossibles à remplir, et ils exigèrent que leur fille, si elle voulait épouser son amant, ne vêtit d'autre habit qu'une peau d'âne : elle se conforma à cette condition. Ils voulurent ensuite qu'elle levât grain à grain avec sa langue un boisseau d'orge qu'à cette fin ils feraient répandre par terre : elle dit qu'elle y consentait, et se rendit sur les lieux. Des fourmis s'y rendirent aussi, et enlevèrent, sans être vues, tous les grains d'orge, de sorte que la place parut avoir été faite vide par Pernette. « Par ce moyen Pernette fut mariée à son amy, duquel elle fut caressée et aimée comme elle l'avoit bien mérité. Vray, est que, tant qu'elle vesquit, le sobriquet de Peau d'âne lui demeura.»

Voudrait-on prétendre que Scarron, dans son *Virgile travesti*, Boileau dans sa dissertation, Molière dans sa comédie, La Fontaine dans sa fable, et Perrault dans son *Parallèle des anciens et des modernes*, ont également eu en vue, dans les passages que j'ai rapportés, le conte de Bonaventure Desperiers, mais que le conte publié par Perrault sous le même titre de *Peau d'âne*, en 1694, étant différent, rien ne prouve qu'il était connu avant lui, et qu'on doit par conséquent le considérer comme étant de son invention ?

Cette supposition serait bien invraisemblable. Le conte de Desperiers tient au plus sept ou huit pages. Il est emprunté du livre VI d'Apulée, dans sa fable de Psyché. Ce conte est si pauvre d'invention et si peu intéressant, qu'il est bien difficile de croire qu'il ait jamais été assez populaire pour qu'on pût en parler comme d'une chose universellement connue ; et s'il n'avait existé un autre conte portant spécialement et uniquement le titre de *Peau d'âne*, plus varié, plus amusant que celui de Desperiers, La Fontaine aurait-il osé dire :

> Si *Peau d'âne* m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême ?

Mais, de plus, aussitôt que le conte de *Peau d'âne* mis en vers par Perrault eut paru avec *Griselidis*, un anonyme en fit une critique détaillée qui fut imprimée dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles, tant en prose qu'en vers*, que publiait à La Haye Adrian Moetjens. Cette critique est intitulée *Lettre de monsieur de ** à mademoiselle ***, sur les pièces de Griselidis et de Peau d'âne, de M. Perrault*, t. II, p. 21 à 105 du recueil. Ce tome II parut en 1694, et la seconde lettre de cette critique est datée du 28 mai 1694. Ainsi le conte de Perrault ne faisait que de paraître lorsque la critique fut imprimée ; tant le beau monde d'alors mettait d'intérêt à ces futiles compositions ! L'auteur de cette critique blâme Perrault de ne pas nous avoir tracé un portrait de l'héroïne de son conte ; surtout, de ne nous avoir pas expliqué nettement comment s'opérait son déguisement sous son hideux accoutrement, et il ajoute à ce sujet la réflexion suivante :

« Quand les nourrices content *Peau d'âne* aux petits enfants, ils n'y regardent pas de si près : tout passe à la faveur de l'admiration et de l'étonnement où les mettent toutes les choses extraordinaires ; mais notre auteur a dû prévoir que *Peau d'ane* contée en beaux vers trouverait des lecteurs qui demanderaient de la justesse et de l'exactitude dans son conte, comme de la raison et de la rime dans sa poésie. »

Le critique refait ensuite le conte de *Peau d'âne* à sa manière, pour le rendre plus clair et plus vraisemblable ; puis, s'applaudissant de ses inventions, et les comparant au conte tel qu'il est dans Perrault, il dit encore :

« Il pourrait bien être que c'est de cette sorte que la fable se débitait et se rendait intelligible dans son origine ; mais comme elle est fort vieille, et que la tradition en a passé au travers de plusieurs siècles par les mains d'un peuple fort imbécile de nourrices et de petits enfants, il n'y aurait rien de

surprenant que le tout manquât aujourd'hui de quelques-unes de ses principales circonstances, capables de donner de la lumière à tout le reste. Mais il y avait lieu d'attendre qu'un auteur aussi ingénieux que le nôtre répandrait un peu de son bon esprit sur la fable, et ne la conterait pas au public tout à fait aussi obscure et aussi confuse que sa nourrice la lui avait contée à lui-même autrefois pour l'endormir. »

Il est donc bien démontré que Perrault n'a fait que mettre en vers le conte de *Peau d'âne*, tel que les nourrices le contaient de son temps aux petits enfants, sans y rien ajouter, sans y rien changer.

§ II.

DU RECUEIL DES CONTES EN PROSE DE PERRAULT ET DE CELUI DE Mlle LHÉRITIER.

Le succès du conte de *Peau d'âne* suggéra à Perrault l'idée de mettre par écrit, mais en prose, les contes de la *Mère l'oye*, ou les récits merveilleux dont les nourrices de son temps amusaient les enfants, et dont il avait fait mention dans son *Parallèle des anciens et des modernes*. Il livra d'abord à son jeune fils, dont l'éducation l'occupait beaucoup, ces récits à composer comme exercices d'étude, et la naïveté des phrases enfantines du jeune Perrault Darmancour lui ayant paru favorable à ce genre de composition, il la conserva en partie, et disposa le tout pour l'impression. Perrault donna avec raison à ce recueil le titre d'*Histoires ou Contes du temps passé*.

L'ouvrage parut au mois de janvier 1697 en un petit volume in-12. Mais ces contes avaient circulé en manuscrit avant d'être imprimés, et leur succès inspira à Mlle Lhéritier l'idée de mettre aussi par écrit les contes qu'elle avait entendu faire à sa nourrice. En 1696, c'est-à-dire un an avant la publication des contes de Perrault, parurent les *OEuvres meslées*, *contenant l'Innocente tromperie*, *l'Avare puny*, *les Enchantements de l'éloquence*, *les Aventures de Finette*, *Nouvelles et autres ouvrages en vers et en prose* de Mlle L*** [1]. Le premier conte est adressé à Mlle Perrault, fille de notre Perrault. Après divers éloges sur son père, Mlle Lhéritier dit à cette demoiselle que la conversation étant tombée sur un de ces contes naïfs, qu'un de ses élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément, on en conta quelques-uns, et que son tour à elle étant venu, elle conta celui de *Marmosan*, avec quelques broderies qui lui vinrent à l'esprit; puis elle ajoute : « Je vais vous dire un conte tel à peu près que je le racontai. J'espère que vous en ferez part à votre aimable frère ; et vous jugerez ensemble si cette fable est digne d'être placée dans son agréable recueil de contes. » Puis elle termine ainsi :

1 Mademoiselle Lhéritier de Villandon (Marie-Jeanne) naquit 1664 et mourut en 1734 à Paris. L'auteur de l'article de mademoiselle Lhéritier, dans la *Biographie universelle*, cite une édition de ses OEuvres mêlées, de 1695. Le privilége prouve qu'en effet ces œuvres mêlées ont été achevées d'imprimer le 8 octobre 1695.

« Ce que je viens de vous dire est toujours au fond bien naïvement le conte de *Marmosan*, tel qu'on me l'a conté quand j'étais enfant. »

Cent fois ma nourrice ou ma mie
M'ont fait ce beau récit le soir près des tisons;
Je n'ai fait qu'ajouter un peu de broderie.

Dans le second conte, intitulé *les Enchantements de l'éloquence, ou les effets de la douceur, nouvelle adressée à madame la duchesse d'Épernon*, l'auteur dit :

« Vous vous étonnerez sans doute, vous que la science la plus profonde n'a jamais étonnée, que ces contes, tout incroyables qu'ils sont, soient venus d'âge en âge jusqu'à nous, sans qu'on se soit donné le soin de les écrire :

Ils ne sont pas aisés à croire,
Mais tant que dans le monde on verra des enfants,
Des mères et des mères-grands,
On en gardera la mémoire.

Une dame très-instruite des antiquités grecques et romaines, et encore plus savante dans les antiquités gauloises, m'a fait ce conte quand j'étais enfant. »

Page 172, elle interrompt sa narration pour dire encore : « Si je voulais, Madame, vous conter cette histoire entièrement dans les termes que les conteurs de Provence l'ont apprise à nos grand'mères, je vous dirais, etc.»

Dans une lettre à Mme de D. G**, Mlle Lhéritier, dissertant sur l'antiquité de ces contes, l'attribue à des troubadours, et ajoute : « Malgré le progrès des romans, *la tradition* nous a conservé les contes des troubadours; et comme ils sont ordinairement remplis de faits surprenants, et qu'ils renferment une bonne morale, les grand'mères et les gouvernantes les ont toujours racontés aux enfants. »

A la page 312 est un aveu encore plus décisif et plus important pour notre objet.

« Ce qui me paraît le plus capable d'étonner, est de voir que ces fables gothiques, qui ne sont faites que pour porter aux bonnes mœurs, sont cependant remplies très-souvent d'aventures scandaleuses. Par exemple, vous savez bien que dans le conte de *Finette*, ses deux sœurs sont très-éloignées d'être aussi vertueuses que je les fais : on ne parle point de mariage : ce sont deux indignes personnes de qui on raconte les faiblesses odieuses, avec des circonstances choquantes. » Dans un autre endroit (p. 311) elle dit : « J'ai pour moi la tradition, qui met ce conte de *Finette* au temps des croisades. »

Il est bien démontré, d'après ces passages, que le fond des contes composés par Mlle Lhéritier, à l'imitation de ceux de Perrault, n'était point de son invention, mais qu'elle n'avait fait que mettre par écrit et

broder à sa manière des récits de grand'mères et de gouvernantes, transmis, comme elle le dit, d'âge en âge par une longue tradition.

Actuellement, revenons au recueil de Perrault.

Il est dédié à Mademoiselle; et quoiqu'on ait imprimé peut-être plus de cinq cents éditions de ce livre, et plusieurs avec des notices sur l'auteur et sur l'ouvrage, personne n'a pris soin de rechercher quelle était la princesse qui portait, à cette époque, exclusivement le titre de Mademoiselle. C'était Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur de Philippe, duc de Chartres, et depuis duc d'Orléans, et régent du royaume après la mort de Louis XIV. Charlotte d'Orléans était née le 13 septembre 1676. Elle avait vingt ans accomplis, et elle épousa l'année suivante le duc de Lorraine. Dans l'épître dédicatoire il est parlé de l'étendue de son esprit, qui peut s'élever en même temps jusqu'aux plus grandes choses et s'abaisser jusqu'aux plus petites. Ces contes ne sont donc pas dédiés à un enfant, comme l'ont cru quelques éditeurs, mais c'est un enfant qui est censé parler dans cette épître dédicatoire. Elle est signée *P. Darmancour*, c'est-à-dire Perrault Darmancour. Ce nom est celui d'un fils de Perrault. Mais l'éditeur des Mémoires posthumes de cet académicien nous dit, dans une note, que Perrault est le véritable auteur des Contes de fées publiés sous le nom de son fils, ce que personne n'ignorait : Perrault avait alors soixante-huit ans, et il eut quelque scrupule de faire paraître sous son nom une production aussi frivole. On ne fut pas la dupe de ce stratagème, ou plutôt lui-même ne désirait pas qu'on s'y trompât, puisque son fils était, dit-on, tout au plus alors âgé de dix ans : Perrault empruntait le nom d'un enfant plutôt par décorum que par déguisement ou par ruse.

Je trouve dans la première édition de ces contes une preuve positive de la proposition que j'ai avancée : cette première édition est précédée d'un frontispice gravé qui représente une vieille filant et faisant en même temps des contes à une jeune fille et à deux jeunes garçons qui sont auprès d'elle. Au-dessus de cette femme sont écrits ces mots : *Contes de ma Mère l'oye* ; ce qui nous indique que ce recueil contenait les contes vulgairement connus sous ce titre, et cités plus haut, dans le passage du *Parallèle sur les anciens et les modernes* dans lequel Perrault fait mention des contes de *Peau d'âne* et de *la Mère l'oye* comme étant alors populaires. Or, la publication du *Parallèle sur les anciens et les modernes* est antérieure à celle du recueil dont nous nous occupons; il est donc prouvé que les contes de ce recueil, qui sont ceux de *ma Mère l'oye,* ne sont pas de l'invention de Perrault, mais que, comme *Peau d'âne,* ils étaient connus des bonnes et des nourrices qui les racontaient aux petits enfants, avant qu'il eût pris à Perrault la fantaisie de les écrire et d'y coudre des moralités en vers. Enfin l'auteur semble lui-même confirmer cette assertion par son aveu, lorsqu'il dit dans son épître dédicatoire : « Ces contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfants qui n'en ont pas encore. »

Il est remarquable que ce recueil ne contient pas le conte de *Peau d'âne,*

et qu'on ne le trouve ni dans l'édition de 1707, qui est la réimpression, page pour page, de la première, ni dans l'édition de 1724, qui parut chez Nicolas Gosselin. Toutes ces éditions ne contiennent que huit contes, savoir : *la Belle au bois dormant*, *le petit Chaperon rouge*, *Barbe bleue*, *le Chat botté*, *les Fées*, *Cendrillon*, *Riquet à la houppe* et *le petit Poucet*. Il est probable que la réunion de ces contes complétait le recueil des contes vulgairement connus sous le nom de *Contes de ma Mère l'oye*, et que le conte de *Peau d'âne* n'en faisait pas partie, puisque Boileau dans sa Dissertation, et Perrault dans son *Parallèle des anciens et des modernes*, les distinguent; et que Perrault n'a pas réuni ce dernier conte aux autres. Depuis, on a mis en prose ce conte de *Peau d'âne*, et on l'a inséré à la suite de ceux de Perrault. Tous les éditeurs lui ont attribué cette version de *Peau d'âne* en prose : le plus grand nombre a même ignoré qu'il eût écrit ce conte en vers. Mais Perrault mourut en 1703, et nous venons de voir que, longtemps après, son recueil de contes ne contenait que les huit *Contes de la Mère l'oye*, et que *Peau d'âne* ne s'y trouvait pas; Perrault ne peut donc être l'auteur de la version en prose de ce dernier conte. Cet auteur, qui m'est inconnu, a d'ailleurs fait précéder cette version d'une épître en vers à Mlle Éléonore de Hubert, dont on ne trouve pas la moindre mention dans aucun des ouvrages de Perrault; de plus, les vers de cette épître sont meilleurs et moins prosaïques que ceux par le moyen desquels Perrault a cherché à diversifier son recueil.

En 1742, on publia à La Haye une édition des *Histoires ou Contes du temps passé*, avec de jolies gravures en tête de chaque conte. Dans cette édition, on ajouta une nouvelle aux contes de l'ancien recueil. Cette nouvelle est celle de Mlle Lhéritier, intitulée *l'Adroite princesse, ou les aventures de Finette*, qui avait paru en 1696, avant les *Contes du temps passé*, et qui cependant passa depuis cette époque pour être de Perrault.

Le conte de *Peau d'âne* ne se trouve pas dans cette édition de 1742, ni en prose ni en vers. J'ignore quand il a été ajouté au recueil, et quand il a été mis en prose; mais cette édition prouve au moins qu'il s'est passé plus d'un demi-siècle avant qu'on y ait songé.

Le succès des contes de Perrault produisit une foule d'imitations. Si on excepte un nommé Preschac [1] (un de ces hommes si communs aujourd'hui, qui sont continuateurs et imitateurs par métier des ouvrages des autres), ce furent seulement les femmes qui s'exercèrent dans ce genre de composition. On vit paraître successivement, sous divers titres, les recueils de la comtesse de Murat [2], de la comtesse d'Auneil [3], de la comtesse d'Aul-

1 *Les Contes moins contes que les autres. Sans Parangon et la Reine des fées*, 1698, chez Claude Barbin; réimprimés en 1724 par les libraires associés. Lenglet Dufrénoy fait deux ouvrages différents de cet ouvrage de Preschac. Les erreurs de ce genre sont communes chez ce laborieux mais inexact compilateur.

2 *Les Contes de fées*, dédiés à son altesse sérénissime madame la princesse douairière de Conti, 1698, in-12.

3 *La Tyrannie des fées détruite; nouveaux contes* dédiés à madame la duchesse de Bourgogne, 1703.

nois [1], et de Mlle de La Force [2]. Mais aucun de ces recueils n'eut un succès aussi grand et surtout aussi durable que celui des Contes de Perrault; et il est facile d'en trouver la raison. Aucune de ces nouvelles productions ne ressemblait aux modèles auxquels Perrault avait eu le bon esprit de se conformer. Ces nouveaux contes n'étaient plus les *Histoires du temps passé, et de la Mère l'oye*, répétées sans cesse par les bonnes et les nourrices, à qui leur propre instinct, et leur défaut même d'éducation, avaient enseigné les tournures de phrases les plus simples, les plus claires, les plus naïves, et les mieux appropriées à la faible intelligence de leurs élèves; qui avaient été instruites par ces élèves mêmes de ce qui, dans ces vieilles narrations, était de nature à faire impression sur l'imagination encore débile, à cette première époque de la vie, comme toutes les autres facultés; à qui enfin le sentiment des besoins impérieux et variés de l'enfance avait appris à donner à ces récits, et à chacune de leurs parties, la brièveté nécessaire pour ne pas fatiguer l'attention des cerveaux tendres et paresseux pour lesquels on les destinait.

Les auteurs de ces nouveaux contes étaient de beaux esprits déjà connus par d'autres compositions, qui avaient en quelque sorte honte de s'être exercés à celles-ci. Plusieurs même n'y paraissent occupés que du soin de plaire aux grandes princesses auxquelles leurs ouvrages sont dédiés, et ils ne semblent les avoir composés que pour assimiler ces princesses aux fées séduisantes ou sublimes qu'ils y mettent en scène. Aussi ces nouvelles productions furent-elles trouvées trop longues, ou écrites avec une trop grande recherche d'esprit, ou enfin trop pauvres d'invention, pour être mises entre les mains des enfants. Le beau monde les lut, et s'en amusa comme de caprices d'imagination d'un genre neuf et original; mais les *Histoires du temps passé, ou les Contes de la Mère l'oye*, restèrent seuls en possession de charmer l'enfance.

Les défauts des imitations qu'on en fit furent signalés, dès le début, par l'abbé de Villiers, dans un écrit intitulé : *Entretiens sur les contes de fées et sur quelques autres ouvrages du temps, pour servir de préservatif contre le mauvais goût; dédiés à messieurs de l'Académie française*. Je puiserai dans cet ouvrage, qui parut en 1699, c'est-à-dire moins de deux ans après les contes de Perrault, de nouvelles preuves, s'il en était encore besoin, que ces contes étaient connus avant Perrault pour être de l'invention des nourrices. Cet ouvrage de l'abbé de Villiers est sous la forme d'un dialogue entre un provincial et un Parisien. A la page 73, on y lit ce qui suit :

« Le provincial. Mais parlons des fées. Vous croyez donc que ces sortes d'ouvrages puissent être bons?

« Le Parisien. C'est comme si, quand Ésope se proposa de faire des fables, on eût demandé si un livre de fables pouvait être bon. Avons-nous de meilleurs ouvrages que ceux-là [3] ?

1 *Les Contes de fées*, par madame la comtesse d'Aulnoy, 1698, 8 vol.

2 *Les Fées, contes des contes*, 1698, réimprimés en 1725 par la compagnie des libraires.

3 Les Fables de La Fontaine avaient paru, et se trouvaient entre les mains de tout le monde.

« Le provincial. Je ne compare point les fables d'Ésope avec les contes de fées. Il a fallu pour ces fables tout l'esprit, toute la délicatesse, tout le bons sens, et même tout le savoir d'un philosophe excellent; mais pour un conte de fées, que faut-il? Il n'y a ni sens, ni raison; ce sont des contes à dormir debout, que les nourrices ont inventés pour amuser les enfants.

« Le Parisien. Vous jugez des contes de fées comme en ont jugé sans doute ceux qui en ont tant composé depuis peu. Ils ont cru qu'il ne fallait dans ces contes ni raison ni sens, et ils ont parfaitement réussi à en donner de ce caractère. La plupart même ont oublié ce que vous avez dit, que ces contes ont été inventés pour les enfants. Ils les ont faits si longs, et d'un style si peu naïf, que les enfants mêmes en seraient ennuyés. »

Il est évident que les longues et ennuyeuses compositions de Preschac, que les spirituelles narrations de Mlle Lhéritier, de la comtesse de Murat, et d'autres, sont ici opposées aux contes de Perrault, et que ces contes étaient considérés, du temps de Villiers, pour être des inventions de nourrices.

Au reste, Perrault n'était pas le premier qui eût eu l'idée de mettre par écrit les contes populaires fondés sur la féerie : Straparole l'avait depuis longtemps exécutée en Italie ; Perrault ne fit que suivre son exemple, mais il obtint plus de succès, parce que le premier il eut le bon esprit de se restreindre aux seuls récits des nourrices, aux contes de *Ma Mère l'oye*, et d'offrir un recueil uniquement destiné pour l'enfance.

§ III.

DE L'ORIGINE DE LA FÉERIE, ET DES DIVERSES ESPÈCES DE SUPERSTITIONS QUI SE SONT MÊLÉES A CETTE CROYANCE.

Est-il vrai que l'on doive ces heureuses et brillantes fictions de la féerie à de simples nourrices, et que le besoin de bercer l'imagination des enfants leur ait donné naissance? — Non. — Elles ont une tout autre origine; elles sont bien plus anciennes surtout que les siècles de Straparole et de Perrault. La croyance aux fées était la mythologie de nos ancêtres, c'est une production du sol de notre patrie; elle ne nous est venue ni des Grecs ni des Romains, comme l'ont prétendu quelques savants : elle est née dans notre France, elle nous est propre, elle nous appartient.

Tous les peuples qui habitaient les contrées au nord du Danube et à l'ouest du Rhin étaient autrefois désignés par les Romains sous les noms généraux de Germains et de Gaulois. C'est dans César et dans Tacite que l'on trouve les détails les plus circonstanciés sur leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs et leurs habitudes, antérieurement à l'introduction du christianisme, ou aux conquêtes des Romains. Quoique ces peuples différassent entre eux sous beaucoup de rapports, ils avaient un caractère qui leur était commun et qui les distinguait avantageusement de tous les autres peuples, soit barbares, soit civilisés : c'était leur respect pour les femmes,

et l'influence qu'ils leur accordaient. Chez les nations sauvages, où la force physique est le principe de toute autorité, les femmes restent souvent dans un état d'abjection, ou sont même traitées avec barbarie. Dans la civilisation raffinée des Grecs et des Romains, elles étaient considérées comme des êtres très-inférieurs à l'homme, déclarées telles par les lois, et retenues sous une continuelle dépendance. Les moralistes et les philosophes leur prescrivaient de se renfermer dans le cercle étroit de leurs devoirs comme mères et comme épouses, et de ne s'occuper que de soins matériels. Leur plus grande gloire était de rester ignorées et cachées dans une complète obscurité. Celles qui voulaient conserver leur réputation devaient se garder de se montrer trop instruites dans les belles-lettres, de causer trop agréablement, de trop bien chanter, de jouer trop habilement de quelque instrument, ou de danser trop parfaitement, toutes choses qu'on abandonnait aux courtisanes.

Chez les Gaulois, et encore plus chez les Germains sauvages et barbares, les femmes occupaient un rang important dans l'état social. Elles étaient non-seulement considérées, mais respectées. On les consultait pour toutes les entreprises, on estimait leur prudence, on faisait cas de leur courage; elles accompagnaient leurs maris au conseil, elles les suivaient au combat. On implorait leurs secours dans les maladies : elles seules connaissaient les simples, elles seules savaient soigner, panser et guérir les blessures. Elles partageaient avec les hommes les honneurs du sacerdoce, et comme eux savaient lire dans les entrailles des victimes. Quelques-unes d'entre elles avaient, à ce qu'on croyait, un don particulier pour prédire l'avenir, et étaient vénérées comme des divinités. Toutes se montraient dignes de leurs destinées par leur chasteté, leur modestie, leur fidélité, leur entier dévouement à leurs époux, à leurs enfants, à leurs parents, à tout ce qui leur était cher. Ainsi la femme, chez ces peuples, n'était pas seulement pour l'homme l'être à qui il devait le jour, c'était sa compagne, son appui, sa bienfaitrice, sa providence de tous les instants; c'était le médecin du corps, la consolatrice de l'âme, la révélatrice des choses futures, c'était enfin un être indispensable et sacré.

Qu'on lise l'histoire de toutes les nations, qu'on parcoure toutes les relations de voyages, on verra qu'il n'a pas existé et qu'il n'existe rien de semblable sur la terre. On ne trouvera ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes, aucun autre peuple où l'homme se soit fait un devoir de se montrer soumis à la faiblesse qu'il protége, et se soit plu à offrir à la chasteté, à la fécondité, à la prudence, à la tendresse et à la beauté, un culte aussi épuré de reconnaissance et d'amour.

Les Romains, en domptant notre Gaule, y introduisirent leur langue et leur religion. Les Gaulois parlèrent la langue de Virgile et d'Horace, et parmi eux les prêtres de Jupiter remplacèrent les druides. Lorsque l'empire romain eut renoncé au paganisme, et se fut soumis à la loi du Christ, a Gaule, qui faisait partie de ce vaste empire, et qui en composait une des plus belles et une des plus riches provinces, se convertit aussi au christianisme. Mais ce n'est pas la conquête seule qui peut faire abandonner à

un peuple son culte et sa langue : il faut, pour qu'un si grand changement s'opère, que le peuple vainqueur s'incorpore avec le peuple vaincu ; qu'il ait sur lui une autre supériorité que celle de la force ; qu'il lui apporte les bienfaits de la civilisation ou d'une plus grande perfection sociale. Les Chinois et les Grecs ont conservé leur langage et leurs croyances, quoiqu'ils soient courbés depuis plusieurs siècles sous le joug de deux races tartares. Ce n'est que par le commerce continuel des individus entre eux, par l'action constante des institutions dirigées vers un même but, que peut s'opérer la fusion du peuple le plus civilisé avec celui qui l'est le moins : ce résultat, lorsque rien n'y est contraire, est encore l'ouvrage de plusieurs siècles ; il n'aura pas lieu partout également : il sera plus complet dans les grandes villes, et partout où la fréquentation entre les individus des deux peuples est plus active, où les liaisons qui s'opèrent entre eux sont plus intimes, plus nombreuses et plus durables. Dans les cantons reculés du pays conquis, qui auront reçu peu de colonies du peuple dominateur, où le commerce, les besoins de la défense, n'attirent point les nouveaux habitants, où les anciens n'ont aucun motif pour quitter même momentanément le séjour de la patrie, la fusion des peuples ne peut s'opérer ou ne s'opère que d'une manière imparfaite ; la population indigène ou ancienne conserve, presque sans altération, sa langue, ses mœurs et ses croyances primitives : telle a été dans tous les temps l'Armorique ou la Bretagne, cette partie la plus reculée, la plus stérile de la Gaule. Avant l'importance que la découverte du Nouveau-Monde a donnée aux ports de mer situés sur la mer Atlantique, rien n'attirait dans cette région, qui, selon les éloquentes paroles du célèbre Armoricain de nos jours (M. de Chateaubriand), « n'offre « que des bruyères, des bois, des vallées étroites et profondes, traversées « de petites rivières que ne remonte pas le navigateur ; région solitaire, « triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit des « vents, et dont les côtes hérissées de rochers sont battues d'un Océan « sauvage. »

C'est un fait constant que l'Armorique ou la Bretagne a dans tous les temps conservé, et conserve encore sa langue primitive ; que son sol nous montre les monuments les plus nombreux et les plus étonnants par leurs masses, en simples pierres levées ou superposées, communs à un grand nombre de peuples sauvages et barbares. Dans aucune partie de la France, et peut-être de l'Europe, le vulgaire n'est, plus que dans la Bretagne, dominé par un grand nombre de croyances singulières, de superstitions bizarres. Dans aucun pays on n'a mêlé à l'histoire des temps passés autant de traditions fabuleuses, de récits merveilleux ; récits qui ont un caractère particulier et propre à ce peuple, et sont ignorés de tous les autres. Dans aucun pays la croyance à la puissance magique des fées n'a été plus forte et plus générale.

S'il est un genre de superstition qui ait un caractère particulier, c'est celui qui concerne les fées, ces génies femelles, le plus souvent sans nom, sans filiation, sans parenté, qui sont sans cesse occupés à bouleverser l'ordre de la nature pour le bonheur ou le malheur des mortels qu'ils ché-

rissent ou favorisent sans motifs, ou haïssent et persécutent sans cause. Tous ceux qui ont étudié avec soin les diverses religions, les diverses croyances superstitieuses, conviennent que les êtres fantastiques qui étaient désignés par le nom de *fées* ne se retrouvent sous un même type, ou avec les mêmes caractères, ni dans les *parques* et les *magiciennes* de l'antiquité, telles que les Circé, les Calypso, les Médée, ni dans les *déesses mères* si révérées chez les anciens par les habitants des campagnes, ni dans les *sibylles* ou les prêtresses grecques qui rendaient des oracles, ni dans les *prophétesses* de la Germanie, ni dans les *péri* des Persans, ni dans les *enchanteresses* des Arabes et autres peuples orientaux; ni enfin dans les compagnes de ces *sylphes*, de ces *ondins*, de ces *gnomes*, de ces *salamandres*, et de ces multitudes de *farfadets* et de divinités lilliputiennes dont les cabalistes avaient peuplé les quatre éléments.

Dès qu'il est reconnu que nos fées sont des êtres distincts et particuliers qu'on ne doit pas confondre avec les autres êtres surnaturels, il nous faut d'abord rechercher quel est le plus ancien auteur qui en parle d'une manière claire et précise, et ensuite trouver le pays où elles ont le plus anciennement dominé les esprits à l'exclusion de toutes les autres divinités que la superstition avait ailleurs enfantées.

C'est Pomponius Méla, géographe du premier siècle de l'ère chrétienne, qui le premier a fait mention de nos fées de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Méla, décrivant les îles de l'Océan Atlantique connues de son temps, s'étend particulièrement sur l'île *Sena*, située, dit-il, près du rivage des *Osismii*. Ceux-ci occupaient le département actuel du Finistère, et tous les géographes ont reconnu l'île *Sena* de Méla dans la petite île de *Sein*, située près de la pointe Audierne, à l'extrémité du Penmark ou du cap le plus reculé vers l'ouest de toute la Bretagne. Selon Méla, neuf vierges habitaient cette île. Vouées à un perpétuel célibat, elles avaient un pouvoir surnaturel : par leurs chants et leurs enchantements, elles commandaient aux vents et aux flots de l'Océan; elles pouvaient à leur gré prendre la forme d'un animal quelconque; elles guérissaient toutes les maladies incurables; elles connaissaient l'avenir et le prédisaient aux hommes, et surtout aux navigateurs. Voilà les *fées* désignées d'une manière claire, précise, certaine. Mais le nom que nous leur donnons aujourd'hui est d'une origine plus moderne. Méla nous apprend qu'on les nommait de son temps *gallicènes* ou *barrigènes*. On ne sait pas bien lequel de ces deux noms est le véritable, les manuscrits n'étant pas d'accord sur ce mot. Quant au nom moderne, on a dit qu'il était dérivé de *fata*, qui vient de *fando*, qu'il avait la même origine que *vates*, poëte, devin. En effet, Donat, grammairien du sixième siècle, dit positivement que *fatuus* vient de *fando*, qu'on appelait de son temps les faunes *fatui*, et les nymphes *fatuæ*. On disait anciennement *faées;* et les Languedociens disent encore aujourd'hui *fadès*. Cependant nous inclinons à croire que le mot *fée* est purement celtique, et qu'on a tort de vouloir retrouver son étymologie dans la langue latine. Le mot de *fées* paraît avoir été d'abord synonyme de celui de nymphes; mais, comme aucune des nymphes de la mythologie ancienne ne ressem-

blait à nos fées, on adopta un mot particulier pour désigner cette espèce de nymphes.

Les Romains, et les Gaulois civilisés par eux, méprisèrent naturellement les superstitions armoricaines comme celles d'un peuple barbare ; et la croyance aux barrigènes et aux fées, pendant tout le temps de la domination romaine, resta confinée dans la presqu'île de Bretagne, où la race celtique s'était conservée presque sans aucun mélange, avec ses préjugés, son langage, ses mœurs et ses habitudes : mais après l'invasion des Francs, la barbarie des nouveaux conquérants s'étendit sur toute la Gaule. Cette belle partie de l'empire romain perdit jusqu'à son nom, et fut appelée *France*, du nom de ceux qui l'avaient conquise. L'Armorique seule échappa à une entière domination ; et comme, à cause de son éloignement, elle avait moins participé que toutes les autres parties de la Gaule à la civilisation, elle se trouva, par la même raison, moins exposée à l'effet des causes qui la détruisaient et amenaient la barbarie. Elle finit par être plus instruite, plus policée que le reste de la France, continuellement déchiré par des guerres intestines ; et elle acquit ainsi sur toutes les autres parties de cette monarchie cet ascendant que donne la supériorité des lumières. C'est alors que la croyance aux fées, et les divers autres genres de superstitions celtiques ou armoricaines, se répandirent dans toute la France, se mêlèrent aux vérités du christianisme, et aux idées et aux pratiques supertitieuses que les Francs avaient rapportées des forêts de la Germanie. Les Romains eux-mêmes, qui se trouvaient exposés à subir le joug des nouveaux conquérants, apprirent à estimer les anciens habitants de la Gaule, à respecter leur religion et leurs coutumes. Ainsi, dans le quatrième siècle, Ausone, le meilleur poëte de ce temps, félicite un de ses amis d'être le gardien du temple de Bélénus, et d'être descendu des druides de l'Armorique.

Ce qui contribua encore au succès de la mythologie armoricaine, c'est que, durant les siècles de décadence que le désordre social toujours croissant fit supporter à l'ancienne Gaule, les Armoricains, jouissant d'intervalles de paix plus prolongés, et souffrant moins de la violence de la tempête, furent les seuls qui cultivèrent les muses. Ils se créèrent alors une littérature dont les monuments subsistent encore, et qui a eu sur la nôtre la plus forte influence.

Les habitants du pays de Galles (Wallia), dans l'île de Bretagne, parlaient et parlent encore la même langue que ceux de l'Armorique. Ce qui démontre une identité d'origine, et donne lieu de penser qu'à une époque reculée cette partie de la Bretagne fut conquise par les Armoricains. Mais lorsque les Saxons eurent envahi Albion, les Gallois, qui ne voulurent pas se soumettre à leur joug, émigrèrent dans l'Armorique et lui donnèrent le nom de Bretagne. Ils y apportèrent leurs légendes en partie historiques et en partie fabuleuses sur le roi Arthur et l'enchanteur Merlin. Puis, peu après, l'invasion des hommes du Nord dans la Neustrie, qui reçut d'eux le nom de Normandie, vint opérer le mélange des superstitions scandinaves, et de toute la mythologie de l'Edda avec celle des enchanteurs et des enchanteresses du pays de Galles et de la Bretagne. Les vieilles *barrigènes*

de Pomponius Méla reconnurent leurs sœurs et leurs parentes dans les *normes* et les *valkiries*.

Vers la même époque, les Arabes, qui avaient conquis l'Espagne et s'y étaient établis, et qui, sans la valeur de Charles Martel, auraient envahi la France, vinrent mêler à ces fictions armoricaines et scandinaves celles de leur antique idolâtrie et de leur religion récente. Ce mélange se remarque facilement dans les grands poëmes ou romans des douzième et treizième siècles d'origine toute française, et dont le merveilleux de la féerie forme la base : ils sont consacrés à la gloire des héros francs, gallois ou bretons, et cependant on y discerne les fictions arabes dans les aventures de ces guerres d'Espagne, d'Arabie, d'Égypte, de Médie, de Syrie, inconnues aux bardes armoricains, et aux scaldes de la Scandinavie. On les reconnaît encore dans les descriptions du paradis de Mahomet, et d'autres du même genre puisées dans l'Alcoran; dans les géants Gog et Magog, si souvent mentionnés chez les Orientaux; dans ceux qui, doués d'une vertu surnaturelle, transportent des pierres énormes d'Afrique en Irlande; dans les métamorphoses produites au moyen de breuvages et d'herbes magiques; dans les combats si souvent répétés entre un dragon blanc et un dragon rouge ; dans les serpents qui jettent des flammes; dans un langage prophétique attribué aux oiseaux; et enfin dans l'emploi qui est fait dans les prédictions, de connaissances astronomiques et de procédés industriels qui étaient étrangers aux nations chrétiennes de l'Europe, alors moins avancées et moins civilisées que les Arabes.

Ce mélange de la mythologie des Scandinaves et des Armoricains avec celle des Arabes a eu lieu dans l'Armorique vers la fin du onzième siècle ou le commencement du douzième.

Remarquons que la connaissance des sciences, de la littérature et de la religion des Arabes a commencé à se répandre parmi nous dans le siècle même où les Scandinaves s'établissaient en Neustrie, lorsque s'opérait la fusion et le mélange de la féerie armoricaine avec la mythologie d'Odin, et quand les bardes gallois et armoricains composaient leurs plus longs poëmes et leurs plus célèbres ouvrages. Le roman d'Antar, composé par les Arabes avant la fin du neuvième siècle, et les contes des *Mille et une Nuits*, lus et traduits par les chrétiens d'Espagne, puis par eux communiqués aux autres peuples d'Europe, et surtout aux Bretons, aux Normands, et aux Anglo-Normands, ont encore contribué à augmenter chez ceux-ci ce goût pour les longs romans qui leur était naturel, et a donné à leur littérature un nouvel essor.

Les croisades, qui succédèrent ensuite, établirent de fréquents rapports entre les peuples d'Occident et d'Orient; elles familiarisèrent toutes les imaginations avec les faits les plus prodigieux, et achevèrent le mélange des systèmes mythologiques des Armoricains et Scandinaves avec celui des Arabes. La religion chrétienne elle-même, défigurée dans les légendes des saints, écrites par des moines trop crédules, mêla de sublimes vérités et des inventions grossières à tous ces genres de superstitions et de fictions; elle acheva de leur donner une forme fixe et une sorte de sanction, et

d'assurer leur empire sur tous les esprits. Enfin l'anarchie et les malheurs des temps, ayant fait sentir la nécessité de ramener l'ordre et la morale par les moyens les plus extraordinaires et les plus violents, enfantèrent cette étrange institution qu'on a nommée chevalerie. Ce résultat singulier, et unique dans l'histoire de l'homme, des mœurs et de l'état social d'une époque éminemment guerrière et religieuse, fut un nouveau genre de merveilleux réel et toujours présent, ajouté à tous ceux que nous avons déjà fait connaître, et que le temps avait consacrés. De ce mélange est née cette littérature qui inspira les génies du Dante et de l'Arioste, et qu'avec juste raison on pourrait nommer *romantique*, puisqu'elle est sortie des nombreuses compositions écrites en langue romane, auxquelles, par cette raison, on donna le nom de romans.

Mais remarquons qu'après la chute de l'empire romain dans les Gaules, deux langues naquirent de la corruption de la langue latine, dont l'usage y était devenu universel : dans le Midi prévalut, dans toutes les classes, avec un peu d'altération, la langue romaine rustique, ou le latin qu'on parlait dans les campagnes, mêlé de quelques mots visigoths, et modifié par une nouvelle syntaxe ; dans le Nord, cette langue latine rustique se trouva fortement mélangée de tieuske ou de teuton, et d'armoricain ou gallois, et fut presque entièrement changée ou dénaturée.

La première de ces langues fut celle dans laquelle les troubadours écrivirent leurs chansons, leurs pastourelles, leurs sirventes, leurs tensons et leurs poésies amoureuses ; la seconde est celle qui a servi aux trouvères pour leurs longues histoires en vers ou romans, leurs fabliaux, et leurs lais ou contes. Ces deux langues, quoique distinctes, sont à tort confondues sous le nom commun de langue romane. Elles se retrouvent toutes deux dans les divers dialectes ou patois qu'on parle encore en France, quoique avec des modifications et des mélanges : la première, ou celle des troubadours, dans les patois provençaux, languedociens, gascons et limousins ; la seconde, ou celle des trouvères, dans les patois picards, normands et lorrains.

La langue des trouvères étant devenue celle des monarques et de la cour, s'étendit dans toute la France, et par conséquent aussi dans la Bretagne, dont les chefs ou ducs étaient vassaux du roi de France. La langue armoricaine ou galloise, restreinte à la Bretagne, et attaquée dans son centre, perdit de jour en jour du terrain, et ne fut plus parlée que par le vulgaire, et dans les cantons éloignés de la cour des ducs de Bretagne. Cependant la culture des lettres en Armorique était très-florissante, et parvenue à son plus haut degré, à l'époque même où les poëtes normands commencèrent à écrire en langue vulgaire leurs longs poëmes, c'est-à-dire dans le onzième siècle et dans les premières années du douzième siècle. Otto de Frise, auteur de cette époque, observe que la Bretagne est pleine de clercs savants et habiles, et qui pratiquent toutes sortes d'arts. Le fameux Abeilard, né en 1079, et son maître Roscelin, étaient Bretons ; le père d'Abeilard, chevalier breton, voulut que, contre l'usage et les mœurs de ce siècle, et en opposition aux règles de la chevalerie, son fils aîné fût instruit dans

les lettres avant d'être formé au maniement des armes. La Bretagne enfin était pour les Normands un pays classique, et lorsque la langue perfectionnée fit naître parmi eux le désir de se créer une littérature nationale, ils allèrent puiser chez les Bretons, leurs voisins. Les trouvères, en traduisant et en imitant dans leur langue les récits et les compositions des Bretons ou Armoricains, achevèrent de porter les derniers coups à la langue et à la littérature armoricaines. Les nombreux poëmes et lais, ou récits versifiés, que les poëtes armoricains avaient composés, entre le sixième et le douzième siècle, ont disparu, ou ne nous sont connus que par les nombreuses citations que les trouvéres en ont faites.

Si nous ne nous sommes point trompés en indiquant la Bretagne comme le pays où les fées avaient pris naissance, et d'où ce genre de superstition s'était répandu dans toute la France, nous devons en découvrir des traces dans les poëtes ou historiens normands ou anglo-normands, voisins des bardes bretons ou gallois, et qui furent leurs imitateurs ou traducteurs. Ces poëtes ou historiens doivent aussi indiquer la Bretagne comme le principal séjour des fées. Examinons sous ces deux rapports nos vieux auteurs.

Dans la *Vie de Merlin le Calédonien*, composée au douzième siècle par Geoffroy de Montmouth, on retrouve les neuf vierges ou fées mentionnées dans *Pomponius Méla* et dans l'*Edda*: elles habitaient l'île des Pommes ou l'île Fortunée; elles y opéraient les mêmes prodiges que ceux dont le géographe ancien fait mention : l'aînée d'entre elles est la fée Morgen. C'est dans cette île Fortunée que, selon les poëtes gallois, les bardes conduisirent le roi Arthur pour le guérir des blessures qu'il avait reçues au combat de Comblan. Les Bretons ont cru sincèrement pendant des siècles que le roi Arthur, livré aux fées pour *médiciner* ses plaies, reviendrait pour régner sur eux, et Alain de Lisle, homme très-savant, qui écrivait au commencement du douzième siècle, nous apprend qu'on eût été lapidé si l'on avait osé dire en Bretagne qu'Arthur était mort.

L'auteur du roman d'*Oger le Danois* termine la vie de son paladin en le faisant enlever par la fée Morgen. On lit dans un petit poëme du treizième siècle, intitulé *les Priviléges aux Bretons*, que plusieurs familles de la Bretagne prétendaient descendre des fées ; on y parle entre autres de Jacques Brion de Compalé, cousin de la fée Morgen.

Chrétien de Troyes, dans son roman d'*Érec, fils du roi Lac*, décrivant le couronnement de ce prince à Nantes par le roi Arthur, lui fait porter dans cette cérémonie un manteau brodé par les fées bretonnes, dont l'aiguille y avait représenté l'arithmétique, l'astronomie et la musique avec tous leurs attributs.

Mais ce n'est plus dans une île, c'est dans la Bretagne, c'est dans la forêt Bréchéliant, près Quintin, que la plupart des auteurs des douzième et treizième siècles font résider les fées bretonnes. Gauthier de Metz, dans son *Image du Monde*, décrit fort au long les merveilles de cette célèbre forêt. C'est sous ses mystérieux ombrages que périt l'enchanteur Merlin, victime d'un charme que les fées bretonnes lui avaient appris, et qu'il ne croyait

pas possible. On prétendait enfin que dans cette forêt sacrée les fées se rendaient visibles, et qu'elles y opéraient des prodiges extraordinaires. Robert Wace, qui le premier avait mis en vers dans la langue des trouvères le roman de *la Table-Ronde*, vers 1155, entendit tant parler de ces fées, qu'il prit le parti d'aller en Bretagne visiter la forêt Bréchéliant ; mais il n'y vit rien de ce qu'on lui avait annoncé, et dans son dépit il termine les détails de sa visite ainsi qu'il suit :

« J'allai dans ce pays pour y découvrir ces prodiges, je vis la forêt, je vis la terre, je cherchai les prodiges, et je n'en trouvai aucun ; fou y allai, fou m'en revins, et je me tins pour fou d'avoir cherché une folie [1]. »

Hugues de Méry, qui accompagna saint Louis dans ses guerres contre le duc de Bretagne, fut plus heureux, ou plutôt moins franc que Robert Wace, car il nous assure dans son poëme du *Tournoiement de l'Antechrist*, qu'après la paix signée il se rendit dans la forêt Bréchéliant. Il y vit la fameuse fontaine Barenton, il en arrosa le perron avec le bassin d'or attaché au vieux chêne qui l'ombrage ; il fut témoin des merveilles qu'avait vues avant lui le sire Ivain, ou le chevalier du Lion, et qui sont racontées dans le roman de *la Table* : lui-même en fait une longue description qui, pour le fond comme pour les détails, rappelle à notre souvenir le grand frêne de l'Edda.

Une observation importante se présente ici : on rencontre à chaque page dans les trouvères des exemples d'une foi implicite aux fées et aux miracles qu'elles produisent, tandis qu'on les cherche en vain chez les troubadours. C'est que ceux-ci étaient placés à une grande distance de la Bretagne, patrie primitive de ces divinités du moyen âge ; que de plus les troubadours n'imitèrent personne, et composèrent d'après leurs seules inspirations des chants très-courts d'amour et de galanterie : nos trouvères, au contraire, ainsi que je l'ai déjà dit, imitèrent les poëtes bretons, leurs voisins, et puisèrent chez eux les matériaux de leurs longs poëmes ou romans.

Cependant la croyance aux fées, popularisée en quelque sorte par la poésie des trouvères, ne resta pas restreinte à la Bretagne et à la Normandie, mais s'étendit en France, en Allemagne et en Angleterre. La production la plus originale et la plus intéressante de nos trouvères du treizième siècle, *Parthénopex de Blois*, est l'histoire des amours d'un faible et simple mortel avec la fée Mélior, d'une beauté toute divine ; et non-seulement ce roman se répandit rapidement dans toutes nos provinces, mais il fut dans ce même siècle et dans le siècle suivant traduit en allemand, en danois et en espagnol.

Bientôt même toutes les femmes qui s'élevaient par des perfections quel-

[1] La allai je merveilles querre ;
Vis la forêt, et vis la terre,
Merveilles quis, mais ne trovai :
Fol m'en revins, fol y allai,
Fol y allai, fol m'en revins ;
Folie quis, por fol me tins.

conques au-dessus du vulgaire de leur sexe étaient soupçonnées d'être des fées. Ainsi, dans le *Lai de Gugemer*, composé par Marie de France, au treizième siècle, lorsque Mariadus, roi d'un canton de la Bretagne, voit aborder sur ses côtes une très-belle femme, le poëte compare sa beauté à celle d'une fée :

Dedans cent la femme trovée,
Ki de bieauté ressembloit *fee*.

L'ancien auteur de la vie de Bertrand-Duguesclin nous dit que ce héros épousa une dame nommée Tiphaine, « extraite de noble lignée, ajoute-t-il, laquelle avoit environ vingt-quatre ans, ne oncques n'avoit été mariée, et étoit bonne et sage, et moult experte aux arts d'astronomie ; aucuns disoient qu'elle étoit *faée ;* mais non estoit, mais estoit ainsi inspirée et de la grâce de Dieu. » Les traces de cette opinion se retrouvent encore dans notre manière de nous exprimer proverbialement sur les qualités des femmes.

Boëtius raconte gravement qu'une fée prédit à Stuart que sa postérité régnerait sur l'Écosse. Saxon, le grammairien, parle d'une chapelle où le roi Fridleif alla consulter les fées sur le sort de son fils Olaus. Froissart assure sérieusement qu'on voyait des fées dans l'île de Céphalonie, « et disent et maintiennent ceux qui la condition de l'île cognoissent, que les fées y conversent et les nymphes, et que plusieurs fois les marchands de Venise et des autres terres les apparences bien en véoient. » Un des chefs d'accusation portés contre la Pucelle d'Orléans fut qu'elle parlait aux fées auprès des fontaines.

Parmi les fées d'origine toute française, la plus célèbre fut la fée Mélusine, être singulier et monstrueux,

Ange par la figure, et serpent par le reste.
DELILLE.

Ce fut dans une province voisine de la Bretagne, en Poitou, au château de Lusignan, construit, dit-on, par elle-même, que Mélusine établit son séjour. D'Urfé, dans son roman de *l'Astrée*, nous représente cette fée comme une de ces barrigènes de l'île de Sein, dont parle Pomponius Méla ; et d'après tout ce que nous avons dit, si l'identité n'est pas prouvée, on ne peut du moins contester la parenté.

Jean d'Arras, sur la fin du quatorzième siècle, recueillit toutes les traditions sur Mélusine, et en composa ce qu'il appelle la *Chronique* de cette princesse. Étienne, de l'illustre maison de Lusignan, religieux dominicain au seizième siècle, adopta l'histoire que Jean d'Arras avait écrite de Mélusine. Il donna tant de consistance à tout ce qu'on racontait de cette fée, il releva si fort la gloire qu'il avait d'en descendre, que plusieurs grandes maisons ambitionnèrent la splendeur de cette origine. Les maisons de Luxembourg et de Rohan se créèrent, pour cet effet, une généalogie fautive : mais parmi les nobles qui se montrèrent les plus empressés à se procurer cet

honneur fabuleux, on doit surtout faire mention de ceux de la maison de Sassenage. Quoique cette maison pût remonter jusqu'au neuvième siècle, et qu'elle eût un souverain pour tige, elle préféra Mélusine. Alors on soutint que cette fameuse fée avait quitté Lusignan, et qu'elle s'était retirée en Dauphiné dans la grotte de Sassenage, dont les cuves ont eu depuis ce temps le don de prophétiser.

Ce n'était pas seulement le vulgaire, et l'orgueil intéressé des nobles, qui ajoutaient foi à ces fables, c'étaient aussi les philosophes. Paracelse soutient l'existence de Mélusine, et croyait à toutes les merveilles qu'on en racontait.

Nous voyons, par le récit de Brantôme, que tout le monde de son temps, et lui-même, quoique non crédule, était persuadé de l'existence de Mélusine. Il regrette que le roi ait fait raser l'antique château de Lusignan ; et voici comment il s'exprime à ce sujet : « Ce beau château étoit la plus belle marque de forteresse antique, la plus noble décoration vieille de toute la France, et construit, s'il vous plaît, d'une dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence et en tout, qui fût de son temps, voire d'autre, qui étoit Mélusine, de laquelle il y a tant de fables, et bien que ce soit des fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau et bon d'elle ; et si l'on veut venir à la vraie vérité, c'étoit un vrai soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, rois et capitaines portant le nom de Lusignan, dont les histoires en sont pleines : cette grande maison d'Archiac en étant sortie en Xaintonge, et Saint-Gelais, dont les marques restent très-insignes. »

Brantôme nous apprend ensuite que quand l'empereur Charles vint en France, il voulut voir les ruines de Lusignan, et que la reine-mère eut aussi ce désir. « L'empereur, dit-il, ne se put saouler d'admirer la grandeur et le chef-d'œuvre de cette maison, et faite (qui plus est) par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusqu'aux bonnes femmes vieilles qui lavoient la lessive à la fontaine, que la reine-mère voulut aussi interroger et ouïr. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme et en habit d'une veuve; les autres disoient qu'elles la voyoient, mais très-rarement, et ce, les samedis à vespres (car en cet état ne se laissoit guère voir) se baigner, moitié le corps d'une très-belle dame, et l'autre moitié serpent. Les unes disoient qu'elles la voyoient se promener toute vêtue, avec une très-grave majesté ; les autres qu'elle paroissoit sur le haut de sa grosse tour, en femme très-belle et en serpent. Les uns disoient que, quand il devoit arriver quelque grand désastre au royaume, ou changement de règne, ou mort et inconvénients de ses parents, les plus grands de la France, et fussent rois, que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cri très-aigre et effroyable, par trois fois. On tient cettui-ci pour très-vrai. Plusieurs personnes de là, qui l'ont ouï, l'assurent et le tiennent de père en fils, et même lorsque le siége y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirment qui y étoient ; mais surtout quand la sentence fut donnée d'abattre et ruiner ses châteaux, ce fut alors qu'elle fit

ses plus hauts cris et clameurs. Cela est très-vrai par le dire d'honnêtes gens. Du-depuis on ne l'a point ouïe. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-rarement. Pour fin et vérité finale, ce fut en son temps une sage et vertueuse dame, et mariée et veuve, et de laquelle sont sortis ces braves et généreux princes de Lusignan, qui par leur valeur se firent rois de Chypre, parmi les principaux desquels fut Geoffroy à la grande dent, qu'on voyoit représenté sur le portail de la grande tour, en très-grande stature. »

Le château de Pirou, en Normandie, était, selon la tradition, comme celui de Lusignan, construit par les fées. Dans l'abbaye de Poissy, fondée par saint Louis, on disait tous les ans une messe pour préserver les religieuses du pouvoir des fées; et cet usage subsistait encore au commencement du dix-septième siècle.

Si en effet la croyance aux fées était en vigueur et presque universelle dans le seizième siècle, il est impossible qu'elle n'existât pas dans le dix-septième. Toutefois il faut avouer qu'elle s'était très-affaiblie. Nous ne lisons rien chez les auteurs de ce temps qui puisse nous faire penser qu'aucun d'eux fût asservi à ce genre de superstition. Il est même probable que le vulgaire, qui se réglait sur les hautes classes, y avait renoncé ; et c'est parce que les récits auxquels elle avait donné lieu n'étaient plus connus que par certaines bonnes vieilles, qui avaient été à portée de recueillir les traditions du bon vieux temps, que Perrault prit le parti de les écrire, bien certain que ces contes antiques auraient, quoique vulgaires, pour le commun des lecteurs, tous les attraits de la nouveauté.

Cependant la croyance aux fées était encore assez récente, et l'idée qu'on s'était formée de leurs perfections surnaturelles était encore assez vivante dans tous les esprits, pour qu'au temps de Perrault, et même à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, les poëtes cherchassent à anoblir les nymphes du paganisme, et même les neuf muses, en les comparant à des fées, ou en les surnommant ainsi. Ronsard a dit :

Et vous, dryades, et vous, *fées*,
Qui, de joncs simplement coiffées,
Nagez dans le cristal des eaux.

Malherbe nomme les muses

. . . . Les neuf doctes *fées*.

Maynard, à son exemple, désigne de même les vierges de l'Hélicon :

Tout ce que les doctes *fées*
Voudront leur inspirer de beau.

Enfin J.-B. Rousseau a aussi donné le nom de fées aux neuf muses, et il est, je crois, le dernier :

Filles du ciel, chastes et doctes *fées*,
Qui, des héros consacrant les trophées,
Garantissez du naufrage des temps
Les noms fameux et les noms éclatants.

§ IV.

DE L'ORIGINE DES OGRES, ET DE L'ÉPOQUE A LAQUELLE REMONTE LA COMPOSITION DES CONTES ATTRIBUÉS A PERRAULT.

Les romans de la Table-Ronde, de Charlemagne, de Rolland et de ses preux, originairement traduits ou imités des poëtes bretons ou gallois, ne ressemblent en aucune manière à nos contes de fées ; on ne trouve même rien de semblable dans les anciens fabliaux, ni dans les Fables et les Contes de Marie de France, ni dans le Castoiement ou les Historiettes de Pierre Alphonse : aucun de ces restes de notre antique littérature n'offre le type de ce merveilleux qui caractérise nos contes de fées ; merveilleux puéril si l'on veut, mais qui n'en est que plus propre à intéresser les enfants, qui même n'est pas dépourvu d'un certain charme pour un âge plus avancé.

Il reste donc à rechercher :

1° S'il existe, ou s'il a existé dans le moyen âge, des contes dans le genre de ceux de Perrault ;

2° S'il en existe ou s'il en a existé, quel est leur degré d'antiquité, et dans quel siècle ont-ils été écrits.

Sans doute, nous ne pouvons espérer de découvrir en Bretagne les productions originales que nous cherchons, puisque, ainsi que je l'ai déjà dit, les trouvères avaient fait disparaître dans ces pays tous les ouvrages des bardes bretons, en les traduisant ou en les imitant dans un langage plus répandu. Mais il n'en est pas de même dans le pays de Galles. Là, plusieurs compositions en langue gallique ou armoricaine ont traversé les siècles, et se sont conservées jusqu'à nos jours. On a récemment imprimé le texte original des plus anciens bardes, c'est-à-dire les poëmes du grand Taliesin, et du fameux Myrdhin. C'est de ce dernier que les trouvères ont fait leur célèbre enchanteur Merlin. Les trouvères ont traduit ou imité ces deux princes de la poésie galloise ou celtique, ainsi que plusieurs autres ; et ils ont ajouté leurs inventions à celles de tous les bardes armoricains.

Mais indépendamment de ces bardes qui chantaient les exploits des héros de leur nation et en retraçaient l'histoire, il était une autre classe de poëtes ou d'auteurs, d'une condition plus humble, dont toute l'occupation était de faire des récits et des contes au peuple, aux jeunes gens et aux enfants. Ceux-ci, lorsque le talent des vers leur manquait, parlaient ou composaient en prose. Ils ne pouvaient acquérir par cette occupation aucune renommée ; aussi leurs noms ont-ils été anéantis : mais leur existence n'est pas douteuse, car on a pris soin de mettre par écrit plusieurs de leurs compositions, et d'en former un recueil qui a pour titre *Mabinogion*, mot gallois qui signifie *Contes pour la jeunesse ou l'enfance*. Ce recueil, publié récemment dans la langue originale, contient, entre autres histoires, celle de *Pwyll, prince de Dymed;* celle de *Bran-le-Bénit;* celle de *Manawydon;* et celle de *Math, fils de Mathonwy*. J'ignore ce que renferment toutes ces histoires, et je ne sache pas qu'elles aient encore été traduites en aucune

langue moderne; mais il est certain, d'après l'assertion d'un savant anglais, très-versé dans la langue et la littérature galloises, que les contes du *Mabinogion* sont des contes de nourrices : c'est ainsi que ce savant les qualifie. Il prétend que ces histoires ou contes sont des lais bretons, si souvent cités par les trouvères ; tandis qu'un érudit français, très-zélé pour la gloire des poëtes bretons, est révolté de cette idée, et repousse avec force cette similitude.

Je n'hésite pas à reconnaître dans le *Mabinogion* le type primitif du recueil de nos contes de fées; et il est présumable que les Bretons, de même que les Gallois, ont eu aussi leur *Mabinogion*; mais les trouvères dédaignèrent ces compositions puériles, et ils s'attachèrent de préférence à des ouvrages d'un genre moins vulgaire.

Cependant ils en ont traduit quelques-uns. Le lai de Lanval et celui de Graelent, dans Marie de France, sont de ce genre. Dans le lai de l'Épine, qui a aussi beaucoup d'analogie avec nos contes de fées, l'auteur dit positivement que le manuscrit en langue bretonne de tous ces contes existe à Carlion, dans le monastère de Saint-Aaron. C'est le lieu où a été construit depuis Saint-Malo. L'auteur ajoute encore que ces histoires sont connues dans toute la Bretagne. Aujourd'hui même on rencontre partout en Bretagne des grottes, des cavités, des sources, des rochers, des vallons, auxquels sont attachés les noms de *Grottes aux Fées*, de *Pierres aux Fées*, de *Fontaines des Fées*, de *Val des Fées*, qui se lient à des histoires qu'on raconte dans le pays, et avec lesquelles il serait facile de composer un *Mabinogion*.

Nos conteurs gallois, nos auteurs du *Mabinogion*, n'avaient d'autre but que de vivre sans rien faire, ce qui est assez doux. Pour y parvenir ils voyageaient et racontaient au peuple et aux enfants des histoires et des contes qui les réjouissaient, soit qu'ils fussent de leur invention, soit qu'ils les eussent appris de ceux d'entre eux qui avaient le plus de génie et d'imagination : ils s'étudiaient à les narrer de manière à faire le plus d'impression sur leurs auditeurs simples et ignorants.

Taliesin, le grand poëte gallois, a composé une pièce de vers dans laquelle il se répand en invectives contre les bardes mercenaires qui, dit-il, ne savent pas seulement distinguer la vérité du mensonge; qui écrivent sans art et sans mélodie; qui errent sans cesse dans les villes, dans les villages et dans les campagnes, où ils gagnent leur vie dans l'oisiveté, en racontant des histoires pleines de folie et d'indiscrétion : séduisant les belles filles, corrompant les femmes mariées par des louanges mensongères; ne respectant ni les dimanches ni les fêtes; violant sans cesse les commandements de Dieu et les préceptes de Jésus ; passant les nuits à boire et les jours à dormir; ne songeant jamais à l'heure de nécessité, c'est-à-dire à la mort; et enfin s'abandonnant à toutes sortes de vices. «Et vous osez, poursuit-il, comparer ces imposteurs aux hommes de vérité, aux bardes sublimes qui célèbrent la foi et les ouvrages de Dieu, ce grand artiste ; qui prédisent les infortunes des rois, connaissent tous les piliers de la grotte de l'Ouest, et délivrent Elphin de la tour de Pierre où il gémissait captif! »

Enfin, dans les *triades* des poëtes gallois, qui sont au nombre de leurs

productions les plus anciennes, l'on reproche à trois nations d'avoir dégradé par des compositions trop vulgaires la sublimité de la poésie des bardes de l'île de Bretagne ; et au nombre des trois nations sont les Armoricains ou les Bretons.

Les contes de nourrices que Perrault a mis par écrit sont bien certainement de la nature de ceux que composaient les bardes ambulants, contre lesquels Taliesin fulmine, et dont les succès, on le voit, excitaient sa jalousie et sa colère ; mais si les *Contes de ma Mère l'oye* tiraient leur origine du *Mabinogion* des Armoricains ou des Gallois, ils auraient aussi douze cents ans d'antiquité ; car il est démontré que Taliesin a écrit dans le sixième siècle. Pourtant il est plusieurs de ces contes qui ne peuvent avoir été inventés, sous la forme où nous les voyons, qu'entre les neuvième et treizième siècles.

Ma raison pour ne pas reculer davantage l'ancienneté de nos contes de fées, est que quelques-uns sont fondés sur un genre de merveilleux étranger à la croyance aux fées et aux dogmes de l'Edda, qui ne vient ni des Grecs, ni des Romains, ni des Scandinaves, ni des Normands, ni des Gallois, ni des Bretons ; qui n'a rien à démêler avec les erreurs du mahométisme, ou avec les vérités du christianisme ; un merveilleux particulier à ce genre de compositions ; qui leur appartient tout entier ; qui n'a point été employé avant ni depuis ; qui enfin n'est pas, comme tous les autres, le vain fantôme de l'imagination, mais qui a une origine réelle, positive et entièrement historique.

Après le grand ébranlement causé par le vide qu'avait laissé dans le monde la chute de l'empire romain, les peuples de la Germanie et de la Scythie européenne se ruèrent sur le grand colosse prosterné. Alors les tribus nomades du nord de l'Asie, comprises sous le nom général de Tartares, n'étant plus contenues, sortirent aussi de leurs déserts, et ne cessèrent, durant plusieurs siècles du moyen âge, de s'avancer sur les contrées les plus florissantes, et d'attaquer les États les plus puissants, qu'elles finirent par conquérir. Sous la conduite de Gengiskan et de Tamerlan, elles fondèrent les plus vastes empires que l'on ait vus sur notre globe. De grands carnages, des cruautés inouïes, signalèrent ces prodigieuses révolutions. Ces Tartares, pour lesquels l'immense Asie ne pouvait pas suffire, pénétrèrent dans les parties orientales de l'Europe, et fondèrent en Russie, dans l'ancienne Dacie et dans la Pannonie, de nouveaux États : de là, ils firent encore des excursions en Allemagne, en Italie, et jusque dans notre France. Partout ils répandirent l'effroi et inspirèrent une horreur générale. Les plus anciens et les plus cruels de ces dévastateurs devinrent les plus célèbres, et leurs noms servirent à désigner tous les autres. C'est ainsi qu'on réunit les noms des anciens Huns et des féroces Oïgours pour désigner les Madgiars, tribu tartare, venue des bords du Wolga, qui s'établit le plus avant dans l'intérieur de l'Europe. En Dacie et en Pannonie on les nomma d'abord *Hunni-Gours*, et leur pays *Hunni-Gourie :* de là sont venus les noms de Hongrois et Hongrie. Ces *Hongrois*, ces *Hunni-Gours*, ces *Oïgours*, sont les *ogres* de nos contes de fées ; ce sont ces êtres féroces qui dévorent les enfants, et aiment la chair humaine tendre et savoureuse. Les Arabes aussi croyaient à l'existence

d'une race d'hommes qui se délectaient à manger les petits enfants ; ils les nommaient *Gouls* [1], et ce nom me paraît avoir la même étymologie que celui de *gour*, d'*oïgours*, ou d'*ogre*.

Les *Hongrois*, au neuvième siècle, sont les *Oïgours*, et, dans les écrits en langue romane des douzième et treizième siècles, ce sont les *ogres*. Ouvrez le Dictionnaire de la langue romane, au mot *Ogre*, et vous y trouverez pour synonyme le mot *Hongrois*. Il n'y a rien de plus certain et de mieux prouvé que cette origine. Les courses des Hongrois en Allemagne, en Italie et en France, eurent lieu principalement dans le neuvième siècle, et vers le milieu du dixième, en même temps que les incursions des Normands ; de sorte que le mélange de l'ancienne féerie armoricaine avec la mythologie des descendants d'Odin s'opérait à la même époque que l'irruption des ogres, et pendant que les horreurs dont ils se rendaient coupables, et auxquelles l'imagination ajoutait encore, imprimaient la terreur à des esprits déjà imbus de tant de superstitions diverses. De cette triple alliance s'est composé, s'est complété le merveilleux de nos contes de fées.

Les Oïgours ou Igours dont il est fait mention dans Procope dès le sixième siècle [2] étaient une race turque, et, comme les Turcs, originaires du centre de l'Asie. Ceux-ci, les plus reculés vers l'orient, habitaient les frontières de la Chine. L'origine de leurs grandes entreprises, telle qu'elle est rapportée dans leurs propres annales, est bien digne de figurer dans l'histoire de nos fées. Selon ces annales, Boucou-Khan, chef des Oïgours, étant couché dans sa tente, fut éveillé par une ombre sous la forme d'une jeune fille. Saisi de frayeur, il feignit de dormir. La nuit suivante il eut la même apparition ; mais la troisième nuit, par le conseil de son ministre, il suivit ce fantôme féminin jusqu'à une montagne nommée *Contag* ; et tous deux s'entretinrent jusqu'au lever de l'aurore. Cette ombre revint chaque nuit pendant sept ans six mois et vingt-deux jours, et chaque nuit elle et Boucou-Khan allaient converser ensemble, et toujours dans le même lieu. La dernière fois qu'ils s'y virent, la jeune fille, en prenant congé de Boucou-Khan, lui dit : « Le monde entier, de l'orient à l'occident, sera sous ton empire ; prépare-toi à accomplir ta destinée, et gouverne bien tes peuples. » Boucou-Khan, obéissant à la voix de la jeune fille, rassembla ses armées et marcha à la conquête du monde.

D'autres auteurs orientaux nous apprennent qu'une tribu d'Oïgours, celle des *Ko-tche*, était, parmi les Tartares féroces, devenue célèbre par sa férocité. « Ils ignoraient, disent ces auteurs, les lois de l'hospitalité, s'asseyaient accroupis comme des animaux, en posant les mains sur les genoux. Quand la foudre tombait, ils poussaient des cris affreux et tiraient des flèches contre le ciel. Ils avaient des sacrifices d'animaux, qui étaient présidés par des sorcières.

Quelques tribus des *Oïgours*, tributaires des *Hiong-nou*, pénétrèrent en Europe avec les autres Tartares, se fixèrent en Crimée, et se servirent d'une langue, appelée *lingua ougouresca* par les commerçants italiens qui les

1 Sacy, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. X, p. 57.

2 Procopius, *de Bello Vandalico*, liv. I, chap. IV, t. I, p. 350.

fréquentèrent les premiers. Dans les douzième et treizième siècles, on confondit tous les Tartares sous les noms de *Oïgours*, de *Hiong-nou*, de *Hongrois*. Le nom d'*oïgour* ou *ogre* devint synonyme d'homme féroce : la peur en fit des êtres hideux, redoutables et stupides, qui avaient faim de chair humaine. C'est alors que les conteurs de profession, les auteurs de *Mabinogion*, et, après eux, les bonnes vieilles et les nourrices, employèrent dans leurs fictions les ogres au lieu des loups et des tigres, comme le principal ressort de terreur. C'est aussi vers la même époque que les trouvères introduisirent l'usage de faire figurer dans leurs longs poëmes ou romans les rois de Catay ou de la Chine, et ceux de la Tartarie, parce que ces contrées commençaient à être connues, et par les invasions des peuples asiatiques, et par les récits du voyageur Marc-Paul et de quelques autres, ainsi que par les écrits des Arabes.

Antérieurement à ces siècles, les conteurs, les romanciers et les poëtes se servaient, comme moyen de terreur, d'hommes changés en loups. De là sont venus les loups-garous, êtres fantastiques et féroces, qui, comme les fées, paraissent aussi avoir été le produit des imaginations et des superstitions bretonnes. L'histoire du Bisclavaret, qui est la plus célèbre de ce genre, est, de l'aveu de Marie de France, qui l'a versifiée, un lai breton; les événements s'y passent en Bretagne, et un philosophe, y faisant part au roi des soupçons qu'il a conçus que le loup, devenu l'objet de l'attention générale, est un homme, s'appuie surtout sur cette considération, que de telles métamorphoses se voient fréquemment en Bretagne :

Mainte merveille aucun véu
Que en Bretaigne est avenu.

Il résulterait de tout ceci que nous pourrions faire une distinction relativement à l'antiquité de nos contes de fées, et considérer comme n'étant pas plus anciens que les douzième et treizième siècles ceux où les ogres jouent un rôle, tandis que ceux où ils n'y figurent pas pourraient être de beaucoup antérieurs. Ainsi le *Petit Chaperon Rouge*, très-simple d'invention, et où le loup est le moyen de terreur, *Peau d'Ane*, et la terrible *Barbe-Bleue*, seraient au nombre des plus anciens; tandis que la *Belle au bois dormant*, où une ogresse veut manger ses propres petits-enfants et même sa bru; le malin *Chat botté*, qui parvient à manger un ogre qu'il a d'abord, par ses ruses, fait métamorphoser en lion et ensuite en souris; l'admirable *Petit Poucet*, où les bottes de sept lieues sont deux fées, et où l'ogre est un si puissant ressort d'intérêt, auraient été composés, ou du moins modifiés, sous la forme où nous les avons, dans les douzième et treizième siècles. Les ogres ne figurant pas dans *Cendrillon* et *Riquet à la Houppe*, ces contes doivent aussi être rangés dans la classe des plus anciens; mais plusieurs circonstances, qui retracent des mœurs modernes, nous prouvent que ce sont ceux qui ont subi le plus d'altérations, soit qu'ils aient été ainsi changés par la tradition, soit qu'en effet Perrault en les écrivant y ait ajouté, plus que dans les autres, des détails de son invention.

Baron WALCKENAER.

DÉDICACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

(1697).

A MADEMOISELLE.

Mademoiselle,

On ne trouvera pas étrange qu'un enfant[1] ait pris plaisir à composer les Contes de ce Recueil; mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous le présenter. Cependant, Mademoiselle, quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces récits et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces Contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le parais d'abord. Ils renferment tous une morale très-sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent; d'ailleurs, comme rien ne marque tant la vaste étendue d'un esprit, que de pouvoir s'élever en même temps aux plus grandes choses, et s'abaisser aux plus petites, on ne sera point surpris que la même princesse, à qui la nature et l'éducation ont rendu familier ce qu'il y a de plus élevé, ne dédaigne pas de prendre plaisir à de semblables bagatelles.

Il est vrai que ces Contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire

[1] Perrault publia ces Contes sous le nom de son fils, Perrault d'Armancour, qui est censé adresser cette dédicace à Mlle Elisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur du duc de Chartres et nièce de Louis XIV.

les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison pour s'accommoder à ces mêmes enfants, qui n'en ont pas encore ; mais à qui convient-il mieux de connaître comment vivent les peuples, qu'aux personnes que le ciel destine à les conduire? Le désir de cette connaissance a poussé des héros de votre race jusque dans des huttes et des cabanes, pour y voir de près, et par eux-mêmes, ce qui s'y passait de plus particulier : cette connaissance leur ayant paru nécessaire pour leur parfaite instruction. Quoi qu'il en soit, Mademoiselle,

Pouvais-je mieux choisir pour rendre vraisemblable
Ce que la fable a d'incroyable ?
Et jamais fée, au temps jadis,
Fit-elle à jeune créature
Plus de dons, et de dons exquis,
Que vous en a fait la nature ?

Je suis avec un très-profond respect,

Mademoiselle,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Perrault d'Armancour.

CONTES DE MA MÈRE L'OYE

LE PETIT CHAPERON ROUGE.

Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir : sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon[1] rouge, qui lui seyait si bien, que partout on l'appelait le petit Chaperon rouge.

Un jour, sa mère, ayant fait des galettes, lui dit : « Va voir comment se porte ta mère-grand ; car on m'a dit qu'elle était malade : porte-lui une galette et ce petit pot de beurre.» Le petit Chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa mère-grand, qui demeurait dans un autre village. En passant dans un bois, elle rencontra compère le Loup, qui eut bien envie de la manger ; mais il n'osa, à cause de quelques bûcherons qui étaient dans la forêt. Il lui demanda où elle allait. La pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il était dangereux de s'arrêter à écouter un loup, lui dit : «Je vais voir ma mère-grand, et lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma mère lui envoie. — Demeure-t-elle bien loin ? lui dit le Loup. — Oh ! oui, lui dit le petit Chaperon rouge ; c'est par delà le moulin que vous voyez tout là-bas, là-bas, à la première maison du village. — Eh bien ! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi : je m'y en vais par ce chemin-ci, et toi par ce chemin-là ; et nous verrons à qui plus tôt y sera. »

Le Loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui était le plus court ; et la petite fille s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir

[1] Ancienne coiffure, qui fut en usage jusqu'au temps du roi Charles IX.

après des papillons, et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontrait.

Le Loup ne fut pas longtemps à arriver à la maison de la mère-grand; il heurte, toc, toc. « Qui est là? — C'est votre fille le petit Chaperon rouge, dit le Loup en contrefaisant sa voix, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre, que ma mère vous envoie. » La bonne mère-grand, qui était dans son lit, à cause qu'elle se trouvait un peu mal, lui cria : « Tire la chevillette[1], la bobinette cherra. » Le Loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien; car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait mangé. Ensuite il ferma la porte, et s'alla coucher dans le lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon rouge, qui, quelque temps après, vint heurter à la porte : toc, toc. « Qui est là? » Le petit Chaperon rouge, qui entendit la grosse voix du Loup, eut peur d'abord; mais croyant que sa mère-grand était enrhumée, répondit : « C'est votre fille, le petit Chaperon rouge, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre, que ma mère vous envoie. » Le Loup lui cria, en adoucissant un peu sa voix : « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Le petit Chaperon rouge tira la chevillette, et la porte s'ouvrit.

Le Loup, la voyant entrer, lui dit, en se cachant dans le lit sous la couverture : « Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. » Le petit Chaperon rouge se déshabille, et va se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand était faite en son déshabillé. Elle lui dit : « Ma mère-grand, que vous avez de grands bras! — C'est pour mieux t'embrasser, ma fille! — Ma mère-grand, que vous avez de grandes jambes! — C'est pour mieux courir, mon enfant! — Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles! — — C'est pour mieux écouter, mon enfant! — Ma mère-grand, que vous avez de grands yeux! — C'est pour mieux voir, mon enfant! — Ma mère-grand, que vous avez de

[1] Petit verrou de bois qui ferme les portes dans les villages.

grandes dents, — C'est pour te manger ! » Et en disant ces mots, ce méchant loup se jeta sur le petit Chaperon rouge, et la mangea.

MORALITÉ.

On voit ici que de jeunes enfants,
Surtout de jeunes filles,
Belles, bien faites et gentilles,
Font très-mal d'écouter toutes sortes de gens,
Et que ce n'est pas chose étrange,
S'il en est tant que le loup mange.
Je dis le loup, car tous les loups
Ne sont pas de la même sorte;
Il en est d'une humeur accorte,
Sans bruit, sans fiel et sans courroux,
Qui privés, complaisants et doux,
Suivent les jeunes demoiselles
Jusque dans les maisons, jusque dans les ruelles.
Mais, hélas! qui ne sait que ces loups doucereux,
De tous les loups sont les plus dangereux?



LES FÉES.

Il était une fois une veuve qui avait deux filles : l'aînée lui ressemblait si fort et d'humeur et de visage, que, qui la voyait, voyait la mère. Elles étaient toutes deux si désagréables et si orgueilleuses, qu'on ne pouvait vivre avec elles. La cadette, qui était le vrai portrait de son père, pour la douceur et l'honnêteté, était avec cela une des plus belles filles qu'on eût su voir. Comme on aime naturellement son semblable, cette mère était folle de sa fille aînée, et en même temps avait une aversion effroyable pour la cadette. Elle la faisait manger à la cuisine, et travailler sans cesse.

Il fallait, entre autres choses, que cette pauvre enfant allât, deux fois le jour, puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à cette fontaine, il vint à elle une

pauvre femme, qui la pria de lui donner à boire. « Oui da, ma bonne mère, » dit cette belle fille; et rinçant aussitôt sa cruche, elle puisa de l'eau au plus bel endroit de la fontaine, et la lui présenta, soutenant toujours la cruche, afin qu'elle bût plus aisément. La bonne femme ayant bu, lui dit: « Vous êtes si belle, si bonne et si honnête, que je ne puis m'empêcher de vous faire un don (car c'était une fée qui avait pris la forme d'une pauvre femme de village, pour voir jusqu'où irait l'honnêteté de cette jeune fille). Je vous donne pour don, poursuivit la fée, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou une fleur, ou une pierre précieuse. »

Lorsque cette belle fille arriva au logis, sa mère la gronda de revenir si tard de la fontaine. « Je vous demande pardon, ma mère, dit cette pauvre fille, d'avoir tardé si longtemps; » et en disant ces mots, il lui sortit de la bouche deux roses, deux perles et deux gros diamants. « Que vois-je là? dit sa mère tout étonnée; je crois qu'il lui sort de la bouche des perles et des diamants. D'où vient cela, ma fille? » (Ce fut là la première fois qu'elle l'appela sa fille). La pauvre enfant lui raconta naïvement tout ce qui lui était arrivé, non sans jeter une infinité de diamants. « Vraiment, dit la mère, il faut que j'y envoie ma fille. Tenez, Fanchon, voyez ce qui sort de la bouche de votre sœur, quand elle parle: ne seriez-vous pas bien aise d'avoir le même don? Vous n'avez qu'à aller puiser de l'eau à la fontaine, et quand une pauvre femme vous demandera à boire, lui en donner bien honnêtement. — Il me ferait beau voir, répondit la brutale, aller à la fontaine! — Je veux que vous y alliez, reprit la mère, et tout à l'heure. »

Elle y alla, mais toujours en grondant. Elle prit le plus beau flacon d'argent qui fût dans le logis. Elle ne fut pas plutôt arrivée à la fontaine, qu'elle vit sortir du bois une dame magnifiquement vêtue, qui vint lui demander à boire. C'était la même fée qui avait apparu à sa sœur, mais qui avait pris l'air et les habits d'une princesse, pour voir jusqu'où irait la malhonnêteté de cette fille. « Est-ce que je

suis ici venue, lui dit cette brutale orgueilleuse, pour vous donner à boire? Justement j'ai apporté un flacon d'argent tout exprès pour donner à boire à madame; j'en suis d'avis: buvez à même si vous voulez. — Vous n'êtes guère honnête, reprit la fée, sans se mettre en colère. Eh bien! puisque vous êtes si peu obligeante, je vous donne pour don, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou un serpent ou un crapaud. »

D'abord que sa mère l'aperçut, elle lui cria: « Eh bien! ma fille? — Eh bien! ma mère? lui répondit la brutale, en jetant deux vipères et deux crapauds. — O ciel! s'écria la mère, que vois-je là? c'est sa sœur qui en est la cause: elle me le paiera; » et aussitôt elle courut pour la battre. La pauvre enfant s'enfuit, et alla se sauver dans la forêt prochaine. Le fils du roi, qui revenait de la chasse, la rencontra, et, la voyant si belle, lui demanda ce qu'elle faisait là toute seule, et ce qu'elle avait à pleurer. « Hélas! monsieur, c'est ma mère qui m'a chassée du logis. » Le fils du roi, qui vit sortir de sa bouche cinq ou six perles, et autant de diamants, la pria de lui dire d'où cela lui venait. Elle lui raconta toute son aventure. Le fils du roi en devint amoureux; et considérant qu'un tel don valait mieux que tout ce qu'on pouvait donner en mariage à une autre, l'emmena au palais du roi son père, où il l'épousa.

Pour sa sœur, elle se fit tant haïr, que sa propre mère la chassa de chez elle; et la malheureuse, après avoir bien couru sans trouver personne qui voulût la recevoir, alla mourir au coin d'un bois.

MORALITÉS.

L'honnêteté coûte des soins,
Et veut un peu de complaisance;
Mais tôt ou tard elle a sa récompense,
Et souvent dans le temps qu'on y pense le moins.

Les diamants et les pistoles
Peuvent beaucoup sur les esprits;
Cependant les douces paroles
Ont encor plus de force, et sont d'un plus grand prix.

LA BARBE-BLEUE.

Il était une fois un homme qui avait de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderie et des carrosses tout dorés. Mais, par malheur, cet homme avait la barbe bleue : cela le rendait si laid et si terrible, qu'il n'était ni femme ni fille qui ne s'enfuît de devant lui.

Une de ses voisines, dame de qualité, avait deux filles parfaitement belles. Il lui en demanda une en mariage, en lui laissant le choix de celle qu'elle voudrait lui donner. Elles n'en voulaient point toutes deux, et se le renvoyèrent l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eût la barbe bleue. Ce qui les dégoûtait encore, c'est qu'il avait déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savait ce que ces femmes étaient devenues.

La Barbe-Bleue, pour faire connaissance, les mena, avec leur mère et trois ou quatre de leurs meilleures amies, et quelques jeunes gens du voisinage, à une de ses maisons de campagne, où on demeura huit jours entiers. Ce n'étaient que promenades, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins, que collations : on ne dormait point et on passait toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres ; enfin tout alla si bien, que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avait plus la barbe si bleue, et que c'était un fort honnête homme. Dès qu'on fut de retour à la ville, le mariage se conclut.

Au bout d'un mois, la Barbe-Bleue dit à sa femme qu'il était obligé de faire un voyage en province, de six semaines au moins, pour une affaire de conséquence ; qu'il la priait de se bien divertir pendant son absence; qu'elle fît venir ses bonnes amies; qu'elle les menât à la campagne, si elle le voulait; que partout elle fît bonne chère. « Voilà, lui dit-il, les clefs des deux grands garde-meubles; voilà

celles de la vaisselle d'or et d'argent, qui ne sert pas tous les jours; voilà celles de mes coffres-forts où est mon or et mon argent; celles de mes cassettes où sont mes pierreries; et voilà le passe-partout de tous les appartements. Pour cette petite clef-ci, c'est la clef du cabinet au bout de la grande galerie de l'appartement bas : ouvrez tout, allez partout; mais, pour ce petit cabinet, je vous défends d'y entrer, et je vous le défends de telle sorte, que, s'il vous arrive de l'ouvrir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre de ma colère. »

Elle promit d'observer exactement tout ce qui lui venait d'être ordonné; et lui, après l'avoir embrassée, monte dans son carrosse, et part pour son voyage.

Les voisines et les bonnes amies n'attendirent pas qu'on les envoyât querir pour aller chez la jeune mariée, tant elles avaient d'impatience de voir toutes les richesses de sa maison, n'ayant osé y venir pendant que le mari y était, à cause de sa barbe bleue, qui leur faisait peur. Les voilà aussitôt à parcourir les chambres, les cabinets, les garde-robes, toutes plus belles et plus riches les unes que les autres. Elles montèrent ensuite aux garde-meubles, où elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sofas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs où l'on se voyait depuis les pieds jusqu'à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil doré, étaient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eût jamais vues; elles ne cessaient d'exagérer et d'envier le bonheur de leur amie, qui cependant ne se divertissait point à voir toutes ces richesses, à cause de l'impatience qu'elle avait d'aller ouvrir le cabinet de l'appartement du bas.

Elle fut si pressée de sa curiosité, que, sans considérer qu'il était malhonnête de quitter sa compagnie, elle descendit par un escalier dérobé, et avec tant de précipitation, qu'elle pensa se rompre le cou deux ou trois fois. Étant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps, songeant à la défense que son mari lui avait faite,

et considérant qu'il pourrait lui arriver malheur d'avoir été désobéissante ; mais la tentation était si forte, qu'elle ne put la surmonter : elle prit donc la petite clef, et ouvrit en tremblant la porte du cabinet.

D'abord elle ne vit rien, parce que les fenêtres étaient fermées. Après quelques moments, elle commença à voir que le plancher était tout couvert de sang caillé, dans lequel se miraient les corps de plusieurs femmes mortes, attachées le long des murs : c'étaient toutes les femmes que la Barbe-Bleue avait épousées, et qu'il avait égorgées l'une après l'autre. Elle pensa mourir de peur, et la clef du cabinet, qu'elle venait de retirer de la serrure, lui tomba de la main.

Après avoir un peu repris ses sens, elle ramassa la clef, referma la porte, et monta à sa chambre pour se remettre un peu; mais elle n'en pouvait venir à bout, tant elle était émue.

Ayant remarqué que la clef du cabinet était tachée de sang, elle l'essuya deux ou trois fois ; mais le sang ne s'en allait point : elle eut beau la laver, et même la frotter avec du sable et avec du grès, il y demeura toujours du sang, car la clef était fée, et il n'y avait pas moyen de la nettoyer tout à fait : quand on ôtait le sang d'un côté, il revenait de l'autre...

La Barbe-Bleue revint de son voyage dès le soir même, et dit qu'il avait reçu des lettres en chemin, qui lui avaient appris que l'affaire pour laquelle il était parti venait d'être terminée à son avantage. Sa femme fit tout ce qu'elle put pour lui témoigner qu'elle était ravie de son prompt retour.

Le lendemain il lui demanda les clefs; et elle les lui donna, mais d'une main si tremblante, qu'il devina sans peine tout ce qui s'était passé. « D'où vient, lui dit-il, que la clef du cabinet n'est point avec les autres? — Il faut, dit-elle, que je l'aie laissée là-haut sur ma table. — Ne manquez pas, dit la Barbe-Bleue, de me la donner tantôt. »

Après plusieurs remises, il fallut apporter la clef. La Barbe-Bleue l'ayant considérée, dit à sa femme : « Pourquoi y a-t-il du sang sur cette clef? — Je n'en sais rien, répondit la pauvre femme, plus pâle que la mort. — Vous n'en savez rien? reprit la Barbe-Bleue; je le sais bien, moi. Vous avez voulu entrer dans le cabinet? Eh bien! madame, vous y entrerez, et irez prendre votre place auprès des dames que vous y avez vues. »

Elle se jeta aux pieds de son mari, en pleurant, et en lui demandant pardon avec toutes les marques d'un vrai repentir de n'avoir pas été obéissante. Elle aurait attendri un rocher, belle et affligée comme elle était; mais la Barbe-Bleue avait un cœur plus dur qu'un rocher. « Il faut mourir, madame, lui dit-il, et tout à l'heure. — Puisqu'il faut mourir, répondit-elle en le regardant les yeux baignés de larmes, donnez-moi un peu de temps pour prier Dieu. — Je vous donne un demi-quart d'heure, reprit la Barbe-Bleue; mais pas un moment davantage. »

Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa sœur, et lui dit: « Ma sœur Anne (car elle s'appelait ainsi), monte, je te prie, sur le haut de la tour pour voir si mes frères ne viennent point : ils m'ont promis qu'ils me viendraient voir aujourd'hui; et, si tu les vois, fais-leur signe de se hâter. » La sœur Anne monta sur le haut de la tour; et la pauvre affligée lui criait de temps en temps : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Et la sœur Anne lui répondait : « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. »

Cependant la Barbe-Bleue, tenant un grand coutelas à sa main, criait de toute sa force : « Descends vite, ou je monterai là-haut. — Encore un moment, s'il vous plaît, » lui répondit sa femme; et aussitôt elle criait tout bas : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? » Et la sœur nne répondait: « Je ne vois rien que le soleil qui poudroie, et l'herbe qui verdoie. »

« Descends donc vite, cria la Barbe-Bleue, ou je monterai là-haut. — Je m'en vais, » répondit la femme; et puis elle

criait : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? — Je vois, répondit la sœur Anne, une grosse poussière qui vient de ce côté-ci... — Sont-ce mes frères ? — Hélas ! non, ma sœur ; je vois un troupeau de moutons... — Ne veux-tu pas descendre, criait la Barbe-Bleue ? — Encore un petit moment, » répondit sa femme ; et puis elle criait : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? — Je vois deux cavaliers qui viennent de ce côté ; mais il sont bien loin encore. — Dieu soit loué ! s'écria-t-elle un moment après, ce sont mes frères. — Je leur fais signe tant que je puis de se hâter. »

La Barbe-Bleue se mit à crier si fort, que toute la maison en trembla. La pauvre femme descendit, et alla se jeter à ses pieds, tout éplorée et tout échevelée. « Cela ne sert de rien, dit la Barbe-Bleue ; il faut mourir. » Puis, la prenant d'une main par les cheveux, et de l'autre levant le coutelas en l'air, il allait lui abattre la tête. La pauvre femme, se tournant vers lui, et le regardant avec des yeux mourants, le pria de lui donner un petit moment pour se recueillir. « Non, non, dit-il, recommande-toi bien à Dieu ; » et levant son bras... Dans ce moment, on heurta si fort à la porte, que la Barbe-Bleue s'arrêta tout court. On ouvrit, et aussitôt on vit entrer deux cavaliers, qui, mettant l'épée à la main, coururent droit à la Barbe-Bleue...

Il reconnut que c'étaient les frères de sa femme, l'un dragon, et l'autre mousquetaire, de sorte qu'il s'enfuit aussitôt pour se sauver ; mais les deux frères le poursuivirent de si près, qu'ils l'attrapèrent avant qu'il pût gagner le perron. Ils lui passèrent leur épée au travers du corps, et le laissèrent mort. La pauvre femme était presque aussi morte que son mari, et n'avait pas la force de se lever pour embrasser ses frères.

Il se trouva que la Barbe-Bleue n'avait point d'héritiers, et qu'ainsi sa femme demeura maîtresse de tous ses biens. Elle en employa une partie à marier sa jeune sœur Anne avec un jeune gentilhomme dont elle était aimée depuis

longtemps ; une autre partie à acheter des charges de capitaine à ses deux frères ; et le reste à se marier elle-même à un fort honnête homme, qui lui fit oublier le mauvais temps qu'elle avait passé avec la Barbe-Bleue.

MORALITÉS.

La curiosité, malgré tous ses attraits,
Coûte souvent bien des regrets;
On en voit tous les jours mille exemples paraître.
C'est, n'en déplaise au sexe, un plaisir bien léger;
Dès qu'on le prend, il cesse d'être,
Et toujours il coûte trop cher.

Pour peu qu'on ait l'esprit sensé,
Et que du monde on sache le grimoire,
On voit bientôt que cette histoire
Est un conte du temps passé.
Il n'est plus d'époux si terrible,
Ni qui demande l'impossible :
Fût-il mal content et jaloux,
Près de sa femme on le voit filer doux :
Et de quelque couleur que sa barbe puisse être,
On a peine à juger qui des deux est le maître.



LA BELLE AU BOIS DORMANT.

Il y avait une fois un roi et une reine qui étaient si fâchés de n'avoir pas d'enfants, si fâchés qu'on ne saurait dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde : vœux, pèlerinages, tout fut mis en œuvre, et rien n'y faisait. Enfin pourtant la reine devint grosse, et accoucha d'une fille. On fit un beau baptême ; on donna pour marraines, à la petite princesse, toutes les fées qu'on put trouver dans le pays (il s'en trouva sept), afin que, chacune d'elles lui faisant un don, comme c'était la coutume des fées en ce temps-là, la

princesse eût, par ce moyen, toutes les perfections imaginables.

Après les cérémonies du baptême, toute la compagnie revint au palais du roi, où il y avait un grand festin pour les fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, avec un étui d'or massif où il y avait une cuiller, une fourchette et un couteau de fin or, garni de diamants et de rubis. Mais, comme chacun prenait sa place à table, on vit entrer une vieille fée, qu'on n'avait point priée, parce qu'il y avait plus de cinquante ans qu'elle n'était sortie d'une tour, et qu'on la croyait morte ou enchantée. Le roi lui fit donner un couvert; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif comme aux autres, parce que l'on n'en avait fait faire que sept pour les sept fées. La vieille crut qu'on la méprisait, et grommela quelques menaces entre ses dents. Une des jeunes fées, qui se trouva auprès d'elle, l'entendit; et, jugeant qu'elle pourrait donner quelque fâcheux don à la petite princesse, alla, dès qu'on fut sorti de table, se cacher derrière la tapisserie, afin de parler la dernière, et de pouvoir réparer, autant qu'il lui serait possible, le mal que la vieille aurait fait.

Cependant, les fées commencèrent à faire leur don à la princesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde; celle d'après, qu'elle aurait de l'esprit comme un ange; la troisième, qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait; la quatrième, qu'elle danserait parfaitement bien; la cinquième, qu'elle chanterait comme un rossignol; la sixième, qu'elle jouerait de toutes sortes d'instruments dans la dernière perfection. Le rang de la vieille fée étant venu, elle dit, en branlant la tête, avec plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'un fuseau, et qu'elle en mourrait.

Ce terrible don fit frémir toute la compagnie, et il n'y eut personne qui ne pleurât. Dans ce moment la jeune fée sortit de derrière la tapisserie, et dit tout haut ces paroles : « Rassurez-vous, roi et reine, votre fille n'en mourra point; il est vrai que je n'ai pas assez de puissance pour défaire

entièrement ce que mon ancienne a fait; la princesse se percera la main d'un fuseau; mais, au lieu d'en mourir, elle tombera seulement dans un profond sommeil qui durera cent ans, au bout desquels le fils d'un roi viendra la réveiller. »

Le roi, pour tâcher d'éviter le malheur annoncé par la vieille, fit publier un édit par lequel il défendait à toutes personnes de filer au fuseau, ni d'avoir des fuseaux chez soi, sous peine de la vie.

Au bout de quinze ou seize ans, le roi et la reine étant allés à une de leurs maisons de plaisance, il arriva que la jeune princesse, courant un jour dans le château, et montant de chambre en chambre, alla jusqu'au haut d'un donjon, dans un petit galetas où une bonne vieille était à filer sa quenouille. Cette bonne femme n'avait point ouï parler des défenses que le roi avait faites de filer au fuseau. « Que faites-vous là, ma bonne femme? dit la princesse. — Je file, ma belle enfant, lui répondit la vieille, qui ne la connaissait pas. — Ah! que cela est joli, reprit la princesse: comment faites-vous? donnez-moi que je voie si j'en ferais autant. » Elle n'eut pas plutôt pris le fuseau, que, comme elle était fort vive, un peu étourdie, et que d'ailleurs l'arrêt des fées l'ordonnait ainsi, elle s'en perça la main, et tomba évanouie.

La bonne vieille, bien embarrassée, crie au secours: on vient de tous côtés; on jette de l'eau au visage de la princesse, on la délace, on lui frappe dans les mains, on lui frotte les tempes avec de l'eau de la reine de Hongrie [1]: mais rien ne la faisait revenir.

Alors le roi, qui était monté au bruit, se souvint de la prédiction des fées, et, jugeant bien qu'il fallait que cela arrivât, puisque les fées l'avaient dit, fit mettre la princesse dans le plus bel appartement du palais, sur un lit en broderie d'or et d'argent. On eût dit un ange, tant elle était belle; car son évanouissement n'avait point ôté les couleurs

[1] Cette eau doit son nom à sainte Élisabeth, reine de Hongrie,

vives de son teint : ses joues étaient incarnates, et ses lèvres comme du corail ; elle avait seulement les yeux fermés, mais on l'entendait respirer tout doucement, ce qui faisait voir qu'elle n'était pas morte.

Le roi ordonna qu'on la laissât dormir en repos, jusqu'à ce que son heure de se réveiller fût venue. La bonne fée qui lui avait sauvé la vie, en la condamnant à dormir cent ans, était dans le royaume de Mataquin, à douze mille lieues de là, lorsque l'accident arriva ; mais elle en fut avertie en un instant, par un petit nain qui avait des bottes de sept lieues (c'étaient des bottes avec lesquelles on faisait sept lieues d'une seule enjambée). La fée partit aussitôt, et on la vit, au bout d'une heure, arriver dans un chariot tout de feu, traîné par des dragons. Le roi lui alla présenter la main à la descente du chariot. Elle approuva tout ce qu'il avait fait ; mais comme elle était grandement prévoyante, elle pensa que quand la princesse viendrait à s'éveiller, elle serait bien embarrassée toute seule dans ce grand château : voici ce quelle fit. Elle toucha, de sa baguette, tout ce qui était dans le château (hors le roi et la reine), gouvernantes, filles d'honneur, femmes de chambre, gentilshommes, officiers, maîtres d'hôtel, cuisiniers, marmitons, galopins, gardes, suisses, pages, valets de pied ; elle toucha aussi tous les chevaux qui étaient dans les écuries, avec les palefreniers, les gros mâtins de la basse-cour, et la petite Pouffle, petite chienne de la princesse, qui était auprès d'elle sur son lit. Dès qu'elle les eut touchés, ils s'endormirent tous, pour ne se réveiller qu'en même temps que leur maîtresse, afin d'être tout prêts à la servir quand elle en aurait besoin. Les broches mêmes, qui étaient au feu, toutes pleines de perdrix et de faisans, s'endormirent, et le feu aussi. Tout cela se fit en un moment : les fées n'étaient pas longues à leur besogne.

Alors le roi et la reine, après avoir baisé leur chère enfant sans qu'elle s'éveillât, sortirent du château, et firent publier des défenses à qui que ce fût d'en approcher. Ces défenses n'étaient pas nécessaires ; car il crut, dans un quart

d'heure, tout autour du parc, une si grande quantité de grands arbres et de petits, de ronces et d'épines entrelacées les unes dans les autres, que bête ni homme n'y aurait pu passer; en sorte qu'on ne voyait plus que le haut des tours du château, encore n'était-ce que de bien loin. On ne douta point que la fée n'eût encore fait là un tour de son métier, afin que la princesse, pendant qu'elle dormirait, n'eût rien à craindre des curieux.

Au bout de cent ans, le fils du roi qui régnait alors, et qui était d'une autre famille que la princesse endormie, étant allé à la chasse de ce côté-là, demanda ce que c'était que des tours qu'il voyait au-dessus d'un grand bois fort épais. Chacun lui répondit selon qu'il en avait ouï parler : les uns disaient que c'était un vieux château où il revenait des esprits; les autres, que tous les sorciers de la contrée y faisaient leur sabbat. La plus commune opinion était qu'un ogre y demeurait, et que là il emportait tous les enfants qu'il pouvait attraper, pour les pouvoir manger à son aise, et sans qu'on le pût suivre, ayant seul le pouvoir de se faire un passage au travers du bois.

Le prince ne savait qu'en croire, lorsqu'un vieux paysan prit la parole et lui dit: « Mon prince, il y a plus de cinquante ans que j'ai ouï dire à mon père qu'il y avait dans ce château une princesse, la plus belle qu'on eût su voir; qu'elle y devait dormir cent ans, et qu'elle serait réveillée par le fils d'un roi, à qui elle était réservée. »

Le jeune prince, à ce discours, se sentit tout de feu; il crut, sans balancer, qu'il mettrait fin à une si belle aventure; et, poussé par l'amour et par la gloire, il résolut de voir sur-le-champ ce qu'il en était. A peine s'avança-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces et ces épines s'écartèrent d'eux-mêmes pour le laisser passer. Il marcha vers le château, qu'il voyait au bout d'une grande avenue où il entra; et, ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne laissa pas de continuer son chemin: un prince jeune et

amoureux est toujours vaillant. Il entra dans une grande avant-cour, où tout ce qu'il vit d'abord était capable de le glacer de crainte. C'était un silence affreux : l'image de la mort s'y présentait partout ; ce n'était que des corps étendus d'hommes et d'animaux qui paraissaient morts. Il reconnut pourtant bien, aux nez bourgeonnés et à la face vermeille des suisses, qu'ils n'étaient qu'endormis ; et leurs tasses, où il y avait encore quelques gouttes de vin, montraient assez qu'ils s'étaient endormis en buvant.

Il passe une grande cour pavée de marbre ; il monte l'escalier ; il entre dans la salle des gardes, qui étaient rangés en haie, la carabine sur l'épaule, et ronflant de leur mieux. Il traverse plusieurs chambres, pleines de gentilshommes et de dames, dormant tous, les uns debout, les autres assis. Il entra dans une chambre toute dorée, et il vit sur un lit, dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu : une princesse qui paraissait avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. Il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle.

Alors, comme la fin de l'enchantement était venue, la princesse s'éveilla ; et, le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne semblait le permettre : « Est-ce vous, mon prince ? lui dit-elle ; vous vous êtes bien fait attendre. » Le prince, charmé de ces paroles, et plus encore de la manière dont elles étaient dites, ne savait comment lui témoigner sa joie et sa reconnaissance ; il l'assura qu'il l'aimait plus que lui-même. Ses discours furent mal rangés ; ils en plurent davantage : peu d'éloquence, beaucoup d'amour. Il était plus embarrassé qu'elle, et l'on ne doit pas s'en étonner : elle avait eu le temps de songer à ce qu'elle aurait à lui dire ; car il y a apparence (l'histoire n'en dit pourtant rien) que la bonne fée, pendant un si long sommeil, lui avait procuré le plaisir des songes agréables. Enfin, il y avait quatre heures qu'ils se parlaient, et ils ne s'étaient pas dit la moitié des choses qu'ils avaient à se dire.

Cependant tout le palais s'était réveillé avec la princesse : chacun songeait à faire sa charge ; et, comme ils n'étaient pas tous amoureux, ils mouraient de faim. La dame d'honneur, pressée comme les autres, s'impatienta, et dit tout haut à la princesse que la viande était servie. Le prince aida la princesse à se relever : elle était tout habillée, fort magnifiquement, mais il se garda bien de lui dire qu'elle était habillée comme ma mère-grand, et qu'elle avait un collet monté[1] ; elle n'en était pas moins belle.

Ils passèrent dans un salon de miroirs, et y soupèrent, servis par les officiers de la princesse. Les violons et les hautbois jouèrent de vieilles pièces, mais excellentes, quoiqu'il y eût près de cent ans qu'on ne les jouât plus ; et, après souper, sans perdre de temps, le grand aumônier les maria dans la chapelle du château, et la dame d'honneur leur tira le rideau. Ils dormirent peu, la princesse n'en avait pas grand besoin, et le prince la quitta dès le matin pour retourner à la ville, où son père devait être en peine de lui.

Le prince lui dit qu'en chassant il s'était perdu dans la forêt, et qu'il avait couché dans la hutte d'un charbonnier, qui lui avait fait manger du pain noir et du fromage. Le roi son père, qui était bonhomme, le crut ; mais sa mère n'en fut pas bien persuadée, et, voyant qu'il allait presque tous les jours à la chasse, et qu'il avait toujours une raison en main pour s'excuser quand il avait couché deux ou trois nuits dehors, elle ne douta plus qu'il n'eût quelque amourette ; car il vécut avec la princesse plus de deux ans entiers, et en eût deux enfants, dont le premier, qui était une fille, fut nommée l'*Aurore*, et le second, un fils qu'on nomma le *Jour*, parce qu'il paraissait encore plus beau que sa sœur. La reine dit plusieurs fois à son fils, pour le faire expliquer, qu'il fallait se contenter dans la vie ; mais il n'osa jamais se fier à elle de son secret : il la craignait quoiqu'il

[1] Mode du temps de Henri III ; cette mode avait plus d'un siècle, au moment où l'auteur écrivait.

l'aimât, car elle était de race ogresse, et le roi ne l'avait épousée qu'à cause de ses grands biens. On disait même tout bas à la cour qu'elle avait les inclinations des ogres, et qu'en voyant passer de petits enfants, elle avait toutes les peines du monde à se retenir de se jeter sur eux : ainsi le prince ne voulut jamais rien dire.

Mais quand le roi fut mort, ce qui arriva au bout de deux ans, et qu'il se vit le maître, il déclara publiquement son mariage, et alla en grande cérémonie querir la reine sa femme, dans son château. On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, où elle entra au milieu de ses deux enfants.

Quelque temps après, le roi alla faire la guerre à l'empereur Cantalabutte, son voisin. Il laissa la régence du royaume à la reine sa mère, et lui recommanda fort sa femme et ses enfants : il devait être à la guerre tout l'été ; et dès qu'il fut parti, la reine-mère envoya sa bru et ses enfants à une maison de campagne dans les bois, pour pouvoir plus aisément assouvir son horrible envie. Elle y alla quelques jours après, et dit un soir à son maître d'hôtel : « Je veux manger demain à mon dîner la petite Aurore. — Ah ! madame, dit le maître d'hôtel... — Je le veux, dit la reine (et elle le dit d'un ton d'ogresse qui a envie de manger de la chair fraîche), et je la veux manger à la sauce Robert[1]. »

Ce pauvre homme, voyant bien qu'il ne fallait pas se jouer à une ogresse, prit son grand couteau, et monta à la chambre de la petite Aurore : elle avait pour lors quatre ans, et vint en sautant et en riant se jeter à son cou, et lui demander du bonbon. Il se mit à pleurer : le couteau lui tomba des mains, et il alla dans la basse-cour couper la gorge à un petit agneau, et lui fit une si bonne sauce, que sa maîtresse l'assura qu'elle n'avait jamais rien mangé de si bon. Il avait emporté en même temps la petite Aurore, et l'avait donnée à sa femme, pour la cacher dans le logement qu'elle avait au fond de la basse-cour.

[1] Sauce inventée par un cuisinier, nommé Robert, du temps de Louis XIV.

Huit jours après, la méchante reine dit à son maître d'hôtel : « Je veux manger à mon souper le petit Jour. » Il ne répliqua pas, résolu de la tromper comme l'autre fois. Il alla chercher le petit Jour, et le trouva avec un petit fleuret à la main, dont il faisait des armes avec un gros singe : il n'avait pourtant que trois ans. Il le porta à sa femme, qui le cacha avec la petite Aurore, et il donna à la place du petit Jour un petit chevreau fort tendre, que l'ogresse trouva admirablement bon.

Cela était fort bien allé jusque-là ; mais un soir, cette méchante reine dit au maître d'hôtel : « Je veux manger la reine à la même sauce que ses enfants. » Ce fut alors que le pauvre maître d'hôtel désespéra de la pouvoir encore tromper. La jeune reine avait vingt ans passés, sans compter les cent ans qu'elle avait dormi : sa peau était un peu dure, quoique belle et blanche ; et le moyen de trouver, dans la ménagerie, une bête aussi dure que cela ? Il prit la résolution, pour sauver sa vie, de couper la gorge à la reine, et monta dans sa chambre, dans l'intention de n'en pas faire à deux fois. Il s'excitait à la fureur, et entra, le poignard à la main, dans la chambre de la jeune reine ; il ne voulut pourtant point la surprendre, et il lui dit avec beaucoup de respect l'ordre qu'il avait reçu de la reine-mère. « Faites, faites, lui dit-elle, en lui tendant le cou, exécutez l'ordre qu'on vous a donné ; j'irai revoir mes enfants, mes pauvres enfants que j'ai tant aimés. » Elle les croyait morts, depuis qu'on les avait enlevés sans lui rien dire.

« Non, non, madame, lui répondit le pauvre maître d'hôtel tout attendri, vous ne mourrez point, et vous ne laisserez pas d'aller revoir vos enfants ; mais ce sera chez moi où je les ai cachés, et je tromperai encore la reine, en lui faisant manger une jeune biche en votre place. » Il la mena aussitôt à sa chambre, où la laissant embrasser ses enfants et pleurer avec eux, il alla accommoder une biche, que la reine mangea à son souper, avec le même appétit que si c'eût été la reine : elle était bien contente de sa cruauté, et elle se préparait à dire au roi, à son retour, que les

loups enragés avaient mangé la reine sa femme, et ses deux enfants.

Un soir qu'elle rôdait à son ordinaire dans les cours et basses-cours du château, pour y halener [1] quelque viande fraîche, elle entendit, dans une salle basse, le petit Jour qui pleurait, parce que la reine sa mère le voulait faire fouetter, à cause qu'il avait été méchant; et elle entendit aussi la petite Aurore qui demandait pardon pour son frère. L'ogresse reconnut la voix de la reine et de ses enfants; et, furieuse d'avoir été trompée, elle commanda, dès le lendemain au matin, avec une voix épouvantable qui faisait trembler tout le monde, qu'on apportât au milieu de la cour une grande cuve, qu'elle fit remplir de crapauds, de vipères, de couleuvres et de serpents, pour y faire jeter la reine et ses enfants, le maître d'hôtel, sa femme et sa servante : elle avait donné ordre de les amener les mains liées derrière le dos.

Ils étaient là, et les bourreaux se préparaient à les jeter dans la cuve, lorsque le roi, qu'on n'attendait pas si tôt, entra dans la cour, à cheval; il était venu en poste, et demanda, tout étonné, ce que voulait dire cet horrible spectacle. Personne n'osait l'en instruire, quand l'ogresse, enragée de voir ce qu'elle voyait, se jeta elle-même la tête la première dans la cuve, et fut dévorée en un instant par les vilaines bêtes qu'elle y avait fait mettre. Le roi ne laissa pas d'en être fâché : elle était sa mère; mais il s'en consola bientôt avec sa belle femme et ses enfants.

MORALITÉ.

Attendre quelque temps pour avoir un époux,
Riche, bien fait, galant et doux,
La chose est assez naturelle;
Mais l'attendre cent ans, et toujours en dormant,
On ne trouve plus de femelle,
Qui dormît si tranquillement.

[1] Flairer.

La fable semble encor vouloir nous faire entendre
Que souvent de l'hymen les agréables nœuds,
Pour être différés n'en sont pas moins heureux,
Et qu'on ne perd rien pour attendre.
Mais le sexe, avec tant d'ardeur,
Aspire à la foi conjugale,
Que je n'ai pas la force ni le cœur
De lui prêcher cette morale.

LE MAITRE CHAT

OU

LE CHAT BOTTÉ.

Un meunier ne laissa pour tous biens, à trois enfants qu'il avait, que son moulin, son âne et son chat. Les partages furent bientôt faits; ni le notaire, ni le procureur n'y furent point appelés. Ils auraient eu bientôt mangé tout le pauvre patrimoine. L'aîné eut le moulin, le second eut l'âne, et le plus jeune n'eut que le chat.

Ce dernier ne pouvait se consoler d'avoir un si pauvre lot : « Mes frères, disait-il, pourront gagner leur vie honnêtement en se mettant ensemble; pour moi, lorsque j'aurai mangé mon chat, et que je me serai fait un manchon de sa peau, il faudra que je meure de faim. »

Le Chat, qui entendit ce discours, mais qui n'en fit pas semblant, lui dit d'un air posé et sérieux : « Ne vous affligez point, mon maître; vous n'avez qu'à me donner un sac, et me faire faire une paire de bottes, pour aller dans les broussailles, et vous verrez que vous n'êtes pas si mal partagé que vous croyez. » Quoique le maître du Chat ne fît pas grand fond là-dessus, il lui avait vu faire tant de tours de souplesse pour prendre des rats et des souris, comme quand il se pendait par les pieds, ou qu'il se cachait

dans la farine pour faire le mort [1], qu'il ne désespéra pas d'en être secouru dans sa misère.

Lorsque le Chat eut ce qu'il avait demandé, il se botta bravement ; et, mettant son sac à son cou, il en prit les cordons avec ses deux pattes de devant, et s'en alla dans une garenne où il y avait grand nombre de lapins. Il mit du son et des lacerons [2] dans son sac, et, s'étendant comme s'il eût été mort, il attendit que quelque jeune lapin, peu instruit encore des ruses de ce monde, vînt se fourrer dans son sac, pour manger ce qu'il y avait mis.

A peine fut-il couché, qu'il eut contentement; un jeune étourdi de lapin entra dans son sac, et le maître Chat, tirant aussitôt les cordons, le prit et le tua sans miséricorde.

Tout glorieux de sa proie, il s'en alla chez le roi, et demanda à lui parler. On le fit monter à l'appartement de Sa Majesté, où étant entré, il fit une grande révérence au roi, et lui dit : « Voilà, sire, un lapin de garenne que M. le marquis de Carabas (c'était le nom qu'il lui prit en gré de donner à son maître) m'a chargé de vous présenter de sa part. — Dis à ton maître, répondit le roi, que je le remercie, et qu'il me fait plaisir. »

Une autre fois, il alla se cacher dans un blé, tenant toujours son sac ouvert, et lorsque deux perdrix y furent entrées, il tira les cordons, et les prit toutes deux. Il alla ensuite les présenter au roi, comme il avait fait du lapin de garenne. Le roi reçut encore avec plaisir les deux perdrix, et lui fit donner pour boire.

Le Chat continua ainsi, pendant deux ou trois mois, de porter de temps en temps, au roi, du gibier de la chasse de son maître. Un jour qu'il sut que le roi devait aller à la promenade sur le bord de la rivière, avec sa fille, la plus belle princesse du monde, il dit à son maître : « Si vous

[1] Allusion à la fable dernière du troisième livre de La Fontaine : *le Chat et le vieux Rat*.

[2] Plante laiteuse, qu'on donne aux lapins dans les campagnes.

voulez suivre mon conseil, votre fortune est faite : vous n'avez qu'à vous baigner dans la rivière, à l'endroit que je vous montrerai, et ensuite me laisser faire. »

Le marquis de Carabas fit ce que son Chat lui conseillait, sans savoir à quoi cela serait bon. Dans le temps qu'il se baignait, le roi vint à passer, et le Chat se mit à crier de toute sa force : « Au secours! au secours! voilà M. le marquis de Carabas qui se noie ! » A ce cri, le roi mit la tête à la portière, et reconnaissant le Chat qui lui avait apporté tant de fois du gibier, il ordonna à ses gardes qu'on allât vite au secours de M. le marquis de Carabas.

Pendant qu'on retirait le pauvre marquis de la rivière, le Chat, s'approchant du carrosse, dit au roi que dans le temps que son maître se baignait, il était venu des voleurs qui avaient emporté ses habits, quoiqu'il eût crié *au voleur!* de toute sa force : le drôle les avait cachés sous une grosse pierre. Le roi ordonna aussitôt aux officiers de sa garde-robe d'aller querir un de ses plus beaux habits, pour M. le marquis de Carabas. Le roi lui fit mille caresses; et comme les beaux habits qu'on venait de lui donner relevaient sa bonne mine (car il était beau et bien fait de sa personne), la fille du roi le trouva fort à son gré, et le marquis de Carabas ne lui eut pas plutôt jeté deux ou trois regards fort respectueux et un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse à la folie.

Le roi voulut qu'il montât dans son carrosse, et qu'il fût de la promenade. Le Chat, ravi de voir que son dessein commençait à réussir, prit les devants; et ayant rencontré des paysans qui fauchaient un pré, il leur dit : « Bonnes gens qui fauchez, si vous ne dites au roi que le pré que vous fauchez appartient à M. le marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. »

Le roi ne manqua pas de demander aux faucheurs à qui était ce pré qu'ils fauchaient : « C'est à M. le marquis de Carabas », dirent-ils tous ensemble; car la menace du Chat leur avait fait peur. « Vous avez là un bel héritage, dit le roi au marquis de Carabas. — Vous voyez, sire, répondit le

marquis, c'est un pré qui ne manque point de rapporter abondamment toutes les années. »

Le maître Chat, qui allait toujours devant, rencontra des moissonneurs, et leur dit : « Bonnes gens qui moissonnez, si vous ne dites pas que tous ces blés appartiennent à M. le marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. » Le roi, qui passa un moment après, voulut savoir à qui appartenaient tous les blés qu'il voyait. « C'est à M. le marquis de Carabas », répondirent les moissonneurs; et le roi s'en réjouit encore avec le marquis. Le Chat, qui allait devant le carrosse, disait toujours la même chose à tous ceux qu'il rencontrait, et le roi était étonné des grands biens du marquis de Carabas.

Le maître Chat arriva enfin dans un beau château, dont le maître était un ogre, le plus riche qu'on ait jamais vu; car toutes les terres par où le roi avait passé étaient de la dépendance de ce château. Le Chat eut soin de s'informer qui était cet ogre, et ce qu'il savait faire, et demanda à lui parler, disant qu'il n'avait pas voulu passer si près de son château, sans avoir l'honneur de lui faire la révérence.

L'ogre le reçut aussi civilement que le peut un ogre, et le fit reposer. « On m'a assuré, dit le Chat, que vous aviez le don de vous changer en toutes sortes d'animaux; que vous pouviez, par exemple, vous transformer en lion, en éléphant. — Cela est vrai, répondit l'ogre brusquement, et pour vous le montrer, vous m'allez voir devenir un lion. » Le Chat fut si effrayé de voir un lion devant lui, qu'il gagna aussitôt les gouttières, non sans peine et sans péril, à cause de ses bottes, qui ne valaient rien pour marcher sur les tuiles.

Quelque temps après, le Chat, ayant vu que l'ogre avait quitté sa première forme, descendit, et avoua qu'il avait eu bien peur. « On m'a assuré encore, dit le Chat, mais je ne saurais le croire, que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits animaux; par exemple, de vous changer en un rat, en une souris : je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. — Impossible? re-

prit l'ogre; vous allez voir »; et en même temps il se changea en une souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le Chat ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il se jeta dessus, et la mangea.

Cependant le roi, qui vit en passant le beau château de l'ogre, voulut entrer dedans. Le Chat, qui entendit le bruit du carrosse qui passait sur le pont-levis, courut au-devant, et dit au roi : « Votre Majesté soit la bienvenue dans ce château de M. le marquis de Carabas. — Comment, monsieur le marquis, s'écria le roi, ce château est encore à vous? il ne se peut rien de plus beau que cette cour et que tous ces bâtiments qui l'environnent; voyons les dedans, s'il vous plaît. »

Le marquis donna la main à la jeune princesse; et, suivant le roi qui montait le premier, ils entrèrent dans une grande salle, où ils trouvèrent une magnifique collation que l'ogre avait fait préparer pour ses amis, qui le devaient venir voir ce même jour-là, mais qui n'avaient pas osé entrer, sachant que le roi y était. Le roi, charmé des bonnes qualités de M. le marquis de Carabas, de même que sa fille, qui en était folle, et voyant les grands biens qu'il possédait, lui dit, après avoir bu cinq ou six coups : « Il ne tiendra qu'à vous, monsieur le marquis, que vous ne soyez mon gendre. » Le marquis, faisant de grandes révérences, accepta l'honneur que lui faisait le roi; et, dès le même jour, il épousa la princesse. Le Chat devint grand seigneur, et ne courut plus après les souris que pour se divertir.

MORALITÉS.

Quelque grand que soit l'avantage
De jouir d'un riche héritage
Venant à nous de père en fils,
Aux jeunes gens, pour l'ordinaire,
L'industrie et le savoir-faire
Valent mieux que des biens acquis.

Si le fils d'un meunier avec tant de vitesse
Gagne le cœur d'une princesse,
Et s'en fait regarder avec des yeux mourants,
C'est que l'habit, la mine et la jeunesse,
Pour inspirer de la tendresse,
Ne sont pas des moyens toujours indifférents.



CENDRILLON

OU

LA PETITE PANTOUFLE DE VERRE.

Il était une fois un gentilhomme, qui épousa en secondes noces une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait, de son côté, une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde.

Les noces ne furent pas plutôt faites, que la belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur ; elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendaient ses filles encore plus haïssables. Elle la chargea des plus viles occupations de la maison : c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les montées [1], qui frottait la chambre de madame, et celles de mesdemoiselles ses filles ; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paillasse, pendant que ses sœurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits des plus à la mode, et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête. La pauvre fille souffrait tout avec patience, et n'osait se plaindre à son père, qui l'aurait grondée, parce que sa femme le gouvernait entièrement.

[1] Les marches des escaliers.

Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle allait se mettre au coin de la cheminée, et s'asseoir dans les cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis *Cucendron.* La cadette, qui n'était pas si malhonnête que son aînée, l'appelait *Cendrillon.* Cependant Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus belle que ses sœurs, quoique vêtues magnifiquement.

Il arriva que le fils du roi donna un bal, et qu'il en pria toutes les personnes de qualité. Nos deux demoiselles en furent aussi priées, car elles faisaient grande figure dans le pays. Les voilà bien aises, et bien occupées à choisir les habits et les coiffures qui leur siéraient le mieux. Nouvelle peine pour Cendrillon, car c'était elle qui repassait le linge de ses sœurs, et qui goudronnait[1] leurs manchettes. On ne parlait que de la manière dont on s'habillerait. « Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre. — Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière[2] de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes. » On envoya querir la bonne coiffeuse, pour dresser les cornettes à deux rangs, et on fit acheter des mouches de la bonne faiseuse[3]. Elles appelèrent Cendrillon pour lui demander son avis ; car elle avait le goût bon. Cendrillon les conseilla le mieux du monde, et s'offrit même à les coiffer, ce qu'elles voulurent bien.

En les coiffant, elles lui disaient : « Cendrillon, serais-tu bien aise d'aller au bal ? — Hélas ! mesdemoiselles, vous vous moquez de moi ; ce n'est pas là ce qu'il me faut. — Tu as raison, on rirait si on voyait un Cucendron aller au bal. »

Une autre que Cendrillon les aurait coiffées de travers ; mais elle était bonne : elle les coiffa parfaitement bien. Elles furent près de deux jours sans manger, tant elles étaient

[1] Empesait.
[2] Bandeau.
[3] Ce sont les modes du temps où l'auteur écrivait.

transportées de joie. On rompit plus de douze lacets à force de les serrer pour leur rendre la taille plus menue, et elles étaient toujours devant leur miroir.

Enfin, l'heureux jour arriva ; on partit, et Cendrillon les suivit des yeux, le plus longtemps qu'elle put. Lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa marraine, qui la vit tout en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait. « Je voudrais bien... je voudrais bien... » Elle pleurait si fort qu'elle ne put achever. Sa marraine, qui était fée, lui dit : « Tu voudrais bien aller au bal, n'est-ce pas ? — Hélas ! oui, dit Cendrillon en soupirant. — Eh bien ! seras-tu bonne fille ? dit sa marraine ; je t'y ferai aller. » Elle la mena dans sa chambre, et lui dit : « Va dans le jardin, et apporte-moi une citrouille. » Cendrillon alla aussitôt cueillir la plus belle qu'elle put trouver, et la porta à sa marraine, ne pouvant deviner comment cette citrouille pourrait la faire aller au bal. Sa marraine la creusa, et, n'ayant laissé que l'écorce, la frappa de sa baguette, et la citrouille fut aussitôt changée en un beau carrosse tout doré.

Ensuite elle alla regarder dans la souricière, où elle trouva six souris toutes en vie. Elle dit à Cendrillon de lever la trappe de la souricière, et à chaque souris qui sortait elle lui donnait un coup de sa baguette, et la souris était aussitôt changée en un beau cheval, ce qui fit un bel attelage de six chevaux d'un beau gris de souris pommelé.

Comme elle était en peine de quoi elle ferait un cocher : « Je vais voir, dit Cendrillon, s'il n'y a pas quelque rat dans la ratière, nous en ferons un cocher. — Tu as raison, dit sa marraine : va voir. » Cendrillon lui apporta la ratière, où il y avait trois gros rats. La fée en prit un d'entre les trois, à cause de sa maîtresse barbe, et, l'ayant touché, il fut changé en un gros cocher, qui avait les plus belles moustaches qu'on ait jamais vues.

Ensuite elle lui dit : « Va dans le jardin, tu y trouveras six lézards, derrière l'arrosoir ; apporte-les-moi. » Elle ne les eut pas plutôt apportés, que la marraine les changea en six laquais, qui montèrent aussitôt derrière le carrosse, avec

leurs habits chamarrés, et qui s'y tenaient attachés comme s'ils n'eussent fait autre chose de toute leur vie.

La fée dit alors à Cendrillon : « Eh bien ! voilà de quoi aller au bal, n'es-tu pas bien aise ? — Oui, mais est-ce que j'irai comme cela, avec mes vilains habits ? » Sa marraine ne fit que la toucher avec sa baguette, et en même temps ses habits furent changés en des habits d'or et d'argent, tout chamarrés de pierreries ; elle lui donna ensuite une paire de pantoufles de verre, les plus jolies du monde. Quand elle fut ainsi parée, elle monta en carrosse ; mais sa marraine lui recommanda, sur toutes choses, de ne pas passer minuit, l'avertissant que si elle demeurait au bal un moment davantage, son carrosse redeviendrait citrouille ; ses chevaux, des souris ; ses laquais, des lézards ; et que ses vieux habits reprendraient leur première forme.

Elle promit à sa marraine qu'elle ne manquerait pas de sortir du bal avant minuit. Elle part, ne se sentant pas de joie. Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir. Il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence ; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus : « Ah ! qu'elle est belle ! » Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder, et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne. Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir, dès le lendemain, de semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles, et des ouvriers assez habiles.

Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point, tant il était occupé à la considérer. Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs, et leur fit mille honnêtetés ; elle leur fit part

des oranges et des citrons que le prince lui avait donnés ; ce qui les étonna fort, car elles ne la connaissaient point.

Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts ; elle fit aussitôt une grande révérence à la compagnie, et s'en alla le plus vite qu'elle put. Dès qu'elle fut arrivée, elle alla trouver sa marraine, et, après l'avoir remerciée, elle lui dit qu'elle souhaiterait bien aller encore le lendemain au bal, parce que le fils du roi l'en avait priée. Comme elle était occupée à raconter à sa marraine tout ce qui s'était passé au bal, les deux sœurs heurtèrent à la porte ; Cendrillon leur alla ouvrir. « Que vous êtes longtemps à revenir ! » leur dit-elle en bâillant, en se frottant les yeux et en s'étendant comme si elle n'eût fait que de se réveiller ; elle n'avait cependant pas eu envie de dormir depuis qu'elles s'étaient quittées. « Si tu étais venue au bal, lui dit une de ses sœurs, tu ne t'y serais pas ennuyée ; il est venu la plus belle princesse, la plus belle qu'on puisse jamais voir ; elle nous a fait mille civilités ; elle nous a donné des oranges et des citrons. »

Cendrillon ne se sentait pas de joie : elle leur demanda le nom de cette princesse ; mais elles lui répondirent qu'on ne la connaissait pas, que le fils du roi en était fort en peine, et qu'il donnerait toute chose au monde pour savoir qui elle était. Cendrillon sourit, et leur dit : « Elle était donc bien belle ? Mon Dieu ! que vous êtes heureuses ! ne pourrais-je donc pas la voir ? Hélas ! mademoiselle Javotte, prêtez-moi votre habit jaune, que vous mettez tous les jours. — Vraiment, dit mademoiselle Javotte, je suis de cet avis ! Prêtez votre habit à un vilain Cucendron comme cela ! il faudrait que je fusse bien folle. » Cendrillon s'attendait bien à ce refus, et elle en fut bien aise, car elle aurait été grandement embarrassée si sa sœur eût bien voulu lui prêter son habit.

Le lendemain, les deux sœurs furent au bal, et Cendrillon aussi, mais encore plus parée que la première fois. Le fils du roi fut toujours auprès d'elle, et ne cessa de lui conter des douceurs. La jeune demoiselle ne s'ennuyait point, et

oublia ce que sa marraine lui avait recommandé, de sorte qu'elle entendit sonner le premier coup de minuit, lorsqu'elle ne croyait pas qu'il fût encore onze heures : elle se leva, et s'enfuit aussi légèrement qu'aurait fait une biche. Le prince la suivit, mais il ne put l'attraper. Elle laissa tomber une de ses pantoufles de verre, que le prince ramassa bien soigneusement. Cendrillon arriva chez elle, bien essoufflée, sans carrosse, sans laquais, et avec ses méchants habits ; rien ne lui étant resté de sa magnificence, qu'une de ses petites pantoufles, la pareille de celle qu'elle avait laissée tomber. On demanda aux gardes de la porte du palais s'ils n'avaient point vu sortir une princesse : ils dirent qu'ils n'avaient vu sortir personne qu'une jeune fille fort mal vêtue, et qui avait plus l'air d'une paysanne que d'une demoiselle.

Quand les deux sœurs revinrent du bal, Cendrillon leur demanda si elles s'étaient encore bien diverties, et si la belle dame y avait été ; elles lui dirent que oui, mais qu'elle s'était enfuie lorsque minuit avait sonné, et si promptement, qu'elle avait laissé tomber une de ses petites pantoufles de verre, la plus jolie du monde ; que le fils du roi l'avait ramassée, et qu'il n'avait fait que la regarder tout le reste du bal, et qu'assurément il était fort amoureux de la belle personne à qui appartenait la petite pantoufle.

Elles dirent vrai ; car, peu de jours après, le fils du roi fit publier, à son de trompe, qu'il épouserait celle dont le pied serait bien juste à la pantoufle. On commença à l'essayer aux princesses, ensuite aux duchesses, et à toute la cour, mais inutilement. On la porta chez les deux sœurs, qui firent tout leur possible pour faire entrer leur pied dans la pantoufle, mais elles ne purent en venir à bout. Cendrillon qui les regardait, et qui reconnut sa pantoufle, dit en riant : « Que je voie si elle ne me serait pas bonne ! » Ses sœurs se mirent à rire et à se moquer d'elle. Le gentilhomme qui faisait l'essai de la pantoufle, ayant regardé attentivement Cendrillon, et la trouvant fort belle, dit que cela était très-juste, et qu'il avait ordre de l'essayer à toutes

les filles. Il fit asseoir Cendrillon, et, approchant la pantoufle de son petit pied, il vit qu'elle y entrait sans peine, et qu'elle lui était juste comme de cire. L'étonnement des deux sœurs fut grand, mais plus grand encore quand Cendrillon tira de sa poche l'autre petite pantoufle qu'elle mit à son pied. Là-dessus, arriva la marraine, qui, ayant donné un coup de sa baguette sur les habits de Cendrillon, les fit devenir encore plus magnifiques que tous les autres.

Alors ses deux sœurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avaient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds, pour lui demander pardon de tous les mauvais traitements qu'elles lui avaient fait souffrir. Cendrillon les releva, et leur dit, en les embrassant, qu'elle leur pardonnait de bon cœur, et qu'elle les priait de l'aimer bien toujours. On la mena chez le jeune prince, parée comme elle était. Il la trouva encore plus belle que jamais; et, peu de jours après, il l'épousa. Cendrillon, qui était aussi bonne que belle, fit loger ses deux sœurs au palais, et les maria, dès le jour même, à deux grands seigneurs de la cour.

MORALITÉS.

La beauté, pour le sexe, est un rare trésor;
De l'admirer jamais on ne se lasse;
Mais ce qu'on nomme bonne grâce,
Est sans prix, et vaut mieux encor.
C'est ce qu'à Cendrillon fit avoir sa marraine,
En la dressant, en l'instruisant
Tant et si bien qu'elle en fit une reine;
Car ainsi sur ce conte on va moralisant.
Belles, ce don vaut mieux que d'être bien coiffées.
Pour engager un cœur, pour en venir à bout,
La bonne grâce est le vrai don des fées;
Sans elle on ne peut rien, avec elle on peut tout.
C'est sans doute un grand avantage
D'avoir de l'esprit, du courage,
De la naissance, du bon sens
Et d'autres semblables talents,
Qu'on reçoit du ciel en partage.

Mais vous aurez beau les avoir,
Pour votre avancement ce seront choses vaines,
Si vous n'avez, pour les faire valoir,
Ou des parrains, ou des marraines.



RIQUET A LA HOUPPE.

Il était une fois une reine qui accoucha d'un fils si laid et si mal fait, qu'on douta longtemps s'il avait forme humaine. Une fée, qui se trouva à sa naissance, assura qu'il ne laisserait pas d'être aimable, parce qu'il aurait beaucoup d'esprit : elle ajouta même qu'il pourrait, en vertu du don qu'elle venait de lui faire, donner autant d'esprit qu'il en aurait à la personne qu'il aimerait le mieux.

Tout cela consola un peu la pauvre reine, qui était bien affligée d'avoir mis au monde un si vilain marmot. Il est vrai que cet enfant ne commença pas plutôt à parler, qu'il disait mille jolies choses, et qu'il avait dans ses actions je ne sais quoi de si spirituel, qu'on en était charmé. J'oubliais de dire qu'il vint au monde avec une petite houppe de cheveux sur la tête, ce qui fit qu'on le nomma Riquet à la Houppe, car Riquet était le nom de sa famille.

Au bout de sept ou huit ans, la reine d'un royaume voisin accoucha de deux filles. La première qui vint au monde était plus belle que le jour : la reine en fut si aise, qu'on appréhenda que la trop grande joie qu'elle en avait ne lui fît mal. La même fée qui avait assisté à la naissance du petit Riquet à la Houppe était présente, et, pour modérer la joie de la reine, elle lui déclara que cette petite princesse n'aurait point d'esprit, et qu'elle serait aussi stupide qu'elle était belle. Cela mortifia beaucoup la reine ; mais elle eut, quelques moments après, un bien plus grand chagrin ; car la seconde fille dont elle accoucha se trouva extrêmement laide. « Ne vous affligez pas tant, madame, lui dit la fée,

votre fille sera récompensée d'ailleurs, et elle aura tant d'esprit, qu'on ne s'apercevra presque pas qu'il lui manque de la beauté. — Dieu le veuille ! répondit la reine; mais n'y aurait-il pas moyen de faire avoir un peu d'esprit à l'aînée, qui est si belle ? — Je ne puis rien pour elle, madame, du côté de l'esprit, lui dit la fée ; mais je puis tout du côté de la beauté; et comme il n'y a rien que je ne veuille pour votre satisfaction, je vais lui donner pour don de pouvoir rendre beau ou belle la personne qui lui plaira. »

A mesure que ces deux princesses devinrent grandes, leurs perfections crurent aussi avec elles, et on ne parlait partout que de la beauté de l'aînée et de l'esprit de la cadette. Il est vrai que leurs défauts augmentèrent beaucoup avec l'âge. La cadette enlaidissait à vue d'œil, et l'aînée devenait plus stupide de jour en jour : ou elle ne répondait rien à ce qu'on lui demandait, ou elle répondait une sottise. Elle était avec cela si maladroite, qu'elle n'eût pu ranger quatre porcelaines sur le bord d'une cheminée sans en casser une, ni boire un verre d'eau sans en répandre la moitié sur ses habits.

Quoique la beauté soit d'un grand avantage dans une jeune personne, cependant la cadette l'emportait toujours sur son aînée dans toutes les compagnies. D'abord on allait du côté de la plus belle pour la voir et l'admirer; mais bientôt après on allait à celle qui avait le plus d'esprit, pour lui entendre dire mille choses agréables ; et on était étonné qu'en moins d'un quart d'heure l'aînée n'avait plus personne auprès d'elle, et que tout le monde s'était rangé autour de la cadette. L'aînée, quoique fort stupide, le remarqua bien, et elle eût donné sans regret toute sa beauté pour avoir la moitié de l'esprit de sa sœur. La reine, toute sage qu'elle était, ne put s'empêcher de lui reprocher plusieurs fois sa bêtise ; ce qui pensa faire mourir de douleur cette pauvre princesse.

Un jour qu'elle s'était retirée dans un bois pour y plaindre son malheur, elle vit venir à elle un petit homme fort désagréable, mais vêtu très-magnifiquement. C'était le

jeune prince Riquet à la Houppe, qui, étant devenu amoureux d'elle, sur ses portraits qui couraient par tout le monde, avait quitté le royaume de son père pour avoir le plaisir de la voir et de lui parler. Ravi de la rencontrer ainsi toute seule, il l'aborda avec tout le respect et toute la politesse imaginables. Ayant remarqué, après lui avoir fait les compliments ordinaires, qu'elle était fort mélancolique, il lui dit : « Je ne comprends pas, madame, comment une personne aussi belle que vous l'êtes peut être aussi triste que vous paraissez ; car, quoique je puisse me vanter d'avoir vu une infinité de belles personnes, je puis dire que je n'en ai jamais vu dont la beauté approche de la vôtre.

— Cela vous plaît à dire, monsieur », lui répondit la princesse ; et elle en demeura là. « La beauté, reprit Riquet à la Houppe, est un si grand avantage, qu'elle doit tenir lieu de tout le reste ; et quand on la possède, je ne vois rien qui puisse vous affliger beaucoup. — J'aimerais mieux, dit la princesse, être aussi laide que vous, et avoir de l'esprit, que d'avoir de la beauté comme j'en ai, et être bête autant que je le suis. — Il n'y a rien, madame, qui marque davantage qu'on a de l'esprit, que de croire n'en pas avoir ; et il est de la nature de ce bien-là, que plus on en a, plus on croit en manquer. — Je ne sais pas cela, dit la princesse ; mais je sais que je suis fort bête, et c'est de là que vient le chagrin qui me tue. — Si ce n'est que cela, madame, qui vous afflige, je puis aisément mettre fin à votre douleur. — Et comment ferez-vous ? dit la princesse. — J'ai le pouvoir, madame, dit Riquet à la Houppe, de donner de l'esprit autant qu'on en saurait avoir, à la personne que je dois aimer le plus ; et comme vous êtes, madame, cette personne, il ne tiendra qu'à vous que vous ayez autant d'esprit qu'on peut en avoir, pourvu que vous vouliez bien m'épouser. »

La princesse demeura tout interdite, et ne répondit rien. « Je vois, reprit Riquet à la Houppe, que cette proposition vous fait de la peine, et je ne m'en étonne pas ;

mais je vous donne un an tout entier pour vous y résoudre. »
La princesse avait si peu d'esprit, et en même temps si grande envie d'en avoir, qu'elle s'imagina que la fin de cette année ne viendrait jamais; de sorte qu'elle accepta la proposition qui lui était faite. Elle n'eut pas plutôt promis à Riquet à la Houppe qu'elle l'épouserait dans un an à pareil jour, qu'elle se sentit tout autre qu'elle n'était auparavant : elle se trouva une facilité incroyable à dire tout ce qui lui plaisait, et à le dire d'une manière fine, aisée et naturelle. Elle commença, dès ce moment, une conversation galante et soutenue avec Riquet à la Houppe, où elle babilla d'une telle force, que Riquet à la Houppe crut lui avoir donné plus d'esprit qu'il ne s'en était réservé pour lui-même.

Quand elle fut retournée au palais, toute la cour ne savait que penser d'un changement si subit et si extraordinaire; car autant on lui avait ouï dire d'impertinences auparavant, autant lui entendait-on dire de choses bien sensées et infiniment spirituelles. Toute la cour en eut une joie qui ne se peut imaginer; il n'y eut que sa cadette qui n'en fut pas bien aise, parce que, n'ayant plus sur son aînée l'avantage de l'esprit, elle ne paraissait plus auprès d'elle qu'une guenon fort désagréable.

Le roi se conduisait par ses avis; il allait même quelquefois tenir conseil dans son appartement. Le bruit de ce changement s'étant répandu, tous les jeunes princes des royaumes voisins firent leurs efforts pour s'en faire aimer, et presque tous la demandèrent en mariage; mais elle n'en trouvait point qui eût assez d'esprit, et elle les écoutait tous, sans s'engager à pas un d'eux. Cependant il en vint un si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait, qu'elle ne put s'empêcher d'avoir de la bonne volonté pour lui. Son père s'en étant aperçu, lui dit qu'il la faisait maîtresse sur le choix d'un époux, et qu'elle n'avait qu'à se déclarer. Comme plus on a d'esprit et plus on a de peine à prendre une ferme résolution sur cette affaire, elle demanda, après avoir remercié son père, qu'il lui donnât du temps pour y penser.

Elle alla par hasard se promener dans le même bois où elle avait trouvé Riquet à la Houppe, pour rêver plus commodément à ce qu'elle avait à faire. Dans le temps qu'elle se promenait, rêvant profondément, elle entendit un bruit sourd sous ses pieds, comme de plusieurs personnes qui vont et viennent et qui agissent. Ayant prêté l'oreille plus attentivement, elle ouït que l'un disait : « Apporte-moi cette marmite ; » l'autre : « Donne-moi cette chaudière, » l'autre : « Mets du bois dans ce feu. » La terre s'ouvrit dans le même temps, et elle vit sous ses pieds comme une grande cuisine pleine de cuisiniers, de marmitons, et de toutes sortes d'officiers nécessaires pour faire un festin magnifique. Il en sortit une bande de vingt ou trente rôtisseurs, qui allèrent se camper dans une allée du bois, autour d'une table fort longue, et qui tous, la lardoire à la main et la queue de renard sur l'oreille [1], se mirent à travailler en cadence, au son d'une chanson harmonieuse.

La princesse, étonnée de ce spectacle, leur demanda pour qui ils travaillaient. « C'est, madame, lui répondit le plus apparent de la bande, pour le prince Riquet à la Houppe, dont les noces se feront demain. » La princesse, encore plus surprise qu'elle ne l'avait été, et se ressouvenant tout à coup qu'il y avait un an qu'à pareil jour elle avait promis d'épouser le prince Riquet à la Houppe, pensa tomber de son haut. Ce qui faisait qu'elle ne s'en souvenait pas, c'est que, quand elle fit cette promesse, elle était bête, et qu'en prenant le nouvel esprit que le prince lui avait donné, elle avait oublié toutes ses sottises.

Elle n'eut pas fait trente pas en continuant sa promenade, que Riquet à la Houppe se présenta à elle, brave, magnifique, et comme un prince qui va se marier. « Vous me voyez, dit-il, madame, exact à tenir ma parole, et je ne doute point que vous ne veniez ici pour exécuter la

[1] Les cuisiniers, qui ne portaient pas encore le bonnet de coton traditionnel, se coiffaient avec la peau de quelque animal, dont ils laissaient pendre la queue.

vôtre. — Je vous avouerai franchement, répondit la princesse, que je n'ai pas encore pris ma résolution là-dessus, et que je ne crois pas pouvoir jamais la prendre telle que vous la souhaitez. — Vous m'étonnez, madame, lui dit Riquet à la Houppe. — Je le crois, dit la princesse, et assurément si j'avais affaire à un brutal, à un homme sans esprit, je me trouverais bien embarrassée. Une princesse n'a que sa parole, me dirait-il, et il faut que vous m'épousiez, puisque vous me l'avez promis ; mais comme celui à qui je parle est l'homme du monde qui a le plus d'esprit, je suis sûre qu'il entendra raison. Vous savez que quand je n'étais qu'une bête, je ne pouvais néanmoins me résoudre à vous épouser : comment voulez-vous qu'ayant l'esprit que vous m'avez donné, qui me rend encore plus difficile en gens que je n'étais, je prenne aujourd'hui une résolution que je n'ai pu prendre dans ce temps-là ? Si vous pensiez tout de bon à m'épouser, vous avez eu grand tort de m'ôter ma bêtise et de me faire voir plus clair que je ne voyais.

— Si un homme sans esprit, répondit Riquet à la Houppe, serait bien reçu, comme vous venez de le dire, à vous reprocher votre manque de parole, pourquoi voulez-vous, madame, que je n'en use pas de même dans une chose où il y va de tout le bonheur de ma vie ? Est-il raisonnable que les personnes qui ont de l'esprit soient d'une pire condition que ceux qui n'en ont pas ? Le pouvez-vous prétendre, vous qui en avez tant, et qui avez tant souhaité d'en avoir ? Mais venons au fait, s'il vous plaît. A la réserve de ma laideur, y a-t-il quelque chose en moi qui vous déplaise ? Êtes-vous mal contente de ma naissance, de mon esprit, de mon humeur et de mes manières ? — Nullement, répondit la princesse ; j'aime en vous tout ce que vous venez de me dire. — Si cela est ainsi, reprit Riquet à la Houppe, je vais être heureux, puisque vous pouvez me rendre le plus aimable des hommes. — Comment cela se peut-il faire ? lui dit la princesse. — Cela se fera, répondit Riquet à la Houppe, si vous m'aimez assez pour souhaiter que cela soit ; et afin, madame, que vous

n'en doutiez pas, sachez que la même fée qui, au jour de ma naissance, me fit le don de pouvoir rendre spirituelle la personne qui me plairait, vous a aussi fait le don de pouvoir rendre beau celui que vous aimerez, et à qui vous voudrez bien faire cette faveur.

— Si la chose est ainsi, dit la princesse, je souhaite de tout mon cœur que vous deveniez le prince du monde le plus aimable, et je vous en fais le don autant qu'il est en moi. »

La princesse n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que Riquet à la Houppe parut à ses yeux l'homme du monde le plus beau, le mieux fait et le plus aimable qu'elle eût jamais vu. Quelques-uns assurent que ce ne furent point les charmes de la fée qui opérèrent, mais que l'amour seul fit cette métamorphose. Ils disent que la princesse ayant fait réflexion sur la persévérance de son amant, sur sa discrétion et sur toutes les bonnes qualités de son âme et de son esprit, ne vit plus la difformité de son corps ni la laideur de son visage ; que sa bosse ne lui sembla plus que le bon air d'un homme qui fait le gros dos; et qu'au lieu que jusqu'alors elle l'avait vu boiter effroyablement, elle ne lui trouva plus qu'un certain air penché qui la charmait. Ils disent encore que ses yeux, qui étaient louches, ne lui en parurent que plus brillants; que leur déréglement passa dans son esprit pour la marque d'un violent excès d'amour; et qu'enfin son gros nez rouge eut pour elle quelque chose de martial et d'héroïque.

Quoi qu'il en soit, la princesse lui promit sur-le-champ de l'épouser, pourvu qu'il en obtînt le consentement du roi son père. Le roi ayant su que sa fille avait beaucoup d'estime pour Riquet à la Houppe, qu'il connaissait d'ailleurs pour un prince très-spirituel et très-sage, le reçut avec plaisir pour son gendre. Dès le lendemain, les noces furent faites ainsi que Riquet à la Houppe l'avait prévu, et selon les ordres qu'il en avait donnés longtemps auparavant.

MORALITÉS.

Ce que l'on voit dans cet écrit
Est moins un conte en l'air que la vérité même.
Tout est beau dans ce que l'on aime,
Tout ce qu'on aime a de l'esprit.

Dans un objet où la nature
Aura mis de beaux traits, et la vive peinture
D'un teint où jamais l'art ne saurait arriver,
Tous ces dons pourront moins, pour rendre un cœur sensible,
Qu'un seul agrément invisible
Que l'amour y fera trouver.



LE PETIT POUCET.

Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants, tous garçons; l'aîné n'avait que dix ans, et le plus jeune n'en avait que sept. On s'étonnera que le bûcheron ait eu tant d'enfants en si peu de temps; mais c'est que sa femme allait vite en besogne, et n'en faisait pas moins de deux à la fois.

Ils étaient fort pauvres, et leurs sept enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvait encore gagner sa vie. Ce qui les chagrinait encore, c'est que le plus jeune était fort délicat et ne disait mot; prenant pour bêtise ce qui était une marque de la bonté de son esprit. Il était fort petit, et quand il vint au monde, il n'était guère plus grand que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le petit Poucet.

Ce pauvre enfant était le souffre-douleurs de la maison, et on lui donnait toujours tort. Cependant il était le plus fin et le plus avisé de tous ses frères, et s'il parlait peu, il écoutait beaucoup.

Il vint une année très-fâcheuse, et la famine fut si

grande, que ces pauvres gens résolurent de se défaire de leurs enfants. Un soir que ces enfants étaient couchés, et que le bûcheron était auprès du feu avec sa femme, il lui dit, le cœur serré de douleur : « Tu vois bien que nous ne pouvons plus nourrir nos enfants; je ne saurais les voir mourir de faim devant mes yeux, et je suis résolu de les mener perdre demain au bois, ce qui sera bien aisé : car tandis qu'ils s'amuseront à fagoter, nous n'avons qu'à nous enfuir sans qu'ils nous voient. — Ah! s'écria la bûcheronne, pourrais-tu bien toi-même mener perdre tes enfants? » Son mari avait beau lui représenter leur grande pauvreté, elle ne pouvait y consentir : elle était pauvre, mais elle était leur mère.

Cependant, ayant considéré quelle douleur ce lui serait de les voir mourir de faim, elle y consentit, et alla se coucher en pleurant.

Le petit Poucet ouït tout ce qu'ils dirent; car ayant entendu de dans son lit qu'ils parlaient d'affaires, il s'était levé doucement et s'était glissé sous l'escabelle de son père, pour les écouter sans être vu. Il alla se recoucher et ne dormit point du reste de la nuit, songeant à ce qu'il avait à faire. Il se leva de bon matin, et alla au bord d'un ruisseau, où il remplit ses poches de petits cailloux blancs, et ensuite revint à la maison. On partit, et le petit Poucet ne découvrit rien de tout ce qu'il savait à ses frères.

Ils allèrent dans une forêt fort épaisse, où, à dix pas de distance, on ne se voyait pas l'un l'autre. Le bûcheron se mit à couper du bois, et ses enfants à ramasser des broutilles [1] pour faire des fagots. Le père et la mère, les voyant occupés à travailler, s'éloignèrent d'eux insensiblement, et puis s'enfuirent tout à coup par un petit sentier détourné.

Lorsque ces enfants se virent seuls, ils se mirent à crier et à pleurer de toute leur force. Le petit Poucet les laissait crier, sachant bien par où il reviendrait à la maison, car en

[1] Petites branches de bois sec.

marchant il avait laissé tomber le long du chemin les petits cailloux blancs qu'il avait dans ses poches. Il leur dit donc : « Ne craignez point, mes frères, mon père et ma mère nous ont laissés ici ; mais je vous ramènerai bien au logis : suivez-moi seulement. »

Ils le suivirent, et il les mena jusqu'à leur maison par le même chemin qu'ils étaient venus dans la forêt. Ils n'osèrent d'abord entrer, mais ils se mirent tous contre la porte, pour écouter ce que disaient leur père et leur mère.

Dans le moment que le bûcheron et la bûcheronne arrivèrent chez eux, le seigneur du village leur envoya dix écus, qu'il leur devait il y avait longtemps, et dont ils n'espéraient plus rien. Cela leur redonna la vie, car les pauvres gens mouraient de faim. Le bûcheron envoya sur l'heure sa femme à la boucherie. Comme il y avait longtemps qu'ils n'avaient mangé, elle acheta trois fois plus de viande qu'il n'en fallait pour le souper de deux personnes. Lorsqu'ils furent rassasiés, la bûcheronne dit : « Hélas ! où sont maintenant nos pauvres enfants ! Ils feraient bonne chère de ce qui nous reste là. Mais aussi, Guillaume, c'est toi qui les a voulu perdre ; j'avais bien dit que nous nous en repentirions. Que font-ils maintenant dans cette forêt ? Hélas ! mon Dieu ! les loups les ont peut-être déjà mangés ! tu es bien inhumain d'avoir perdu ainsi tes enfants ! »

Le bûcheron s'impatienta à la fin ; car elle redit plus de vingt fois qu'il s'en repentirait, et qu'elle l'avait bien dit. Il la menaça de la battre si elle ne se taisait. Ce n'est pas que le bûcheron ne fût peut-être encore plus fâché que sa femme ; mais c'est qu'elle lui rompait la tête, et qu'il était de l'humeur de beaucoup d'autres gens, qui aiment fort les femmes qui disent bien, mais qui trouvent très-importunes celles qui ont toujours bien dit.

La bûcheronne était tout en pleurs : « Hélas ! où sont maintenant mes enfants, mes pauvres enfants ? » Elle le dit une fois si haut, que les enfants, qui étaient à la porte, l'ayant entendue, se mirent à crier tous ensemble : « Nous voilà ! nous voilà ! » Elle courut vite leur ouvrir la porte,

et leur dit en les embrassant : « Que je suis aise de vous revoir, mes chers enfants ! Vous êtes bien las, vous avez bien faim ; et toi, Pierrot, comme te voilà crotté ! viens que je te débarbouille. » Ce Pierrot était son fils aîné, qu'elle aimait plus que tous les autres, parce qu'il était un peu rousseau, et qu'elle était un peu rousse.

Ils se mirent à table, et mangèrent d'un appétit qui faisait plaisir au père et à la mère, à qui ils racontaient la peur qu'ils avaient eue dans la forêt, en parlant presque tous ensemble. Ces bonnes gens étaient ravis de revoir leurs enfants avec eux, et cette joie dura tant que les dix écus durèrent. Mais lorsque l'argent fut dépensé ils retombèrent dans leur premier chagrin, et résolurent de les perdre encore, et, pour ne pas manquer le coup, de les mener bien plus loin que la première fois.

Ils ne purent parler de cela si secrètement qu'ils ne fussent entendus par le petit Poucet, qui fit son compte de sortir d'affaire comme il avait déjà fait ; mais quoiqu'il se fût levé de grand matin pour aller ramasser des petits cailloux, il ne put en venir à bout, car il trouva la porte de la maison fermée à double tour. Il ne savait que faire, lorsque la bûcheronne leur ayant donné à chacun un morceau de pain pour leur déjeuner, il songea qu'il pourrait se servir de son pain au lieu de cailloux, en le jetant par miettes le long des chemins où ils passeraient : il le serra donc dans sa poche.

Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur ; et dès qu'ils y furent, ils gagnèrent un faux-fuyant, et les laissèrent là. Le petit Poucet ne s'en chagrina pas beaucoup, parce qu'il croyait retrouver aisément son chemin par le moyen de son pain qu'il avait semé partout où il avait passé ; mais il fut bien surpris lorsqu'il ne put en retrouver une seule miette ; les oiseaux étaient venus, qui avaient tout mangé.

Les voilà donc bien affligés ; car plus ils s'égaraient, plus ils s'enfonçaient dans la forêt. La nuit vint, et il s'éleva un grand vent qui leur faisait des peurs épouvantables. Ils

croyaient n'entendre de tous côtés que des hurlements de loups, qui venaient à eux pour les manger. Ils n'osaient presque se parler, ni tourner la tête. Il survint une grosse pluie qui les perça jusqu'aux os ; ils glissaient à chaque pas, tombaient dans la boue, d'où ils se relevaient tout crottés, ne sachant que faire de leurs mains.

Le petit Poucet grimpa au haut d'un arbre, pour voir s'il ne découvrirait rien: tournant la tête de tous côtés, il vit une petite lueur comme d'une chandelle, mais qui était bien loin par delà la forêt. Il descendit de l'arbre, et lorsqu'il fut à terre il ne vit plus rien : cela le désola. Cependant, ayant marché quelque temps avec ses frères du côté où il avait vu la lumière, il la revit en sortant du bois.

Ils arrivèrent enfin à la maison où était cette chandelle, non sans bien des frayeurs : car souvent ils la perdaient de vue ; ce qui leur arrivait toutes les fois qu'ils descendaient dans quelques fonds. Ils heurtèrent à la porte, et une bonne femme vint leur ouvrir. Elle leur demanda ce qu'ils voulaient. Le petit Poucet lui dit qu'ils étaient de pauvres enfants qui s'étaient perdus dans la forêt, et qui demandaient à coucher par charité. Cette femme, les voyant tous si jolis, se mit à pleurer, et leur dit : «Hélas ! mes pauvres enfants, où êtes-vous venus ? Savez-vous bien que c'est ici la maison d'un Ogre qui mange les petits enfants ? — Hélas ! madame, lui répond le petit Poucet qui tremblait de toute sa force aussi bien que ses frères, que ferons-nous ? Il est bien sûr que les loups de la forêt ne manqueront pas de nous manger cette nuit, si vous ne voulez pas nous retirer chez vous ; et cela étant, nous aimons mieux que ce soit Monsieur qui nous mange ; peut-être qu'il aura pitié de nous, si vous voulez bien l'en prier. »

La femme de l'Ogre, qui crut qu'elle pourrait les cacher à son mari jusqu'au lendemain matin, les laissa entrer, et les mena se chauffer auprès d'un bon feu, car il y avait un mouton tout entier à la broche pour le souper de l'Ogre.

Comme ils commençaient à s'échauffer, ils entendirent heurter trois ou quatre grands coups à la porte ; c'était l'Ogre

qui revenait. Aussitôt sa femme les fit cacher sous le lit, et alla ouvrir la porte. L'Ogre demanda d'abord si le souper était prêt et si on avait tiré du vin, et aussitôt il se mit à table. Le mouton était encore tout sanglant, mais il ne lui en sembla que meilleur. Il flairait à droite et à gauche, disant qu'il sentait la chair fraîche. « Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce veau que je viens d'habiller[1], que vous sentiez. — Je sens la chair fraîche, te dis-je encore une fois, reprit l'Ogre en regardant sa femme de travers ; il y a ici quelque chose que je n'entends pas. » En disant ces mots il se leva de table et alla droit au lit.

« Ah ! dit-il, voilà donc comme tu veux me tromper, maudite femme ! Je ne sais à quoi il tient que je ne te mange aussi : bien t'en prend d'être une vieille bête. Voilà du gibier qui me vient bien à propos, pour traiter trois ogres de mes amis qui doivent me venir voir ces jours-ci. »

Il les tira de dessous le lit l'un après l'autre. Ces pauvres enfants se mirent à genoux, en lui demandant pardon ; mais ils avaient affaire au plus cruel de tous les ogres, qui, bien loin d'avoir de la pitié, les dévorait déjà des yeux, et disait à sa femme que ce seraient là de friands morceaux, lorsqu'elle leur aurait fait une bonne sauce.

Il alla prendre un grand couteau, et, en s'approchant de ces pauvres enfants, il l'aiguisait sur une longue pierre, qu'il tenait à sa main gauche. Il en avait déjà empoigné un, lorsque sa femme lui dit : « Que voulez-vous faire à l'heure qu'il est ? N'aurez-vous pas assez de temps demain ? — Tais-toi, reprit l'Ogre, ils en seront plus mortifiés[2]. — Mais vous avez encore tant de viande, reprit sa femme : voilà un veau, deux moutons et la moitié d'un cochon. — Tu as raison, dit l'Ogre : donne-leur bien à souper, afin qu'ils ne maigrissent pas, et va les mener coucher. »

[1] Terme de cuisine, qui signifie préparer les viandes pour les accommoder en ragoût.

[2] Terme de cuisine, qui exprime que la viande tuée depuis quelque temps est devenue plus tendre.

La bonne femme fut ravie de joie, et leur porta bien à souper ; mais ils ne purent manger, tant ils étaient saisis de peur. Pour l'Ogre, il se remit à boire, ravi d'avoir de quoi si bien régaler ses amis. Il but une douzaine de coups de plus qu'à l'ordinaire ; ce qui lui donna un peu dans la tête, et l'obligea de s'aller coucher.

L'Ogre avait sept filles, qui n'étaient encore que des enfants. Ces petites ogresses avaient toutes le teint fort beau, parce qu'elles mangeaient de la chair fraîche, comme leur père ; mais elles avaient de petits yeux gris et tout ronds, le nez crochu, et une fort grande bouche, avec de longues dents fort aiguës et fort éloignées l'une de l'autre. Elles n'étaient pas encore fort méchantes ; mais elles promettaient beaucoup, car elles mordaient déjà les petits enfants pour en sucer le sang.

On les avait fait coucher de bonne heure, et elles étaient toutes sept dans un grand lit, ayant chacune une couronne d'or sur la tête. Il y avait dans la même chambre un autre lit de la même grandeur : ce fut dans ce lit que la femme de l'Ogre mit coucher les sept petits garçons ; après quoi elle alla se coucher auprès de son mari.

Le petit Poucet, qui avait remarqué que les filles de l'Ogre avaient des couronnes d'or sur la tête, et qui craignait qu'il ne prît à l'Ogre quelque remords de ne les avoir pas égorgés dès le soir même, se leva vers le milieu de la nuit, et, prenant les bonnets de ses frères et le sien, il alla tout doucement les mettre sur la tête des sept filles de l'Ogre, après leur avoir ôté leurs couronnes d'or, qu'il mit sur la tête de ses frères et sur la sienne, afin que l'Ogre les prît pour ses filles, et ses filles pour les garçons qu'il voulait égorger. La chose réussit comme il l'avait pensé ; car l'Ogre, s'étant éveillé sur le minuit, eut regret d'avoir différé au lendemain ce qu'il pouvait exécuter la veille. Il se jeta donc brusquement hors du lit, et, prenant son grand couteau : « Allons voir, dit-il, comment se portent nos petits drôles ; n'en faisons pas à deux fois. »

Il monta donc à tâtons à la chambre de ses filles, et s'ap-

procha du lit où étaient les petits garçons, qui dormaient tous, excepté le petit Poucet, qui eut bien peur lorsqu'il sentit la main de l'Ogre qui lui tâtait la tête, comme il avait tâté celle de tous ses frères. L'Ogre, qui sentit les couronnes d'or : « Vraiment, dit-il, j'allais faire là un bel ouvrage ! je vois bien que je bus trop hier au soir. » Il alla ensuite au lit de ses filles, où ayant senti les petits bonnets des garçons : « Ah ! les voilà, dit-il, nos gaillards ; travaillons hardiment. » En disant ces mots il coupa, sans balancer, la gorge à ses sept filles. Fort content de cette expédition, il alla se recoucher auprès de sa femme.

Aussitôt que le petit Poucet entendit ronfler l'Ogre, il réveilla ses frères, et leur dit de s'habiller promptement et de le suivre. Ils descendirent doucement dans le jardin, et sautèrent par-dessus les murailles. Ils coururent presque toute la nuit, toujours en tremblant, et sans savoir où ils allaient.

L'Ogre, s'étant éveillé, dit à sa femme : « Va-t'en là-haut habiller ces petits drôles d'hier soir. » L'Ogresse fut fort étonnée de la bonté de son mari, ne se doutant point de la manière qu'il entendait qu'elle les habillât, et croyant qu'il lui ordonnait de les aller vêtir. Elle monta en haut, où elle fut bien surprise lorsqu'elle aperçut ses sept filles égorgées et nageant dans leur sang...

Elle commença par s'évanouir (car c'est le premier expédient que trouvent presque toutes les femmes en pareilles rencontres). L'Ogre, craignant que sa femme ne fût trop longtemps à faire la besogne dont il l'avait chargée, monta en haut pour lui aider. Il ne fut pas moins étonné que sa femme lorsqu'il vit cet affreux spectacle. « Ah ! qu'ai-je fait là ? s'écria-t-il. Ils me le paieront, les malheureux, et tout à l'heure. »

Il jeta aussitôt une potée d'eau dans le nez de sa femme ; et l'ayant fait revenir : « Donne-moi vite mes bottes de sept lieues, lui dit-il, afin que j'aille les attraper. » Il se mit en campagne ; et, après avoir couru de tous côtés, enfin il entra dans le chemin où marchaient les pauvres enfants, qui

n'étaient plus qu'à cent pas du logis de leur père. Ils virent l'Ogre qui allait de montagne en montagne, et qui traversait des rivières aussi aisément qu'il aurait fait le moindre ruisseau. Le petit Poucet, qui vit un rocher creux proche le lieu où ils étaient, y fit cacher ses frères, et s'y fourra aussi, regardant toujours ce que l'Ogre deviendrait. L'Ogre, qui se trouvait fort las du chemin qu'il avait fait inutilement (car les bottes de sept lieues fatiguent fort leur homme), voulut se reposer ; et, par hasard, il alla s'asseoir sur la roche où les petits garçons s'étaient cachés.

Comme il n'en pouvait plus de fatigue, il s'endormit, après s'être reposé quelque temps, et vint à ronfler si effroyablement, que les pauvres enfants n'eurent pas moins de peur que quand il tenait son grand couteau pour leur couper la gorge. Le petit Poucet en eut moins de peur, et dit à ses frères de s'enfuir promptement à la maison pendant que l'Ogre dormait bien fort, et qu'ils ne se missent point en peine de lui. Ils crurent son conseil, et gagnèrent vite la maison.

Le petit Poucet, s'étant approché de l'Ogre, lui tira doucement ses bottes, et les mit aussitôt. Les bottes étaient fort grandes et fort larges ; mais comme elles étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussait ; de sorte qu'elles se trouvèrent aussi justes à ses jambes que si elles eussent été faites pour lui.

Il alla droit à la maison de l'Ogre, où il trouva sa femme qui pleurait, auprès de ses filles égorgées. « Votre mari, lui dit le petit Poucet, est en grand danger ; car il a été pris par une troupe de voleurs, qui ont juré de le tuer s'il ne leur donne tout son or et tout son argent. Dans le moment qu'ils lui tenaient le poignard sur la gorge, il m'a aperçu, et m'a prié de vous venir avertir de l'état où il est, et de vous dire de me donner tout ce qu'il a vaillant, sans en rien retenir, parce qu'autrement ils le tueront sans miséricorde. Comme la chose presse beaucoup, il a voulu que je prisse ses bottes de sept lieues que voilà, pour faire diligence, et

aussi afin que vous ne croyiez pas que je sois un affronteur. »

La bonne femme, fort effrayée, lui donna aussitôt tout ce qu'elle avait; car cet Ogre ne laissait pas d'être fort bon mari, quoiqu'il mangeât les petits enfants. Le petit Poucet, étant chargé de toutes les richesses de l'Ogre, s'en revint au logis de son père, où il fut reçu avec bien de la joie.

Il y a bien des gens qui ne demeurent pas d'accord de cette dernière circonstance, et qui prétendent que le petit Poucet n'a jamais fait ce vol à l'Ogre; qu'à la vérité il n'avait pas fait conscience de lui prendre ses bottes de sept lieues, dont il ne se servait que pour courir après les petits enfants. Ces gens-là assurent le savoir de bonne part, et même pour avoir bu et mangé dans la maison du bûcheron. Ils assurent que lorsque le petit Poucet eut chaussé les bottes de l'Ogre, il s'en alla à la cour, où il savait qu'on était fort en peine d'une armée qui était à deux cents lieues de là, et du succès d'une bataille qu'on avait donnée. Il alla, disent-ils, trouver le roi, et lui dit que, s'il le souhaitait, il lui rapporterait des nouvelles de l'armée avant la fin du jour. Le roi lui promit une grosse somme d'argent s'il en venait à bout. Le petit Poucet rapporta des nouvelles dès le soir même; et cette première course l'ayant fait connaître, il gagnait tout ce qu'il voulait: car le roi le payait parfaitement pour porter ses ordres à l'armée, et une infinité de dames lui donnaient tout ce qu'il voulait pour avoir des nouvelles de leurs amants, et ce fut là son plus grand gain.

Il se trouvait quelques femmes qui le chargeaient de lettres pour leurs maris; mais elles le payaient si mal, et cela allait à si peu de chose, qu'il ne daignait pas mettre en ligne de compte ce qu'il gagnait de ce côté-là.

Après avoir fait pendant quelque temps le métier de courrier, et y avoir amassé beaucoup de bien, il revint chez son père, où il n'est pas possible d'imaginer la joie qu'on eut de le revoir. Il mit toute sa famille à l'aise. Il acheta

des offices de nouvelle création pour son père et pour ses fréres, et par là il les établit tous, et fit parfaitement bien sa cour en même temps.

MORALITÉS.

On ne s'afflige point d'avoir beaucoup d'enfants,
Quand ils sont tous beaux, bien faits et bien grands,
Et d'un extérieur qui brille;
Mais si l'un d'eux est faible, ou ne dit mot,
On le méprise, on le raille, on le pille:
Quelquefois cependant c'est ce petit marmot
Qui fera le bonheur de toute la famille.



L'ADROITE PRINCESSE

OU

LES AVENTURES DE FINETTE.

A MADAME LA COMTESSE DE MURAT.

Vous faites les plus jolies nouvelles du monde en vers, mais en vers aussi doux que naturels. Je voudrais bien, charmante comtesse, vous en dire une à mon tour; cependant je ne sais si vous pourrez vous en divertir. Je suis aujourd'hui de l'humeur du Bourgeois Gentilhomme, je ne voudrais ni vers ni prose pour vous la conter : point de grands mots, point de brillant, point de rimes; un tour naïf m'accommode mieux; en un mot, un récit sans façon et comme on parle : je ne cherche que quelque moralité.

Mon historiette en fournit assez, et par là elle pourra vous être agréable. Elle roule sur deux proverbes au lieu d'un : c'est la mode; vous, vous les aimez; je m'accom-

mode à l'usage avec plaisir. Vous y verrez comment nos aïeux savaient insinuer qu'on tombe dans mille désordres quand on se plaît à ne rien faire, ou, pour parler comme eux, qu'*oisiveté est mère de tout vice ;* et vous aimerez sans doute leur manière de persuader. Le second proverbe est, qu'il faut être toujours sur ses gardes : vous voyez bien que je veux dire que *la défiance est mère de la sûreté*[1].

Non, l'amour ne triomphe guères
Que des cœurs qui n'ont point d'affaires.
Vous, qui craignez que d'un adroit vainqueur
Votre raison ne devienne la dupe,
Beautés, si vous voulez conserver votre cœur,
Il faut que votre esprit s'occupe.
Mais si, malgré vos soins, votre sort est d'aimer,
Gardez du moins de vous laisser charmer,
Sans connaître
Celui que votre cœur veut se donner pour maître.
Craignez les blondins doucereux
Qui fatiguent les ruelles,
Et, ne sachant que dire aux belles,
Soupirent sans être amoureux.
Défiez-vous des conteurs de fleurettes ;
Connaissez bien le fond de leurs esprits ;
Auprès de toutes les Iris
Ils débitent mille sornettes.
Défiez-vous enfin de ces brusques amants,
Qui se disent en feu dès les premiers moments
Et jurent une vive flamme ;
Moquez-vous de ces vains serments :
Pour bien assujettir une âme,
Il faut qu'il en coûte du temps.
Gardez qu'un peu de complaisance
Ne désarme trop tôt votre austère fierté ;
De votre juste défiance
Dépend votre repos et votre sûreté.

[1] C'est la morale de la fable dernière du troisième livre de La Fontaine, *le Chat et le vieux Rat.*

Mais je n'y songe pas, madame, j'ai fait des vers : au lieu de m'en tenir au goût de M. Jourdain, j'ai rimé sur le ton de Quinault. Je reprends le tour simple au plus vite, de peur d'avoir part aux vieilles haines qu'on eut pour cet agréable moraliseur[1], et de peur qu'on ne m'accuse de le piller et de le mettre en pièces, comme tant d'auteurs impitoyables font tous les jours.

Du temps des premières croisades, un roi de je ne sais quel royaume de l'Europe se résolut d'aller faire la guerre aux infidèles, dans la Palestine. Avant que d'entreprendre un si long voyage, il mit un si bon ordre aux affaires de son royaume, et il en confia la régence à un ministre si habile, qu'il fut en repos de ce côté-là. Ce qui inquiétait le plus ce prince, c'était le soin de sa famille. Il avait perdu la reine son épouse depuis assez peu de temps : elle ne lui avait point laissé de fils, mais il se voyait père de trois jeunes princesses à marier. Ma chronique ne m'a point appris leur véritable nom; je sais seulement que comme, en ces temps heureux, la simplicité des peuples donnait sans façon des surnoms aux personnes éminentes suivant leurs bonnes qualités ou leurs défauts, on avait surnommé l'aînée de ces princesses *Nonchalante*, ce qui signifie indolente en style moderne; la seconde, *Babillarde*, et la troisième, *Finette* : noms qui avaient tous un juste rapport aux caractères de ces trois sœurs.

Jamais on n'a rien vu de si indolent qu'était Nonchalante. Tous les jours elle n'était pas éveillée à une heure après midi : on la traînait à l'église telle qu'elle sortait de son lit, sa coiffure en désordre, sa robe détachée, point de ceinture, et souvent une mule d'une façon et une de l'autre. On corrigeait cette différence durant la journée; mais on ne pouvait résoudre cette princesse à être jamais autre-

[1] On sait que Perrault était en guerre avec Boileau, qui poursuivait aussi Quinault.

ment qu'en mules ; elle trouvait une fatigue insupportable à mettre des souliers. Quand Nonchalante avait dîné, elle se mettait à sa toilette, où elle était jusqu'au soir : elle employait le reste de son temps, jusqu'à minuit, à jouer et à souper ; ensuite on était presque aussi longtemps à la déshabiller qu'on avait été à l'habiller : elle ne pouvait jamais parvenir à aller se coucher qu'au grand jour.

Babillarde menait une autre sorte de vie. Cette princesse était fort vive, et n'employait que peu de temps pour sa personne ; mais elle avait une envie de parler si étrange, que, depuis qu'elle était éveillée jusqu'à ce qu'elle fût endormie, la bouche ne lui fermait pas. Elle savait l'histoire des mauvais ménages, des liaisons tendres, des galanteries, non-seulement de toute la cour, mais des plus petits bourgeois. Elle tenait registre de toutes les femmes qui exerçaient certaines rapines dans leur domestique pour se donner une parure plus éclatante, et était informée précisément de ce que gagnait la suivante de la comtesse une telle, et le maître d'hôtel du marquis un tel. Pour être instruite de toutes ces petites choses, elle écoutait sa nourrice et sa couturière avec plus de plaisir qu'elle n'aurait écouté un ambassadeur, et ensuite elle étourdissait de ces belles histoires, depuis le roi son père jusqu'à ses valets de pied ; car, pourvu qu'elle parlât, elle ne se souciait pas à qui.

La démangeaison de parler produisit encore un autre mauvais effet chez cette princesse. Malgré son grand rang, ses airs trop familiers donnèrent la hardiesse aux blondins de la cour de lui débiter des douceurs. Elle écouta leurs fleurettes sans façon, pour avoir le plaisir de leur répondre ; car, à quelque prix que ce fût, il fallait que, du matin au soir, elle écoutât ou caquetât. Babillarde, non plus que Nonchalante, ne s'occupait jamais ni à penser, ni à faire aucune réflexion, ni à lire ; elle s'embarrassait aussi peu d'aucun soin domestique, ni des amusements que produisent l'aiguille et le fuseau. Enfin ces deux sœurs, dans

une éternelle oisiveté, ne faisaient jamais agir ni leur esprit, ni leurs mains.

La sœur cadette de ces deux princesses était d'un caractère bien différent. Elle agissait incessamment de l'esprit et de sa personne ; elle avait une vivacité surprenante, et elle s'appliquait à en faire un bon usage. Elle savait parfaitement bien danser, chanter, jouer des instruments ; réussissait avec une adresse admirable à tous les petits travaux de la main qui amusent d'ordinaire les personnes de son sexe, mettait l'ordre et la règle dans la maison du roi, et empêchait, par ses soins, les pilleries des petits officiers ; car, dès ce temps-là, ils se mêlaient de voler les princes.

Ses talents ne se bornaient pas là ; elle avait beaucoup de jugement, et une présence d'esprit si merveilleuse, qu'elle trouvait sur-le-champ des moyens pour sortir de toutes sortes d'affaires. Cette jeune princesse avait découvert, par sa pénétration, un piége dangereux qu'un ambassadeur de mauvaise foi avait tendu au roi son père, dans un traité que ce prince était tout près de signer. Pour punir la perfidie de cet ambassadeur et de son maître, le roi changea l'article du traité ; et, en le mettant dans les termes que lui avait inspirés sa fille, il trompa à son tour le trompeur même. La jeune princesse découvrit encore un tour de fourberie qu'un ministre voulait jouer au roi ; et par le conseil qu'elle donna à son père, il fit retomber l'infidélité de cet homme-là sur lui-même. La princesse donna, dans plusieurs autres occasions, des marques de sa pénétration et de sa finesse d'esprit ; elle en donna tant, que le peuple lui donna le nom de Finette. Le roi l'aimait beaucoup plus que ses autres filles ; et il faisait un si grand fond sur son bon sens, que s'il n'avait point eu d'autre enfant qu'elle, il serait parti sans inquiétude ; mais il se défiait autant de la conduite de ses autres filles, qu'il se reposait sur celle de Finette. Ainsi, pour être sûr des démarches de sa famille, comme il se croyait sûr de celles de ses sujets, il prit les mesures que je vais dire.

Vous qui êtes si savante dans toutes sortes d'antiquités, je ne doute pas, comtesse charmante, que vous n'ayez cent fois entendu parler du merveilleux pouvoir des fées. Le roi dont je vous parle, étant ami intime d'une de ces habiles femmes, alla trouver cette amie ; il lui représenta l'inquiétude où il était touchant ses filles. « Ce n'est pas, lui dit ce prince, que les deux aînées dont je m'inquiète aient jamais fait la moindre chose contre leur devoir ; mais elles ont si peu d'esprit, elles sont si imprudentes, et vivent dans une si grande désoccupation, que je crains que, pendant mon absence, elles n'aillent s'embarquer dans quelque folle intrigue pour trouver de qui s'amuser. Pour Finette, je suis sûr de sa vertu ; cependant je la traiterai comme les autres, pour faire tout égal ; c'est pourquoi, sage fée, je vous prie de me faire trois quenouilles de verre pour mes filles, qui soient faites avec un tel art, que chaque quenouille ne manque pas de se casser sitôt que celle à qui elle appartiendra fera quelque chose contre sa gloire. »

Comme cette fée était des plus habiles, elle donna à ce prince trois quenouilles enchantées, et travaillées avec tous les soins nécessaires pour le dessein qu'il avait. Mais il ne fut pas content de cette précaution ; il mena les princesses dans une tour fort haute, qui était bâtie dans un lieu bien désert. Le roi dit à ses filles qu'il leur ordonnait de faire leur demeure dans cette tour pendant tout le temps de son absence, et qu'il leur défendait d'y recevoir aucune personne que ce fût. Il leur ôta tous leurs officiers de l'un et de l'autre sexe ; et, après leur avoir fait présent des quenouilles enchantées, dont il leur expliqua les qualités, il embrassa les princesses et ferma les portes de la tour, dont il prit lui-même les clefs, puis il partit.

Vous allez peut-être croire, madame, que ces princesses étaient là en danger de mourir de faim. Point du tout : on avait eu soin d'attacher une poulie à une des fenêtres de la tour, et on y avait mis une corde à laquelle les princesses attachaient un corbillon qu'elles descendaient chaque jour.

Dans ce corbillon, on mettait leurs provisions pour la journée, et quand elles l'avaient remonté, elles retiraient avec soin la corde dans la chambre.

Nonchalante et Babillarde menaient dans cette solitude une vie qui les désespérait : elles s'ennuyaient à un point qu'on ne saurait exprimer; mais il fallait prendre patience; car on leur avait fait la quenouille si terrible, qu'elles craignaient que la moindre démarche un peu équivoque ne la fît casser.

Pour Finette, elle ne s'ennuyait point du tout; son fuseau, son aiguille et ses instruments de musique lui fournissaient des amusements; et outre cela, par l'ordre du ministre qui gouvernait l'État, on mettait dans le corbillon des princesses des lettres qui les informaient de tout ce qui se passait au dedans et au dehors du royaume. Le roi l'avait permis ainsi; et le ministre, pour faire sa cour aux princesses, ne manquait pas d'être exact sur cet article. Finette lisait toutes ces nouvelles avec empressement, et s'en divertissait. Pour ses deux sœurs, elles ne daignaient pas y prendre la moindre part; elles disaient qu'elles étaient trop chagrines pour avoir la force de s'amuser de si peu de chose; il leur fallait au moins des cartes pour se désennuyer pendant l'absence de leur père.

Elles passaient donc ainsi tristement leur vie, en murmurant contre leur destin; et je crois qu'elles ne manquèrent pas de dire, *qu'il vaut mieux être né heureux, que d'être né fils de roi*. Elles étaient souvent aux fenêtres de leur tour, pour voir du moins ce qui se passait dans la campagne. Un jour, comme Finette était occupée dans sa chambre à quelque joli ouvrage, ses sœurs, qui étaient à la fenêtre, virent au pied de leur tour une pauvre femme vêtue de haillons déchirés, qui leur criait sa misère fort pathétiquement; elle les priait à mains jointes de la laisser entrer dans leur château, leur représentant qu'elle était une malheureuse étrangère qui savait mille sortes de choses, et qu'elle leur rendrait service avec la plus exacte fidélité. D'abord les princesses se souvinrent de l'ordre

qu'avait donné le roi leur père, de ne laisser entrer personne dans la tour; mais Nonchalante était si lasse de se servir elle-même, et Babillarde si ennuyée de n'avoir que ses sœurs à qui parler, que l'envie qu'eut l'une d'être coiffée en détail, et l'empressement qu'eut l'autre d'avoir une personne de plus pour jaser, les engagea à se résoudre de laisser entrer la pauvre étrangère.

« Pensez-vous, dit Babillarde à sa sœur, que la défense du roi s'étende sur des gens comme cette malheureuse? Je crois que nous la pouvons recevoir sans conséquence. — Vous ferez ce qu'il vous plaira, ma sœur», répondit Nonchalante. Babillarde, qui n'attendait que ce consentement, descendit aussitôt le corbillon; la pauvre femme se mit dedans, et les princesses la montèrent avec le secours de la poulie.

Quand cette femme fut devant leurs yeux, l'horrible malpropreté de ses habits les dégoûta: elles voulurent lui en donner d'autres; mais elle leur dit qu'elle en changerait le lendemain, et que pour l'heure qu'il était elle allait songer à les servir. Comme elle achevait de parler, Finette revint de sa chambre. Cette princesse fut étrangement surprise de voir cette inconnue avec ses sœurs; elles lui dirent pour quelles raisons elles l'avaient fait monter; et Finette, qui vit que c'était une chose faite, dissimula le chagrin qu'elle eut de cette imprudence.

Cependant la nouvelle officière des princesses fit cent tours dans le château sous prétexte de leur service, mais en effet pour observer la disposition du dedans; car, madame, je ne sais si vous ne vous en doutez déjà, mais cette gueuse prétendue était aussi dangereuse dans le château que le fut le comte Ory dans le couvent où il entra, déguisé en abbesse fugitive.

Pour ne pas vous tenir davantage en suspens, je vous dirai que cette créature couverte de haillons était le fils aîné d'un roi puissant, voisin du père des princesses. Ce jeune prince, qui était un des plus artificieux esprits de son temps, gouvernait entièrement le roi son père, et il n'avait

pas besoin de beaucoup de finesse pour cela ; car ce roi était d'un caractère si doux et si facile, qu'on lui avait donné le surnom de *Moult-Benin*. Pour le jeune prince, comme il n'agissait que par artifice et par détours, les peuples l'avaient surnommé *Riche-en-Cautèle*, et pour abréger, on disait *Riche-Cautèle*.

Il avait un frère cadet, qui était aussi rempli de belles qualités que son aîné l'était de défauts; cependant, malgré la différence d'humeurs, on voyait entre ces deux frères une union si parfaite, que tout le monde en était surpris. Outre les bonnes qualités de l'âme qu'avait le prince cadet, la beauté de son visage et la grâce de sa personne étaient si remarquables, qu'elles l'avaient fait nommer *Bel-à-Voir*. C'était le prince de Riche-Cautèle qui avait inspiré à l'ambassadeur du roi son père ce trait de mauvaise foi que l'adresse de Finette avait fait tomber sur eux. Riche-Cautèle, qui n'aimait déjà guère le roi père des princesses, avait achevé par là de le prendre en aversion; ainsi, quand il sut les précautions que ce prince avait prises à l'égard de ses filles, il se fit un pernicieux plaisir de tromper la prudence d'un père si soupçonneux. Riche-Cautèle obtint permission du roi son père d'aller faire un voyage, sous des prétextes qu'il inventa, et il prit des mesures qui le firent parvenir à entrer dans la tour des princesses, comme vous avez vu.

En examinant le château, ce prince remarqua qu'il était facile aux princesses de se faire entendre des passants, et il en conclut qu'il devait rester dans son déguisement pendant tout le jour, parce qu'elles pourraient bien, si elles s'en avisaient, appeler du monde et le faire punir de son entreprise téméraire. Il conserva donc toute la journée les habits et le personnage de gueuse de profession, et le soir, lorsque les trois sœurs eurent soupé, Riche-Cautèle jeta les haillons qui le couvraient, et laissa voir des habits de cavalier tout couverts d'or et de pierreries. Les pauvres princesses furent si épouvantées de cette vue, que toutes se mirent à fuir avec précipitation. Finette et Babillarde, qui étaient agiles, eurent bientôt gagné leur chambre; mais

Nonchalante, qui avait à peine l'usage de marcher, fut en un instant atteinte par le prince.

Aussitôt il se jeta à ses pieds, lui déclara qui il était, et lui dit que la réputation de sa beauté et ses portraits l'avaient engagé à quitter une cour délicieuse pour lui venir offrir ses vœux et sa foi. Nonchalante fut d'abord si éperdue, qu'elle ne pouvait répondre au prince, qui était toujours à genoux; mais comme en lui disant mille douceurs et lui faisant mille protestations il la conjurait avec ardeur de le recevoir pour époux dès ce moment-là même, sa mollesse naturelle ne lui laissant pas la force de disputer, elle dit nonchalamment à Riche-Cautèle qu'elle le croyait sincère, et qu'elle acceptait sa foi. Elle n'observa pas de plus grandes formalités que celles-là dans la conclusion de ce mariage; mais aussi elle en perdit sa quenouille: elle se brisa en mille morceaux.

Cependant Babillarde et Finette étaient dans des inquiétudes étranges; elles avaient gagné séparément leurs chambres, et elles s'y étaient renfermées. Ces chambres étaient assez éloignées l'une de l'autre; et, comme chacune de ces princesses ignorait entièrement le destin de ses sœurs, elles passèrent la nuit sans fermer l'œil. Le lendemain, le pernicieux prince mena Nonchalante dans un appartement bas qui était au bout du jardin; et là, cette princesse témoigna à Riche-Cautèle l'inquiétude où elle était de ses sœurs, quoiqu'elle n'osât se présenter devant elles, dans la crainte qu'elles ne blâmassent fort son mariage. Le prince lui dit qu'il se chargeait de le leur faire approuver; et, après quelques discours, il sortit, et enferma Nonchalante sans qu'elle s'en aperçût; ensuite il se mit à chercher les princesses avec soin.

Il fut quelque temps sans pouvoir découvrir dans quelles chambres elles étaient enfermées. Enfin, l'envie qu'avait Babillarde de toujours parler étant cause que cette princesse parlait toute seule en se plaignant, le prince s'approcha de la porte de sa chambre, et la vit par le trou de la serrure. Riche-Cautèle lui parla au travers de la porte, et

lui dit, comme il avait dit à sa sœur, que c'était pour lui offrir son cœur et sa foi qu'il avait fait l'entreprise d'entrer dans la tour. Il louait avec exagération sa beauté et son esprit ; et Babillarde, qui était très-persuadée qu'elle possédait un mérite extrême, fut assez folle pour croire ce que le prince lui disait : elle lui répondit un flux de paroles qui n'étaient pas trop désobligeantes. Il fallait que cette princesse eût une étrange fureur de parler, pour s'en acquitter comme elle faisait dans ces moments ; car elle était dans un abattement terrible, outre qu'elle n'avait rien mangé de la journée, par la raison qu'il n'y avait rien, dans sa chambre, propre à manger. Comme elle était d'une paresse extrême, et qu'elle ne songeait jamais à rien qu'à toujours parler, elle n'avait pas la moindre prévoyance : quand elle avait besoin de quelque chose, elle avait recours à Finette; et cette aimable princesse, qui était aussi laborieuse et prévoyante que ses sœurs l'étaient peu, avait toujours dans sa chambre une infinité de massepains, de pâtes, et de confitures sèches et liquides qu'elle avait faites elle-même. Babillarde donc, qui n'avait pas le même avantage, se sentant pressée par la faim et par les tendres protestations que lui faisait le prince au travers de la porte, l'ouvrit enfin à ce séducteur; et quand elle eut ouvert, il fit encore parfaitement le comédien auprès d'elle : il avait bien étudié son rôle.

Ensuite ils sortirent tous deux de cette chambre, et s'en allèrent à l'office du château, où ils trouvèrent toutes sortes de rafraîchissements; car le corbillon en fournissait toujours les princesses d'avance. Babillarde continuait d'abord à être en peine de ce qu'étaient devenues ses sœurs; mais elle s'alla mettre dans l'esprit, sur je ne sais quel fondement, qu'elles étaient sans doute toutes deux enfermées dans la chambre de Finette, où elles ne manquaient de rien. Riche-Cautèle fit tous ses efforts pour la confirmer dans cette pensée, et lui dit qu'ils iraient trouver ces princesses vers le soir : elle ne fut pas de cet avis; elle répondit qu'il fallait les aller chercher quand ils auraient mangé.

Enfin, le prince et la princesse mangèrent ensemble de fort bon accord, et après qu'ils eurent achevé, Riche-Cautèle demanda à aller voir le bel appartement du château : il donna la main à la princesse, qui le mena dans ce lieu; et, quand il y fut, il recommença à exagérer la tendresse qu'il avait pour elle, et les avantages qu'elle trouverait en l'épousant. Il lui dit, comme il avait dit à Nonchalante, qu'elle devait accepter sa foi au moment même, parce que, si elle allait trouver ses sœurs avant que de l'avoir reçu pour époux, elles ne manqueraient pas de s'y opposer, puisque étant, sans contredit, le plus puissant prince voisin, il paraissait plus vraisemblablement un parti pour l'aînée que pour elle; qu'ainsi cette princesse ne consentirait jamais à une union qu'il souhaitait avec toute l'ardeur imaginable. Babillarde, après bien des discours qui ne signifiaient rien, fut aussi extravagante que l'avait été sa sœur; elle accepta le prince pour époux, et ne se souvint des effets de sa quenouille de verre qu'après que cette quenouille se fut cassée en cent pièces.

Vers le soir, Babillarde retourna dans sa chambre avec le prince; et la première chose que vit cette princesse, ce fut sa quenouille de verre en morceaux. Elle se troubla à ce spectacle : le prince lui demanda le sujet de son trouble. Comme la rage de parler la rendait incapable de rien taire, elle dit sottement à Riche-Cautèle le mystère des quenouilles; et ce prince eut une joie de scélérat, de ce que le père des princesses serait par là entièrement convaincu de la mauvaise conduite de ses filles.

Cependant, Babillarde n'était plus en humeur d'aller chercher ses sœurs : elle craignait, avec raison, qu'elles ne pussent approuver sa conduite; mais le prince s'offrit de les aller trouver, et dit qu'il ne manquerait pas de moyens pour les persuader de l'approuver. Après cette assurance, la princesse, qui n'avait point dormi la nuit, s'assoupit; et pendant qu'elle dormait, Riche-Cautèle l'enferma à la clef, comme il avait fait Nonchalante.

N'est-il pas vrai, belle comtesse, que ce Riche-Cautèle

était un grand scélérat, et ces deux princesses de lâches et imprudentes personnes? Je suis fort en colère contre tous ces gens-là, et je ne doute pas que vous n'y soyez beaucoup aussi; mais ne vous inquiétez point, ils seront tous traités comme ils le méritent. Il n'y aura que la sage et courageuse Finette qui triomphera.

Quand ce prince perfide eut enfermé Babillarde, il alla dans toutes les chambres du château les unes après les autres; et, comme il les trouva toutes ouvertes, il conclut qu'une seule, qu'il voyait fermée par-dedans, était assurément celle où s'était retirée Finette. Comme il avait composé une harangue circulaire, il s'en alla débiter à la porte de Finette les mêmes choses qu'il avait dites à ses sœurs. Mais cette princesse, qui n'était pas dupe comme ses aînées, l'écouta assez longtemps sans lui répondre. Enfin, voyant qu'il était éclairci qu'elle était dans cette chambre, elle lui dit que s'il était vrai qu'il eût une tendresse aussi forte et aussi sincère pour elle qu'il voulait le lui persuader, elle le priait de descendre dans le jardin, et d'en fermer la porte sur lui; et qu'après elle lui parlerait tant qu'il voudrait par la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur le jardin.

Riche-Cautèle ne voulut point accepter ce parti; et, comme la princesse s'opiniâtrait toujours à ne point vouloir ouvrir, ce méchant prince, outré d'impatience, alla querir une bûche et enfonça la porte. Il trouva Finette armée d'un gros marteau, qu'on avait laissé par hasard dans une garde-robe qui était proche de sa chambre. L'émotion animait le teint de cette princesse; et, quoique ses yeux fussent pleins de colère, elle parut à Riche-Cautèle d'une beauté à enchanter. Il voulut se jeter à ses pieds; mais elle lui dit fièrement, en se reculant : « Prince, si vous approchez de moi, je vous fendrai la tête avec ce marteau.
— Quoi ! belle princesse, s'écria Riche-Cautèle de son ton hypocrite, l'amour qu'on a pour vous s'attire une si cruelle haine? » Il se mit à lui prôner de nouveau, mais d'un bout de la chambre à l'autre, l'ardeur violente que lui avait

inspirée la réputation de sa beauté et de son esprit merveilleux. Il ajouta qu'il ne s'était déguisé que pour venir lui offrir avec respect son cœur et sa main, et lui dit qu'elle devait pardonner à la violence de sa passion la hardiesse qu'il avait eue d'enfoncer sa porte. Il finit en lui voulant persuader, comme il l'avait fait à ses sœurs, qu'il était de son intérêt de le recevoir pour époux au plus vite. Il dit encore à Finette qu'il ne savait pas où s'étaient retirées les princesses ses sœurs, parce qu'il ne s'était pas mis en peine de les chercher, n'ayant songé qu'à elle. L'adroite princesse, feignant de se radoucir, lui dit qu'il fallait chercher ses sœurs, et qu'après on prendrait des mesures tous ensemble ; mais Riche-Cautelle lui répondit qu'il ne pouvait se résoudre à aller trouver les princesses, qu'elle n'eût consenti à l'épouser, parce que ses sœurs ne manqueraient pas de s'y opposer, à cause de leur droit d'aînesse.

Finette, qui se défiait, avec raison, de ce prince perfide, sentit redoubler ses soupçons par cette réponse; elle trembla de ce qui pouvait être arrivé à ses sœurs, et se résolut de les venger du même coup qui lui ferait éviter un malheur pareil à celui qu'elle jugeait qu'elles avaient eu. Cette jeune princesse dit donc à Riche-Cautèle qu'elle consentait sans peine à l'épouser ; mais qu'elle était persuadée que les mariages qui se faisaient le soir étaient toujours malheureux ; qu'ainsi elle le priait de remettre la cérémonie de se donner une foi réciproque au lendemain matin : elle ajouta qu'elle l'assurait de n'avertir les princesses de rien, et lui dit qu'elle le priait de la laisser un peu de temps seule pour penser au ciel ; qu'ensuite elle le mènerait dans une chambre où il trouverait un fort bon lit, et qu'après elle reviendrait s'enfermer chez elle jusqu'au lendemain.

Riche-Cautèle, qui n'était pas un fort courageux personnage, et qui voyait toujours Finette armée du gros marteau dont elle badinait comme on fait d'un éventail ; Riche-Cautèle, dis-je, consentit à ce que souhaitait la princesse, et se retira pour la laisser quelque temps méditer. Il ne fut pas plutôt éloigné, que Finette courut faire un lit sur le

trou d'un égout qui était dans une chambre du château. Cette chambre était aussi propre qu'une autre ; mais on jetait dans le trou de cet égout, qui était fort spacieux, toutes les ordures du château. Finette mit sur ce trou deux bâtons croisés très-faibles, puis elle fit bien proprement un lit par-dessus, et s'en retourna aussitôt dans sa chambre. Un moment après, Riche-Cautèle y revint, et la princesse le conduisit où elle venait de faire le lit, et se retira.

Le prince, sans se déshabiller, se jeta sur le lit avec précipitation, et sa pesanteur ayant fait tout d'un coup rompre les petits bâtons, il tomba au fond de l'égout, sans pouvoir se retenir, en se faisant vingt bosses à la tête, et en se fracassant de tous côtés. La chute du prince fit un grand bruit dans le tuyau ; d'ailleurs, il n'était pas éloigné de la chambre de Finette ; elle sut aussitôt que son artifice avait eu tout le succès qu'elle s'était promis, et elle en ressentit une joie secrète qui lui fut extrêmement agréable. On ne peut pas décrire le plaisir qu'elle eut de l'entendre barboter dans l'égout. Il méritait bien cette punition, et la princesse avait raison d'en être satisfaite. Mais sa joie ne l'occupait pas si fort qu'elle ne pensât plus à ses sœurs. Son premier soin fut de les chercher. Il lui fut facile de trouver Babillarde. Riche-Cautèle, après avoir enfermé cette princesse à double tour, avait laissé la clef à sa chambre. Finette entra dans cette chambre avec empressement, et le bruit qu'elle fit réveilla sa sœur en sursaut. Elle fut bien confuse en la voyant. Finette lui raconta de quelle manière elle s'était défaite du prince fourbe qui était venu pour les outrager. Babillarde fut frappée de cette nouvelle comme d'un coup de foudre ; car, malgré son caquet, elle était si peu éclairée, qu'elle avait cru ridiculement tout ce que Riche-Cautèle lui avait dit. Il y a encore des dupes comme celle-là au monde.

Cette princesse, dissimulant l'excès de sa douleur, sortit de sa chambre pour aller avec Finette chercher Nonchalante. Elles parcoururent toutes les chambres du château sans trouver leur sœur ; enfin Finette s'avisa qu'elle pouvait bien

être dans l'appartement du jardin : elles l'y trouvèrent en effet, demi-morte de désespoir et de faiblesse, car elle n'avait pris aucune nourriture de la journée. Les princesses lui donnèrent tous les secours nécessaires ; ensuite elles firent ensemble des éclaircissements qui mirent Nonchalante et Babillarde dans une douleur mortelle : puis toutes trois s'en allèrent reposer.

Cependant Riche-Cautèle passa la nuit fort mal à son aise ; et quand le jour fut venu, il ne fut guère mieux. Ce prince se trouvait dans des cavernes dont il ne pouvait pas voir toute l'horreur, parce que le jour n'y donnait jamais. Néanmoins, à force de se tourmenter, il trouva l'issue de l'égout, qui donnait dans une rivière assez éloignée du château. Il trouva moyen de se faire entendre à des gens qui pêchaient dans cette rivière, dont il fut tiré dans un état qui fit compassion à ces bonnes gens. Il se fit transporter à la cour du roi son père, pour se faire guérir à loisir ; et la disgrâce qui lui était arrivée lui fit prendre une si forte haine contre Finette, qu'il songea moins à se guérir qu'à se venger.

Cette princesse passait des moments bien tristes ; la gloire lui était mille fois plus chère que la vie ; et la honteuse faiblesse de ses sœurs la mettait dans un désespoir dont elle avait peine à se rendre maîtresse. Cependant la mauvaise santé de ces deux princesses, qui était causée par les suites de leurs mariages indignes, mit encore la constance de Finette à l'épreuve. Riche-Cautèle, qui était déjà un habile fourbe, rappela tout son esprit, depuis son aventure, pour devenir fourbissime. L'égout ni les contusions ne lui donnaient pas tant de chagrin que le dépit d'avoir trouvé quelqu'un plus fin que lui. Il se douta des suites des deux mariages ; et, pour tenter les deux princesses malades, il fit porter sous les fenêtres de leur château de grandes caisses remplies d'arbres tout chargés de beaux fruits. Nonchalante et Babillarde, qui étaient souvent aux fenêtres, ne manquèrent pas de voir ces fruits : aussitôt il leur prit une envie violente d'en manger, et elles persécutèrent Finette de descendre dans le corbillon pour en al-

ler cueillir. La complaisance de cette princesse fut assez grande pour vouloir bien contenter ses sœurs : elle descendit, et leur rapporta de ces beaux fruits, qu'elles mangèrent avec la dernière avidité.

Le lendemain, il parut des fruits d'une autre espèce. Nouvelle envie des princesses, nouvelle complaisance de Finette ; mais les officiers de Riche-Cautèle, cachés, et qui avaient manqué leur coup la première fois, ne le manquèrent pas celle-ci : ils se saisirent de Finette, et l'emmenèrent, aux yeux de ses sœurs, qui s'arrachaient les cheveux de désespoir.

Les satellites de Riche-Cautèle firent si bien, qu'ils menèrent Finette dans une maison de campagne où était le prince pour achever de se remettre en santé. Comme il était transporté de fureur contre cette princesse, il lui dit cent choses brutales, à quoi elle répondit toujours avec une fermeté et une grandeur d'âme digne d'une héroïne comme elle était. Enfin, après l'avoir gardée quelques jours prisonnière, il la fit conduire au sommet d'une montagne extrêmement haute, et il y arriva lui-même un moment après elle. Dans ce lieu, il lui annonça qu'on l'allait faire mourir d'une manière qui le vengerait des tours qu'elle lui avait faits. Ensuite ce perfide prince montra barbarement à Finette un tonneau tout hérissé par dedans de canifs, de rasoirs et de clous à crochets, et lui dit que, pour la punir comme elle le méritait, on allait la jeter dans ce tonneau, puis le rouler du haut de la montagne en bas.

Quoique Finette ne fût pas Romaine, elle ne fut pas plus effrayée du supplice qu'on lui préparait, que Régulus l'avait été autrefois à la vue d'un destin pareil. Cette jeune princesse conserva toute sa fermeté et même toute sa présence d'esprit. Riche-Cautèle, au lieu d'admirer son caractère héroïque, en prit une nouvelle rage contre elle, et songea à hâter sa mort. Dans cette vue, il se baissa vers l'entrée du tonneau qui devait être l'instrument de sa vengeance, pour examiner s'il était bien fourni de ses armes meurtrières. Finette, qui vit son persécuteur attentif à re-

garder, ne perdit point de temps ; elle le jeta dans le tonneau, et elle le fit rouler du haut de la montagne en bas, sans donner au prince le temps de se reconnaître. Après ce coup elle prit la fuite ; et les officiers du prince, qui avaient vu avec une extrême douleur la manière cruelle dont leur maître voulait traiter cette aimable princesse, n'eurent garde de courir après elle pour l'arrêter. D'ailleurs, ils étaient si effrayés de ce qui venait d'arriver à Riche-Cautèle, qu'ils ne purent songer à autre chose qu'à tâcher d'arrêter le tonneau qui roulait avec violence ; mais leurs soins furent inutiles ; il roula jusqu'au bas de la montagne, et ils en tirèrent leur prince couvert de mille plaies.

L'accident de Riche-Cautèle mit au désespoir le roi Moult-Benin et le prince Bel-à-Voir. Pour les peuples de leurs États, ils n'en furent point touchés. Riche-Cautèle en était très-haï, et même l'on s'étonnait de ce que le jeune prince, qui avait des sentiments si nobles et si généreux, pût tant aimer cet indigne aîné. Mais tel était le bon naturel de Bel-à-Voir, qu'il s'attachait fortement à tous ceux de son sang ; et Riche-Cautèle avait toujours eu l'adresse de lui témoigner tant d'amitié, que ce généreux prince n'aurait jamais pu se pardonner de n'y pas répondre avec vivacité. Bel-à-Voir eut donc une douleur violente des blessures de son frère, et il mit tout en usage pour tâcher de les guérir promptement : cependant, malgré les soins empressés que tout le monde en prit, rien ne soulageait Riche-Cautèle ; au contraire, ses plaies semblaient s'envenimer de plus en plus, et le faire souffrir longtemps.

Finette, après s'être dégagée de l'effroyable danger qu'elle avait couru, avait encore regagné heureusement le château où elle avait laissé ses sœurs, et n'y fut pas longtemps sans être livrée à de nouveaux chagrins. Les deux princesses mirent au monde chacune un fils, dont Finette se trouva fort embarrassée. Cependant le courage de cette princesse ne s'abattit point : l'envie qu'elle eut de cacher la honte de ses sœurs la fit résoudre à s'exposer encore une fois, quoiqu'elle en vît bien le péril. Elle prit, pour faire réussir le

dessein qu'elle avait, toutes les mesures que la prudence peut inspirer : elle se déguisa en homme, enferma les enfants de ses sœurs dans des boîtes, et elle fit de petits trous vis-à-vis la bouche de ces enfants, pour leur laisser la respiration : elle prit un cheval, emporta ces boîtes et quelques autres, et dans cet équipage elle arriva à la ville capitale du roi Moult-Benin, où était Riche-Cautèle.

Quand Finette fut dans cette ville, elle apprit que la manière magnifique dont le prince Bel-à-Voir récompensait les remèdes qu'on donnait à son frère avait attiré à la cour tous les charlatans de l'Europe ; car, dès ce temps-là, il y avait quantité d'aventuriers sans emploi, sans talent, qui se donnaient pour des hommes admirables, qui avaient reçu des dons du ciel pour guérir toutes sortes de maux. Ces gens, dont la seule science était de fourber hardiment, trouvaient toujours beaucoup de croyance parmi les peuples. Ils savaient leur en imposer par leur extérieur extraordinaire et par les noms bizarres qu'ils prenaient. Ces sortes de médecins ne restent jamais dans le lieu de leur naissance ; et la prérogative de venir de loin souvent leur tient lieu de mérite chez le vulgaire.

L'ingénieuse princesse, bien informée de tout cela, se donna un nom étranger pour ce royaume-là : ce nom était Sanatio ; puis elle fit annoncer de tous côtés que le chevalier Sanatio était arrivé avec des secrets merveilleux pour guérir toutes sortes de blessures les plus dangereuses et les plus envenimées. Aussitôt Bel-à-Voir envoya querir le prétendu chevalier. Finette vint, fit le médecin empirique le mieux du monde, débita cinq ou six mots de l'art d'un air cavalier : rien n'y manquait. Cette princesse fut surprise de la bonne mine et des manières agréables de Bel-à-Voir ; et après avoir raisonné quelque temps avec ce prince au sujet des blessures de Riche-Cautèle, elle dit qu'elle allait querir une bouteille d'une eau incomparable, et que cependant elle laissait deux boîtes qu'elle avait apportées, qui contenaient des onguents excellents propres au prince blessé.

Là-dessus, le prétendu médecin sortit ; il ne revenait point : l'on s'impatientait beaucoup de le voir tant tarder. Enfin, comme on allait envoyer le presser de revenir, on entendit des cris de petits enfants dans la chambre de Riche-Cautèle. Cela surprit tout le monde, car il ne paraissait point d'enfants. Quelqu'un prêta l'oreille, et on découvrit que ces cris venaient des boîtes de l'empirique.

C'étaient en effet les neveux de Finette. Cette princesse leur avait fait prendre beaucoup de nourriture avant que de venir au palais ; mais comme il y avait déjà longtemps, ils en souhaitaient de nouvelle, et ils expliquaient leurs besoins en chantant sur un ton dolent. On ouvrit les boîtes, et l'on fut fort surpris d'y voir bien effectivement deux marmots qu'on trouva fort jolis. Riche-Cautèle se douta aussitôt que c'était encore un nouveau tour de Finette : il en conçut une fureur qu'on ne peut pas dire, et ses maux en augmentèrent à un tel point, qu'on vit bien qu'il fallait qu'il en mourût.

Bel-à-Voir en fut pénétré de douleur ; et Riche-Cautèle, perfide jusqu'à son dernier moment, songea à abuser de la tendresse de son frère. « Vous m'avez toujours aimé, prince, lui dit-il, et vous pleurez ma perte. Je n'ai plus besoin des preuves de votre amitié par rapport à la vie. Je meurs ; mais si je vous ai été véritablement cher, promettez-moi de m'accorder la prière que je vais vous faire. »

Bel-à-Voir, qui, dans l'état où il voyait son frère, se sentait incapable de lui rien refuser, lui promit, avec les plus terribles serments, de lui accorder tout ce qu'il lui demanderait. Aussitôt que Riche-Cautèle eut entendu ces serments, il dit à son frère, en l'embrassant : « Je meurs consolé, prince, puisque je serai vengé ; car la prière que j'ai à vous faire, c'est de demander Finette en mariage aussitôt que je serai mort. Vous obtiendrez sans doute cette maligne princesse, et dès qu'elle sera en votre pouvoir, vous lui plongerez un poignard dans le sein. » Bel-à-Voir frémit d'horreur à ces mots ; il se repentit de l'imprudence de ses serments ; mais il n'était plus temps de se

dédire, et il ne voulut rien témoigner de son repentir à son frère, qui expira peu de temps après. Le roi Moult-Benin en eut une sensible douleur. Pour son peuple, loin de regretter Riche-Cautèle, il fut ravi que sa mort assurât la succession du royaume à Bel-à-Voir, dont le mérite était chéri de tout le monde.

Finette, qui était encore une fois heureusement retournée avec ses sœurs, apprit bientôt la mort de Riche-Cautèle; et peu temps après on annonça aux trois princesses le retour du roi leur père. Ce prince vint avec empressement dans leur tour, et son premier soin fut de demander à voir les quenouilles de verre. Nonchalante alla querir la quenouille de Finette, la montra au roi; puis ayant fait une profonde révérence, elle reporta la quenouille où elle l'avait prise. Babillarde fit le même manége; et Finette à son tour apporta sa quenouille; mais le roi, qui était soupçonneux, voulut voir les trois quenouilles à la fois. Il n'y eut que Finette qui put montrer la sienne; et le roi entra dans une telle fureur contre ses deux filles aînées, qu'il les envoya à l'heure même à la fée qui lui avait donné les quenouilles, en la priant de les garder toute leur vie auprès d'elle, et de les punir comme elles le méritaient.

Pour commencer la punition des princesses, la fée les mena dans une galerie de son château enchanté, où elle avait fait peindre l'histoire d'un nombre infini de femmes illustres qui s'étaient rendues célèbres par leurs vertus et par leur vie laborieuse. Par un effet merveilleux de l'art de la féerie, toutes ces figures avaient du mouvement, et étaient en action depuis le matin jusqu'au soir. On voyait de tous côtés des trophées et des devises à la gloire de ces femmes vertueuses; et ce ne fut pas une légère mortification pour les deux sœurs de comparer le triomphe de ces héroïnes avec la situation méprisable où leur malheureuse imprudence les avait réduites. Pour comble de chagrin, la fée leur dit avec gravité, que si elles s'étaient aussi bien occupées que celles dont elles voyaient les tableaux, elles ne seraient pas tombées dans les indignes égarements où elles s'étaient perdues; mais que

l'oisiveté était *la mère de tout vice* et la source de tous leurs malheurs.

La fée ajouta que, pour les empêcher de retomber jamais dans des malheurs pareils, et pour leur faire réparer le temps qu'elles avaient perdu, elle allait les occuper d'une bonne manière. En effet, elle obligea les princesses de s'employer aux travaux les plus grossiers et les plus vils ; et, sans égard pour leur teint, elle les envoyait cueillir des pois dans ses jardins et en arracher les mauvaises herbes. Nonchalante ne put résister au désespoir qu'elle eut de mener une vie si peu conforme à ses inclinations : elle mourut de chagrin et de fatigue. Babillarde, qui trouva moyen, quelque temps après, de s'échapper, la nuit, du château de la fée, se cassa la tête contre un arbre, et mourut de cette blessure entre les mains des paysans.

Le bon naturel de Finette lui fit ressentir une douleur bien vive du destin de ses sœurs, et, au milieu de ses chagrins, elle apprit que le prince Bel-à-Voir l'avait fait demander en mariage au roi son père, qui l'avait accordée sans l'en avertir; car, dès ce temps-là, l'inclination des parties était la moindre chose que l'on considérait dans les mariages. Finette trembla à cette nouvelle ; elle craignait, avec raison, que la haine que Riche-Cautèle avait pour elle n'eût passé dans le cœur d'un frère dont il était si chéri, et elle appréhenda que ce jeune prince ne voulût l'épouser pour la sacrifier à son frère. Pleine de cette inquiétude, la princesse alla consulter la sage fée, qui l'estimait autant qu'elle avait méprisé Nonchalante et Babillarde.

La fée ne voulut rien révéler à Finette ; elle lui dit seulement : « Princesse, vous êtes sage et prudente ; vous n'avez pris jusqu'ici des mesures si justes pour votre conduite, qu'en vous mettant toujours dans l'esprit que *la défiance est la mère de la sûreté*. Continuez de vous souvenir vivement de l'importance de cette maxime, et vous parviendrez à être heureuse sans le secours de mon art. » Finette, n'ayant pu tirer d'autres éclaircissements de la fée, s'en retourna au palais dans une extrême agitation.

Quelques jours après, cette princesse fut épousée par un ambassadeur, au nom du prince Bel-à-Voir; et on l'emmena trouver son époux dans un équipage magnifique. On lui fit des entrées de même dans les deux premières villes frontières du roi Moult-Benin, et dans la troisième elle trouva le prince Bel-à-Voir qui était venu au-devant d'elle par l'ordre de son père. Tout le monde était surpris de voir la tristesse de ce jeune prince aux approches d'un mariage qu'il avait témoigné souhaiter: le roi même lui en faisait la guerre, et l'avait envoyé, malgré lui, au-devant de la princesse.

Quand Bel-à-Voir la vit, il fut frappé de ses charmes, et lui en fit compliment, mais d'une manière si confuse, que les deux cours, qui savaient combien ce prince était spirituel et galant, crurent qu'il en était si vivement touché, qu'à force d'être amoureux il perdait sa présence d'esprit. Toute la ville retentissait des cris de joie, et l'on n'entendait de tous côtés que des concerts et des feux d'artifice. Enfin, après un souper magnifique, on songea à mener les deux époux dans leur appartement.

Finette, qui se souvenait toujours de la maxime que la fée lui avait renouvelée dans l'esprit, avait son dessein en tête. Cette princesse avait gagné une de ses femmes qui avait la clef du cabinet de l'appartement qu'on lui destinait, et elle avait donné ordre à cette femme de porter dans ce cabinet de la paille, une vessie, du sang de mouton, et les boyaux de quelques-uns des animaux qu'on avait mangés au souper. La princesse passa dans ce cabinet sous quelque prétexte, et composa une figure de paille, dans laquelle elle mit les boyaux et la vessie pleine de sang; ensuite elle ajusta cette figure en déshabillé de femme et en bonnet de nuit. Lorsque Finette eut achevé cette belle marionnette, elle alla rejoindre la compagnie, et peu de temps après on conduisit la princesse et son époux dans leur appartement. Quand on eut donné à la toilette le temps qu'il lui fallait donner, la dame d'honneur emporta les flambeaux et se retira. Aussi-

tôt Finette jeta la femme de paille dans le lit, et se cacha dans un des coins de la chambre.

Le prince, après avoir soupiré deux ou trois fois tout haut, prit son épée, et la passa au travers du corps de la prétendue Finette. Au même moment il sentit le sang ruisseler de tous côtés, et trouva la femme de paille sans mouvement. « Qu'ai-je fait ! s'écria Bel-à-voir. Quoi ! après tant de cruelles agitations, quoi ! après avoir tant balancé si je garderais mes serments aux dépens d'un crime, j'ai ôté la vie à une charmante princesse que j'étais né pour aimer ! Ses charmes m'ont ravi dès le moment que je l'ai vue ; cependant je n'ai pas eu la force de m'affranchir d'un serment qu'un frère possédé de fureur avait exigé de moi par une indigne surprise ! Ah ciel ! peut-on songer à vouloir punir une femme d'avoir trop de vertu ? Eh bien ! Riche-Cautèle, j'ai satisfait ton injuste vengeance ; mais je vais venger Finette à son tour par ma mort. Oui, belle princesse, il faut que la même épée..... »

A ces mots, Finette entendit que le prince qui, dans son transport, avait laissé tomber son épée, la cherchait pour se la passer au travers du corps : elle ne voulut pas qu'il fît une telle sottise ; ainsi elle lui cria : « Prince, je ne suis pas morte. Votre bon cœur m'a fait deviner votre repentir ; et, par une tromperie innocente, je vous ai épargné un crime. »

Là-dessus Finette raconte à Bel-à-Voir la prévoyance qu'elle avait eue touchant la femme de paille. Le prince, transporté de joie d'apprendre que la princesse vivait, admira la prudence qu'elle avait en toutes sortes d'occasions, et lui eut une obligation infinie de lui avoir épargné un crime auquel il ne pouvait penser sans horreur ; et il ne comprenait pas comment il avait eu la faiblesse de ne pas voir la nullité des malheureux serments qu'on avait exigés de lui par artifice.

Cependant, si Finette n'eût pas toujours été bien persuadée que *défiance est mère de sûreté*, elle eût été tuée, et sa mort eût été cause de celle de Bel-à-Voir ; et puis

après on aurait raisonné à loisir sur la bizarrerie des sentiments de ce prince. Vive la prudence et la présence d'esprit ! elles préservèrent ces deux époux de malheurs bien funestes, pour les réserver à un destin le plus doux du monde. Ils eurent toujours l'un pour l'autre une tendresse extrême, et passèrent une longue suite de beaux jours dans une gloire et dans une félicité qu'on aurait peine à bien décrire.

Voilà, madame, la très-merveilleuse histoire de Finette. Je vous avoue que je l'ai brodée, et que je vous l'ai contée un peu au long; mais quand on dit des contes, c'est une marque que l'on n'a pas beaucoup d'affaires; on cherche à s'amuser, et il me paraît qu'il ne coûte pas plus de les allonger, pour faire durer davantage la conversation. D'ailleurs, il me semble que les circonstances font le plus souvent l'agrément de ces histoires badines. Vous pouvez croire, charmante comtesse, qu'il est facile de les réduire en abrégé. Je vous assure que quand vous voudrez, je vous dirai les aventures de Finette en fort peu de mots. Cependant ce n'est pas ainsi que l'on me les racontait quand j'étais enfant : le récit en durait au moins une bonne heure.

Je ne doute pas que vous ne sachiez que ce conte est très-fameux; mais je ne sais si vous êtes informée de ce que la tradition nous dit de son antiquité. Elle nous assure que les troubadours ou conteurs de Provence ont inventé Finette bien longtemps devant qu'Abailard, ni le célèbre comte Thibaud de Champagne eussent produit des romans. Ces sortes de fables renferment une bonne morale. Vous avez remarqué avec beaucoup de justesse qu'on fait parfaitement bien de les raconter aux enfants, pour leur inspirer l'amour de la vertu. Je ne sais pas si dans cet âge on vous a parlé de Finette; mais pour moi,

Cent et cent fois ma gouvernante,
Au lieu de fables d'animaux,
M'a raconté les traits moraux
De cette histoire surprenante.

On y voit, accablé de maux,
Un prince dangereux, qu'une noire malice
Entraîna dans l'horreur du vice.
On y voit naturellement
Que deux imprudentes princesses,
Qui passaient tous les jours dans de vaines mollesses,
Et tombèrent indignement
Dans un affreux égarement,
Reçurent, pour le prix de leurs lâches faiblesses,
Un prompt et juste châtiment.
Mais, autant que l'on voit, dans cette belle histoire,
Le vice puni, malheureux,
Autant on voit les vertueux
Triomphants et couverts de gloire.
Après mille incidents qu'on ne saurait prévoir,
La sage et prudente Finette
Et le généreux Bel-à-Voir
Goûtent une gloire parfaite.
Oui, ces contes frappent beaucoup
Plus que ne font les faits et du singe et du loup.
J'y prenais un plaisir extrême;
Tous les enfants en font de même;
Mais ces fables plairont jusqu'aux plus grands esprits,
Si vous voulez, belle comtesse,
Par vos heureux talents, orner de tels récits;
L'antique Gaule vous en presse.
Daignez donc mettre dans leurs jours
Les contes ingénus, quoique remplis d'adresse,
Qu'ont inventés les troubadours.
Le sens mystérieux que leur tour enveloppe,
Égale bien celui d'Ésope[1].

[1] On voit, dans toute cette fin, où l'auteur a puisé ce joli conte, qui est en effet un ancien fabliau.

PEAU-D'ANE.

A Mlle ÉLÉONORE DE LUBERT.

Votre jeune âge, Éléonore,
Vous permet ces amusements;
Vous y verrez assez de documents
Pour mériter qu'on s'en honore.
Quoique vous soyez à l'aurore
Du printemps de vos jeunes ans,
Déjà vous préférez des écrits pleins de sens,
A ceux que nous voyons éclore
D'un fade auteur outrant le sentiment.....

O vous, ma chère Éléonore!
Qui sentez tout si vivement,
Et dont le cœur naïf ignore
Ce que les passions y causent de tourment,
Ignorez-le toujours! Peau-d'Ane vous apprend
Qu'il est un don plus cher encore
Que la beauté, qui fuit rapidement;
La solide vertu, c'est des dons le plus grand;
Mais hélas! c'est trop rarement
Que le faible mortel l'implore.

Il était une fois un roi si grand, si aimé de ses peuples, si respecté de tous ses voisins et de ses alliés, qu'on pouvait dire qu'il était le plus heureux de tous les monarques. Son bonheur était encore confirmé par le choix qu'il avait fait d'une princesse aussi belle que vertueuse, et ces heureux époux vivaient dans une union parfaite. De leur chaste hymen était née une fille, douée de tant de grâces et de charmes, qu'ils ne regrettaient point de n'avoir pas une plus ample lignée.

La magnificence, le goût et l'abondance régnaient dans son palais; les ministres étaient sages et habiles; les courtisans vertueux et attachés; les domestiques fidèles et laborieux; les écuries vastes et remplies des plus beaux chevaux du monde, couverts de riches caparaçons : mais ce qui étonnait les étrangers qui venaient admirer ces belles écuries, c'est qu'au lieu le plus apparent, un maître âne étalait de longues et grandes oreilles. Ce n'était pas par fantaisie, mais avec raison, que le roi lui avait donné une place particulière et distinguée. Les vertus de ce rare animal méritaient cette distinction, puisque la nature l'avait formé si extraordinaire, que sa litière, au lieu d'être malpropre, était couverte, tous les matins, avec profusion, de beaux écus au soleil, et de louis d'or de toute espèce, qu'on allait recueillir à son réveil.

Or, comme les vicissitudes de la vie s'étendent aussi bien sur les rois que sur les sujets, et que toujours les biens sont mêlés de quelques maux, le ciel permit que la reine fût tout à coup attaquée d'une âpre maladie, pour laquelle, malgré la science et l'habileté des médecins, on ne put trouver aucun secours. La désolation fut générale. Le roi, sensible et amoureux, malgré le proverbe fameux qui dit que l'hymen est le tombeau de l'amour, s'affligeait sans modération, faisait des vœux ardents à tous les temples de son royaume, offrait sa vie pour celle d'une épouse si chère; mais les dieux et les fées étaient invoqués en vain. La reine, sentant sa dernière heure approcher, dit à son époux, qui fondait en larmes : « Trouvez bon, avant que je meure, que j'exige une chose de vous : c'est que s'il vous prenait envie de vous remarier..... » A ces mots, le roi fit des cris pitoyables, prit les mains de sa femme, les baigna de pleurs; et l'assurant qu'il était superflu de lui parler d'un second hyménée : « Non, non, dit-il enfin, ma chère reine, parlez-moi plutôt de vous suivre. — L'État, reprit la reine avec une fermeté qui augmentait les regrets de ce prince, l'État doit exiger des successeurs, et, comme je ne vous ai donné qu'une fille, vous presser d'avoir des

fils qui vous ressemblent : mais je vous demande instamment, par tout l'amour que vous avez eu pour moi, de ne céder à l'empressement de vos peuples que lorsque vous aurez trouvé une princesse plus belle et mieux faite que moi; j'en veux votre serment, et alors je mourrai contente. »

On présume que la reine, qui ne manquait pas d'amour-propre, avait exigé ce serment, ne croyant pas qu'il fût au monde personne qui pût l'égaler, pensant bien que c'était s'assurer que le roi ne se remarierait jamais. Enfin elle mourut. Jamais mari ne fit tant de vacarme; pleurer, sangloter jour et nuit, menus droits du veuvage, furent son unique occupation.

Les grandes douleurs ne durent pas. D'ailleurs les grands de l'État s'assemblèrent, et vinrent en corps prier le roi de se remarier. Cette première proposition lui parut dure, et lui fit répandre de nouvelles larmes. Il allégua le serment qu'il avait fait à la reine, défiant tous ses conseillers de pouvoir trouver une princesse plus belle et mieux faite que feu sa femme, pensant que cela était impossible. Mais le conseil traita de babiole une telle promesse, et dit qu'il importait peu de la beauté, pourvu qu'une reine fût vertueuse et point stérile; que l'État demandait des princes pour son repos et sa tranquillité; qu'à la vérité l'infante avait toutes les qualités requises pour faire une grande reine, mais qu'il fallait lui choisir un étranger pour époux; et qu'alors, ou cet étranger l'emmènerait chez lui, ou que s'il régnait avec elle, ses enfants ne seraient plus réputés du même sang; et que, n'y ayant point de prince de son nom, les peuples voisins pourraient leur susciter des guerres qui entraîneraient la ruine du royaume. Le roi, frappé de ces considérations, promit qu'il songerait à les contenter.

Effectivement il chercha, parmi les princesses à marier, qui serait celle qui pourrait lui convenir. Chaque jour on lui apportait des portraits charmants; mais aucun n'avait les grâces de la feue reine : ainsi il ne se déterminait point.

Malheureusement, il s'avisa de trouver que l'infante, sa fille, était non-seulement belle et bien faite à ravir, mais qu'elle surpassait encore de beaucoup la reine sa mère en esprit et en agréments. Sa jeunesse, l'agréable fraîcheur de son beau teint enflamma le roi d'un feu si violent, qu'il ne put le cacher à l'infante, et il lui dit qu'il avait résolu de l'épouser, puisqu'elle seule pouvait le dégager de son serment.

La jeune princesse, remplie de vertu et de pudeur, pensa s'évanouir à cette horrible proposition. Elle se jeta aux pieds du roi son père, et le conjura, avec toute la force qu'elle put trouver dans son esprit, de ne la pas contraindre à commettre un tel crime.

Le roi, qui s'était mis en tête ce bizarre projet, avait consulté un vieux druide pour mettre la conscience de la princesse en repos. Ce druide, moins religieux qu'ambitieux, sacrifia à l'honneur d'être confident d'un grand roi, l'intérêt de l'innocence et de la vertu, et s'insinua avec tant d'adresse dans l'esprit du roi, lui adoucit tellement le crime qu'il allait commettre, qu'il lui persuada même que c'était une œuvre pie que d'épouser sa fille. Ce prince, flatté pas les discours de ce scélérat, l'embrassa, et revint d'avec lui plus entêté que jamais dans son projet : il fit donc ordonner à l'infante de se préparer à lui obéir.

La jeune princesse, outrée d'une vive douleur, n'imagina rien autre chose que d'aller trouver la fée des Lilas, sa marraine. Pour cet effet, elle partit la même nuit, dans un joli cabriolet attelé d'un gros mouton, qui savait tous les chemins. Elle y arriva heureusement. La fée, qui aimait l'infante, lui dit qu'elle savait tout ce qu'elle venait lui dire, mais qu'elle n'eût aucun souci, rien ne pouvant lui nuire si elle exécutait fidèlement ce qu'elle allait lui prescrire; « car, ma chère enfant, lui dit-elle, ce serait une grande faute que d'épouser votre père; mais, sans le contredire, vous pouvez l'éviter : dites-lui que, pour remplir une fantaisie que vous avez, il faut qu'il vous donne une

robe de la couleur du temps; jamais, avec tout son amour et son pouvoir, il ne pourra y parvenir. »

La princesse remercia bien sa marraine; et, dès le lendemain matin, elle dit au roi son père ce que la fée lui avait conseillé, et protesta qu'on ne tirerait d'elle aucun aveu qu'elle n'eût une robe couleur du temps. Le roi, ravi de l'espérance qu'elle lui donnait, assembla les plus fameux ouvriers, et leur commanda cette robe, sous la condition que s'ils ne pouvaient réussir, il les ferait tous pendre. Il n'eut pas le chagrin d'en venir à cette extrémité; dès le second jour ils apportèrent la robe si désirée. L'empirée n'est pas d'un plus beau bleu, lorsqu'il est ceint de nuages d'or, que cette belle robe lorsqu'elle fut étalée. L'infante en fut toute contristée, et ne savait comment se tirer d'embarras. Le roi pressait la conclusion. Il fallut recourir encore à la marraine, qui, étonnée de ce que son secret n'avait pas réussi, lui dit d'essayer d'en demander une de la couleur de la lune. Le roi, qui ne pouvait lui rien refuser, envoya chercher les plus habiles ouvriers, et leur commanda si expressément une robe de la couleur de la lune, qu'entre ordonner et l'apporter, il n'y eut pas vingt-quatre heures....

L'infante, plus charmée de cette superbe robe que des soins du roi son père, s'affligea immodérément lorsqu'elle fut avec ses femmes et sa nourrice. La fée des Lilas, qui savait tout, vint au secours de l'affligée princesse, et lui dit : « Ou je me trompe fort, ou je crois que si vous demandez une robe couleur du soleil, ou nous viendrons à bout de dégoûter le roi votre père, car jamais on ne pourra parvenir à faire une pareille robe, ou nous gagnerons au moins du temps. »

L'infante en convint, demanda la robe, et l'amoureux roi donna sans regret tous les diamants et les rubis de sa couronne pour aider à ce superbe ouvrage, avec ordre de ne rien épargner pour rendre cette robe égale au soleil. Aussi, dès qu'elle parut, tous ceux qui la virent déployée furent obligés de fermer les yeux, tant ils furent éblouis. C'est de ce temps que datent les lunettes vertes et les verres

noirs. Que devint l'infante à cette vue ? Jamais on n'avait rien vu de si beau et de si artistement ouvré[1]. Elle était confondue ; et, sous prétexte d'avoir mal aux yeux, elle se retira dans sa chambre, où la fée l'attendait, plus honteuse qu'on ne peut dire. Ce fut bien pis ; car en voyant la robe du soleil, elle devint rouge de colère. « Oh ! pour le coup, ma fille, dit-elle à l'infante, nous allons mettre l'indigne amour de votre père à une terrible épreuve. Je le crois bien entêté de ce mariage, qu'il croit si prochain, mais je pense qu'il sera un peu étourdi de la demande que je vous conseille de lui faire ; c'est la peau de cet âne qu'il aime si passionnément, et qui fournit à toutes ses dépenses avec tant de profusion : allez, et ne manquez pas de lui dire que vous désirez cette peau. »

L'infante, ravie de trouver encore un moyen d'éluder un mariage qu'elle détestait, et qui pensait en même temps que son père ne pourrait jamais se résoudre à sacrifier son âne, vint le trouver, et lui exposa son désir pour la peau de ce bel animal. Quoique le roi fût étonné de cette fantaisie, il ne balança pas à la satisfaire. Le pauvre âne fut sacrifié, et la peau galamment apportée à l'infante, qui, ne voyant plus aucun moyen d'éluder son malheur, s'allait désespérer, lorsque sa marraine accourut. « Que faites-vous, ma fille ? dit-elle voyant la princesse déchirant ses cheveux et meutrissant ses belles joues ; voici le moment le plus heureux de votre vie. Enveloppez-vous de cette peau, sortez de ce palais, et allez tant que terre pourra vous porter : lorsqu'on sacrifie tout à la vertu, les dieux savent en récompenser. Allez, j'aurai soin que votre toilette vous suive partout ; en quelque lieu que vous vous arrêtiez, votre cassette, où seront vos habits et vos bijoux, suivra vos pas sous terre ; et voici ma baguette que je vous donne : en frappant la terre, quand vous aurez besoin de cette cassette, elle paraîtra à vos yeux : mais hâtez-vous de partir, et ne tardez pas. »

[1] Travaillé.

L'infante embrassa mille fois sa marraine, la pria de ne pas l'abandonner, s'affubla de cette vilaine peau, après s'être barbouillée de suie de cheminée, et sortit de ce riche palais sans être reconnue de personne.

L'absence de l'infante causa une grande rumeur. Le roi, au désespoir, qui avait fait préparer une fête magnifique, était inconsolable. Il fit partir plus de cent gendarmes et plus de mille mousquetaires pour aller à la quête de sa fille; mais la fée, qui la protégeait, la rendait invisible aux plus habiles recherches : ainsi il fallut bien s'en consoler.

Pendant ce temps l'infante cheminait. Elle alla bien loin, bien loin, encore plus loin, et cherchait partout une place; mais quoique par charité on lui donnât à manger, on la trouvait si crasseuse, que personne n'en voulait. Cependant elle entra dans une belle ville, à la porte de laquelle était une métairie, dont la fermière avait besoin d'une souillon pour laver les torchons, nettoyer les dindons et l'auge des cochons. Cette femme, voyant cette voyageuse si malpropre, lui proposa d'entrer chez elle; ce que l'infante accepta de grand cœur, tant elle était lasse d'avoir marché. On la mit dans un coin reculé de la cuisine, où elle fut, les premiers jours, en butte aux plaisanteries grossières de la valetaille, tant sa peau d'âne la rendait sale et dégoûtante. Enfin on s'y accoutuma; d'ailleurs elle était si soigneuse de remplir ses devoirs, que la fermière la prit sous sa protection. Elle conduisait les moutons, les faisait parquer au temps où il le fallait; elle menait les dindons paître avec une telle intelligence, qu'il semblait qu'elle n'eût jamais fait autre chose : aussi tout fructifiait sous ses belles mains.

Un jour qu'assise près d'une claire fontaine, où elle déplorait souvent sa triste condition, elle s'avisa de s'y mirer, l'effroyable peau d'âne, qui faisait sa coiffure et son habillement, l'épouvanta. Honteuse de cet ajustement, elle se décrassa le visage et les mains, qui devinrent plus blanches que l'ivoire, et son beau teint reprit sa fraîcheur naturelle. La joie de se trouver si belle lui donna envie de s'y baigner, ce qu'elle exécuta; mais il lui fallut remettre son in-

digne peau pour retourner à la métairie. Heureusement le lendemain était un jour de fête; ainsi elle eut le loisir de tirer sa cassette, d'arranger sa toilette, de poudrer ses beaux cheveux, et de mettre sa belle robe couleur du temps. Sa chambre était si petite, que la queue de cette belle robe ne pouvait pas s'étendre. La belle princesse se mira et s'admira elle-même avec raison, si bien qu'elle résolut, pour se désennuyer, de mettre tour à tour ses belles robes, les fêtes et les dimanches; ce qu'elle exécuta ponctuellement. Elle mêlait des fleurs et des diamants dans ses beaux cheveux, avec un art admirable; et souvent elle soupirait de n'avoir pour témoins de sa beauté, que ses moutons et ses dindons, qui l'aimaient autant avec son horrible peau d'âne, dont on lui avait donné le nom dans cette ferme.

Un jour de fête, que Peau-d'Ane avait mis la robe couleur du soleil, le fils du roi, à qui cette ferme appartenait, vint y descendre pour se reposer en revenant de la chasse.

Ce prince était jeune, beau et admirablement bien fait, l'amour de son père et de la reine sa mère, adoré des peuples. On offrit à ce jeune prince une collation champêtre qu'il accepta; puis il se mit à parcourir les basses-cours et tous leurs recoins. En courant ainsi de lieu en lieu, il entra dans une sombre allée, au bout de laquelle il vit une porte fermée. La curiosité lui fit mettre l'œil à la serrure; mais que devint-il, en apercevant la princesse si belle et si richement vêtue, qu'à son air noble et modeste il la prit pour une divinité? L'impétuosité du sentiment qu'il éprouva dans ce moment l'aurait porté à enfoncer la porte, sans le respect que lui inspira cette ravissante personne.

Il sortit avec peine de cette allée sombre et obscure, mais ce fut pour s'informer qui était la personne qui demeurait dans cette petite chambre. On lui répondit que c'était une souillon qu'on nommait Peau-d'Ane, à cause de la peau dont elle s'habillait; et qu'elle était si sale et si crasseuse, que personne ne la regardait ni ne lui parlait; et qu'on ne l'avait prise que par pitié pour garder les moutons et les dindons.

Le prince, peu satisfait de cet éclaircissement, vit bien que ces gens grossiers n'en savaient pas davantage, et qu'il était inutile de les questionner. Il revint au palais du roi son père, plus amoureux qu'on ne peut dire, ayant continuellement devant les yeux la belle image de cette divinité qu'il avait vue par le trou de la serrure. Il se repentit de n'avoir pas heurté à la porte, et se promit de n'y pas manquer une autre fois. Mais l'agitation de son sang, causée par l'ardeur de son amour, lui donna, dans la même nuit, une fièvre si terrible, que bientôt il fut réduit à l'extrémité. La reine sa mère, qui n'avait que lui d'enfant, se désespérait de ce que tous les remèdes étaient inutiles. Elle promettait en vain les plus grandes récompenses aux médecins ; ils y employaient tout leur art, mais rien ne guérissait le prince.

Enfin ils devinèrent qu'un mortel chagrin causait tout ce ravage ; ils en avertirent la reine, qui, toute pleine de tendresse pour son fils, vint le conjurer de dire la cause de son mal ; et que, quand il s'agirait de lui céder la couronne, le roi son père descendrait de son trône sans regret pour l'y faire monter ; que s'il désirait quelque princesse, quand même on serait en guerre avec le roi son père, et qu'on eût de justes sujets pour s'en plaindre, on sacrifierait tout pour obtenir ce qu'il désirait ; mais qu'elle le conjurait de ne pas se laisser mourir, puisque de sa vie dépendait la leur.

La reine n'acheva pas ce touchant discours sans mouiller le visage du prince d'un torrent de larmes. « Madame, lui dit enfin le prince avec une voix très-faible, je ne suis pas assez dénaturé pour désirer la couronne de mon père ; plaise au ciel qu'il vive de longues années, et qu'il veuille bien que je sois longtemps le plus fidèle et le plus respectueux de ses sujets ! Quant aux princesses que vous m'offrez, je n'ai point encore pensé à me marier ; et vous pensez bien que, soumis comme je le suis à vos volontés, je vous obéirai toujours, quoi qu'il m'en coûte. — Ah ! mon fils, reprit la reine, rien ne nous coûtera pour te sauver la

vie; mais, mon cher fils, sauve la mienne et celle du roi ton père, en me déclarant ce que tu désires, et sois bien assuré qu'il te sera accordé. — Eh bien, madame, dit-il, puisqu'il faut vous déclarer ma pensée, je vais vous obéir; je me ferais un crime de mettre en danger deux êtres qui me sont si chers. Oui, ma mère, je désire que Peau-d'Ane me fasse un gâteau, et que, dès qu'il sera fait, on me l'apporte. »

La reine, étonnée de ce nom bizarre, demanda qui était cette Peau-d'Ane? « C'est, madame, reprit un de ses officiers qui par hasard avait vu cette fille, c'est la plus vilaine bête après le loup; une peau noire, une crasseuse, qui loge dans votre métairie et qui garde vos dindons. — N'importe, dit la reine : mon fils, au retour de la chasse, a peut-être mangé de sa pâtisserie; c'est une fantaisie de malade; en un mot, je veux que Peau-d'Ane (puisque Peau-d'Ane il y a) lui fasse promptement un gâteau. »

On courut à la métairie, et l'on fit venir Peau-d'Ane, pour lui ordonner de faire de son mieux un gâteau pour le prince.

Quelques auteurs ont assuré que Peau-d'Ane, au moment que ce prince avait mis l'œil à la serrure, les siens l'avaient aperçu : et puis que, regardant par sa petite fenêtre[1], elle avait vu ce prince si jeune, si beau et si bien fait, que l'idée lui en était restée, et que souvent ce souvenir lui avait coûté quelques soupirs. Quoi qu'il en soit, Peau-d'Ane l'ayant vu, ou en ayant beaucoup entendu parler avec éloge, ravie de pouvoir trouver un moyen d'être connue, s'enferma dans sa chambre, jeta sa vilaine peau, se décrassa le visage et les mains, se coiffa de ses blonds cheveux, mit un beau corset d'argent brillant, un jupon pareil, et se mit à faire le gâteau tant désiré : elle prit de la plus pure farine, des œufs et du beurre bien frais. En travaillant, soit de dessein ou autrement, une bague qu'elle avait au doigt tomba dans la pâte, s'y mêla; et dès que le gâteau fut cuit, s'affublant de son horrible peau, elle donna le gâteau à l'officier, à qui elle demanda des nouvelles du

prince ; mais cet homme, ne daignant pas lui répondre, courut chez le prince lui porter ce gâteau.

Le prince le prit avidement des mains de cet homme, et le mangea avec une telle vivacité, que les médecins, qui étaient présents, ne manquèrent pas de dire que cette fureur n'était pas un bon signe : effectivement, le prince pensa s'étrangler, par la bague qu'il trouva dans un des morceaux du gâteau; mais il la tira adroitement de sa bouche : et son ardeur à dévorer ce gâteau se ralentit, en examinant cette fine émeraude, montée sur un jonc d'or, dont le cercle était si étroit, qu'il jugea ne pouvoir servir qu'au plus joli petit doigt du monde.

Il baisa mille fois cette bague, la mit sous son chevet, et l'en tirait à tout moment, quand il croyait n'être vu de personne. Le tourment qu'il se donna pour imaginer comment il pourrait voir celle à qui cette bague pouvait aller ; et n'osant croire, s'il demandait Peau-d'Ane, qui avait fait ce gâteau qu'il avait demandé, qu'on lui accordât de la faire venir ; n'osant plus dire ce qu'il avait vu par le trou de la serrure, de crainte qu'on se moquât de lui et qu'on le prît pour un visionnaire ; toutes ces idées le tourmentant à la fois, la fièvre le reprit fortement, et les médecins, ne sachant plus que faire, déclarèrent à la reine que le prince était malade d'amour.

La reine accourut chez son fils, avec le roi, qui se désolait : « Mon fils, mon cher fils, s'écria le monarque affligé, nomme-nous celle que tu veux ; nous jurons que nous te la donnerons, fût-elle la plus vile des esclaves. » La reine, en l'embrassant, lui confirma le serment du roi. Le prince, attendri par les larmes et les caresses des auteurs de ses jours : « Mon père et ma mère, leur dit-il, je n'ai point dessein de faire une alliance qui vous déplaise ; et, pour preuve de cette vérité, dit-il en tirant l'émeraude de dessous son chevet, c'est que j'épouserai la personne à qui cette bague ira, telle qu'elle soit ; et il n'y a pas apparence que celle qui aura ce joli doigt soit une rustaude ou une paysanne. »

Le roi et la reine prirent la bague, l'examinèrent curieu-

sement, et jugèrent, ainsi que le prince, que cette bague ne pouvait aller qu'à quelque fille de bonne maison. Alors le roi ayant embrassé son fils, en le conjurant de guérir, sortit, fit sonner les tambours, les fifres et les trompettes par toute la ville, et crier par ses hérauts, que l'on n'avait qu'à venir au palais essayer une bague, et que celle à qui elle irait juste épouserait l'héritier du trône.

Les princesses d'abord arrivèrent, puis les duchesses, les marquises et les baronnes; mais elles eurent beau toutes s'amenuiser[1] les doigts, aucune ne put mettre la bague. Il en fallut venir aux grisettes, qui, toutes jolies qu'elles étaient, avaient toutes les doigts trop gros. Le prince, qui se portait mieux, faisait lui-même l'essai. Enfin, on en vint aux filles de chambre : elles ne réussirent pas mieux. Il n'y avait plus personne qui n'eût essayé cette bague sans succès, lorsque le prince demanda les cuisinières, les marmitonnes, les gardeuses de moutons : on amena tout cela; mais leurs gros doigts rouges et courts ne purent seulement aller par delà l'ongle.

«A-t-on fait venir cette Peau-d'Ane qui m'a fait un gâteau ces jours derniers?» dit le prince. Chacun se prit à rire, et lui dit que non, tant elle était sale et crasseuse. «Qu'on l'aille chercher tout à l'heure, dit le roi; il ne sera pas dit que j'aie excepté quelqu'un.» On courut, en riant et se moquant, chercher la dindonnière.

L'infante, qui avait entendu les tambours et le cri des hérauts d'armes, s'était bien doutée que sa bague faisait ce tintamarre; elle aimait le prince; et, comme le véritable amour est craintif et n'a point de vanité, elle était dans la crainte continuelle que quelque dame n'eût le doigt aussi menu que le sien. Elle eut donc une grande joie quand on vint la chercher, et qu'on heurta à sa porte. Depuis qu'elle avait su qu'on cherchait un doigt propre à mettre sa bague, je ne sais quel espoir l'avait portée à se coiffer plus soigneusement, et à mettre son beau corps d'argent, avec le

[1] Rendre menu.

jupon plein de falbalas, de dentelles d'argent, semé d'émeraudes. Sitôt qu'elle entendit qu'on heurtait à la porte, et qu'on l'appelait pour aller chez le prince, elle remit promptement sa peau d'âne, ouvrit sa porte; et ces gens, en se moquant d'elle, lui dirent que le roi la demandait pour lui faire épouser son fils : puis, avec de longs éclats de rire, ils la menèrent chez le prince, qui lui-même, étonné de l'accoutrement de cette fille, n'osa croire que ce fût elle qu'il avait vue si pompeuse et si belle. Triste et confondu de s'être si lourdement trompé : « Est-ce vous, lui dit-il, qui logez au fond de cette allée obscure, dans la troisième basse-cour de la métairie ? — Oui, seigneur, répondit-elle. — Montrez-moi votre main », dit-il en tremblant et poussant un profond soupir...

Dame ! qui fut bien surpris ? Ce furent le roi et la reine, ainsi que tous les chambellans et les grands de la cour, lorsque de dessous cette peau noire et crasseuse sortit une petite main délicate, blanche et couleur de rose, où la bague s'ajusta sans peine au plus joli petit doigt du monde ; et par un petit mouvement que l'infante se donna, la peau tomba, et elle parut d'une beauté si ravissante, que le prince, tout faible qu'il était, se mit à ses genoux, et les serra avec une ardeur qui la fit rougir ; mais on ne s'en aperçut presque pas, parce que le roi et la reine vinrent l'embrasser de toute leur force, et lui demander si elle voulait bien épouser leur fils. La princesse, confuse de tant de caresses et de l'amour que lui marquait ce beau jeune prince, allait cependant les en remercier, lorsque le plafond s'ouvrit, et que la fée des Lilas, descendant dans un char fait de branches et de fleurs de son nom, conta, avec une grâce infinie, l'histoire de l'infante.

Le roi et la reine, charmés de voir que Peau-d'Ane était une grande princesse, redoublèrent leurs caresses ; mais le prince fut encore plus sensible à la vertu de la princesse, et son amour s'accrut par cette connaissance.

L'impatience du prince pour épouser la princesse fut telle, qu'à peine donna-t-il le temps de faire les préparatifs

convenables pour cet auguste hyménée. Le roi et la reine, qui étaient affolés de leur belle-fille, lui faisaient mille caresses, et la tenaient incessamment dans leurs bras; elle avait déclaré qu'elle ne pouvait épouser le prince sans le consentement du roi son père : aussi fut-il le premier à qui on envoya une invitation, sans lui dire quelle était l'épousée; la fée des Lilas, qui présidait à tout, comme de raison, l'avait exigé, à cause des conséquences. Il vint des rois de tous les pays; les uns en chaise à porteurs, d'autres en cabriolet; de plus éloignés, montés sur des éléphants, sur des tigres, sur des aigles; mais le plus magnifique et le plus puissant fut le père de l'infante, qui heureusement avait oublié son amour déréglé, et avait épousé une reine veuve, fort belle, dont il n'avait point eu d'enfant. L'infante courut au-devant de lui; il la reconnut aussitôt, et l'embrassa avec une grande tendresse, avant qu'elle eût le temps de se jeter à ses genoux. Le roi et la reine lui présentèrent leur fils, qu'il combla d'amitiés. Les noces se firent avec toute la pompe imaginable. Les jeunes époux, peu sensibles à ces magnificences, ne virent et ne regardèrent qu'eux.

Le roi, père du prince, fit couronner son fils ce même jour, et, lui baisant la main, le plaça sur son trône, malgré la résistance de ce fils si bien né : il lui fallut obéir. Les fêtes de cet illustre mariage durèrent près de trois mois; mais l'amour des deux époux durerait encore, tant ils s'aimaient, s'ils n'étaient pas morts cent ans après.

MORALITÉ.

Le conte de Peau-d'Ane est difficile à croire;
Mais tant que dans le monde on aura des enfants,
Des mères et des mères-grand's,
On en gardera la mémoire.



CONTES EN VERS.

CONTES EN VERS.

PEAU-D'ANE.



Il est des gens de qui l'esprit guindé,
Sous un front jamais déridé,
Ne souffre, n'approuve et n'estime
Que le pompeux et le sublime.
Pour moi, j'ose poser en fait
Qu'en de certains moments, l'esprit le plus parfait
Peut aimer, sans rougir, jusqu'aux marionnettes,
Et qu'il est des temps et des lieux
Où le grave et le sérieux
Ne valent pas d'agréables sornettes.
Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'ogre et de fée
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller?
Sans craindre donc qu'on me condamne
De mal employer mon loisir,
Je vais, pour contenter votre juste désir,
Vous raconter au long l'histoire de Peau-d'Ane.

Il était une fois un roi,
Le plus grand qui fût sur la terre,
Aimable en paix, terrible en guerre,
Seul enfin comparable à soi.

Ses voisins le craignaient, ses états étaient calmes,
Et l'on voyait de toutes parts
Fleurir à l'ombre de ses palmes
Et les vertus et les beaux-arts.
Son aimable moitié, sa compagne fidèle,
Était si charmante et si belle,
Avait l'esprit si commode et si doux,
Qu'il était encore avec elle
Moins heureux roi qu'heureux époux.
De leur tendre et chaste hyménée,
Plein de douceur et d'agrément,
Avec tant de vertus une fille était née,
Qu'ils se consolaient aisément
De n'avoir pas de plus ample lignée.

Dans son vaste et riche palais,
Ce n'était que magnificence ;
Partout y fourmillait une vive abondance
De courtisans et de valets.
Il avait dans son écurie
Grands et petits chevaux de toutes les façons,
Couverts de beaux caparaçons
Roides d'or et de broderie ;
Mais ce qui surprenait tout le monde en entrant,
C'est qu'au lieu le plus apparent,
Un maître âne étalait ses deux grandes oreilles.
Cette injustice vous surprend ;
Mais lorsque vous saurez ses vertus nonpareilles,
Vous ne trouverez pas que l'honneur fût trop grand.
Tel et si net le forma la nature,
Qu'il ne faisait jamais d'ordure,
Mais bien beaux écus au soleil,
Et louis de valeur première,
Qu'on allait recueillir sur la blonde litière,
Tous les matins à son réveil.

Or, le Ciel, qui parfois se lasse,
De rendre les hommes contents,
Qui toujours à ses biens mêle quelque disgrâce
Ainsi que la pluie au beau temps,
Permit qu'une âpre maladie
Tout à coup de la reine attaquât les beaux jours.
Partout on cherche du secours;
Mais ni la faculté, qui le grec étudie,
Ni les charlatans ayant cours,
Ne purent tous ensemble arrêter l'incendie
Que la fièvre allumait en s'augmentant toujours.

Arrivée à sa dernière heure,
Elle dit au roi son époux :
Trouvez bon qu'avant que je meure,
J'exige une chose de vous;
C'est que s'il vous prenait envie
De vous remarier quand je n'y serai plus.....
Ah! dit le roi, ces soins sont superflus,
Je n'y songerai de ma vie,
Soyez en repos là-dessus.
Je le crois bien, reprit la reine,
Si j'en prends à témoin votre amour véhément;
Mais, pour m'en rendre plus certaine,
Je veux avoir votre serment,
Adouci toutefois par ce tempérament,
Que si vous rencontrez une femme plus belle,
Mieux faite et plus sage que moi,
Vous pourrez franchement lui donner votre foi,
Et vous marier avec elle.....
Sa confiance en ses attraits
Lui faisait regarder une telle promesse
Comme un serment surpris avec adresse
De ne se marier jamais.
Le prince jura donc, les yeux baignés de larmes,
Tout ce que la reine voulut.

La reine entre ses bras mourut,
Et jamais un mari ne fit tant de vacarmes.
A l'ouïr sangloter et les nuits et les jours,
On jugea que son deuil ne lui durerait guère,
Et qu'il pleurait ses défuntes amours
Comme un homme pressé qui veut sortir d'affaire.
On ne se trompa point. Au bout de quelques mois
Il voulut procéder à faire un nouveau choix :
Mais ce n'était pas chose aisée ;
Il fallait garder son serment,
Et que la nouvelle épousée
Eût plus d'attraits et d'agrément
Que celle qu'on venait de mettre au monument.
Ni la cour en beautés fertile,
Ni la campagne, ni la ville,
Ni les royaumes d'alentour,
Dont on alla faire le tour,
N'en purent fournir une telle :
L'infante seule était plus belle,
Et possédait certains tendres appas
Que la défunte n'avait pas.
Le roi le remarqua lui-même ;
Et, brûlant d'un amour extrême,
Alla follement s'aviser
Que par cette raison il devait l'épouser ;
Il trouva même un casuiste
Qui jugea que le cas se pouvait proposer.

Mais la jeune princesse, triste
D'ouïr parler d'un tel amour,
Se lamentait et pleurait nuit et jour.
De mille chagrins l'âme pleine,
Elle alla trouver sa marraine,
Loin dans une grotte à l'écart,
De nacre et de corail richement étoffée ;
C'était une admirable fée,
Qui n'eut jamais de pareille en son art.

Il n'est pas besoin qu'on vous die
Ce qu'était une fée en ces bienheureux temps,
Car je suis sûr que votre mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans.

Je sais, dit-elle, en voyant la princesse,
Ce qui vous fait venir ici,
Je sais de votre cœur la profonde tristesse;
Mais avec moi, n'ayez plus de souci :
Il n'est rien qui vous puisse nuire,
Pourvu qu'à mes conseils vous vous laissiez conduire.
Votre père, il est vrai, voudrait vous épouser :
Écouter sa folle demande
Serait une faute bien grande;
Mais, sans le contredire, on le peut refuser.
Ainsi, dites-lui qu'il vous donne,
Pour rendre vos désirs contents,
Avant qu'à son amour votre cœur s'abandonne,
Une robe qui soit de la couleur du temps.
Malgré tout son pouvoir et toute sa richesse,
Quoique le Ciel en tout favorise ses vœux,
Il ne pourra jamais accomplir sa promesse.

Aussitôt la jeune princesse
L'alla dire en tremblant à son père amoureux,
Qui dans le moment fit entendre
Aux tailleurs les plus importants,
Que s'ils ne lui faisaient, sans le trop faire attendre,
Une robe qui fût de la couleur du temps,
Ils pouvaient s'assurer qu'il les ferait tous pendre.

Le second jour ne luisait pas encor,
Qu'on apporta la robe désirée;
Le plus beau bleu de l'empirée
N'est pas, lorsqu'il est ceint d'un beau nuage d'or,

D'une couleur plus azurée.
De joie et de douleur l'infante pénétrée,
Ne sait que dire, ni comment
Se dérober à son engagement.

Princesse, demandez-en une,
Lui dit sa marraine tout bas,
Qui, plus brillante et moins commune,
Soit de la couleur de la lune;
Il ne vous la donnera pas.
A peine la princesse en eut fait la demande,
Que le roi dit à son brodeur :
Que l'astre de la nuit n'ait pas plus de splendeur,
Et que dans quatre jours, sans faute on me la rende.

Le riche habillement fut fait au jour marqué,
Tel que le roi s'en était expliqué.
Dans les cieux où la nuit a déployé ses voiles,
La lune est moins pompeuse en sa robe d'argent,
Lors même qu'au milieu de son cours diligent
Sa plus vive clarté fait pâlir les étoiles.
La princesse, admirant ce merveilleux habit,
Était à consentir presque délibérée;
Mais, par sa marraine inspirée,
Au prince amoureux elle dit :
Je ne saurais être contente
Que je n'aie une robe encore plus brillante,
Et de la couleur du soleil.

Le prince, qui l'aimait d'un amour sans pareil,
Fit venir aussitôt un riche lapidaire,
Et lui commanda de la faire
D'un superbe tissu d'or et de diamants,
Disant que s'il manquait à le bien satisfaire,
Il le ferait mourir au milieu des tourments.

Le prince fut exempt de s'en donner la peine;
Car l'ouvrier industrieux,
Avant la fin de la semaine,
Fit apporter l'ouvrage précieux,
Si beau, si vif, si radieux,
Que le blond amant de Climène,
Lorsque sous la voûte des cieux
Dans son char d'or il se promène,
D'un plus brillant éclat n'éblouit pas les yeux.

L'infante, que ces dons achèvent de confondre,
A son père, à son roi, ne sait plus que répondre.
Sa marraine aussitôt la prenant par la main :
Il ne faut pas, lui dit-elle à l'oreille,
Demeurer en si beau chemin.
Est-ce une si grande merveille
Que tous ces dons que vous en recevez,
Tant qu'il aura l'âne que vous savez,
Qui d'écus d'or sans cesse emplit sa bourse?
Demandez-lui la peau de ce rare animal;
Comme il est toute sa ressource,
Vous ne l'obtiendrez pas, ou je raisonne mal.

Cette fée était bien savante,
Et cependant elle ignorait encor
Que l'amour violent, pourvu qu'on le contente,
Compte pour rien l'argent et l'or.
La peau fut galamment aussitôt accordée
Que l'infante l'eut demandée :
Cette peau, quand on l'apporta,
Terriblement l'épouvanta,
Et la fit de son sort amèrement se plaindre.
Sa marraine survint, et lui représenta
Que quand on fait le bien on ne doit jamais craindre;
Qu'il faut laisser penser au roi
Qu'elle est tout à fait disposée,

A subir avec lui la conjugale loi;
Mais qu'au même moment, seule et bien déguisée,
Il faut qu'elle s'en aille en quelque État lointain,
Pour éviter un mal si proche et si certain.
Voici, poursuivit-elle, une grande cassette
Où nous mettrons tous vos habits,
Votre miroir, votre toilette,
Vos diamants et vos rubis.
Je vous donne encor ma baguette :
En la tenant en votre main,
La cassette suivra votre même chemin,
Toujours sous la terre cachée;
Et lorsque vous voudrez l'ouvrir,
A peine mon bâton la terre aura touchée,
Qu'aussitôt à vos yeux elle viendra s'offrir.
Pour vous rendre méconnaissable,
La dépouille de l'âne est un masque admirable :
Cachez-vous bien dans cette peau;
On ne croira jamais, tant elle est effroyable,
Qu'elle renferme rien de beau.

La princesse, ainsi travestie,
De chez la sage fée à peine fut sortie
Pendant la fraîcheur du matin,
Que le prince, qui pour la fête
De son heureux hymen s'apprête,
Apprend, tout effrayé, son funeste destin.
Il n'est point de maison, de chemin, d'avenue,
Qu'on ne parcoure promptement;
Mais on s'agite vainement,
On ne peut deviner ce qu'elle est devenue.
Partout se répandit un triste et noir chagrin;
Plus de noces, plus de festin,
Plus de tartes, plus de dragées;
Les dames de la cour, toutes découragées,
N'en dînèrent point la plupart;
Mais du curé, surtout, la tristesse fut grande,

Car il en déjeuna fort tard,
Et, qui pis est, n'eut point d'offrande.

L'infante cependant poursuivait son chemin,
Le visage couvert d'une vilaine crasse ;
A tout passant elle tendait la main,
Et tâchait, pour servir, de trouver une place ;
Mais les moins délicats et les plus malheureux,
La voyant si maussade et si pleine d'ordure,
Ne voulaient écouter ni retirer chez eux
Une si sale créature.
Elle alla donc bien loin, bien loin, encor plus loin.
Enfin elle arriva dans une métairie,
Où la fermière avait besoin
D'une souillon dont l'industrie
Allât jusqu'à savoir bien laver des torchons
Et nettoyer l'auge aux cochons.
On la mit dans un coin au fond de la cuisine,
Où les valets, insolente vermine,
Ne faisaient que la tirailler,
La contredire et la railler :
Ils ne savaient quelle pièce lui faire,
La harcelant à tout propos ;
Elle était la butte ordinaire
De tous leurs quolibets et de tous leurs bons mots.

Elle avait, le dimanche, un peu plus de repos ;
Car, ayant du matin fait sa petite affaire,
Elle entrait dans sa chambre, et, tenant son huis clos,
Elle se décrassait, puis ouvrait sa cassette,
Mettait proprement sa toilette,
Rangeait dessus ses petits pots
Devant son grand miroir : contente et satisfaite,
De la lune tantôt la robe elle mettait,
Tantôt celle où le feu du soleil éclatait,

Tantôt la belle robe bleue
Que tout l'azur des cieux ne saurait égaler,
Avec ce chagrin seul que leur traînante queue
Sur le plancher trop court ne pouvait s'étaler.
Elle aimait à se voir jeune, vermeille et blanche,
Et plus blanche cent fois que nulle autre n'était.
Ce doux plaisir la substantait,
Et la menait jusqu'à l'autre dimanche.

J'oubliais de dire, en passant,
Qu'en cette grande métairie,
D'un roi magnifique et puissant
Se faisait la ménagerie ;
Que là, poules de Barbarie,
Râles, pintades, cormorans,
Oiseaux musqués, canepetières,
Et mille autres oiseaux de diverses manières,
Entre eux presque tous différents,
Remplissaient à l'envi dix cours toutes entières.
Le fils du roi, dans ce charmant séjour,
Venait souvent, au retour de la chasse,
Se reposer, boire à la glace
Avec les seigneurs de sa cour.
Tel ne fut point le beau Céphale ;
Son air était royal, sa mine martiale,
Propre à faire trembler les plus fiers bataillons.
Peau-d'Ane de fort loin le vit avec tendresse,
Et reconnut, par cette hardiesse,
Que sous sa crasse et ses haillons
Elle gardait le cœur d'une princesse.
Qu'il a l'air grand, quoiqu'il l'ait négligé !
Qu'il est aimable, disait-elle,
Et que bienheureuse est la belle
A qui son cœur est engagé !
D'une robe de rien s'il m'avait honorée,
Je m'en trouverais plus parée
Que de toutes celles que j'ai.

Un jour, le jeune prince errant à l'aventure
De basse-cour en basse-cour,
Passa dans une allée obscure,
Où de Peau-d'Ane était l'humble séjour.
Par hasard il mit l'œil au trou de la serrure.
Comme il était fête ce jour,
Elle avait pris une riche parure,
Et ses superbes vêtements,
Qui, tissus de fin or et de gros diamants,
Égalaient du soleil la clarté la plus pure.
Le prince, au gré de son désir,
La contemple et ne peut qu'à peine,
En la voyant, reprendre haleine,
Tant il est comblé de plaisir.
Quels que soient ses habits, la beauté du visage,
Son beau tour, sa vive blancheur,
Ses traits fins, sa jeune fraîcheur,
Le touchent cent fois davantage ;
Mais un certain air de grandeur,
Plus encore une sage et modeste pudeur,
Des beautés de son âme assuré témoignage,
S'emparèrent de tout son cœur.
Trois fois, dans la chaleur du feu qui le transporte,
Il voulut enfoncer la porte ;
Mais croyant voir une divinité,
Trois fois par le respect son bras fut arrêté.

Dans le palais, pensif, il se retire,
Et là, nuit et jour il soupire :
Il ne veut plus aller au bal,
Quoiqu'on soit dans le carnaval.
Il hait la chasse, il hait la comédie ;
Il n'a plus d'appétit, tout lui fait mal au cœur ;
Et le fond de sa maladie
Est une triste et mortelle langueur.
Il s'enquit quelle était cette nymphe admirable
Qui demeurait dans une basse-cour,

Au fond d'une allée effroyable,
Où l'on ne voit goutte en plein jour.
C'est, lui dit-on, Peau-d'Ane, en rien nymphe ni belle,
Et que Peau-d'Ane l'on appelle
A cause de la peau qu'elle met sur son cou.
De l'amour c'est le vrai remède,
La bête en un mot la plus laide
Qu'on puisse voir après le loup.

On a beau dire, il ne saurait le croire;
Les traits que l'amour a tracés,
Toujours présents à sa mémoire,
N'en seront jamais effacés.

Cependant la reine sa mère,
Qui n'a que lui d'enfant, pleure et se désespère :
De déclarer son mal elle le presse en vain;
Il gémit, il pleure, il soupire :
Il ne dit rien, si ce n'est qu'il désire
Que Peau-d'Ane lui fasse un gâteau de sa main;
Et la mère ne sait ce que son fils veut dire.
O ciel! madame, lui dit-on,
Cette Peau-d'Ane est une noire taupe,
Plus vilaine encor et plus gaupe
Que le plus sale marmiton.
N'importe, dit la reine, il faut le satisfaire,
Et c'est à cela seul que nous devons songer :
Il aurait eu de l'or, tant l'aimait cette mère,
S'il en avait voulu manger.

Peau-d'Ane donc prend sa farine
(Qu'elle avait fait bluter exprès
Pour rendre sa pâte plus fine),
Son sel, son beurre et ses œufs frais;
Et pour bien faire sa galette,
S'enferme seule en sa chambrette.

D'abord, elle se décrassa
Les mains, les bras et le visage,
Et prit un corps d'argent, que vite elle laça,
Pour dignement faire l'ouvrage
Qu'aussitôt elle commença.
On dit qu'en travaillant un peu trop à la hâte,
De son doigt par hasard il tomba dans la pâte
Un de ses anneaux de grand prix ;
Mais ceux qu'on tient savoir le fin de cette histoire,
Assurent que par elle exprès il y fut mis ;
Et, pour moi, franchement je l'oserais bien croire,
Fort sûr que, quand le prince à sa porte aborda,
Et par le trou la regarda,
Elle s'en était aperçue.
Sur ce point la femme est si drue,
Et son œil va si promptement,
Qu'on ne peut la voir un moment
Qu'elle ne sache qu'on l'a vue.
Je suis bien sûr encor, et j'en ferais serment,
Qu'elle ne douta point que de son jeune amant
La bague ne fût bien reçue.

On ne pétrit jamais un si friand morceau ;
Et le prince trouva la galette si bonne,
Qu'il ne s'en fallut rien que d'une faim gloutonne
Il n'avalât aussi l'anneau.
Quand il en vit l'émeraude admirable,
Qu'il vit du jonc le cercle étroit,
Qui marquait la forme du doigt,
Son cœur en fut touché d'une joie incroyable :
Sous son chevet il le mit à l'instant ;
Et, son mal toujours augmentant,
Les médecins, sages d'expérience,
En le voyant maigrir de jour en jour,
Jugèrent tous, par leur grande science,
Qu'il était malade d'amour.

Comme l'hymen, quelque mal qu'on en die,
Est un remède exquis pour cette maladie,
On conclut à le marier.
Il s'en fit quelque temps prier;
Puis dit : Je le veux bien, pourvu que l'on me donne
En mariage la personne
Pour qui cet anneau sera bon.
A cette bizarre demande,
De la reine et du roi la surprise fut grande;
Mais il étoit si mal qu'on n'osa dire non.
Voilà donc qu'on se met en quête
De celle que l'anneau, sans nul égard du sang,
Doit placer dans un si haut rang.
Il n'en est point qui ne s'apprête
A venir présenter son doigt,
Ni qui veuille céder son droit.

Le bruit ayant couru que, pour prétendre au prince,
Il faut avoir le doigt bien mince,
Tout charlatan, pour être bienvenu,
Dit qu'il a le secret de le rendre menu.
L'une, en suivant son bizarre caprice,
Comme une rave le ratisse;
Une autre, en le pressant, croit qu'elle l'apetisse;
Et l'autre, avec de certaine eau,
Pour le rendre moins gros, en fait tomber la peau.
Il n'est, enfin, point de manœuvre
Qu'une dame ne mette en œuvre
Pour faire que son doigt cadre bien à l'anneau.

L'essai fut commencé par les jeunes princesses,
Les marquises et les duchesses;
Mais leurs doigts, quoique délicats,
Étaient trop gros, et n'entraient pas.
Les comtesses et les baronnes,
Et toutes les nobles personnes,

Comme elles tour à tour présentèrent leur main,
Et la présentèrent en vain.
Ensuite vinrent les grisettes,
Dont les jolis et menus doigts,
Car il en est de très-bien faites,
Semblèrent à l'anneau s'ajuster quelquefois;
Mais la bague, toujours trop petite ou trop ronde,
D'un dédain presque égal rebutait tout le monde.
Il fallut en venir enfin
Aux servantes, aux cuisinières,
Aux tortillons, aux dindonnières,
En un mot, à tout le fretin
Dont les rouges et noires pattes,
Non moins que les mains délicates,
Espéraient un heureux destin.
Il s'y présenta mainte fille
Dont le doigt gros et ramassé
Dans la bague du prince eût aussi peu passé
Qu'un câble au travers d'une aiguille.

On crut enfin que c'était fait;
Car il ne restait, en effet,
Que la pauvre Peau-d'Ane au fond de la cuisine.
Mais, comment croire, disait-on,
Qu'à régner le Ciel la destine?
Le prince dit : Et pourquoi non?
Qu'on la fasse venir. Chacun se prit à rire,
Criant tout haut : Que veut-on dire,
De faire entrer ici cette sale guenon?
Mais, lorsqu'elle tira de dessous sa peau noire
Une petite main qui semblait de l'ivoire
Qu'un peu de pourpre a coloré,
Et que de la bague fatale,
D'une justesse sans égale,
Son petit doigt fut entouré,
La cour fut dans une surprise
Qui ne peut pas être comprise.

On la menait au roi dans ce transport subit;
Mais elle demanda qu'avant que de paraître
Devant son seigneur et son maître,
On lui donnât le temps de prendre un autre habit.
De cet habit, pour la vérité dire,
De tous côtés on s'apprêtait à rire;
Mais lorsqu'elle arriva dans les appartements,
Et qu'elle eut traversé les salles
Avec ces pompeux vêtements,
Dont les riches beautés n'eurent jamais d'égales;
Que ses aimables cheveux blonds,
Mêlés de diamants, dont la vive lumière
En faisait autant de rayons;
Que ses yeux bleus, grands, doux et longs,
Qui, pleins d'une majesté fière,
Ne regardent jamais sans plaire et sans blesser;
Et que sa taille enfin si menue et si fine,
Qu'avecque les deux mains on eût pu l'embrasser,
Montrèrent leurs appas et leurs grâces divines,
Des dames de la cour et de leurs ornements
Tombèrent tous les agréments.
Dans la joie et le bruit de toute l'assemblée,
Le bon roi ne se sentait pas
De voir sa bru posséder tant d'appas:
La reine en était affolée;
Et le prince, son cher amant,
De cent plaisirs l'âme comblée,
Succombait sous le poids de son ravissement.

Pour l'hymen aussitôt chacun prit ses mesures;
Le monarque en pria tous les rois d'alentour,
Qui, tout brillants de diverses parures,
Quittèrent leurs États pour être à ce grand jour.
On en vit arriver des climats de l'Aurore,
Montés sur de grands éléphants;
Il en vint du rivage maure,

Qui, plus noirs et plus laids encore,
Faisaient peur aux petits enfants:
Enfin, de tous les coins du monde
Il en débarque, et la cour en abonde.
Mais nul prince, nul potentat
N'y parut avec tant d'éclat
Que le père de l'épousée,
Qui, d'elle autrefois amoureux,
Avait, avec le temps, purifié les feux
Dont son âme était embrasée:
Il en avait banni tout désir criminel;
Et de cette odieuse flamme
Le peu qui restait dans son âme
N'en rendait que plus vif son amour paternel.
Dès qu'il la vit: Que béni soit le ciel
Qui veut bien que je te revoie,
Ma chère enfant, dit-il; et, tout pleurant de joie,
Courut tendrement l'embrasser.
Chacun à son bonheur voulut s'intéresser;
Et le futur époux était ravi d'apprendre
Que d'un roi si puissant il devenait le gendre.
Dans ce moment la marraine arriva,
Qui raconta toute l'histoire,
Et par son récit acheva
De combler Peau-d'Ane de gloire.

Il n'est pas malaisé de voir
Que le but de ce conte est qu'un enfant apprenne
Qu'il vaut mieux s'exposer à la plus rude peine
Que de manquer à son devoir;
Que la vertu peut être infortunée,
Mais qu'elle est toujours couronnée;
Que contre un fol amour et ses fougueux transports
La raison la plus forte est une faible digue,
Et qu'il n'est point de si riches trésors
Dont un amant ne soit prodigue;

Que de l'eau claire et du pain bis
Suffisent pour la nourriture
De toute jeune créature,
Pourvu qu'elle ait de beaux habits ;
Que sous le ciel il n'est point de femelle
Qui ne s'imagine être belle,
Et qui souvent ne s'imagine encor
Que, si des trois beautés la fameuse querelle
S'était démêlée avec elle,
Elle aurait eu la pomme d'or.

Le conte de Peau-d'Ane est difficile à croire ;
Mais tant que dans le monde on aura des enfants,
Des mères et des mères-grand's,
On en gardera la mémoire.

GRISELIDIS.

NOUVELLE.

A MONSIEUR ***.

Si je m'étais rendu à tous les différents avis qui m'ont été donnés sur l'ouvrage que je vous envoie, il n'y serait rien demeuré que le conte tout sec et tout uni ; et, en ce cas, j'aurais mieux fait de n'y pas toucher, et de le laisser dans son papier bleu, où il est depuis tant d'années. Je le lus d'abord à deux de mes amis. « Pourquoi, dit l'un, s'étendre si fort sur le caractère de votre héros ? Qu'a-t-on à faire de savoir ce qu'il faisait le matin dans son conseil, et moins encore à quoi il se divertissait l'après-dînée ? Tout cela est bon à retrancher. — Otez-moi, je vous prie, dit l'autre, la réponse enjouée qu'il fait aux députés de son

peuple, qui le pressent de se marier; elle ne convient point à un prince grave et sérieux. Vous voulez bien encore, poursuivit-il, que je vous conseille de supprimer la longue description de votre chasse. Qu'importe tout cela au fond de votre histoire? Croyez-moi, ce sont de vains et ambitieux ornements qui appauvrissent votre poëme au lieu de l'enrichir. Il en est de même, ajouta-t-il, des préparatifs qu'on fait pour le mariage du prince; tout cela est oiseux et inutile. Pour vos dames qui rabaissent leur coiffure, qui couvrent leur gorge, et qui allongent leurs manches, froide plaisanterie, aussi bien que celle de l'orateur qui s'applaudit de son éloquence. — Je demande encore, reprit celui qui avait parlé le premier, que vous ôtiez les réflexions chrétiennes de Griselidis, qui dit que c'est Dieu qui veut l'éprouver: c'est un sermon hors de sa place. Je ne saurais non plus souffrir les inhumanités de votre prince, qui me mettent en colère: je les supprimerais. Il est vrai qu'elles sont de l'histoire; mais il n'importe. J'ôterais encore l'épisode du jeune seigneur, qui n'est là que pour épouser la jeune princesse: cela allonge trop votre conte. — Mais, lui dis-je, le conte finirait mal sans cela. — Je ne saurais vous dire, répondit-il; je ne laisserais pas de l'ôter. »

A quelques jours de là, je fis la même lecture à deux autres de mes amis, qui ne me dirent pas un seul mot sur les endroits dont je viens de parler, mais qui en reprirent quantité d'autres. « Bien loin de me plaindre de la rigueur de votre critique, leur dis-je, je me plains de ce qu'elle n'est pas assez sévère: vous m'avez passé une infinité d'endroits que l'on trouve très-dignes de censure. — Comme quoi? dirent-ils. — On trouve, leur dis-je, que le caractère du prince est trop étendu, et qu'on n'a que faire de savoir ce qu'il faisait le matin, et encore moins l'après-dînée. — On se moque de vous, dirent-ils tous deux ensemble, quand on vous fait de semblables critiques. — On blâme, poursuivis-je, la réponse que fait le prince à ceux qui le pressent de se marier, comme trop enjouée, et indi-

gne d'un prince grave et sérieux. — Bon ! reprit l'un d'eux ; et où est l'inconvénient qu'un jeune prince d'Italie, pays où l'on est accoutumé à voir les hommes les plus graves et les plus élevés en dignité dire des plaisanteries, et qui d'ailleurs font profession de mal parler et des femmes et du mariage, matières si sujettes à la raillerie, se soit un peu réjoui sur cet article ? Quoi qu'il en soit, je vous demande grâce pour cet endroit, comme pour celui de l'orateur qui croyait avoir converti le prince, et pour le rabaissement des coiffures ; car ceux qui n'ont pas aimé la réponse enjouée du prince, ont bien la mine d'avoir fait main-basse sur ces deux endroits-là. — Vous l'avez deviné, lui dis-je. Mais, d'un autre côté, ceux qui n'aiment que les choses plaisantes n'ont pu souffrir les réflexions chrétiennes de la princesse, qui dit que c'est Dieu qui la veut éprouver ; ils prétendent que c'est un sermon hors de propos. — Hors de propos ? reprit l'autre ; non-seulement ces réflexions conviennent au sujet, mais elles y sont absolument nécessaires. Vous aviez besoin de rendre croyable la patience de votre héroïne ; et quel autre moyen aviez-vous, que de lui faire regarder les mauvais traitements de son époux comme venant de la main de Dieu ? Sans cela, on la prendrait pour la plus stupide de toutes les femmes ; ce qui ne ferait pas assurément un bon effet.

— On blâme encore, leur dis-je, l'épisode du jeune seigneur, qui épouse la jeune princesse. — On a tort, reprit-il : comme votre ouvrage est un véritable poëme, quoique vous lui donniez le titre de *Nouvelle*, il faut qu'il n'y ait rien à désirer quand il finit. Cependant, si la jeune princesse s'en retournait dans son couvent sans être mariée, après s'y être attendue, elle ne serait pas contente, ni ceux qui liraient la nouvelle. »

Ensuite de cette conférence, j'ai pris le parti de laisser mon ouvrage tel à peu près qu'il a été lu dans l'Académie. En un mot, j'ai eu soin de corriger les choses qu'on m'a fait voir être mauvaises en elles-mêmes ; mais à l'égard de celles que j'ai trouvées n'avoir point d'autre défaut que de n'être

pas au goût de quelques personnes, peut-être un peu trop délicates, j'ai cru n'y devoir pas toucher.

Est-ce une raison décisive,
D'ôter un bon mets d'un repas,
Parce qu'il s'y trouve un convive
Qui, par malheur, ne l'aime pas?
Il faut que tout le monde vive;
Et que les mets, pour plaire à tous,
Soient différents comme les goûts.

Quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir m'en remettre au public, qui juge toujours bien. J'apprendrai de lui ce que j'en dois croire, et je suivrai exactement tous ses avis, s'il m'arrive jamais de faire une seconde édition de cet ouvrage.

Au pied des célèbres montagnes
Où le Pô, s'échappant de dessous des roseaux,
Va dans le sein des prochaines campagnes
Promener ses naissantes eaux,
Vivait un jeune et vaillant prince,
Les délices de sa province.
Le ciel, en le formant, sur lui tout à la fois
Versa ce qu'il a de plus rare,
Ce qu'entre ses amis d'ordinaire il sépare,
Et qu'il ne donne qu'aux grands rois.
Comblé de tous les dons et du corps et de l'âme,
Il fut robuste, adroit, propre au métier de Mars;
Et, par l'instinct secret d'une divine flamme,
Avec ardeur il aima les beaux-arts.
Il aima les combats, il aima la victoire,
Les grands projets, les actes valeureux,
Et tout ce qui fait vivre un beau nom dans l'histoire;
Mais son cœur, tendre et généreux,
Fut encor plus sensible à la solide gloire

De rendre ses peuples heureux.
Ce tempérament héroïque
Fut obscurci d'une sombre vapeur,
Qui, chagrine et mélancolique,
Lui faisait voir dans le fond de son cœur
Tout le beau sexe infidèle et trompeur.
Dans la femme où brillait le plus rare mérite,
Il voyait une âme hypocrite,
Un esprit d'orgueil enivré,
Un cruel ennemi, qui sans cesse n'aspire
Qu'à prendre un souverain empire
Sur l'homme malheureux qui lui sera livré.
Le fréquent usage du monde,
Où l'on ne voit qu'époux subjugués ou trahis,
Joint à l'air jaloux du pays,
Accrut encor cette haine profonde.
Il jura donc plus d'une fois,
Que, quand même le Ciel, pour lui plein de tendresse,
Formerait une autre Lucrèce,
Jamais de l'hyménée il ne suivrait les lois.

Ainsi, quand le matin, qu'il donnait aux affaires,
Il avait réglé sagement
Toutes les choses nécessaires
Au bonheur du gouvernement;
Que du faible orphelin, de la veuve oppressée
Il avait conservé les droits,
Ou banni quelque impôt qu'une guerre forcée
Avait introduit autrefois,
L'autre moitié de la journée
A la chasse était destinée,
Où les sangliers et les ours,
Malgré leur fureur et leurs armes,
Lui donnaient encor moins d'alarmes
Que le sexe charmant qu'il évitait toujours.

Cependant ses sujets, que leur intérêt presse
De s'assurer d'un successeur

Qui les gouverne un jour avec même douceur,
A leur donner un fils le conviaient sans cesse.
Un jour, dans le palais ils vinrent tous en corps
Pour faire leurs derniers efforts.
Un orateur, d'une grave apparence,
Et le meilleur qui fût alors,
Dit tout ce qu'on peut dire en pareille occurrence;
Il marqua leur désir pressant
De voir sortir du prince une heureuse lignée,
Qui rendît à jamais leur état florissant.
Il lui dit même, en finissant,
Qu'il voyait un astre naissant,
Issu de son chaste hyménée,
Qui faisait pâlir le croissant.

D'un ton plus simple et d'une voix moins forte,
Le prince à ses sujets répondit de la sorte :
Le zèle ardent dont je vois qu'en ce jour
Vous me portez aux nœuds du mariage,
Me fait plaisir, et m'est de votre amour
Un agréable témoignage;
J'en suis sensiblement touché,
Et voudrais dès demain pouvoir vous satisfaire.
Mais, à mon sens, l'hymen est une affaire
Où plus l'homme est prudent, plus il est empêché.
Observez bien toutes les jeunes filles :
Tant qu'elles sont au sein de leurs familles,
Ce n'est que vertu, que bonté,
Que pudeur, que sincérité;
Mais sitôt que le mariage
Au déguisement a mis fin,
Et qu'ayant fixé leur destin,
Il n'importe plus d'être sage,
Elles quittent leur personnage,
Non sans avoir beaucoup pâti;
Et chacune, dans son ménage,
Selon son gré prend son parti.

L'une, d'humeur chagrine, et que rien ne récrée,
Devient une dévote outrée,
Qui crie et gronde à tous moments ;
L'autre se façonne en coquette,
Qui sans cesse écoute ou caquette,
Et n'a jamais assez d'amants.
Celle-ci, des beaux-arts follement curieuse,
De tout décide avec hauteur,
Et, critiquant le plus habile auteur,
Prend la forme de précieuse ;
Cette autre s'érige en joueuse,
Perd tout, argent, bijoux, bagues, meubles de prix,
Et même jusqu'à ses habits.
Dans la diversité des routes qu'elles tiennent,
Il n'est qu'une chose où je voi
Qu'enfin toutes elles conviennent,
C'est de vouloir donner la loi :
Or, je suis convaincu que dans le mariage
On ne peut jamais vivre heureux,
Quand on y commande tous deux.
Si donc vous souhaitez qu'à l'hymen je m'engage,
Cherchez une jeune beauté
Sans orgueil et sans vanité,
D'une obéissance achevée,
D'une patience éprouvée,
Et qui n'ait point de volonté ;
Je la prendrai quand vous l'aurez trouvée.

Le prince, ayant mis fin à ce discours moral,
Monte brusquement à cheval,
Et court joindre, à perte d'haleine,
Sa meute qui l'attend au milieu de la plaine.

Après avoir passé des prés et des guérets,
Il trouve ses chasseurs couchés sur l'herbe verte ;

Tous se lèvent, et tous alerte
Font trembler de leurs cors les hôtes des forêts.
Des chiens courants l'aboyante famille
Deçà, delà, parmi le chaume brille ;
Et les limiers, à l'œil ardent,
Qui, du fort de la bête, à leur poste reviennent,
Entraînent, en les regardant,
Les forts valets qui les retiennent.

S'étant instruit par un des siens
Si tout est prêt, si l'on est sur la trace,
Il ordonne aussitôt qu'on commence la chasse,
Et fait donner le cerf aux chiens.
Le son des cors qui retentissent,
Le bruit des chevaux qui hennissent,
Et des chiens animés les pénétrants abois,
Remplissent la forêt de tumulte et de trouble ;
Et, pendant que l'écho sans cesse les redouble,
S'enfoncent avec eux dans le plus creux du bois.
Le prince, par hasard, ou par sa destinée,
Prit une route détournée,
Où nul des chasseurs ne le suit ;
Plus il court, plus il s'en sépare.
Enfin, à tel point il s'égare,
Que des chiens et des cors il n'entend plus le bruit.

L'endroit où le mena sa bizarre aventure,
Clair de ruisseaux et sombre de verdure,
Saisissait les esprits d'une secrète horreur ;
La simple et naïve nature
S'y faisait voir et si belle et si pure,
Que mille fois il bénit son erreur.
Rempli des douces rêveries
Qu'inspirent les grands bois, les eaux et les prairies,
Il sent soudain frapper et son cœur et ses yeux
Par l'objet le plus agréable,

Le plus doux et le plus aimable
Qu'il eût jamais vu sous les cieux.
C'était une jeune bergère
Qui filait au bord d'un ruisseau,
Et qui, conduisant son troupeau,
D'une main sage et ménagère
Tournait son agile fuseau.
Elle aurait pu dompter les cœurs les plus sauvages ;
Des lis son teint a la blancheur,
Et sa naturelle fraîcheur
S'était toujours sauvée à l'ombre des bocages :
Sa bouche, de l'enfance avait tout l'agrément ;
Et ses yeux, qu'adoucit une brune paupière,
Plus bleus que n'est le firmament,
Avaient aussi plus de lumière.
Le prince, avec transport, dans le bois se glissant,
Contemple les beautés dont son âme est émue ;
Mais le bruit qu'il fait en passant
De la belle sur lui fait détourner la vue.
Dès qu'elle se vit aperçue,
D'un brillant incarnat la prompte et vive ardeur
De son beau teint redoubla la splendeur,
Et, sur son visage épandue,
Y fit triompher la pudeur.

Sous le voile innocent de cette honte aimable,
Le prince découvrit une simplicité,
Une douceur, une sincérité,
Dont il croyait le beau sexe incapable,
Et qu'il voit là dans toute leur beauté.
Saisi d'une frayeur pour lui toute nouvelle,
Il s'approche interdit ; et, plus timide qu'elle,
Lui dit, d'une tremblante voix,
Que de tous ses veneurs il a perdu la trace,
Et lui demande si la chasse
N'a point passé quelque part dans le bois.

Rien n'a paru, seigneur, dans cette solitude,
Dit-elle, et nul ici que vous n'est parvenu;
Mais n'ayez point d'inquiétude,
Je remettrai vos pas sur un chemin connu.

De mon heureuse destinée
Je ne puis, lui dit-il, trop rendre grâce aux dieux :
Depuis longtemps je fréquente ces lieux;
Mais j'avais ignoré, jusqu'à cette journée,
Ce qu'ils ont de plus précieux.
Dans ce temps, elle voit que le prince se baisse
Sur le moite bord du ruisseau,
Pour étancher, dans le cours de son eau,
La soif ardente qui le presse.
Seigneur, attendez un moment,
Dit-elle ; et, courant promptement
Vers sa cabane, elle y prend une tasse,
Qu'avec joie et de bonne grâce
Elle présente à ce nouvel amant.
Les vases précieux de cristal et d'agate,
Où l'or en mille endroits éclate,
Et qu'un art curieux avec soin façonna,
N'eurent jamais pour lui, dans leur pompe inutile,
Tant de beauté que le vase d'argile
Que la bergère lui donna.

Cependant, pour trouver une route facile,
Qui mène le prince à la ville,
Ils traversent des bois, des rochers escarpés,
Et de torrents entrecoupés.
Le prince n'entre point dans de route nouvelle
Sans en bien observer tous les lieux d'alentour;
Et son ingénieux amour,
Qui songeait au retour,
En fit une carte fidèle.

Dans un bocage sombre et frais
Enfin la bergère le mène,
Où, de dessous ces branchages épais,
Il voit au loin, dans le sein de la plaine,
Les toits dorés de son riche palais.
S'étant séparé de la belle,
Touché d'une vive douleur,
A pas lents il s'éloigne d'elle,
Chargé du trait qui lui perce le cœur.

Le souvenir de sa tendre aventure
Avec plaisir le conduisit chez lui;
Mais, dès le lendemain, il sentit sa blessure,
Et se vit accablé de tristesse et d'ennui.
Dès qu'il le peut, il retourne à la chasse,
Où de sa suite adroitement
Il s'échappe et se débarrasse,
Pour s'égarer heureusement.
Des arbres et des monts les cimes élevées,
Qu'avec grand soin il avait observées,
Et les avis secrets de son fidèle amour
Le guidèrent si bien, que, malgré les traverses
De cent routes diverses,
De sa jeune bergère il trouva le séjour.
Il sut qu'elle n'a plus que son père avec elle,
Que Griselidis on l'appelle;
Qu'ils vivent doucement du lait de leurs brebis,
Et que de leur toison, qu'elle seule elle file,
Sans avoir recours à la ville,
Ils font eux-mêmes leurs habits.
Plus il la voit, plus il s'enflamme
Des vives beautés de son âme;
Il connaît, en voyant tant de dons précieux,
Que si la bergère est si belle,
C'est qu'une légère étincelle
De l'esprit qui l'anime a passé dans ses yeux.

Il ressent une joie extrême
D'avoir si bien placé ses premières amours.
Ainsi, sans plus tarder, il fit, dès le jour même,
Assembler son conseil, et lui tint ce discours :

Enfin aux lois de l'hyménée,
Suivant vos vœux, je me vais engager ;
Je ne prends point ma femme en pays étranger,
Je la prends parmi vous, belle, sage, bien née,
Ainsi que mes aïeux ont fait plus d'une fois ;
Mais j'attendrai cette grande journée
A vous informer de mon choix.

Dès que la nouvelle fut sue,
Partout elle fut répandue.
On ne peut dire avec combien d'ardeur
L'allégresse publique
De tous côtés s'explique ;
Le plus content fut l'orateur,
Qui, par son discours pathétique,
Croyait d'un si grand bien être l'unique auteur.
Qu'il se trouvait homme de conséquence !
Rien ne peut résister à ma grande éloquence,
Disait-il sans cesse en son cœur.

Le plaisir fut de voir le travail inutile
Des belles de toute la ville,
Pour s'attirer et mériter le choix
Du prince leur seigneur, qu'un air chaste et modeste,
Charmait uniquement et plus que tout le reste,
Ainsi qu'il l'avait dit cent fois.
D'habit et de maintien toutes elles changèrent,
D'un ton dévot elles toussèrent,
Elles radoucirent leurs voix ;
De demi-pied leurs coiffures baissèrent,

La gorge se couvrit, les manches s'allongèrent :
A peine on leur voyait le petit bout des doigts.

Dans la ville avec diligence,
Pour l'hymen dont le jour s'avance,
On voit travailler tous les arts :
Ici se font de magnifiques chars
D'une forme toute nouvelle,
Si beaux et si bien inventés,
Que l'or, qui partout étincelle,
En fait la moindre des beautés.
Là, pour voir aisément, et sans aucun obstacle,
Toute la pompe du spectacle,
On dresse de longs échafauds;
Ici, de grands arcs triomphaux,
Où du prince guerrier se célèbre la gloire,
Et de l'amour sur lui l'éclatante victoire.
Là, sont forgés, d'un art industrieux,
Ces feux qui, par les coups d'un innocent tonnerre,
En effrayant la terre,
De mille astres nouveaux embellissent les cieux.
Là, d'un ballet ingénieux
Se concerte avec soin l'agréable folie ;
Et là, d'un opéra peuplé de mille dieux,
Le plus beau que jamais ait produit l'Italie,
On entend répéter les airs mélodieux.

Enfin, du fameux hyménée
Arriva la grande journée.
Sur le fond d'un ciel vif et pur,
A peine l'aurore vermeille
Confondait l'or avec l'azur,
Que partout, en sursaut, le beau sexe s'éveille :
Le peuple curieux s'épand de tous côtés ;
En différents endroits des gardes sont postés

Pour contenir la populace,
Et la contraindre à faire place.
Tout le palais retentit de clairons,
De flûtes, de hautbois, de rustiques musettes;
Et l'on n'entend aux environs
Que des tambours et des trompettes.

Enfin le prince sort entouré de sa cour:
Il s'élève un long cri de joie;
Mais on est bien surpris quand, au premier détour,
De la forêt prochaine on voit qu'il prend la voie,
Ainsi qu'il faisait chaque jour.
Voilà, dit-on, son penchant qui l'emporte;
Et de ses passions, en dépit de l'amour,
La chasse est toujours la plus forte.
Il traverse rapidement
Les guérets de la plaine, et, gagnant la montagne,
Il entre dans le bois, au grand étonnement
De la troupe qui l'accompagne.
Après avoir passé par différents détours
Que son cœur amoureux se plaît à reconnaître,
Il trouve enfin la cabane champêtre
Où logent ses tendres amours.

Griselidis, de l'hymen informée
Par la voix de la renommée,
En avait pris son bel habillement;
Et, pour en aller voir la pompe magnifique,
De dessous sa case rustique
Sortait en ce même moment.
Où courez-vous, si prompte et si légère?
Lui dit le prince en l'abordant,
Et tendrement la regardant;
Cessez de vous hâter, trop aimable bergère:
La noce où vous allez, et dont je suis l'époux,
Ne saurait se faire sans vous.

Oui, je vous aime, et je vous ai choisie
Entre mille jeunes beautés,
Pour passer avec vous le reste de ma vie,
Si toutefois mes vœux ne sont pas rejetés.

Ah ! dit-elle, seigneur, je n'ai garde de croire
Que je sois destinée à ce comble de gloire :
Vous cherchez à vous divertir.
Non, non, dit-il, je suis sincère ;
J'ai déjà pour moi votre père
(Le prince avait eu soin de l'en faire avertir).
Daignez, bergère, y consentir :
C'est là tout ce qui reste à faire.
Mais afin qu'entre nous une solide paix
Éternellement se maintienne,
Il faudrait me jurer que vous n'aurez jamais
D'autre volonté que la mienne.
Je le jure, dit-elle, et je vous le promets ;
Si j'avais épousé le moindre du village,
J'obéirais, son joug me serait doux :
Hélas ! combien donc davantage,
Si je viens à trouver en vous
Et mon seigneur et mon époux !

Ainsi le prince se déclare ;
Et pendant que la cour applaudit à son choix,
Il porte la bergère à souffrir qu'on la pare
Des ornements qu'on donne aux épouses des rois.
Celles qu'à cet emploi leur devoir intéresse,
Entrent dans la cabane, et là diligemment
Mettent tout leur savoir et toute leur adresse
A donner de la grâce à chaque ajustement.
Dans cette hutte où l'on se presse,
Les dames admirent sans cesse
Avec quel art la pauvreté

S'y cache sous la propreté ;
Et cette rustique cabane
Que couvre et rafraîchit un spacieux platane,
Leur semble un séjour enchanté.

Enfin, de ce réduit sort pompeuse et brillante
La bergère charmante :
Ce ne sont qu'applaudissements
Sur sa beauté, sur ses habillements ;
Mais sous cette pompe étrangère,
Déjà, plus d'une fois, le prince a regretté
Des ornements de la bergère
L'innocente simplicité.

Sur un grand char d'or et d'ivoire
La bergère s'assied, pleine de majesté ;
Le prince y monte avec fierté,
Et ne trouve pas moins de gloire
A se voir, comme amant, assis à son côté,
Qu'à marcher en triomphe après une victoire.
La cour les suit, et tous gardent le rang
Que leur donne leur charge, ou l'éclat de leur sang.
La ville, dans les champs presque toute sortie,
Couvrait les plaines d'alentour,
Et, du choix du prince avertie,
Avec impatience attendait son retour.
Il paraît ; on le joint. Parmi l'épaisse foule
Du peuple qui se fend, le char à peine roule ;
Par les longs cris de joie à tout coup redoublés,
Les chevaux émus et troublés,
Se cabrent, trépignent, s'élancent,
Et reculent plus qu'ils n'avancent.
Dans le temple on arrive enfin ;
Et là, par la chaîne éternelle
D'une promesse solennelle
Les deux époux unissent leur destin ;

Ensuite au palais ils se rendent,
Où mille plaisirs les attendent,
Où la danse, les jeux, les courses, les tournois,
Répandent l'allégresse en différents endroits:
Sur le soir, le blond Hyménée
De ses chastes douceurs couronna la journée.

Le lendemain, les différents États,
De toute la province,
Accourent haranguer la princesse et le prince
Par la voix de leurs magistrats.
De ses dames environnée,
Griselidis, sans paraître étonnée,
En princesse les entendit,
En princesse leur répondit.
Elle fit toute chose avec tant de prudence,
Qu'il sembla que le Ciel eût versé ses trésors
Avec encor plus d'abondance
Sur son âme que sur son corps.
Par son esprit, par ses vives lumières,
Du grand monde aussitôt elle prit les manières;
Et même, dès le premier jour,
Des talents, de l'humeur des dames de sa cour
Elle se fit si bien instruire,
Que son bon sens, jamais embarrassé,
Eut moins de peine à les conduire
Que ses brebis du temps passé.

Avant la fin de l'an, des fruits de l'hyménée
Le Ciel bénit leur couche fortunée.
Ce ne fut point un prince, on l'eût bien souhaité;
Mais la jeune princesse avait tant de beauté,
Que l'on ne songea plus qu'à conserver sa vie.
Le père, qui lui trouve un air doux et charmant,
La venait voir de moment en moment,

Et la mère, encor plus ravie,
La regardait incessamment.
Elle voulut la nourrir elle-même :
Ah ! dit-elle, comment m'exempter de l'emploi
Que ses cris demandent de moi,
Sans une ingratitude extrême ?
Par un motif de nature ennemi,
Pourrais-je bien vouloir de mon enfant que j'aime
N'être la mère qu'à demi ?
Soit que le prince eût l'âme un peu moins enflammée
Qu'aux premiers jours de son ardeur,
Soit que de sa maligne humeur
La masse se fût rallumée,
Et de son épaisse fumée
Eût obscurci son sens et corrompu son cœur,
Dans tout ce que fait la princesse
Il s'imagine voir peu de sincérité ;
Sa trop grande vertu le blesse :
C'est un piége qu'on tend à sa crédulité.
Son esprit inquiet, et de trouble agité,
Croit tous les soupçons qu'il écoute,
Et prend plaisir à révoquer en doute
L'excès de sa félicité.

Pour guérir les chagrins dont son âme est atteinte,
Il la suit, il l'observe, il aime à la troubler
Par les ennuis de la contrainte,
Par les alarmes de la crainte,
Par tout ce qui peut démêler
La vérité d'avec la feinte.
C'est trop, dit-il, me laisser endormir ;
Si ses vertus sont véritables,
Les traitements les plus insupportables
Ne feront que les affermir.

Dans son palais il la tient resserrée,
Loin de tous les plaisirs qui naissent à la cour ;

Et dans sa chambre, où seule elle vit retirée,
A peine il laisse entrer le jour.
Persuadé que la parure
Et le superbe ajustement
Du sexe que pour plaire a formé la nature
Est le plus doux enchantement,
Il lui demande avec rudesse
Les perles, les rubis, les bagues, les bijoux
Qu'il lui donna pour marque de tendresse,
Lorsque de son amant il devint son époux.
Elle, dont la vie est sans tache,
Et qui n'a jamais eu d'attache
Qu'à s'acquitter de son devoir,
Les lui donne sans s'émouvoir;
Et même, le voyant se plaire à les reprendre,
N'a pas moins de joie à les rendre
Qu'elle en eut à les recevoir.

Pour m'éprouver mon époux me tourmente,
Dit-elle, et je vois bien qu'il ne me fait souffrir
Qu'afin de ranimer ma vertu languissante,
Qu'un doux et long repos pourrait faire périr.
S'il n'a pas ce dessein, du moins suis-je assurée
Que telle est du Seigneur la conduite sur moi,
Et que de tant de maux l'ennuyeuse durée
N'est que pour exercer ma constance et ma foi.
Pendant que tant de malheureuses
Errent au gré de leurs désirs,
Par mille routes dangereuses,
Après de faux et vains plaisirs;
Pendant que le Seigneur, dans sa lente justice,
Les laisse aller au bord du précipice,
Sans prendre part à leur danger;
Par un pur mouvement de sa bonté suprême,
Il me choisit comme un enfant qu'il aime,
Il s'applique à me corriger.

Aimons donc sa rigueur utilement cruelle ;
On n'est heureux qu'autant qu'on a souffert :
Aimons sa bonté paternelle,
Et la main dont elle se sert.

Le prince a beau la voir obéir sans contrainte
A tous ses ordres absolus :
Je vois le fondement de cette vertu feinte,
Dit-il, et ce qui rend tous mes coups superflus ;
C'est qu'ils n'ont porté leur atteinte
Qu'à des endroits où son amour n'est plus.
Dans son enfant, dans la jeune princesse,
Elle a mis toute sa tendresse :
A l'éprouver si je veux réussir,
C'est là qu'il faut que je m'adresse ;
C'est là que je puis m'éclaircir.

Elle venait de donner la mamelle
Au tendre objet de son amour ardent,
Qui, couché sur son sein, se jouait avec elle,
Et riait en la regardant.
Je vois que vous l'aimez, lui dit-il ; cependant
Il faut que je vous l'ôte en cet âge encor tendre,
Pour lui former les mœurs et pour la préserver
De certains mauvais airs qu'avec vous l'on peut prendre ;
Mon heureux sort m'a fait trouver
Une dame d'esprit qui saura l'élever
Dans toutes les vertus et dans la politesse
Que doit avoir une princesse ;
Disposez-vous à la quitter,
On va venir pour l'emporter.

Il la laisse à ces mots, n'ayant pas le courage,
Ni les yeux assez inhumains
Pour voir arracher de ses mains
De leur amour l'unique gage.

Elle, de mille pleurs se baigne le visage,
Et dans un morne accablement
Attend de son malheur le funeste moment.

Dès que d'une action si triste et si cruelle
Le ministre odieux à ses yeux se montra :
Il faut obéir, lui dit-elle ;
Puis, prenant son enfant, qu'elle considéra,
Qu'elle baisa d'une ardeur maternelle,
Qui de ses petits bras tendrement la serra,
Tout en pleurs elle le livra.
Ah ! que sa douleur fut amère !
Arracher l'enfant ou le cœur
Du sein d'une si tendre mère,
C'est la même douleur.

Près de la ville était un monastère
Fameux par son antiquité,
Où des vierges vivaient dans une règle austère,
Sous les yeux d'une abbesse illustre en piété :
Ce fut là que, dans le silence,
Et sans déclarer sa naissance,
On déposa l'enfant, et des bagues de prix,
Sous l'espoir d'une récompense
Digne des soins que l'on en aurait pris.

Le prince, qui tâchait d'éloigner par la chasse
Le vif remords qui l'embarrasse
Sur l'excès de sa cruauté,
Craignait de revoir la princesse,
Comme on craint de revoir une fière tigresse
A qui son faon vient d'être ôté :
Cependant il en fut traité
Avec douceur, avec caresse,
Et même avec cette tendresse
Qu'elle eut aux plus beaux jours de sa prospérité.

Par cette complaisance, et si grande et si prompte,
Il fut touché de regret et de honte ;
Mais son chagrin demeura le plus fort :
Ainsi, deux jours après, avec des larmes feintes,
Pour lui porter encor de plus vives atteintes,
Il lui vint dire que la mort
De leur aimable enfant avait fini le sort.

Ce coup inopiné mortellement la blesse :
Cependant, malgré sa tristesse,
Ayant vu son époux qui changeait de couleur,
Elle parut oublier son malheur,
Et n'avait même de tendresse
Que pour le consoler de sa fausse douleur.
Cette bonté, cette ardeur sans égale,
D'amitié conjugale,
Du prince tout à coup désarmant la rigueur,
Le touche, le pénètre, et lui change le cœur;
Jusque-là qu'il lui prend envie
De déclarer que leur enfant
Jouit encore de la vie :
Mais sa bile s'élève, et, fière, lui défend
De rien découvrir du mystère,
Qu'il peut être utile de taire.

Dès ce bienheureux jour, telle des deux époux
Fut la mutuelle tendresse,
Qu'elle n'est point plus vive, aux moments les plus doux,
Entre l'amant et la maîtresse.
Quinze fois le soleil, pour former les saisons,
Habita tour à tour dans ses douze maisons,
Sans rien voir qui les désunisse :
Que si quelquefois par caprice
Il prend plaisir à la fâcher,
C'est seulement pour empêcher
Que l'amour ne se ralentisse :

Tel que le forgeron, qui, pressant son labeur,
Répand un peu d'eau sur la braise
De sa languissante fournaise,
Pour en redoubler la chaleur.

Cependant, la jeune princesse
Croissait en esprit, en sagesse;
A la douceur, à la naïveté
Qu'elle tenait de son aimable mère,
Elle joignait de son illustre père
L'agréable et noble fierté:
L'amas de ce qui plaît dans chaque caractère
Fit une parfaite beauté.
Partout comme un astre elle brille;
Et, par hasard, un seigneur de la cour,
Jeune, bien fait, et plus beau que le jour,
L'ayant vu paraître à la grille,
Conçut pour elle un violent amour.
Par l'instinct qu'au beau sexe a donné la nature,
Et que toutes les beautés ont,
De voir l'invincible blessure
Que font leurs yeux au moment qu'ils la font,
La princesse fut informée
Qu'elle était tendrement aimée.
Après avoir quelque temps résisté,
Comme on le doit, avant que de se rendre,
D'un amour également tendre
Elle l'aima de son côté.
Dans cet amant rien n'était à reprendre;
Il était beau, vaillant, né d'illustres aïeux,
Et, dès longtemps, pour en faire son gendre,
Sur lui le prince avait jeté les yeux.
Ainsi donc, avec joie il apprit la nouvelle
De l'ardeur tendre et mutuelle
Dont brûlaient ces jeunes amants;
Mais il lui prit une bizarre envie

De leur faire acheter, par de cruels tourments,
Le plus grand bonheur de leur vie.

Je me plairai, dit-il, à les rendre contents;
Mais il faut que l'inquiétude,
Par tout ce qu'elle a de plus rude,
Rende encor leurs feux plus constants.
De mon épouse en même temps
J'exercerai la patience,
Non point, comme jusqu'à ce jour,
Pour rassurer ma folle défiance
(Je ne dois plus douter de son amour);
Mais pour faire éclater aux yeux de tout le monde
Sa bonté, sa douceur, sa sagesse profonde,
Afin que, de ces dons si grands, si précieux,
La terre se voyant parée,
En soit de respect pénétrée,
Et, par reconnaissance, en rende grâce aux cieux.
Il déclare en public que, manquant de lignée
En qui l'état un jour retrouve son seigneur,
Que la fille qu'il eut de son fol hyménée
Étant morte aussitôt que née,
Il doit ailleurs chercher plus de bonheur;
Que l'épouse qu'il prend est d'illustre naissance;
Qu'en un couvent on l'a jusqu'à ce jour
Fait élever dans l'innocence,
Et qu'il va par l'hymen couronner son amour.

On peut juger à quel point fut cruelle
Aux deux jeunes amants cette affreuse nouvelle;
Ensuite, sans marquer ni chagrin, ni douleur,
Il avertit son épouse fidèle
Qu'il faut qu'il se sépare d'elle,
Pour éviter un extrême malheur;
Que le peuple, indigné de sa basse naissance,
Le force à prendre ailleurs une digne alliance.

Il faut, dit-il, vous retirer
Sous votre toit de chaume et de fougère,
Après avoir repris vos habits de bergère
Que je vous ait fait préparer.

Avec une tranquille et muette constance,
La princesse entendit prononcer sa sentence :
Sous les dehors d'un visage serein
Elle dévorait son chagrin ;
Et, sans que la douleur diminuât ses charmes,
De ses beaux yeux tombaient de grosses larmes,
Ainsi que quelquefois, au retour du printemps,
Il fait soleil, et pleut en même temps.
Vous êtes mon époux, mon seigneur et mon maître
(Dit-elle en soupirant, prête à s'évanouir),
Et quelque affreux que soit ce que je viens d'ouïr,
Je saurai vous faire connaître
Que rien ne m'est si cher que de vous obéir.

Dans sa chambre aussitôt seule elle se retire,
Et là, se dépouillant de ses riches habits,
Elle reprend, paisible et sans rien dire,
Pendant que son cœur en soupire,
Ceux qu'elle avait en gardant ses brebis.
En cet humble et simple équipage
Elle aborde le prince, et lui tient ce langage :
Je ne puis m'éloigner de vous
Sans le pardon d'avoir su vous déplaire ;
Je puis souffrir le poids de ma misère,
Mais je ne puis, seigneur, souffrir votre courroux :
Accordez cette grâce à mon regret sincère,
Et je vivrai contente en mon triste séjour,
Sans que jamais le temps altère
Ni mon humble respect, ni mon fidèle amour.

Tant de soumission et tant de grandeur d'âme,
Sous un si vil habillement,

Qui dans le cœur du prince, en ce même moment,
Réveilla tous les traits de sa première flamme,
Allaient casser l'arrêt de son bannissement.
Ému par de si puissants charmes,
Et prêt à répandre des larmes,
Il commençait à s'avancer
Pour l'embrasser,
Quand tout à coup l'impérieuse gloire
D'être ferme en son sentiment,
Sur son amour remporta la victoire,
Et le fit en ces mots répondre durement :
De tout le temps passé j'ai perdu la mémoire,
Je suis content de votre repentir ;
Allez, il est temps de partir.

Elle part aussitôt, et, regardant son père,
Qu'on avait revêtu de son rustique habit,
Et qui, le cœur percé d'une douleur amère,
Pleurait un changement si prompt et si subit :
Retournons, lui dit-elle, en nos sombres bocages,
Retournons habiter nos demeures sauvages,
Et quittons sans regret la pompe des palais.
Nos cabanes n'ont pas tant de magnificence,
Mais on y trouve, avec plus d'innocence,
Un plus ferme repos, une plus douce paix.

Dans son désert à grand' peine arrivée,
Elle reprend et quenouille et fuseaux,
Et va filer au bord des mêmes eaux
Où le prince l'avait trouvée.
Là, son cœur tranquille et sans fiel
Cent fois le jour demande au Ciel
Qu'il comble son époux de gloire et de richesses,
Et qu'à tous ses désirs il ne refuse rien :
Un amour nourri de caresses
N'est pas plus ardent que le sien.

Ce cher époux qu'elle regrette
Lui fait dire dans sa retraite,
Voulant encore l'éprouver,
Qu'elle ait à le venir trouver.
Griselidis, dit-il, dès qu'elle se présente,
Il faut que la princesse à qui je dois, demain,
Dans le temple donner la main,
De vous et de moi soit contente.
Je vous demande ici tous vos soins, et je veux
Que vous m'aidiez à plaire à l'objet de mes vœux.
Vous savez de quel air il faut que l'on me serve :
Point d'épargnes, point de réserve ;
Que tout sente le prince, et le prince amoureux.
Employez toute votre adresse
A parer son appartement :
Que l'abondance et la richesse,
La propreté, la politesse,
S'y fassent voir également ;
Enfin, songez incessamment
Que c'est une jeune princesse
Que j'aime tendrement.
Pour vous faire entrer davantage
Dans les soins de votre devoir,
Je veux ici vous faire voir
Celle qu'à bien servir mon ordre vous engage.

Telle qu'aux portes du Levant
Se montre la naissante aurore,
Telle parut, en arrivant,
La princesse plus belle encore.
Griselidis, à son abord,
Dans le fond de son cœur sentit un doux transport
De la tendresse maternelle ;
Du temps passé, de ses jours bienheureux
Le souvenir en son cœur se rappelle.
Hélas ! ma fille, en soi-même dit-elle,

Si le Ciel favorable eût écouté mes vœux,
Serait presque aussi grande, et peut-être aussi belle !
Pour la jeune princesse, en ce même moment,
Elle prit un amour si vif, si véhément,
Qu'aussitôt qu'elle fut absente,
En cette sorte au prince elle parla,
Suivant, sans le savoir, l'instinct qui s'en mêla :
Souffrez, seigneur, que je vous représente
Que cette princesse charmante
Dont vous allez être l'époux,
Dans l'aise, dans l'éclat, dans la pourpre nourrie,
Ne pourra supporter, sans en perdre la vie,
Les mêmes traitements que j'ai reçus de vous.
Le besoin, ma naissance obscure
M'avaient endurcie aux travaux,
Et je pouvais souffrir toutes sortes de maux
Sans peine et même sans murmure ;
Mais elle, qui jamais n'a connu la douleur,
Elle mourra dès la moindre rigueur,
Dès la moindre parole un peu sèche, un peu dure.
Hélas ! seigneur, je vous conjure
De la traiter avec douceur.

Songez, lui dit le prince avec un ton sévère,
A me servir selon votre pouvoir ;
Il ne faut pas qu'une simple bergère
Fasse des leçons, et s'ingère
De m'avertir de mon devoir.

Griselidis, à ces mots, sans rien dire,
Baisse les yeux, et se retire.
Cependant, pour l'hymen les seigneurs invités
Arrivèrent, de tous côtés,
Dans une magnifique salle
Où le prince les assembla.

Avant que d'allumer la torche nuptiale,
En cette sorte il leur parla :
Rien au monde, après l'espérance,
N'est plus trompeur que l'apparence ;
Ici l'on en peut voir un exemple éclatant :
Qui ne croirait que ma jeune maîtresse,
Que l'hymen va rendre princesse,
Ne soit heureuse et n'ait le cœur content ?
Il n'en est rien pourtant.
Qui pourrait s'empêcher de croire
Que ce jeune guerrier, amoureux de la gloire,
N'aime à voir cet hymen, lui qui, dans les tournois,
Va sur tous ses rivaux remporter la victoire ?
Cela n'est pas vrai toutefois.
Qui ne croirait encor qu'en sa juste colère
Griselidis ne pleure et ne se désespère ?
Elle ne se plaint point, elle consent à tout,
Et rien n'a pu pousser sa patience à bout.
Qui ne croirait enfin que de ma destinée
Rien ne peut égaler la course fortunée,
En voyant les appas de l'objet de mes vœux ?
Cependant, si l'hymen me liait de ces nœuds,
J'en concevrais une douleur profonde,
Et de tous les princes du monde
Je serais le plus malheureux.

L'énigme vous paraît difficile à comprendre :
Deux mots vont vous la faire entendre,
Et ces deux mots feront évanouir
Tous les malheurs que vous venez d'ouïr.
Sachez, poursuivit-il, que l'aimable personne
Que vous croyez m'avoir blessé le cœur,
Est ma fille, et que je la donne
Pour femme à ce jeune seigneur,
Qui l'aime d'un amour extrême,
Et dont il est aimé de même.

Sachez encor que, touché vivement
De la patience et du zèle
De l'épouse sage et fidèle
Que j'ai chassée indignement,
Je la reprends, afin que je répare,
Par tout ce que l'amour peut avoir de plus doux,
Le traitement dur et barbare
Qu'elle a reçu de mon esprit jaloux.
Plus grande sera mon étude
A prévenir tous ses désirs,
Qu'elle ne fut, dans mon inquiétude,
A l'accabler de déplaisir ;
Et si dans tous les temps doit vivre la mémoire
Des ennuis dont son cœur ne fut point abattu,
Je veux que plus encore on parle de la gloire
Dont j'aurai couronné sa suprême vertu.

Comme quand un épais nuage
A le jour obscurci,
Et que le ciel, de toutes parts noirci,
Menace d'un affreux orage,
Si de ce voile obscur, par les vents écarté,
Un brillant rayon de clarté
Se répand sur le paysage,
Tout rit et reprend sa beauté ;
Telle, dans tous les yeux où régnait la tristesse,
Éclate tout à coup une vive allégresse.
Par ce prompt éclaircissement
La jeune princesse ravie
D'apprendre que du prince elle a reçu la vie,
Se jette à ses genoux, qu'elle embrasse ardemment.
Son père, qu'attendrit une fille si chère,
La relève, la baise, et la mène à sa mère,
A qui trop de plaisir en un même moment
Otait presque tout sentiment.

Son cœur qui, tant de fois en proie
Aux plus cuisants traits du malheur,
Supporta si bien la douleur,
Succombe au doux poids de la joie :
A peine de ses bras pouvait-elle serrer
L'aimable enfant que le Ciel lui renvoie ;
Elle ne pouvait que pleurer.

Assez, dans d'autres temps, vous pourrez satisfaire,
Lui dit le prince, aux tendresses du sang :
Reprenez les habits qu'exige votre rang,
Nous avons des noces à faire.

Au temple l'on conduit nos deux jeunes amants,
Où la mutuelle promesse
De se chérir avec tendresse
Affermit pour jamais leurs doux engagements.
Ce ne sont que plaisirs, que tournois magnifiques,
Que jeux, que danses, que musiques,
Et que festins délicieux,
Où sur Griselidis se tournent tous les yeux,
Où sa patience éprouvée
Jusques au ciel est élevée
Par mille éloges glorieux.
Des peuples réjouis la complaisance est telle
Pour leur prince capricieux,
Qu'ils vont jusqu'à louer son épreuve cruelle,
A qui d'une vertu si belle,
Suffisante au beau sexe, et si rare en tous lieux,
On doit un si parfait modèle.

A MADEMOISELLE ***.

En vous offrant, jeune et sage beauté,
Ce modèle de patience,

Je ne me suis jamais flatté
Que par vous, de tout point, il serait imité;
C'en serait trop, en conscience.

Mais Paris, où l'homme est poli,
Où le beau sexe, né pour plaire,
Trouve son bonheur accompli,
De tous côtés est si rempli
D'exemples du vice contraire,
Qu'on ne peut, en toute saison,
Pour s'en garder ou s'en défaire,
Avoir trop de contre-poison.

Une dame aussi patiente
Que celle dont ici je relève le prix,
Serait partout une chose étonnante;
Mais ce serait un prodige à Paris.
Les femmes y sont souveraines,
Tout s'y règle selon leurs vœux;
Enfin, c'est un climat heureux
Qui n'est habité que de reines.

Ainsi je vois que, de toutes façons,
Griselidis y sera peu prisée,
Et qu'elle y donnera matière de risée
Par ses trop antiques leçons.
Ce n'est pas que la patience
Ne soit une vertu des dames de Paris :
Mais, par un long usage, elles ont la science
De la faire exercer par leurs propres maris.

LES SOUHAITS RIDICULES.

Si vous étiez moins raisonnable,
Je me garderais bien de venir vous conter
La folle et peu galante fable
Que je m'en vais vous débiter.
Une aune de boudin en fournit la matière :
Une aune de boudin, ma chère ?
Quelle pitié ! C'est une horreur,
S'écriait une précieuse,
Qui, toujours tendre et sérieuse,
Ne veut ouïr parler que d'affaires de cœur.
Mais vous qui, mieux qu'âme qui vive,
Savez charmer en racontant,
Et dont l'expression est toujours si naïve,
Que l'on croit voir ce qu'on entend ;
Qui savez que c'est la manière
Dont quelque chose est inventé,
Qui, beaucoup plus que la matière,
De tout récit fait la beauté ;
Vous aimerez ma fable et sa moralité,
J'en ai, j'ose le dire, une assurance entière.

Il était une fois un pauvre bûcheron
Qui, las de sa pénible vie,
Avait, disait-il, grande envie
De s'aller reposer aux bords de l'Achéron,
Représentant dans sa douleur profonde,
Que, depuis qu'il était au monde,
Le Ciel cruel n'avait jamais
Voulu remplir un seul de ses souhaits [1].

[1] VARIANTE.

Car enfin, malheureux depuis qu'il est au monde,
L'injuste Ciel a-t-il jamais
Accordé quelque trêve à sa douleur profonde ?
A-t-il daigné remplir un seul de ses souhaits ?

Un jour que dans le bois il se mit à se plaindre,
A lui, la foudre en main, Jupiter apparut ;
On aurait peine à bien dépeindre
La peur que le bonhomme en eut.
Je ne veux rien, dit-il en se jetant par terre,
Point de souhaits, point de tonnerre,
Seigneur ; demeurons but à but.
Cesse d'avoir aucune crainte ;
Je viens, dit Jupiter, touché de ta complainte,
Y mettre fin, et pour jamais [1].
Écoute donc. Je te promets,
Moi qui du monde entier suis le souverain maître,
D'exaucer pleinement les trois premiers souhaits
Que tu voudras former sur quoi que ce puisse être :
Vois ce qui peut te rendre heureux,
Vois ce qui peut te satisfaire ;
Et comme ton bonheur dépend tout de tes vœux,
Songes-y bien avant que de les faire.

A ces mots, Jupiter dans les cieux remonta ;
Et le gai bûcheron, embrassant sa falourde,
Pour retourner chez lui, sur son dos la jeta.
Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.
Il ne faut pas, disait-il en trottant,
Dans tout ceci rien faire à la légère ;
Il faut, le cas est important,
Prendre l'avis de notre ménagère.
Çà, dit-il en entrant sous son toit de fougère,
Faisons, Fanchon, grand feu, grand'chère,
Nous sommes riches à jamais,
Et nous n'avons qu'à faire des souhaits.
Là-dessus, tout au long le fait il lui raconte.

[1] VARIANTE.
Je viens, dit Jupiter, touché de ta complainte,
Te faire voir le tort que tu me fais.

A ce récit, l'épouse, vive et prompte,
Forma dans son esprit mille vastes projets;
Mais, considérant l'importance
De s'y conduire avec prudence:
Blaise, mon cher ami, dit-elle à son époux,
Ne gâtons rien par notre impatience;
Examinons bien entre nous
Ce qu'il faut faire en pareille occurrence [1],
Remettons à demain notre premier souhait,
Et consultons notre chevet.

Je l'entends bien ainsi, dit le bonhomme Blaise [2];
Mais, va tirer du vin derrière ces fagots.
A son retour, il but; et, goûtant à son aise,
Près d'un grand feu, la douceur du repos,
Il dit, en s'appuyant sur le dos de sa chaise :
Pendant que nous avons une si bonne braise,
Qu'une aune de boudin viendrait bien à propos!

A peine acheva-t-il de prononcer ces mots,
Que sa femme aperçut, grandement étonnée,
Un boudin fort long, qui, partant
D'un des coins de la cheminée,
S'approchait d'elle en serpentant.
Elle fit un cri dans l'instant;
Mais, jugeant que cette aventure
Avait pour cause le souhait

[1] VARIANTE.

Là-dessus, Blaise lui raconte
Le fait dont il s'agit : l'épouse, vive et prompte,
Forme, sur ce récit, mille vastes projets.
Ne gâtons rien par notre impatience,
Mon cher ami, dit-elle à son époux;
Examinons bien entre nous
Ce que nous devons faire en pareille occurrence.

[2] VARIANTE.

C'est bien penser, lui répond Blaise.

Que, par bêtise toute pure,
Son homme imprudent avait fait,
Il n'est point de pouille et d'injure
Que, de dépit et de courroux,
Elle ne dit au pauvre époux.
Quand on peut, disait-elle, obtenir un empire,
De l'or, des perles, des rubis,
Des diamants, de beaux habits,
Est-ce alors du boudin qu'il faut que l'on désire?

Eh bien! j'ai tort, dit-il; j'ai mal placé mon choix,
J'ai commis une faute énorme:
Je ferai mieux une autre fois.
Bon, bon, dit-elle, attendez-moi sous l'orme.
Pour faire un tel souhait, il faut être bien bœuf!

L'époux, plus d'une fois emporté de colère,
Pensa faire tout bas le souhait d'être veuf;
Et peut-être, entre nous, ne pouvait-il mieux faire.
Les hommes, disait-il, pour souffrir sont bien nés!
Peste soit du boudin, et du boudin encore!
Plût à Dieu, maudite pécore,
Qu'il te pendît au bout du nez!

La prière aussitôt du Ciel fut écoutée;
Et dès que le mari la parole lâcha,
Au nez de l'épouse irritée
L'aune de boudin s'attacha.
Ce prodige imprévu grandement le fâcha.
Fanchon était jolie; elle avait bonne grâce.
Et pour dire, sans fard, la vérité du fait,
Cet ornement en cette place
Ne faisait pas un bon effet;
Si ce n'est qu'en pendant sur le bas du visage,

Il l'empêchait de parler aisément;
Pour un époux, merveilleux avantage,
Et si grand, qu'il pensa, dans cet heureux moment,
Ne souhaiter rien davantage!

Je pourrais bien, disait-il à part soi,
Après un malheur si funeste,
Avec le souhait qui me reste,
Tout d'un plein saut me faire roi.
Rien n'égale, il est vrai, la grandeur souveraine;
Mais encore faut-il songer
Comment serait faite la reine;
Et dans quelle douleur ce serait la plonger,
De l'aller placer sur un trône
Avec un nez plus long qu'une aune.
Il faut l'écouter sur cela,
Et qu'elle-même elle soit la maîtresse
De devenir une grande princesse
En conservant l'horrible nez qu'elle a,
Ou de demeurer bûcheronne
Avec un nez comme une autre personne,
Et tel qu'elle l'avait avant ce malheur-là [1].

La chose bien examinée,
Quoiqu'elle sût d'un sceptre et la force et l'effet,
Et que, quand on est couronnée,
On a toujours le nez bien fait;
Comme au désir de plaire il n'est rien qui ne cède,
Elle aima mieux garder son bavolet,
Que d'être reine et d'être laide.

Ainsi le bûcheron ne changea point d'état,
Ne devint point grand potentat,

[1] VARIANTE. Les sept vers qu'on vient de lire sont remplacés dans quelques anciennes éditions par ces deux-ci :
Consultons-la du moins, sachons son sentiment,
Et ne décidons rien que de son agrément.

D'écus ne remplit point sa bourse ;
Trop heureux d'employer son souhait qui restait
(Faible bonheur, pauvre ressource !)
A remettre sa femme en l'état qu'elle était.
Bien est donc vrai qu'aux hommes misérables,
Aveugles, imprudents, inquiets, variables,
Pas n'appartient de faire des souhaits ;
Et que peu d'entr'eux sont capables
De bien user des dons que le Ciel leur a faits [1].

LE CORBEAU GUÉRI PAR LA CIGOGNE

OU

L'INGRAT PARFAIT [2].

Un oiseau, non de ces oiseaux
De noble instinct, de beau plumage,
Qui savent mille chants nouveaux,
Qui, le long d'un sombre bocage,

[1] Variante.

Ainsi que Blaise, tous les hommes
Se plaignent de leur sort, et forment des souhaits ;
Songeons plutôt, songeons, imprudents que nous sommes,
A bien user des dons que le Ciel nous a faits.

[2] Ce conte n'a été publié jusqu'ici que dans les remarques critiques de Joly sur le Dictionnaire de Bayle. Il le trouva dans les Mémoires manuscrits de M. de La Mare, conseiller au parlement de Dijon. En voici l'origine : Boileau ayant été traité avec beaucoup de soin et d'amitié, dans une longue et dangereuse maladie, par son ami Claude Perrault (frère de Charles), médecin, qui avait aussi du goût pour l'architecture, fit contre lui, en tête du quatrième chant de l'*Art Poétique*, des vers qui commencent par celui-ci :

Dans Florence jadis vivait un médecin, etc.

Claude Perrault s'en trouva offensé, et lui ou son frère Charles, ou peut-être tous les deux, y répondirent par la fable qu'on vient de lire, à laquelle Boileau répliqua par la première de ses épigrammes :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin, etc.

Joignent au murmure des eaux
Le plus agréable ramage;
Mais un oiseau de brigandage,
Malencontreux, noir et vilain,
Qui, volant sur une prairie
Belle, verdoyante et fleurie,
Sans la voir la passe soudain
Pour aller dans quelque voirie
Assouvir sa cruelle faim :
Pour le dire en moins de langage,
Un corbeau, venant du carnage,
Fut, criant, se réfugier
Vers la cigogne, douce et sage.
J'étouffe, disait-il, j'enrage;
Un os me bouche le gosier,
Je n'en puis dire davantage.
La cigogne, experte à l'ouvrage,
Vite, et sans se faire prier,
Lui retira l'os du passage;
Et d'être moins âpre au carnage
Avertit l'oiseau carnassier.
Il lui promit; mais à sa guise
Son mauvais destin le maîtrise.
Cet incorrigible animal
S'attire encor le même mal,
Et recourt au même remède.
La cigogne ainsi par deux fois,
Au besoin, lui prête son aide.
Mais d'un bienfait d'un si grand poids
Voyons le fruit qui lui succède.
Un jour, le glouton envieux
La vit sur une métairie
Bâtir un lit, grand, spacieux,
De la plus belle symétrie
Qui se vit jamais sous les cieux.
Quoi donc! dit-il avec furie,
Je ne saurai que croasser,

Que déchirer, mordre et pincer,
Aux passants dire des injures,
Et les plus vilaines ordures;
Et la cigogne en même temps,
Portant bonheur à sa patrie,
Et pieuse envers ses parents,
Des gens de bien sera chérie;
Saura garantir les maisons
De tous venins, de tous poisons,
Et de tout autre maléfice;
Guérira les maux les plus grands,
Saura vaincre, en fait d'édifice,
Les maîtres les plus excellents?
Non, non, c'est se moquer des gens.
C'est un vice, mais très-grand vice,
D'avoir aussi tant de talents.
Ah! je veux en faire justice.

Là se trouvèrent amassés
Mille oiseaux de divers plumage,
Qui ne pouvaient louer assez
Le nid, dont la cigogne sage
Embellissait le voisinage.
Voilà le chef-d'œuvre parfait
Et du compas et de la règle;
Voilà, disaient-ils, en effet,
La digne demeure d'un aigle.
Il est vrai, repart l'envieux,
Son architecture est divine,
Ce qu'elle fait charme les yeux;
Mais elle ferait encor mieux
D'abandonner sa médecine;
Car l'ignorante, tous les jours,
Mille et mille gens assassine,
Au lieu de leur donner secours.

La cigogne ouït ce discours.

Et dit, sans en être alarmée :
D'avoir bien fait je suis blâmée.
Si l'os, que deux fois j'ai tiré,
Dans sa gorge fût demeuré,
La même gorge envenimée
N'eût pas blessé ma renommée.
Mais quoi, c'est un ingrat parfait:
D'un outrage il paye un bienfait.



L'ESPRIT FORT [1].

Il est des cœurs bien faits que rien ne décourage,
Qui, choisissant toujours le parti le plus sage,
Désarment la rigueur des destins ennemis,
Et, par des sentiments qu'un noble esprit suggère,
S'élèvent noblement au-dessus de la sphère
Où leur planète les a mis.
Lise était belle et jeune, et son époux Damis
Cachait, sous sa perruque, un brave à cheveux gris.
Lise avait cent vertus, Damis était bon prince :
Leur parfaite union passait dans la province
Pour un miracle de nos jours ;
Jamais tant d'agrément, jamais tant de sagesse
Ne firent honorer Lucrèce,
Et jamais tant de soins et de tendres amours
N'accompagnèrent la vieillesse ;
Rien ne manquait enfin à leur félicité.
Barbe grise et jeune beauté

[1] On ne trouve ce conte que dans un *Recueil des meilleurs Contes en vers*, vol. in-8°, publié à Genève, en 1774, page 86 à 90. Dans beaucoup de petites éditions, on en attribue divers autres à Charles Perrault; ainsi, on a plusieurs fois imprimé sous son nom, *la Veuve et ses deux Filles*, de Mme Leprince de Beaumont; *Histoire d'une vieille Reine et d'une jeune Paysanne*, de Fénelon; *les Deux voyageurs, les Singes et les Ours, le Roi et l'Ermite, Brimborion, la Petite aux Grelots*, etc., par différents auteurs.

Font ordinairement un mauvais attelage ;
Cependant, tout roulait si bien dans le ménage,
    Qu'au bout de l'an, le bon seigneur
    Vit arriver un successeur.

Tandis qu'avec plaisir il élève l'enfance
    De cet aimable rejeton,
    Un jubilé revient en France.
    On sait qu'en ce temps d'indulgence,
    Chacun demande à Dieu pardon :
    Le pécheur prend la discipline,
D'un zèle tout nouveau, les chrétiens sont touchés;
    On ressasse les gros péchés ;
Les gros et les petits, tout passe à l'étamine.

Aux pieds d'un directeur la belle, un beau matin,
    Avec un repentir sincère,
Déclare nettement que le petit Colin
    N'était pas le fils de son père.
    Halte-là ! dit le confesseur ;
Pour un *confiteor* vous n'en serez pas quitte :
Est-il juste, entre nous, qu'un bâtard déshérite
    Un légitime successeur?
    Il faut, madame, vous résoudre,
Et plus tôt que plus tard, j'en suis fâché pour vous,
  A déclarer le fait à votre époux ;
    Sans quoi je ne puis vous absoudre.
Comment, et de quel front avouer un tel cas?
    La voilà dans un embarras
Qu'on ne peut exprimer. En effet, l'aventure
Était, pour un époux, à digérer bien dure.

En proie à ses remords, et cédant au chagrin,
Elle tomba bientôt dans une maladie
    Qui fit tout craindre pour sa vie,
    Sur le rapport du médecin.
Le mari croit déjà que la mélancolie

De sa chère moitié va terminer les jours;
Mais qu'il est éloigné d'en pénétrer la cause!
Elle veut l'en instruire, et jamais elle n'ose.
Ose tout, dit-il, mes amours;
Rien ne me déplaira, pourvu que tu guérisse.
Quoi! faut-il qu'un secret te donne la jaunisse?
Et voudrais-tu mourir plutôt que de parler?
Vis, et parle, crois-moi. — Je vais tout révéler,
Dit-elle, puisqu'enfin un repos favorable
Doit terminer bientôt mon état déplorable.
J'étais à la maison des champs,
Où je faisais la ménagère,
Quand la voisine Alix, par des discours touchants,
Auxquels on ne résiste guère,
Me prouva qu'avoir des enfants
Était à vous chose impossible;
Me prôna les malheurs de la stérilité,
Qui passait, chez les juifs, pour un affront terrible,
Puis dans un jour charmant me fit voir la beauté
D'une heureuse fécondité.
Je me rendis, hélas! à cette douce amorce,
Et Lucas, le valet de notre métayer,
Avec moi se trouvant un jour dans le grenier,
Je me souvins d'Alix, et je manquai de force:
Je lui parlai d'amour; à mes yeux, il comprit
Où j'en voulais venir par mon tendre langage,
Et sur un sac de blé... sac funeste et maudit!
Faut-il en dire davantage?
De ce malheureux sac notre Colin sortit.

A Lucas je donnai, je pense,
Trois boisseaux de froment pour toute récompense.
Si je vous ai trahi, je meurs, pardonnez-moi:
A cela près, toujours je vous gardai ma foi.

N'est-ce pas de mon blé que tu payas l'ouvrage?
Lui répondit Damis, nullement effrayé;

Ne m'en parle pas davantage :
Cet enfant est à moi, puisque je l'ai payé.
La belle, en peu de temps, reprit ses lis, ses roses,
Son embonpoint, sa belle humeur;
Colin fut élevé comme un petit seigneur ;
A la maison des champs, on parla d'autre chose ;
Enfin, pour s'épargner d'inutiles ennuis,
Cet époux a vécu depuis
Comme si du sac l'aventure
Était chimère toute pure.

Bel exemple pour les maris,
Dont le chagrin jaloux demande une apostrophe!
Damis prit en tel cas le meilleur des partis,
Et soutint cet assaut en brave philosophe.

FABLES

TRADUITES DE FAERNE.

FABLES

TRADUITES DE FAERNE [1].

JUPITER ET LE LIMAÇON.

Jupiter autrefois ayant promis aux bêtes
D'exaucer pleinement leurs premières requêtes,
Le sage et faible limaçon
Demanda que son corps fût joint à sa maison.
Mais, pourquoi se charger de ce poids incommode?
En quatre mots il en dit la raison :
Je pourrai me choisir des voisins à ma mode.

C'est un triste et fâcheux destin
Que d'avoir un méchant voisin.

LE PAYSAN ET LE CAVALIER.

Un paysan portait sur son épaule
Un lièvre ayant les pieds passés dans une gaule;
Il le portait vendre au marché.
Un cavalier, suivant la même voie,
Considéra le lièvre, et, comme étant touché
D'une si belle et bonne proie,

[1] La traduction des fables de Faerne, par Charles Perrault, a paru en 1699, un vol. in-12, dédié à l'abbé de Dangeau. La plupart de ces fables ayant été imitées par La Fontaine, auquel, avec raison, Perrault se reconnaît bien inférieur, nous n'en donnerons ici que quelques-unes de sa traduction.

Le prit, le soupesa, puis, demandant combien,
Piqua des deux. Le rustre, jugeant bien
Qu'il n'en devait plus rien attendre,
Cria : Je vous le donne, et donne de bon cœur:
Souvenez-vous de votre serviteur.

Souvent on donne ainsi ce qu'on ne saurait vendre.



LES ANES ET JUPITER.

Les paresseux baudets, gent sournoise et maussade,
Un jour vers Jupiter vinrent en ambassade,
Le prier qu'ils fussent exempts
De porter désormais des fardeaux si pesants.
Le souverain des dieux, voulant leur faire entendre
Qu'ils ne s'y devaient pas attendre,
Leur dit, en se moquant, qu'ils auraient du repos
Lorsqu'ils pisseraient tant et de belle manière,
Qu'ils formeraient une rivière.
Les baudets furent assez sots
Pour croire sérieux ce folâtre propos.
Et de là vient que toute bête asine,
Qui toujours du travail cherche à se dispenser,
Dès que de son semblable elle aperçoit l'urine,
Se met aussitôt à pisser.



LE DEVIN.

Un diseur de bonne aventure,
Au milieu d'un grand carrefour,
Disait à tous venants, comme une chose sûre,
Ce qui devait leur arriver un jour.

Un homme, en cette conjoncture,
Vint l'avertir, tout essoufflé,
Que chez lui des voleurs s'étaient fait ouverture,
Avaient tout pris et tout raflé.
O ciel ! s'écria le prophète,
Percé d'une vive douleur,
Qui pouvait deviner un si triste malheur !
Et courut voir comment la chose s'était faite.
Un goguenard, dans ce moment,
Se mit à rire, et lui dit plaisamment :
Brave devin, dont le savoir suprême
Nous prédit l'avenir sans jamais hésiter,
Vous deviez vous dire à vous-même
Ce fâcheux accident, afin de l'éviter.

Qui ne voit goutte en son affaire
Dans celle d'autrui ne voit guère.



MERCURE ET UN SCULPTEUR.

Un jour, Mercure, qui voulait
Savoir en quelle estime il était sur la terre,
Entra chez un sculpteur, où du dieu du tonnerre
L'auguste image s'étalait ;
Il demanda combien elle valait.
Si peu la fit le statuaire,
Que le fils en secret se moqua de son père.
Ensuite il vit Junon, qui, belle et sans défaut,
Fut estimée un peu plus haut.
Ayant enfin regardé son image,
Il crut que le sculpteur le ferait davantage,
Parce qu'il est un dieu qui rend pécunieux,
Parce que les beaux-arts savamment il exerce ;

Qu'il est le messager des dieux,
Et qu'il préside à tout commerce.
Ayant donc demandé quel en était le prix :
Prenez, dit le sculpteur, l'une et l'autre figure,
Et par-dessus vous aurez le Mercure.

Souvent, pour qui s'estime on n'a que du mépris.



LE CHAT ET LE COQ.

Le chat, tenant un coq et voulant le manger,
Mais le manger avec justice,
Comme le punissant ou d'un crime ou d'un vice
Que l'intérêt public l'obligeait de venger :
Malheureux, lui dit-il, lorsque l'homme sommeille,
Au point du jour, tranquillement,
Pourquoi, dans ce même moment,
Faut-il que ton chant le réveille ?
Si j'ose, dit le coq, ainsi le réveiller
Par le bruit que fait mon ramage,
C'est que je l'avertis d'aller à son ouvrage.
Fort bien, reprit le chat ; mais quand, sur ton palier,
Tu prends pour femme et ta sœur et ta fille,
Ta mère même, et que dans ta famille
Sans cesse tu commets mille incestes affreux,
Comment appelles-tu ce commerce honteux ?
Je ne le fais, lui dit la pauvre volatile,
Qu'afin de lui donner un plus grand nombre d'œufs.
Tu sais fort bien, dit le chat, te défendre,
On ne peut pas mieux raisonner ;
Mais, las que je suis de t'entendre,
Je n'ai pas résolu de ne point déjeuner.

Quand le cœur une fois se résout à malfaire,
Rien ne saurait plus l'en distraire.



LE CHIEN, LE COQ ET LE RENARD.

Le chien, avec un coq, entreprit un voyage;
D'abord, dans un même arbre ils passèrent la nuit;
Le coq monta sur le plus haut branchage,
Le chien dans le tronc creux établit son réduit.
Dès le matin, le coq fit son ramage;
Aussitôt un renard, de bonne heure éveillé,
Vint à lui, le pria de vouloir bien descendre,
Disant que de son chant, surpris, émerveillé,
Plus longuement il ne pouvait attendre,
Qu'il voulait embrasser l'aimable musicien
Qui venait de chanter, et de chanter si bien.
Le coq, qui reconnut sa louange traîtresse,
Lui dit, avec la même adresse:
Je n'ai pas de plus grand désir
Que de vous donner du plaisir;
Mais, si vous voulez que je sorte,
Il faut éveiller le portier,
Afin qu'il nous ouvre la porte;
Oserais-je vous en prier?
Le chien, au premier coup, sortit de sa demeure.
Le malheureux renard pensa mourir de peur;
Il fuit, le chien le prit et l'étrangla sur l'heure.

C'est le vrai droit du jeu de tromper le trompeur.





OEUVRES DIVERSES.

OEUVRES DIVERSES.

APOLOGIE DES FEMMES[1].

Timandre avait un fils, triste, fâcheux, colère,
Des misanthropes noirs le plus atrabilaire,
Qui, mortel ennemi de tout le genre humain,
D'une maligne dent déchirait le prochain,
Et sur le sexe même, emporté par sa bile,
Exerçait sans pitié l'âcreté de son style.
Le père, qui voulait qu'une suite d'enfants
Pût transmettre son nom dans les siècles suivants,
Cent fois l'avait pressé, pour en avoir lignée,
De vouloir se soumettre aux lois de l'hyménée,
Et cent fois par ce fils, de chagrin hérissé,
Se vit, avec douleur, vivement repoussé.

Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins sauvage,
Le tirant à l'écart, il lui tint ce langage :
Ce qui plaît, ce qui charme, et qu'on aime en tous lieux,
Te sera-t-il toujours un objet odieux ?
Ne saurais-je espérer que ton dédain se passe,
Et qu'enfin le beau sexe avec toi rentre en grâce ?
Si tu t'en éloignais par un saint mouvement,
Et pour ne regarder que le ciel seulement,
Te blâmer sur ce point serait une injustice,
Et je t'applaudirais d'un si grand sacrifice ;

[1] Ce petit poëme parut à l'occasion de la satire de Boileau contre les Femmes, à laquelle on sait que Regnard a répondu aussi par la satire des Maris. Perrault a publié, en tête de son *Apologie des Femmes*, sous le titre de *Préface*, une critique plus précise et assez détaillée de la satire de Boileau : cette critique aurait peu de sel ici, mais les commentateurs de Boileau pourraient y puiser des remarques utiles.

Mais ce qui t'a jeté hors du chemin battu,
Ce n'est que le caprice, et non pas la vertu.

C'est un ordre éternel, qu'encore toute pure,
Au fond de tous les cœurs imprime la nature,
De rendre à ses enfants le dépôt précieux
De la clarté du jour qu'on tient de ses aïeux.
Heureux qui, révérant cette sainte conduite,
N'arrête pas en soi, de soi-même la suite,
Mais se rend immortel au gré de son désir.
Serais-tu bien, mon fils, insensible au plaisir
De voir un jour de toi naître un autre toi-même,
Qui serve l'Éternel, qui l'adore, qui l'aime?
Qui, lorsque le trépas aura fermé tes yeux,
Après toi, rende hommage à son nom glorieux,
Et d'où puisse sortir une féconde race
Qui, jusqu'au dernier jour, le bénisse en ta place?

Tu sais, je te l'ai dit, à quoi tendent mes vœux,
Et ce qui peut nous rendre et l'un et l'autre heureux?
Il est, j'en suis d'accord, des femmes infidèles,
Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles:
Mais, si de deux ou trois le crime est avéré,
Faut-il que tout le sexe en soit déshonoré?
Dans une grande ville, où tout est innombrable,
Comme il est naturel de chercher son semblable,
D'aimer à le connaître, et d'en être connu,
Selon les divers goûts dont on est prévenu,
Chacun, en quelque endroit que le hasard le porte,
Ne rencontre et ne voit que des gens de sa sorte.
Ceux qui par le savoir se sont rendus fameux
Ne trouvent, sur leurs pas, que des savants comme eux.
Ceux qui, cherchant toujours la pierre bien-aimée,
Ont l'art de convertir leur argent en fumée,
Ne trouvent que des gens qui, fondant le métal,
Par le même chemin courent à l'hôpital.

L'homme de symphonie et de fine musique
Abordera toujours un homme qui s'en pique ;
Et ceux qui de rubis se bourgeonnent le nez
En rencontrent partout d'encor plus bourgeonnés.
Ceux qu'à le bien servir le Tout-Puissant appelle
Ne trouvent que des saints brûlant du même zèle,
Que des cœurs où le Ciel ses dons a répandus.
Faut-il donc s'étonner si des hommes perdus,
Jugeant du sexe entier par celles qu'ils ont vues,
Assurent qu'il n'est plus que des femmes perdues ?
Pour six qui, sans cervelle, avec un peu d'appas,
Feront de tous côtés du bruit et du fracas,
Par leur danse, leur jeu, leurs folles mascarades,
Leurs cadeaux indiscrets, leurs sombres promenades,
Sans peine on trouvera mille femmes de bien,
Qui vivent en repos, et dont on ne dit rien.

A toute heure, en tous lieux, la coquette se montre ;
Il n'est point de plaisirs où l'on ne la rencontre :
Allez au cours, au bal, allez à l'Opéra,
A la foire, il est sûr qu'elle s'y trouvera.
Il semble, à regarder l'essor de sa folie,
Que pour être partout elle se multiplie.
Pour des femmes d'honneur, dans ces lieux hasardeux,
De cent que l'on connaît, on n'en verra pas deux.

Rejette donc, mon fils, cette fausse maxime,
Qu'on trouve rarement une femme sans crime ;
C'est seulement ainsi que parle un suborneur,
Qui de femmes sans foi, sans honte, et sans honneur
Fait, près de son Iris, une liste bien ample,
Pour la faire tomber par le mauvais exemple.

Au lieu d'être toujours dans des lieux de plaisir,
A repaître tes yeux, à charmer ton loisir,

A regarder sans cesse aux cours, aux Tuileries,
Du fard et du brocart chargé de pierreries,
Va dans les hôpitaux, où l'on voit de longs rangs
De malades plaintifs, de morts et de mourants.
Là, tu rencontreras en tout temps, à toute heure,
Malgré l'air infecté de leur triste demeure,
Mille femmes d'honneur, dont souvent la beauté,
Que cache et qu'amortit leur humble piété,
A de plus doux appas, pour des âmes bien faites,
Que tout le vain éclat des plus vives coquettes.
Descends dans des caveaux, monte dans des greniers,
Où des pauvres obscurs fourmillent à milliers,
Tu n'y verras pas moins de dames vertueuses
Fréquenter, sans dégoût, ces retraites affreuses,
Et par leur zèle ardent, leurs aumônes, leurs soins,
Soulager tous leurs maux, remplir tous leurs besoins.
Entre dans les réduits des honnêtes familles,
Et vois-y travailler les mères et les filles,
Ne songeant qu'à leur tâche, et qu'à bien recevoir
Leur père ou leur époux quand il revient le soir.
Charmé de leur conduite et si simple et si sage,
Tu te verras contraint de changer de langage.

Peux-tu ne savoir pas que la civilité
Chez les femmes naquit avec l'honnêteté,
Que chez elles se prend la fine politesse,
Le bon air, le bon goût et la délicatesse?
Regarde un peu de près celui qui, loup-garou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou;
Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
Farouche dans ses mœurs et rude en son langage.

Quand le sexe s'oublie, et de tant de façons
Sert de folle matière à de folles chansons,
N'as-tu pas remarqué que de tout ce scandale
Les maris sont souvent la cause principale,

Soit par le dur excès de leur sévérité,
Soit par leur indolence et leur trop de bonté?
S'il arrive qu'un jour aux nœuds du mariage,
En suivant mes désirs, ton heureux sort t'engage,
Ne t'avise jamais d'affecter la rigueur,
De vivre en pédagogue, avec trop de hauteur;
Témoigne de l'amour, du respect, de l'estime,
En mari, toutefois, qui conduit et qui prime.
On a beau publier et prôner en tous lieux
Que le sexe est hautain, qu'il est impérieux;
La femme en son époux aime à trouver son maître,
Lorsque, par ses vertus, il mérite de l'être;
Si l'on la voit souvent résoudre et décider,
C'est que le faible époux ne sait pas commander.

Il en est, il est vrai, qui, dans leurs mariages,
N'ont pas toujours trouvé des épouses bien sages:
Mais auraient-ils le front d'en oser murmurer?
Ont-ils, en épousant, tâché d'en rencontrer?
Eux, et leurs vieux parents, n'ont avec leurs besicles,
Pendant des mois entiers, lu, relu des articles,
Qu'afin de parvenir, par leur soin diligent,
A bien appareiller deux tas d'or et d'argent,
Sans regarder plus loin, sans voir si les parties
D'esprit, d'âge et d'humeur seraient bien assorties.
Ils ne comprennent point que, pour vivre content,
Le choix de la personne est le plus important;
C'est une vérité qui leur semble bizarre,
Et qui n'entra jamais dans le cœur d'un avare.

Quand le premier mortel fut mis dans l'univers
Pour commander lui seul à tant d'êtres divers,
Son œil, n'en doutons point, vit avec complaisance
Ses richesses sans nombre, et sa vaste puissance;
Mais lorsque, dégagé de son premier sommeil,
Le Seigneur lui montra la femme à son réveil,

La femme, sa moitié, sa compagne fidèle,
Quittant tout, il tourna tous ses regards sur elle,
Et, charmé de la voir, trouva moins de douceur
A régir l'univers, qu'à régner dans son cœur.

La gloire nous ravit par sa beauté suprême,
L'or nous rend tout-puissants et nous charme de même;
Mais, malgré tout l'éclat dont il frappe nos yeux,
Des biens, le plus solide et le plus précieux
Est de voir pour jamais unir sa destinée
Avec une moitié sage, douce et bien née,
Qui couronne sa dot d'une chaste pudeur,
D'une vertu sincère et d'une tendre ardeur.
A ces dons précieux, si le Ciel favorable,
Se plaisant à former un chef-d'œuvre admirable,
D'une beauté parfaite a joint tous les attraits,
Le vif éclat du teint, la finesse des traits;
Si ses beaux yeux, ornés d'une brune paupière,
Jettent, sans y penser, de longs traits de lumière;
Si sa bouche enfantine, et d'un corail sans prix,
A tous les agréments que forme un doux souris;
Si sa main le dispute à celles de l'Aurore,
Et si le bout des doigts est plus vermeil encore,
Faudra-t-il déplorer le sort de son époux?
Et pourrais-tu le voir sans en être jaloux?
Il n'est rien ici-bas de plus digne d'envie,
Ni qui mêle tant d'or au tissu d'une vie.
Les malheurs les plus grands n'ont rien d'âpre, d'affreux,
Quand deux cœurs bien unis les partagent entre eux,
Et le moindre bonheur que le Ciel leur envoie
Les inonde à l'envi d'un océan de joie.

Si, dans la bonne chère un époux emporté,
En dissipant son bien altère sa santé,
Par de sages repas, et sans dépense vaine,
Chez elle adroitement l'épouse le ramène,

Et, retranchant toujours la superfluité,
Le remet pas à pas dans la frugalité.

Si son œil aperçoit quelque intrigue galante,
Alors elle se rend encor plus complaisante,
Souffre tout, ne dit mot, tant qu'enfin sa douceur
L'attendrit, le désarme et regagne son cœur.
Par elle, tous les jours, la jeunesse volage
Se retire du vice et du libertinage;
Par sa bonne conduite, une famille en paix
A des enfants bien nés et de sages valets;
Par elle, une maison tombée en décadence
Voit revivre en son sein l'éclat et l'abondance.

Ce n'est point seulement dans les premiers beaux jours,
Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours,
Que d'un heureux hymen se goûtent les délices.
Son cours n'est pas moins doux que ses tendres prémices,
C'est un bonheur égal, un bien de tous les temps.

Ah! combien d'un époux les yeux sont-ils contents
Quand il voit près de lui, pendant sa maladie,
Une épouse attentive, et qui ne s'étudie
Qu'à prévoir ses besoins et qu'à le soulager,
Et qui pleure en secret dès le moindre danger!
Tout plaît d'elle; il n'est plus de médecine amère,
Dès qu'elle passe à lui par une main si chère;
Et si le Ciel enfin ordonne son trépas,
Sans peine et sans murmure il meurt entre ses bras.

Ainsi s'achève en paix l'heureuse destinée
De celui qu'en ses nœuds engage l'hyménée;
Pendant que le prôneur du libre célibat,
Luttant contre la mort sur son triste grabat,
Confus, embarrassé d'un si pénible rôle,
Voit, l'œil à demi clos, son valet qui le vole,

Et sent, quoique abattu de douleur et d'ennui,
Qu'on tire impudemment son drap de dessous lui.

Si son destin permet qu'un serviteur fidèle
Lui donne en ce moment des marques de son zèle,
Ses amis sont ailleurs, et, pour comble de maux,
Son lit est entouré d'âpres collatéraux
Qui, craignant que des legs ne gâtent leur affaire,
Veillent à détourner confesseur et notaire;
Appréhendant toujours qu'un bol de quinquina,
En faisant son effet, ne le tire de là.

N'est-il pas vrai, mon fils, que cette seule image
Des aimables douceurs d'un heureux mariage,
Et surtout de l'horreur qui suit le célibat,
Te trouble, te saisit, te confond et t'abat?
Que ton esprit, ému de ce qu'il vient d'entendre,
Des deux routes qu'il voit ne sait laquelle prendre?
Je sais qu'à mon avis tu viendras te ranger;
Mais je te donne encor du temps pour y songer.



POÈME DE LA PEINTURE.

Doux charme de l'esprit, aimable Poésie,
Conduis la vive ardeur dont mon âme est saisie,
Et, mêlant dans mes vers la force et la douceur,
Viens louer avec moi la Peinture ta sœur,
Qui, par les doux attraits dont elle est animée,
En séduisant mes yeux, a mon âme charmée.
Et toi, fameux Le Brun, ornement de nos jours,
Favori de la nymphe, et ses tendres amours,
Qui seul as mérité, par ta haute science,
D'avoir de ses secrets l'entière confidence,

D'une oreille attentive écoute, dans ces vers,
Les dons et les beautés de celle que tu sers.

De l'esprit éternel la sagesse infinie
A peine eut du chaos la discorde bannie,
Et le vaste pourpris de l'empire des cieux
A peine était encor peuplé de tous ses dieux,
Qu'ensemble on vit sortir, du sein de la nature,
L'aimable Poésie et l'aimable Peinture :
Deux sœurs, dont les appas égaux, mais différents,
Furent le doux plaisir de l'esprit et des sens.
L'aînée eut, en naissant, la parole en partage ;
La plus jeune jamais n'en eut le moindre usage ;
Mais ses traits et son teint ravirent tous les dieux.
Sa sœur charma l'oreille : elle charma les yeux ;
Elle apprit, avec l'âge et les soins de l'école,
A si bien réparer son défaut de parole,
Que du geste aisément elle sut s'exprimer,
Et, non moins que sa sœur, discourir et charmer.
Si juste elle savait, d'une adresse incroyable,
Donner à chaque objet sa couleur véritable,
Que l'œil, en le voyant de la sorte imité,
Demandait à la main si c'était vérité.
Sitôt qu'elle parut sur la voûte éternelle,
Tous les dieux étonnés eurent les yeux sur elle,
Et, pour apprendre un art si charmant et si beau,
Chacun d'eux, à l'envi, prit en main le pinceau.
Le maître souverain du ciel et de la terre
D'un rouge étincelant colora son tonnerre,
Et marqua d'un trait vif, dans le vague des airs,
L'éclat éblouissant de ses brillants éclairs.
Dès la pointe du jour la diligente Aurore,
Depuis l'Inde fameux jusqu'au rivage More,
Couvrit tout l'horizon d'un or luisant et pur,
Pour y répandre ensuite et le pourpre et l'azur.
Celui qui des saisons fournit l'ample carrière
Fit toutes les couleurs de sa seule lumière,

Et ses rayons dorés, sur la terre et les eaux,
Furent, dès ce moment, comme autant de pinceaux
Qui, touchant les objets d'une légère atteinte,
Leur donnèrent à tous leur véritable teinte.
D'un trait ingénieux l'inimitable Iris
Traça, sur le fond bleu du céleste lambris,
Un grand arc triomphal, dont les couleurs brillantes,
S'unissant l'une à l'autre, et pourtant différentes,
De leur douce nuance enchantèrent les yeux,
Et furent l'ornement de la voûte des cieux.
La céleste Junon sur le front des nuages
Peignit, d'or et d'azur, cent diverses images;
Et la mère Cybèle, en mille autres façons,
Colora ses guérets, ses prés et ses moissons.
Mais le plaisir fut grand de voir Flore et Pomone,
Sur les riches présents que la terre leur donne,
A l'envi s'exercer, en couchant leurs couleurs,
A qui l'emporterait, ou des fruits ou des fleurs.
Les nymphes toutefois des tranquilles fontaines
Et des mornes étangs qui dorment dans les plaines,
Ravirent, plus que tous, les yeux et les esprits,
Et sur les autres dieux remportèrent le prix.
Ce fut peu d'employer les couleurs les plus vives
A peindre, en cent façons, le penchant de leurs rives:
D'une adresse incroyable, on les vit imiter
Tout ce qu'à leurs regards on voulut présenter.
Des plaines d'alentour, et des prochains bocages,
Sur l'heure elles formaient cent divers paysages,
Et le plus vite oiseau, sitôt qu'il paraissait,
Était peint sur leur onde au moment qu'il passait.

Au pied de l'Hélicon, d'un art inimitable
La nymphe avait construit sa demeure agréable;
Là, souvent Apollon, qui, plus voisin des cieux,
Habite de ce mont les sommets glorieux,
Venait avec plaisir voir les nobles pensées
Qu'avait sa docte main sur la toile tracées,

Et lui communiquait ses savantes clartés
Sur les dessins divers qu'elle avait médités.
Un jour qu'il vint trouver cette nymphe charmante
Dans son riche palais, où, d'une main savante,
Sur les larges parois et dans les hauts lambris
Elle-même avait peint mille tableaux de prix,
Il la vit au milieu d'une superbe salle
Où le jour éclairait d'une lumière égale,
Qui, par les traits hardis de ses doctes pinceaux,
D'un soin laborieux retouchait les tableaux
De nos jeunes beautés, qui, toutes singulières,
Sous ses ordres suivaient neuf diverses manières[1],
Et qui, s'étant formé de différents objets,
Avaient représenté neuf sortes de sujets.
Celle[2] qui s'occupait aux tableaux de l'histoire
Sur sa toile avait peint l'immortelle victoire
Que sur les fiers Titans remportèrent les dieux,
Lorsqu'un injuste orgueil leur disputa les cieux.
Sur l'Olympe, éclatant d'une vive lumière,
Paraissait des vainqueurs la troupe auguste et fière,
Et dans l'ombre gisaient les Titans dispersés,
Fumants du foudre encor qui les a renversés.
Une autre[3], moins sévère et plus capricieuse,
Avait des mêmes dieux peint la fuite honteuse,
Quand sur les bords du Nil, vivement alarmés,
On les voyait encor à demi transformés :
D'un bélier bondissant la toison longue et belle
Cachait le souverain de la troupe immortelle ;
La timide Vénus, plus froide qu'un glaçon,
Femme à moitié du corps, finissait en poisson ;
Et Bacchus, dont la peur rendait les regards mornes,
Avait déjà d'un bouc et la barbe et les cornes ;
Apollon, qui se vit des ailes de corbeau,
Se détourna de honte et quitta le tableau.

[1] Les neuf genres de peinture.
[2] L'Histoire.
[3] Les Grotesques.

Il se plut, dans un autre [1], à voir le vieux Silène
Qui hâte sa monture, et, s'y tenant à peine,
Mène un folâtre essaim de faunes insolents,
Et de dieux chèvre-pieds, ivres et chancelants.
Ensuite il contempla l'image de son père [2],
Plus connaissable encor par ce saint caractère
Qui le fait adorer des dieux et des humains,
Que par le foudre ardent qu'il porte dans ses mains.

Sur la toile suivante [3] il vit les beaux rivages
Du sinueux Pénée, et ses gras pâturages,
Où, libre de tous soins, à l'ombre des ormeaux,
Pan faisait résonner ses frêles chalumeaux.

Dans un autre tableau [4], riche d'architecture,
Il voit de son palais la superbe structure,
Où brillent à l'envi l'or, l'argent, le cristal,
L'opale et le rubis du bord oriental.

Dans le tableau suivant [5], il sent tromper sa vue
Par le fuyant lointain d'une longue avenue
De cèdres pâlissants et de verts orangers
Dont Pomone enrichit ses fertiles vergers.

Ensuite il voit le Nil [6], qui, sur ses blonds rivages,
Abreuve de ses eaux mille animaux sauvages.

Puis les lis, les œillets, les roses, les jasmins [7],
Qui de la jeune Flore émaillent les jardins.

[1] Les Bacchanales.
[2] Les Portraits.
[3] Les Paysages.
[4] L'Architecture.
[5] La Perspective.
[6] Les Animaux.
[7] Les Fleurs.

De ces tableaux divers le beau fils de Latone
Contemple avec plaisir le travail qui l'étonne,
Admire leurs couleurs, leurs ombres et leurs jours;
Puis, regardant la nymphe, il lui tint ce discours :
Beauté de l'univers, honneur de la nature,
Charme innocent des yeux, trop aimable Peinture,
Rien ne peut égaler l'excellence des traits
Dont brillent à l'envi ces chefs-d'œuvre parfaits;
Mais puisque l'avenir, en ses replis plus sombres,
N'a rien dont mes regards ne pénètrent les ombres,
Je veux vous révéler les succès éclatants
Qu'aura votre bel art dans la suite des temps,
Quand aux simples mortels l'Amour, par sa puissance,
En aura découvert la première science.
La Grèce ingénieuse, à qui les dieux amis,
De l'âme et de l'esprit tous les dons ont promis,
Entre les régions doit être la première
Sur qui de tous les arts s'épandra la lumière.
Chez elle, les mortels savants et curieux
Marqueront les premiers les mouvements des cieux,
Les premiers verront clair dans cette nuit obscure
Dont se cache aux mortels la secrète nature.
Le Méandre, étonné, sur ses tortueux bords
De la première lyre entendra les accords.
Votre art, en même temps, pour comble de sa gloire,
Fera mille tableaux d'éternelle mémoire;
Avec un soin égal les fruits représentés
Par les oiseaux déçus se verront becquetés,
Et là, d'un voile peint avec un art extrême,
L'image trompera les yeux du trompeur même.
D'un maître renommé le chef-d'œuvre charmant
De sa ville éteindra l'affreux embrasement;
D'un autre plus fameux la main prompte et fidèle
Peindra la Cythérée, et la peindra si belle,
Que jamais nul pinceau n'osera retoucher
Les beaux traits que le sien n'aura fait qu'ébaucher.

Par mille autres travaux d'une grâce infinie
La Grèce fera voir sa force et son génie.

Mais, comme le destin veut que de toutes parts
Habitent tour à tour la science et les arts;
Que de ses grands desseins la sagesse profonde
En veut, avec le temps, honorer tout le monde,
Et dans tous les climats des hommes habités
Répandre de leurs feux les fécondes clartés;
Les jours arriveront où l'aimable Italie
Des arts et des vertus doit se voir embellie;
Le chantre de Mantoue égalera les sons
Dont l'aveugle divin animait ses chansons;
Et du conseil romain les paroles hautaines
Feront autant de bruit que les foudres d'Athènes.
Alors éclatera l'adresse du pinceau,
Et l'ouvrage immortel du pénible ciseau;
Là, de mille tableaux les murailles parées,
Des maîtres de votre art se verront admirées,
Et les marbres vivants, épars dans les vergers,
Charmeront à jamais les yeux des étrangers.
Mais, à quelque degré que cette gloire monte,
Rien ne peut empêcher que Rome n'ait la honte,
Malgré tout son orgueil, de voir avec douleur
Passer chez ses voisins ce haut comble d'honneur;
Lorsque par les beaux-arts, non moins que par la guerre,
La France deviendra l'ornement de la terre,
Elle aura quelque temps ce précieux trésor,
Qu'elle ne croira pas le posséder encor;
Mais quand, pour élever un palais qui réponde
A l'auguste grandeur du plus grand roi du monde,
L'homme, en qui tous les arts sembleront ramassés,
Du Tibre glorieux les bords aura laissés;
Elle verra qu'en vain de ces lieux elle appelle
La science et les arts qui sont déjà chez elle :

Sagement, toutefois, d'un désir curieux,
Les élèves iront enlever de ces lieux
Sous de vieilles couleurs la science cachée,
Que vainement ailleurs leur main aurait cherchée ;
Et, mesurant des yeux ces marbres renommés,
En dérober l'esprit dont ils sont animés.
Les arts arriveront à leur degré suprême,
Conduits par le génie et la sagesse extrême
De celui dont alors le plus puissant des rois,
Pour les faire fleurir, aura su faire choix.
D'un sens qui n'erre point sa belle âme guidée,
Et possédant du beau l'invariable idée,
Elèvera si haut l'esprit des artisans
En leur donnant à tous ses ordres instruisants,
Et leur fera tirer, par sa vive lumière,
Tant d'exquises beautés du sein de la matière,
Qu'eux-mêmes, regardant leurs travaux plus qu'humains,
A peine croiront voir l'ouvrage de leurs mains.

Nymphe, c'est en ce temps que le bel art de peindre
Doit monter aussi haut que l'homme peut atteindre,
Et qu'au dernier degré les pinceaux arrivés
Produiront à l'envi des tableaux achevés ;
Tableaux dont, toutefois l'ample et noble matière,
Que le prince lui seul fournira tout entière,
Encor plus que l'art même aura de l'agrément,
Et remplira les yeux de plus d'étonnement.
Mille exploits inouïs, d'éternelle mémoire,
Se verront dans le cours de sa brillante histoire,
Où tout ce que la fable a jamais inventé
Aura moins d'agrément, de force et de beauté.
Rien ne peut égaler la science infinie
Des maîtres qui peindront, au gré de leur génie,
Ses galants carrousels, ses spectacles charmants,
Ses ballets, ses festins, ses divertissements.

Combien sera la main noble, savante et juste,
Qui donnera la vie à ce visage auguste,
Où seront tous les traits par qui les souverains
Charment et font trembler le reste des humains!
Que ceux dont le bon goût, donné par la nature,
Aime, admire et connaît la belle architecture,
Auront l'esprit content et les yeux satisfaits
De voir les grands dessins de ses riches palais,
Qui, pour leur noble audace et leur grâce immortelle,
Des pompeux bâtiments deviendront le modèle!
Qu'il sera doux de voir peint, d'un soin curieux,
De tous les beaux vergers le plus délicieux,
Soit pour l'aspect fuyant des longues avenues,
Soit pour l'aimable objet des différentes vues,
Soit pour le riche émail et les vives couleurs
Des parterres semés des plus riantes fleurs;
Soit pour ces grands étangs, et ces claires fontaines,
Qui, de leurs vases d'or superbes et hautaines,
Et, malgré la nature, hôtesses de ces lieux,
Par le secours de l'art monteront jusqu'aux cieux;
Soit enfin pour y voir mille troupes errantes
De tous les animaux d'espèces différentes,
Qui, parmi l'univers jusqu'alors dispersés,
Dans ce charmant réduit se verront ramassés!
C'est là que le héros, las du travail immense
Qu'exige des grands rois l'emploi de leur puissance,
Ayant porté ses soins sur la terre et les flots,
Ira goûter en paix les charmes du repos,
Afin qu'y reprenant une vigueur nouvelle,
Il retourne aussitôt où son peuple l'appelle.
Ainsi, lorsque mon char, de la mer s'approchant,
Roule d'un pas plus vite aux portes du couchant,
Après que j'ai versé dans tous les coins du monde
Les rayons bienfaisants de ma clarté féconde,
J'entre, pour ranimer mes feux presque amortis,
Dans l'humide séjour des grottes de Téthys,

D'où sortant, au matin, couronné de lumière,
Je reprends dans les cieux ma course coutumière ;
Dans ces temps bienheureux de gloire et de grandeur,
Telle doit de votre art éclater la splendeur.
— Là se tut Apollon, et la nymphe ravie
De voir de tant d'honneur sa science suivie,
Se plaignit en son cœur des destins envieux
Qui remettaient si loin ce siècle glorieux.

Le Brun, c'est en nos jours que l'on voit éclaircies
Du fidèle Apollon les grandes prophéties ;
Puisque enfin dans la France on voit de toutes parts
Fleurir le règne heureux des vertus et des arts.
Tu sais ce qu'on attend de ces rares génies
Qui, pour connaître tout, ont leurs clartés unies,
Et pourquoi désormais la nature et les cieux
N'ont rien d'impénétrable à leur œil curieux ;
De combien d'Amphions les savantes merveilles,
De combien d'Arions les chansons non pareilles,
Nous ravissent l'esprit par leurs aimables vers,
Et nous charment l'oreille au doux son de leurs airs !
Mais il suffit de voir ce que ta main nous donne,
Ces chefs-d'œuvre de l'art, dont l'art même s'étonne,
Et ce qu'en mille endroits, dans les grands ateliers,
Travaille, sous tes yeux, la main des ouvriers.

C'est là que la peinture, avec l'or et la soie,
Des grands événements tous les charmes déploie,
Et que la docte aiguille avec tant d'agrément
Trace l'heureux succès de chaque événement.

Là, d'un art sans égal, se remarque dépeinte
Du monarque des lis la ferveur humble et sainte,
Lorsqu'il reçoit les dons du baume précieux
Qu'autrefois à la France envoyèrent les cieux.

Là, les yeux sont charmés de l'auguste présence
De deux princes rivaux qui jurent alliance,
Et, devenus amis, mettent fin aux combats
Qui depuis trente étés désolaient leurs états.
Louis, le cœur touché d'une solide gloire,
Et vainqueur des appas qu'étalait la victoire,
Préfère, sans regret, le repos des sujets
Au bonheur assuré de ses vaillants projets.
Ici brille l'éclat de l'heureuse journée
Où le sacré lien d'un illustre hyménée,
Parmi les vœux ardents des peuples réjouis,
Joint le cœur de Thérèse à celui de Louis.

Là se voit l'heureux jour, favorable à la France,
Qui donne tous les biens qu'enferme l'espérance,
Faisant naître un dauphin, en qui le Ciel a mis
De quoi remplir le sort à la France promis.

Sur un autre tableau s'aperçoit figurée
Dunkerque, qui, des mains de l'Anglais retirée,
Ouvre ses larges murs et le fond de son cœur
A Louis, son monarque et son libérateur;
Ensuite on aperçoit la nation fidèle,
Qui, pleine de respect, de chaleur et de zèle,
Vient à ce grand héros d'elle-même s'offrir,
Et sous ses étendards veut ou vaincre ou mourir.

Ici le fier Marsal, au seul éclair du foudre,
Se rend avant le coup qui l'eût réduit en poudre;
Et, du courroux du prince évitant le malheur,
Éprouve sa clémence au lieu de sa valeur.

Ici, devant les yeux de l'Europe assemblée,
L'Espagne reconnaît que, de fureur troublée,
Elle a, près la Tamise, épanché notre sang,
Et nous cède à jamais l'honneur du premier rang.

Au front de son ministre on voit la honte empreinte,
Sur ceux des étrangers la surprise et la crainte ;
Dans les yeux des Français brille l'aise du cœur,
Et dans ceux de Louis l'héroïque grandeur.

Ici, pour expier une pareille offense,
Rome vient de Louis implorer la clémence,
Promet d'en élever d'éternels monuments,
Et le désarme ainsi de ses ressentiments.

Là, le Rab étonné voit son onde rougie
De l'infidèle sang des peuples de Phrygie,
Que le bras des Français, par cent vaillants efforts,
Au salut de l'empire a versé sur ses bords.

Mais, Le Brun, désormais il faut que tu t'apprêtes
A donner à nos yeux ces fameuses conquêtes
Où le prince lui-même, au milieu des combats,
De son illustre exemple animait les soldats :
Où, pareil aux torrents qui, tombant des montagnes,
Entraînent avec eux les moissons des campagnes,
Il a, d'un prompt effort, fièrement renversé
Tous les murs ennemis où son cours a passé.
De tant de grands sujets un amas se présente,
Capable d'épuiser la main la plus savante,
Que sans doute étonné de ce nombre d'exploits,
Ta peine la plus grande est d'en faire le choix.

Mais garde d'oublier quand, d'un pas intrépide,
On le vit affronter la tranchée homicide,
Qui, surprise, trembla d'un si hardi dessein,
Au moment périlleux qu'il entra dans son sein.
C'est là qu'avec grand soin il faut qu'en son visage
Tu traces vivement l'ardeur de son courage,
Qui, dans l'âpre danger, ayant porté ses pas,
Le fasse reconnaître au milieu des soldats.

Fais-nous voir quand, Douai succombant sous ses armes,
Thérèse y répandit la douceur de ses charmes,
Et de ses seuls regards fit naître mille fleurs
Où naguère coulaient et le sang et les pleurs ;
Quand Lille, se voyant presque réduite en cendre
Par le feu des assauts, qui la force à se rendre,
Elle ouvre à son vainqueur ses murs et ses remparts,
Où gronde et fume encor le fier courroux de Mars ;
En ce prince elle voit tant de vertus paraître,
Qu'elle bénit le Ciel de lui donner un maître
Qu'au prix de plus de sang elle aurait dû vouloir,
Qu'elle n'en a versé pour ne le pas avoir.
Surtout que ta main prenne un pinceau de lumière
Pour tracer dignement sa victoire dernière,
Où, le cœur averti par la secrète voix
De cet ange qui veille au bonheur des Français,
Il quitta tout à coup sa conquête nouvelle,
Et, courant sans relâche où la gloire l'appelle,
Il suit les ennemis qui chargeaient nos soldats
Lassés, et dépourvus du secours de son bras.

La terreur de son nom, qui devance ses armes,
Épandit dans les rangs de si vives alarmes,
Qu'arrivant sur les lieux, il trouva nos guerriers
Qui tous, à pleines mains, moissonnaient des lauriers.
Ces lions, à sa vue, animant leur courage,
Firent des ennemis un si cruel carnage,
Qu'il connut que son nom, prévenant son grand cœur,
Dérobait à son bras le titre de vainqueur,
Et qu'enfin la victoire attendait toute prête
Qu'il parût à ses yeux pour couronner sa tête.
Ainsi, quand, au matin, les ombres de la nuit
Combattent les rayons du premier jour qui luit,
A peine, en arrivant, la belle avant-courrière
Annonce le retour du dieu de la lumière,
Qu'on voit de toutes parts les ombres trébucher,
Ou derrière les monts s'enfuir et se cacher.

Cependant, cher Le Brun, sais-tu que cette gloire
Dont tu le vois paré des mains de la victoire,
Qui ternit la splendeur des autres demi-dieux,
Qui de son vif éclat éblouit tous les yeux,
Et fait qu'en le voyant l'âme presque l'adore;
Sais-tu que cet éclat n'est encor que l'aurore
Et le rayon naissant des beaux et des grands jours
Qu'il fera sur la terre au plus haut de son cours?
Oui, du dieu que je sers les plus sacrés augures,
Par qui l'âme entrevoit dans les choses futures,
Et les divins accords de nos saintes chansons,
Ne sont qu'un vain mensonge et d'inutiles sons;
Oui, nous allons entrer dans un siècle de gloire
Qui couvrira de honte et la fable et l'histoire,
Qui, fameux et fertile en mille exploits divers,
Portera sa lumière au bout de l'univers.

Que je vois de combats et de grandes journées,
De remparts abattus, de batailles gagnées,
De triomphes fameux, et de faits tout nouveaux
Qui doivent exercer tes glorieux pinceaux!
Alors, sans remonter au siècle d'Alexandre,
Pour donner à ta main l'essor qu'elle aime à prendre,
Dans le noble appareil des grands événements,
Dans la diversité d'armes, de vêtements,
De pays, d'animaux, et de peuples étranges,
Les exploits de Louis, sans qu'en rien tu les changes,
Et tels que je les vois par le sort arrêtés,
Fourniront plus encor d'étonnantes beautés;
Soit qu'il faille étaler sa guerrière puissance
Près des murs de Memphis, de Suze et de Byzance;
Soit qu'il faille tracer ses triomphes pompeux,
Où suivent enchaînés des tyrans orgueilleux,
Qui sur leur triste front auront l'image empreinte
D'une sombre fierté qui fléchit sous la crainte,

Et dont l'affreux regard, de douleur abattu,
Du glorieux vainqueur publîra la vertu;
Où les ours, les lions, les tigres, les panthères,
Redoutable ornement des terres étrangères,
Les riches vases d'or et les meubles exquis,
Marqueront les climats des royaumes conquis.

Voilà les grands travaux que le ciel te prépare,
Qui seront de nos jours l'ornement le plus rare,
Et des siècles futurs le trésor précieux,
Puisqu'on sait que le temps, peintre judicieux,
Qui des maîtres communs les tableaux décolore,
Rendra les tiens plus beaux et plus charmants encore,
Lorsque de son pinceau secondant ton dessin,
Il aura sur leurs traits mis la dernière main.
Ce fut ce qu'autrefois un sage et savant maître
Aux peintres de son temps sut bien faire connaître.
Il sut, par son adresse, en convaincre leurs yeux,
Et leur en fit ainsi l'emblème ingénieux :
Il peignit un vieillard dont la barbe chenue
Tombait à flots épais sur sa poitrine nue;
D'un sable diligent son front était chargé,
Et d'ailes de vautour tout son dos ombragé;
Près de lui se voyait une faux argentée,
Qui faisait peur à voir, mais qu'il avait quittée
Pour prendre, ainsi qu'un maître ébauchant un tableau,
D'une main une éponge, et de l'autre un pinceau.
Les chefs-d'œuvre fameux, dont la Grèce se vante,
Les tableaux de Zeuxis, d'Apelle, et de Timante,
D'autres maîtres encor des siècles plus âgés,
Étaient, avec honneur, à sa droite rangés;
A sa gauche gisaient, honteux et méprisables,
Des peintres ignorants les tableaux innombrables,
Ouvrages sans esprit, sans vie et sans appas,
Et qui blessaient la vue, ou ne la touchaient pas.

Sur les uns le vieillard, à qui tout est possible,
Passait de son pinceau la trace imperceptible,
D'une couche légère allait les brunissant,
Y marquait des beautés, même en les effaçant;
Et d'un noir sans égal fortifiant les ombres,
Les rendait plus charmants en les rendant plus sombres,
Leur donnait ce teint brun qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne saurait imiter.
Sur les autres tableaux, d'un mépris incroyable,
Il passait, sans les voir, l'éponge impitoyable;
Et, loin de les garder aux siècles à venir,
Il en effaçait tout, jusques au souvenir.

Mais, Le Brun, si le temps, dans la suite des âges,
Loin de les effacer, embellit tes ouvrages,
Et si ton art t'élève au comble de l'honneur,
Sache que de Louis t'est venu ce bonheur;
Quand le Ciel veut donner un héros à la terre,
Aimable dans la paix, terrible dans la guerre,
Dont le nom soit fameux dans la suite des ans,
Il fait naître avec lui des hommes excellents,
Qui sont, par leurs vertus, leur courage et leur zèle,
Les dignes instruments de sa gloire immortelle;
Et qui, pour son amour, l'un de l'autre rivaux,
Se suivent à l'envi dans ses rudes travaux;
De là nous sont donnés ces vaillants capitaines,
Qui, semant la terreur dans les belgiques plaines,
Et courant aux dangers sur les pas de Louis,
Secondent de leurs bras ses exploits inouïs;
De là viennent encore et prennent leur naissance
Ces Nestors de nos jours, dont la rare prudence
Travaillant sous le prince au bien de ses sujets,
Exécute avec soin ses glorieux projets.
De là nous est donné cet homme infatigable,
Cet homme, d'un labeur à jamais incroyable,

Qui sans peine remplit les emplois les plus hauts,
Qui sans peine descend jusqu'aux moindres travaux;
Qui, l'esprit éclairé d'une lumière pure,
Voit tout, agit partout; semblable à la nature,
Dont l'âme, répandue en ce vaste univers,
Opère dans les cieux, sur la terre et les mers,
Où paraît sa sagesse en merveilles fertile;
Et, dans le même temps, sur le moindre reptile
Fait voir tant de travail, que nos regards surpris
Ne peuvent concevoir les soins qu'elle en a pris.
Mais le Ciel, non content que, du héros qu'il donne,
Par mille grands exploits la vertu se couronne,
Produit en même temps, par ses féconds regards,
Des hommes merveilleux dans tous les plus beaux arts,
Afin qu'en cent façons ils célèbrent sa gloire,
Et que, de ses hauts faits conservant la mémoire,
Des vertus du héros la brillante clarté,
Serve encor de lumière à la postérité.
De là nous sont venus tant de doctes Orphées,
Qui chantent de Louis les glorieux trophées;
Apollon de ses feux anime leurs efforts,
Et leur inspire à tous ces merveilleux accords.
De là vient que le Ciel, au gré de la nature,
A voulu qu'en nos jours sa charmante peinture
T'ait mis au premier rang de tous les favoris
Que dans le cours des ans elle a le plus chéris,
T'ait donné de son art la science profonde,
Ait caché dans ton sein cette source féconde
De traits ingénieux, de nobles fictions,
Et le fonds infini de ses inventions.
Ainsi donc, qu'à jamais ta main laborieuse
Poursuive de Louis l'histoire glorieuse,
Sans qu'un autre labeur, ni de moindres tableaux
Profanent désormais tes illustres pinceaux;
Songe que tu lui dois tes traits inimitables,
Qu'il y va de sa gloire, et qu'enfin tes semblables

Appartiennent au prince, et lui sont réservés
Ainsi que les trésors sur ses terres trouvés.
Et vous, peintres savants, heureux dépositaires
Des secrets de la nymphe et de ses saints mystères,
Dont, par votre discours et les traits de vos mains,
Se répand la lumière au reste des humains;
D'hommes tous excellents, sage et docte assemblée [1],
Que les bontés du prince ont de grâces comblée;
De ce roi sans égal vous savez les hauts faits,
Vous voyez devant vous ses superbes palais;
Allez, et que partout vos pinceaux se répandent
Pour donner à ces lieux les beautés qu'ils demandent;
Que là votre savoir, par mille inventions,
Parle de ses vertus et de ses actions;
Montrez que de votre art la science est divine,
Et qu'il tire des cieux sa première origine.
Quelques profanes voix ont dit que le hasard
Aux premiers des mortels enseigna ce bel art,
Et que quelques couleurs, bizarrement placées,
Leur en ont inspiré les premières pensées;
Mais qu'ils sachent qu'Amour, le plus puissant des dieux,
Le premier aux humains fit ce don précieux;
Qu'à sa main libérale en appartient la gloire,
Et, pour n'en plus douter, qu'ils en sachent l'histoire.

Dans l'île de Paphos fut un jeune étranger,
Qui vivait inconnu, sous l'habit d'un berger;
La nature avec joie, et d'un soin favorable,
Amassant en lui seul tout ce qui rend aimable,
Avec tant d'agréments avait su le former,
Que ce fut même chose et le voir et l'aimer.
Des eaux et des forêts les nymphes les plus fières,
Sans attendre ses vœux, parlèrent les premières;
Mais son cœur, insensible à leurs tendres désirs,
Loin de les écouter, méprisa leurs soupirs.

[1] L'Académie royale de Peinture et de Sculpture.

Entre mille beautés, qui rendirent les armes,
Une jeune bergère eut pour lui mille charmes,
Et de ses doux appas lui captivant le cœur,
Eut l'extrême plaisir de plaire à son vainqueur;
L'aise qu'elle sentit d'aimer et d'être aimée
Accrut encor l'ardeur de son âme enflammée.
Soit que l'astre des cieux vienne allumer le jour,
Soit que dans l'Océan il finisse son tour,
Il la voit, de l'esprit et des yeux attachée
Sur le charmant objet dont son âme est touchée;
Et la nuit, quand des cieux elle vient s'emparer,
Sans un mortel effort ne l'en peut séparer.
Pour la seconde fois la frileuse hirondelle
Annonçait le retour de la saison nouvelle,
Lorsque, de son bonheur le destin envieux
Voulut que son berger s'éloignât de ces lieux.
La nuit qui précéda cette absence cruelle,
Il veut voir sa bergère, et prendre congé d'elle,
Se plaindre des rigueurs de son malheureux sort,
Et de ce dur départ, plus cruel que la mort.
Elle, pâle, abattue, et de larmes baignée,
Déplore en soupirant sa triste destinée;
Et, songeant au plaisir qu'elle goûte à le voir,
Ne voit dans l'avenir qu'horreur et désespoir.
Amour, qui sais ma flamme et les maux que j'endure,
N'auras-tu point pitié de ma triste aventure?
Je ne demande pas la fin de mon tourment;
Mais, hélas! donne-moi quelque soulagement.
Sur l'aile des soupirs sa prière portée
Du tout-puissant Amour ne fut point rejetée.
Sur le mur opposé la lampe, en ce moment,
Marquait du beau garçon le visage charmant;
L'éblouissant rayon de sa vive lumière,
Serrant de toutes parts l'ombre épaisse et grossière
Dans le juste contour d'un trait clair et subtil,
En avait nettement dessiné le profil.

Surprise, elle aperçoit l'image figurée,
Et, se sentant alors par l'Amour inspirée,
D'un pinceau, par hasard sous ses doigts rencontré,
Sa main, qui suit le trait par la lampe montré,
Arrête sur le mur, promptement et sans peine,
Du visage chéri la figure incertaine;
L'Amour ingénieux, qui forma ce dessin,
Fut vu, dans ce moment, lui conduisant la main.

Sur la face du mur marqué de cette trace,
Chacun du beau berger connut l'air et la grâce,
Et l'effet merveilleux de cet événement
Fut d'un art si divin l'heureux commencement.
Par la nymphe aux cent voix la charmante Peinture,
Instruite du succès d'une telle aventure,
Vint apprendre aux mortels mille secrets nouveaux,
Et leur montra si bien comment, dans les tableaux,
Les diverses couleurs doivent être arrangées,
Ensuite, au gré du jour, plus ou moins ombragées;
Comment il faut toucher les contours et le trait,
Et tout ce qui peut rendre un ouvrage parfait;
Qu'enfin l'art est monté, par l'étude et l'exemple,
A ce degré suprême où notre œil le contemple,
Digne de la grandeur du roi que nous servons,
Digne de la splendeur du siècle où nous vivons.

LE SIÈCLE DE LOUIS LE GRAND,

POEME.

—

La belle antiquité fut toujours vénérable,
Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
Je vois les anciens, sans plier les genoux;
Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous;
Et l'on peut comparer, sans craindre d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.
En quel temps sut-on mieux le dur métier de Mars?
Quand d'un plus vif assaut força-t-on des remparts?
Et quand vit-on monter au sommet de la gloire
D'un plus rapide cours le char de la victoire?
Si nous voulions ôter le voile spécieux
Que la prévention nous met devant les yeux,
Et, lassés d'applaudir à mille erreurs grossières,
Nous servir quelquefois de nos propres lumières,
Nous verrions clairement que, sans témérité,
On peut n'adorer pas toute l'antiquité;
Et qu'enfin, dans nos jours, sans trop de confiance,
On lui peut disputer le prix de la science.

Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,
Commence à devenir quelquefois ennuyeux:
En vain son traducteur [1], partisan de l'antique,
En conserve la grâce et tout le sel attique;
Du lecteur le plus âpre et le plus résolu,
Un dialogue entier ne saurait être lu.

Chacun sait le décri du fameux Aristote,
En physique moins sûr qu'en histoire Hérodote;

[1] L'abbé de Maucroix.

Ses écrits, qui charmaient les plus intelligents,
Sont à peine reçus de nos moindres régents.
Pourquoi s'en étonner? Dans cette nuit obscure
Où se cache à nos yeux la secrète nature,
Quoique le plus savant d'entre tous les humains,
Il ne voyait alors que des fantômes vains.
Chez lui, sans nul égard des véritables causes,
De simples qualités opéraient toutes choses,
Et son système obscur roulait tout sur ce point,
Qu'une chose se fait de ce qu'elle n'est point.
D'une épaisse vapeur se formait la comète,
Sur un solide ciel roulait chaque planète;
Et tous les autres feux, dans leurs vases dorés,
Pendaient du riche fond des lambris azurés.

O ciel! depuis le jour qu'un art incomparable
Trouva l'heureux secret de ce verre admirable
Par qui rien sur la terre et dans le haut des cieux,
Quelque éloigné qu'il soit, n'est trop loin de nos yeux,
De quel nombre d'objets, d'une grandeur immense,
S'est accrue en nos jours l'humaine connaissance!
Dans l'enclos incertain de ce vaste univers,
Mille mondes nouveaux ont été découverts,
Et de nouveaux soleils, quand la nuit tend ses voiles,
Égalent désormais le nombre des étoiles.
Par des verres encor non moins ingénieux,
L'œil voit croître sous lui mille objets curieux;
Il voit, lorsqu'en un point sa force est réunie,
De l'atome au néant la distance infinie;
Il entre dans le sein des moindres petits corps,
De la sage nature il y voit les ressorts,
Et portant ses regards jusqu'en son sanctuaire,
Admire avec quel art en secret elle opère.

L'homme, de mille erreurs autrefois prévenu,
Et, malgré son savoir, à soi-même inconnu,

Ignorait en repos jusqu'aux routes certaines
Du Méandre[1] vivant qui coule dans ses veines.
Des utiles vaisseaux où de ses aliments
Se font, pour le nourrir, les heureux changements,
Il ignorait encor la structure et l'usage,
Et de son propre corps le divin assemblage.
Non, non, sur la grandeur des miracles divers
Dont le souverain maître a rempli l'univers,
La docte antiquité, dans toute sa durée,
A l'égal de nos jours ne fut point éclairée.

Mais, si pour la nature elle eut de vains auteurs,
Je la vois s'applaudir de ses grands orateurs,
Je vois les Cicérons, je vois les Démosthènes,
Ornements éternels et de Rome et d'Athènes,
Dont le foudre éloquent me fait déjà trembler,
Et qui de leurs grands noms viennent nous accabler.
Qu'ils viennent, je le veux; mais que sans avantage
Entre les combattants le terrain se partage;
Que, dans notre barreau, l'on les voie occupés
A défendre d'un champ trois sillons usurpés;
Qu'instruits dans la coutume, ils mettent leur étude
A prouver d'un égout la juste servitude,
Ou qu'en riche appareil, la force de leur art
Éclate à soutenir les droits de Jean Maillart.
Si leur haute éloquence, en ses démarches fières,
Refuse de descendre à ces viles matières,
Que nos grands orateurs soient assez fortunés
Pour défendre, comme eux, des clients couronnés[2];
Ou qu'un grand peuple en foule accoure les entendre,
Pour déclarer la guerre au père d'Alexandre[3];

[1] Fleuve de l'Asie Mineure, qui fait une infinité de détours. Cette belle expression semble indiquer que Perrault avait idée de la circulation du sang.
[2] Cicéron plaida pour le roi Déjotarus.
[3] Démosthènes haranguait contre Philippe, père d'Alexandre.

Plus qu'eux peut-être alors diserts et véhéments,
Ils donneraient l'essor aux plus grands mouvements ;
Et si, pendant le cours d'une longue audience,
Malgré les traits hardis de leur vive éloquence,
On voit nos vieux Catons sur leurs riches tapis,
Tranquilles auditeurs et souvent assoupis,
On pourrait voir alors, au milieu d'une place,
S'émouvoir, s'écrier l'ardente populace.
Ainsi, quand sous l'effort des autans irrités
Les paisibles étangs sont à peine agités,
Les moindres aquilons sur les plaines salées
Élèvent jusqu'aux cieux les vagues ébranlées.

Père de tous les arts, à qui du dieu des vers
Les mystères profonds ont été découverts,
Vaste et puissant génie, inimitable Homère,
D'un respect infini ma muse te révère.

Non, ce n'est pas à tort que tes inventions
En tout temps ont charmé toutes les nations ;
Que de tes deux héros les hautes aventures
Sont le nombreux sujet des plus doctes peintures,
Et que des grands palais les murs et les lambris
Prennent leurs ornements de tes divins écrits.
Cependant, si le Ciel, favorable à la France,
Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
Cent défauts qu'on impute au siècle où tu naquis,
Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.
Tes superbes guerriers, prodiges de vaillance,
Prêts de s'entre-percer du long fer de leur lance,
N'auraient pas si longtemps tenu le bras levé ;
Et, lorsque le combat devrait être achevé,
Ennuyé les lecteurs d'une longue préface
Sur les faits éclatants des héros de leur race.
Ta verve aurait formé ces vaillants demi-dieux
Moins brutaux, moins cruels et moins capricieux.

D'une plus fine entente et d'un art plus habile
Aurait été forgé le bouclier d'Achille,
Chef-d'œuvre de Vulcain, où son savant burin
Sur le front lumineux d'un résonnant airain
Avait gravé le ciel, les airs, l'onde et la terre,
Et tout ce qu'Amphitrite en ses deux bras enserre ;
Où l'on voit éclater le bel astre du jour,
Et la lune, au milieu de sa brillante cour ;
Où l'on voit deux cités parlant diverses langues,
Où de deux orateurs on entend les harangues,
Où de jeunes bergers sur la rive d'un bois
Dansent l'un après l'autre, et puis tous à la fois ;
Où mugit un taureau qu'un fier lion dévore ;
Où sont de doux concerts ; et cent choses encore
Que jamais d'un burin, quoiqu'en la main des dieux,
Le langage muet ne saurait dire aux yeux :
Ce fameux bouclier, dans un siècle plus sage,
Eût été plus correct et moins chargé d'ouvrage.
Ton génie, abondant en ses descriptions,
Ne t'aurait pas permis tant de digressions,
Et, modérant l'excès de tes allégories,
Eût encor retranché cent doctes rêveries
Où ton esprit s'égare et prend de tels essors,
Qu'Horace te fait grâce en disant que tu dors.

Ménandre, j'en conviens, eut un rare génie,
Et pour plaire au théâtre une adresse infinie.
Virgile, j'y consens, mérite des autels.
Ovide est digne encor des honneurs immortels.
Mais ces rares auteurs, qu'aujourd'hui l'on adore,
Étaient-ils adorés quand ils vivaient encore ?
Écoutons Martial[1] : Ménandre, esprit charmant,
Fut du théâtre grec applaudi rarement ;
Virgile vit les vers d'Ennius le bonhomme,
Lus, chéris, estimés des connaisseurs de Rome,

[1] Liv. V, épigr. 10.

Pendant qu'avec langueur on écoutait les siens,
Tant on est amoureux des auteurs anciens ;
Et malgré la douceur de sa veine divine,
Ovide était connu de sa seule Corine :
Ce n'est qu'avec le temps que leur nom s'accroissant,
Et, toujours plus fameux, d'âge en âge passant,
A la fin s'est acquis cette gloire éclatante
Qui de tant de degrés a passé leur attente.

Tel à flots épandus un fleuve impétueux,
En abordant la mer, coule majestueux,
Qui, sortant de son roc sur l'herbe de ses rives,
Y roulait, inconnu, ses ondes fugitives.

Donc, quel haut rang d'honneur ne devront point tenir
Dans les fastes sacrés des siècles à venir
Les Regniers, les Mainards, les Gombauds, les Malherbes,
Les Godeaux, les Racans, dont les écrits superbes,
En sortant de leur veine, et dès qu'ils furent nés,
D'un laurier immortel se virent couronnés !
Combien seront chéris par les races futures
Les galants Sarrasins, et les tendres Voitures,
Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans,
Et cent autres encor délices de leur temps!
Mais quel sera le sort du célèbre Corneille,
Du théâtre français l'honneur et la merveille,
Qui sut si bien mêler aux grands événements
L'héroïque beauté des nobles sentiments ;
Qui des peuples pressés vit cent fois l'affluence
Par de longs cris de joie honorer sa présence,
Et les plus sages rois, de sa veine charmés,
Écouter les héros qu'il avait animés !
De ces rares auteurs, au temple de Mémoire,
On ne peut concevoir quelle sera leur gloire,
Lorsque insensiblement consacrant leurs écrits,
Le temps aura pour eux gagné tous les esprits ;

Et, par ce haut relief qu'il donne à toute chose,
Amené le moment de leur apothéose.

Maintenant, à loisir sur les autres beaux-arts,
Pour en voir le succès, promenons nos regards.

Amante des appas de la belle nature,
Venez, et dites-nous, agréable peinture :
Ces peintres si fameux des siècles plus âgés,
De talents inouïs furent-ils partagés ;
Et le doit-on juger par les rares merveilles
Dont leurs adorateurs remplissent nos oreilles?
Faut-il un si grand art pour tromper un oiseau?
Un peintre est-il parfait pour bien peindre un rideau?
Et fut-ce un coup de l'art si digne qu'on l'honore,
De fendre un mince trait d'un trait plus mince encore?
A peine maintenant ces exploits singuliers
Seraient le coup d'essai des moindres écoliers.
Ces peintres commençants, dans le peu qu'ils apprirent,
N'en surent guère plus que ceux qui les admirent.

Dans le siècle passé, des hommes excellents
Possédaient, il est vrai, vos plus riches talents ;
L'illustre Raphaël, cet immense génie,
Pour peindre eut une force, une grâce infinie ;
Et tout ce que forma l'adresse de sa main
Porte un air noble et grand, qui semble plus qu'humain.
Après lui s'éleva son école savante,
Et celle des Lombards à l'envi triomphante.
De ces maîtres de l'art les tableaux précieux
Seront dans tous les temps le doux charme des yeux.
De votre art cependant le secret le plus rare
Ne leur fut départi que d'une main avare :
Le plus docte d'entr'eux ne sut que faiblement
Du clair et de l'obscur l'heureux ménagement.

On ne rencontre point, dans leur simple manière,
Le merveilleux effet de ce point de lumière
Qui, sur un seul endroit vif et resplendissant,
Va de tous les côtés toujours s'affaiblissant,
Qui, de divers objets que le sujet assemble,
Par le nœud des couleurs ne fait qu'un tout ensemble,
Et présente à nos yeux l'exacte vérité
Dans toute la douceur de sa naïveté.
Souvent, sans nul égard du changement sensible
Que fait de l'air épais la masse imperceptible,
Les plus faibles lointains et les plus effacés
Sont comme les devants distinctement tracés;
Ne sachant pas encor qu'un peintre, en ses ouvrages,
Des objets éloignés doit former les images,
Lorsque confusément son œil les aperçoit,
Non telles qu'elles sont, mais telles qu'il les voit.
C'est par là que Le Brun, toujours inimitable,
Donne à tout ce qu'il fait un air si véritable,
Et que dans l'avenir ses ouvrages fameux
Seront l'étonnement de nos derniers neveux.

Non loin du beau séjour de l'aimable peinture
Habite pour jamais la tardive sculpture;
Près d'elle est la Vénus, l'Hercule, l'Apollon,
Le Bacchus, le Lantin et le Laocoon,
Chefs-d'œuvre de son art, choisis entre dix mille;
Leurs divines beautés me rendent immobile,
Et souvent, interdit, il me semble les voir
Respirer comme nous, parler et se mouvoir.
C'est ici, je l'avoue, où l'audace est extrême,
De soutenir encor mon surprenant problème.
Mais si l'art, qui jamais ne se peut contenter,
Découvre des défauts qu'on leur peut imputer;
Si du Laocoon la taille vénérable
De celle de ses fils est par trop dissemblable,
Et si les moites corps des serpents inhumains,
Au lieu de deux enfants, enveloppent deux nains;

Si le fameux Hercule a diverses parties
Par des muscles trop forts un peu trop ressenties ;
Quoique tous les savants, de l'antique entêtés,
Érigent ces défauts en de grandes beautés,
Doivent-ils nous forcer à ne voir rien de rare
Aux chefs-d'œuvre nouveaux dont Versailles se pare,
Que tout homme éclairé, qui n'en croit que ses yeux,
Ne trouve pas moins beaux pour n'être pas si vieux ;
Qui se font admirer, et semblent pleins de vie,
Tout exposés qu'ils sont aux regards de l'envie ?
Mais que n'en diront point les siècles éloignés,
Lorsqu'il leur manquera quelque bras, quelque nez ?
Ces ouvrages divins, où tout est admirable,
Sont du temps de Louis, ce prince incomparable,
Diront les curieux. Cet auguste Apollon
Sort de la sage main du fameux Girardon ;
Ces chevaux du Soleil, qui marchent, qui bondissent,
Et, qu'au rapport des yeux, on croirait qu'ils hennissent,
Sont l'ouvrage immortel des deux frères Gaspards [1] ;
Et cet aimable Acis qui charme vos regards,
Où tout est naturel autant qu'il est artiste,
Naquit sous le ciseau du gracieux Baptiste [2].
Cette jeune Diane, où l'œil à tout moment
De son geste léger croit voir le mouvement,
Qui, placée à son gré le long de ces bocages,
Semble vouloir sans cesse entrer sous leurs feuillages,
Se doit à l'ouvrier [3] dont la savante main,
Sous les traits animés d'un colosse d'airain
Secondant d'Aubusson dans l'ardeur de son zèle,
Du héros immortel fit l'image immortelle.

Allons sans différer dans ces aimables lieux,
De tant de grands objets rassasier nos yeux.

[1] Marsy.
[2] Tubi.
[3] Desjardins.

Ce n'est pas un palais, c'est une ville entière,
Superbe en sa grandeur, superbe en sa matière :
Non, c'est plutôt un monde, où du grand univers
Se trouvent rassemblés les miracles divers.
Je vois de toutes parts les fleuves qui jaillissent,
Et qui forment des mers des ondes qu'ils vomissent;
Par un art incroyable, ils ont été forcés
De monter au sommet de ces lieux exhaussés;
Et leur eau, qui descend aux jardins qu'elle arrose,
Dans cent riches palais en passant se repose.
Que leur peut opposer toute l'antiquité
Pour égaler leur pompe et leur variété ?

Naguère, dans sa chaire, un maître en rhétorique,
Plein de ce fol amour qu'ils ont tous pour l'antique,
Louant ces beaux jardins, qu'il disait avoir vus :
On les prendrait, dit-il, pour ceux d'Alcinoüs.
Le jardin de ce roi, si l'on en croit Homère,
Qui se plut à former une belle chimère,
Utilement rempli de bons arbres fruitiers,
Renfermait dans ses murs quatre arpents tout entiers.
Là se cueillait la poire, et la figue, et l'orange,
Ici, dans un recoin, se foulait la vendange,
Et là, de beaux raisins sur la terre épanchés
S'étalaient au soleil pour en être séchés.
Dans le royal enclos on voyait deux fontaines,
Non s'élever en l'air superbes et hautaines,
Mais former à l'envi deux paisibles ruisseaux,
Dont l'un mouillait le pied de tous les arbrisseaux,
Et l'autre, s'échappant du jardin magnifique,
Abreuvait les passants dans la place publique.
Tels sont, dans les hameaux des prochains environs,
Les rustiques jardins de nos bons vignerons.

Que j'aime la fraîcheur de ces bocages sombres,
Où se sont retirés le repos et les ombres;

Où sans cesse on entend le murmure des eaux
Qui sert de symphonie au concert des oiseaux!
Mais ce concert si doux, où leur amour s'explique,
M'accuse d'oublier la charmante musique.

La Grèce, toujours vaine, est encor sur ce point
Fabuleuse à l'excès, et ne se dément point.
Si l'on ose l'en croire, un chantre de la Thrace
Forçait les animaux de le suivre à la trace,
Et même les forêts, jusqu'aux moindres buissons,
Tant le charme était fort de ses douces chansons.
Un autre, plus expert, non content que sa lyre
Fît marcher sur ses pas les rochers qu'elle attire,
Vit ces mêmes rochers de sa lyre enchantés,
Se poser l'un sur l'autre et former des cités.
Ces fables, il est vrai, sagement inventées,
Par la Grèce avec art ont été racontées;
Mais, comment l'écouter quand, d'un ton sérieux,
Et mettant à l'écart tous sens mystérieux,
Elle dit qu'à tel point dans le cœur le plus sage
Ses joueurs d'instruments faisaient entrer la rage
En sonnant les accords du mode phrygien,
Que les meilleurs amis et les plus gens de bien
Criaient, se querellaient, faisaient mille vacarmes,
Et pour s'entre-tuer couraient prendre des armes?
Que quand ces enragés, écumant de courroux,
Se tenaient aux cheveux et s'assommaient de coups,
Les joueurs d'instruments, pour adoucir leur bile,
Touchaient le dorien, mode sage et tranquille,
Et qu'alors ces mutins, à de si doux accens
S'apaisant tout à coup, rentraient dans leur bon sens?
Elle se vante encor qu'elle eut une musique
Utile au dernier point dans une république,
Qui de tout fol amour amortissait l'ardeur,
Et du sexe charmant conservait la pudeur;

Qu'une reine [1] autrefois, pour l'avoir écoutée,
Fut près d'un lustre entier en vain sollicitée ;
Mais qu'elle succomba dès que son séducteur
Eut chassé d'auprès d'elle un excellent flûteur,
Dont, pendant tout ce temps, la haute suffisance
Avait de cent périls gardé son innocence.
Avec toute sa pompe et son riche appareil,
La musique en nos jours ne fait rien de pareil.

Ce bel art, tout divin par ses douces merveilles,
Ne se contente pas de charmer les oreilles,
Ni d'aller jusqu'au cœur, par ses expressions,
Émouvoir à son gré toutes les passions :
Il va, passant plus loin, par sa beauté suprême,
Au plus haut de l'esprit charmer la raison même.

Là, cet ordre, ce choix et ces justes rapports
Des divers mouvements et des divers accords,
Le choc harmonieux des contraires parties
Dans leurs tons opposés sagement assorties,
Dont l'une suit les pas de l'autre qui s'enfuit ;
Le mélange discret du silence et du bruit,
Et de mille ressorts la conduite admirable
Enchantent la raison d'un plaisir ineffable.

Ainsi, pendant la nuit, quand on lève les yeux
Vers les astres brillants de la voûte des cieux,
Plein d'une douce joie, on contemple, on admire
Cet éclat vif et pur dont on les voit reluire ;
Et d'un respect profond on sent toucher son cœur
Par leur nombre étonnant et leur vaste grandeur :
Mais si de ces beaux feux les courses mesurées
De celui qui les voit ne sont pas ignorées,

[1] Clytemnestre.

S'il connaît leurs aspects et leurs déclinaisons,
Leur chute et leur retour, qui forment les saisons,
Combien adore-t-il la sagesse infinie
Qui de cette nombreuse et céleste harmonie,
D'un ordre compassé jusqu'aux moindres moments,
Règle les grands accords et les grands mouvements ?

La Grèce, je le veux, eut des voix sans pareilles,
Dont l'extrême douceur enchantait les oreilles ;
Ses maîtres, pleins d'esprit, composèrent des chants,
Tels que ceux de Lulli, naturels et touchants :
Mais, n'ayant point connu la douceur incroyable
Que produit des accords la rencontre agréable [1],
Malgré tout le grand bruit que la Grèce en a fait,
Chez elle ce bel art fut un art imparfait :
Que si de sa musique on la vit enchantée,
C'est qu'elle se flatta de l'avoir inventée ;
Et son ravissement fut l'effet de l'amour
Dont on est enivré pour ce qu'on met au jour.

Ainsi, lorsqu'un enfant dont la langue s'essaye
Commence à prononcer, fait du bruit et bégaye,
La mère qui le tient a ses sens plus charmés
De trois ou quatre mots qu'à peine il a formés,
Que de tous les discours pleins d'art et de science
Que déclame en public la plus haute éloquence.

Que ne puis-je évoquer le célèbre Arion,
L'incomparable Orphée et le sage Amphion,
Pour les rendre témoins de nos rares merveilles,
Qui dans leur siècle heureux n'eurent point de pareilles !

Quand la toile se lève [2], et que les sons charmants
D'un innombrable amas de divers instruments

[1] Les anciens n'ont point connu la musique à plusieurs parties.
[2] L'Opéra.

Forment cette éclatante et grave symphonie
Qui ravit tous les sens par sa noble harmonie,
Et par qui le moins tendre, en ce premier moment,
Sent tout son corps ému d'un doux frémissement;
Ou quand d'aimables voix, que la scène rassemble,
Mêlent leurs divins chants et leurs plaintes ensemble,
Et, par les longs accords de leur triste langueur,
Pénètrent jusqu'au fond le moins sensible cœur;
Sur des maîtres de l'art, sur des âmes si belles,
Quel pouvoir n'auraient pas tant de grâces nouvelles!

Tout art n'est composé que des secrets divers
Qu'aux hommes curieux l'usage a découverts,
Et cet utile amas des choses qu'on invente
Sans cesse, chaque jour, ou s'épure, ou s'augmente :
Ainsi, les humbles toits de nos premiers aïeux,
Couverts négligemment de joncs et de glayeux,
N'eurent rien de pareil en leur architecture
A nos riches palais d'éternelle structure :
Ainsi le jeune chêne en son âge naissant
Ne peut se comparer au chêne vieillissant,
Qui, jetant sur la terre un spacieux ombrage,
Avoisine le ciel de son vaste branchage.

Mais c'est peu, dira-t-on, que par un long progrès
Le temps de tous les arts découvre les secrets;
La nature, affaiblie en ce siècle où nous sommes,
Ne peut plus enfanter de ces merveilleux hommes,
Dont avec abondance, en mille endroits divers,
Elle ornait les beaux jours du naissant univers,
Et que, tout pleins d'ardeur, de force et de lumière,
Elle donnait au monde en sa vigueur première...

A former les esprits comme à former les corps
La nature en tout temps fait les mêmes efforts;

Son être est immuable ; et cette force aisée
Dont elle produit tout ne s'est point épuisée :
Jamais l'astre du jour qu'aujourd'hui nous voyons
N'eut le front couronné de plus brillants rayons ;
Jamais, dans le printemps, les roses empourprées
D'un plus vif incarnat ne furent colorées ;
Non moins blanc qu'autrefois brille dans nos jardins
L'éblouissant émail des lis et des jasmins,
Et dans le siècle d'or la tendre Philomèle
Qui charmait nos aïeux de sa chanson nouvelle
N'avait rien de plus doux que celle dont la voix
Réveille les échos qui dorment dans nos bois :
De cette même main les forces infinies
Produisent en tout temps de semblables génies.

Les siècles, il est vrai, sont entr'eux différents ;
Il en fut d'éclairés, il en fut d'ignorants ;
Mais si le règne heureux d'un excellent monarque
Fut toujours de leur prix et la cause et la marque,
Quel siècle, pour ses rois, des hommes révéré,
Au siècle de Louis peut être préféré ?
De Louis, qu'environne une gloire immortelle,
De Louis, des grands rois le plus parfait modèle ?

Le Ciel en le formant épuisa ses trésors,
Et le combla des dons de l'esprit et du corps ;
Par l'ordre des destins la victoire asservie
A suivre tous les pas de son illustre vie,
Animant les efforts de ses vaillants guerriers,
Dès qu'il régna sur nous le couvrit de lauriers ;
Mais lorsqu'il entreprit de mouvoir par lui-même
Les pénibles ressorts de la grandeur suprême,
De quelle majesté, de quel nouvel éclat
Ne vit-on pas briller la face de l'état ?
La pureté des lois partout est rétablie,
Des funestes duels la rage est abolie ;

Sa valeur en tous lieux soutient ses alliés,
Sous elle les ingrats tombent humiliés,
Et l'on voit tout à coup les fiers peuples de l'Èbre
Du rang qu'il tient sur eux rendre un aveu célèbre.
Son bras, se signalant par cent divers exploits,
Des places qu'il attaque en prend quatre à la fois;
Aussi loin qu'il le veut il étend ses frontières;
En dix jours il soumet des provinces entières;
Son armée, à ses yeux, passe un fleuve profond
Que César ne passa qu'avec l'aide d'un pont.
De trois vastes états les haines déclarées
Tournent contre lui seul leurs armes conjurées:
Il abat leur orgueil, il confond leurs projets,
Et, pour tout châtiment, leur impose la paix.

Instruit d'où vient en lui cet excès de puissance,
Il s'en sert, plein de zèle et de reconnaissance,
A rendre à leur bercail les troupeaux égarés,
Qu'une mortelle erreur en avait séparés,
Et par ses pieux soins l'hérésie étouffée
Fournit à ses vertus un immortel trophée.

Peut-être qu'éblouis par tant d'heureux progrès,
Nous n'en jugeons pas bien, pour en être trop près;
Consultons au dehors, et formons nos suffrages
Au gré des nations des plus lointaines plages,
De ces peuples heureux où, plus grand, plus vermeil,
Sur un char de rubis se lève le soleil;
Où la terre, en tout temps, d'une main libérale
Prodigue ses trésors qu'avec pompe elle étale;
Dont les superbes rois sont si vains de leur sort,
Qu'un seul regard sur eux est suivi de la mort.
L'invincible Louis, sans flotte, sans armée,
Laisse agir en ces lieux sa seule renommée;
Et ces peuples, charmés de ses exploits divers,
Traversent sans repos le vaste sein des mers,

Pour venir à ses pieds lui rendre un humble hommage,
Pour se remplir les yeux de son auguste image,
Et goûter le plaisir de voir tout à la fois
Des hommes le plus sage, et le plus grand des rois.

Ciel, à qui nous devons cette splendeur immense
Dont on voit éclater notre siècle et la France,
Poursuis de tes bontés le favorable cours,
Et d'un si digne roi conserve les beaux jours ;
D'un roi qui, dégagé des travaux de la guerre,
Aimé de ses sujets, craint de toute la terre,
Ne va plus occuper tous ses soins généreux
Qu'à nous régir en paix, et qu'à nous rendre heureux.

LE GÉNIE.

ÉPITRE A FONTENELLE.

—

Comme on voit des beautés sans grâce et sans appas,
Qui surprennent les yeux, mais qui ne touchent pas;
Où brille vainement, sur un jeune visage,
De la rose et du lis le pompeux assemblage;
Où, sous un front serein, de beaux yeux se font voir
Comme des rois captifs, sans force et sans pouvoir:
Tels on voit des esprits au-dessus du vulgaire,
Qui, parmi cent talents, n'ont point celui de plaire.

En vain, cher Fontenelle, ils savent prudemment
Employer dans leurs vers jusqu'au moindre ornement,
Prodiguer les grands mots, les figures sublimes,
Et porter à l'excès la richesse des rimes;
On bâille, on s'assoupit, et tout cet appareil
Après un long ennui cause enfin le sommeil.

Il faut qu'une chaleur dans l'âme répandue,
Pour agir au dehors, l'élève et la remue,
Lui fournisse un discours qui, dans chaque auditeur,
Ou de force ou de gré trouve un approbateur,
Qui saisisse l'esprit, le convainque et le pique,
Qui déride le front du plus sombre critique,
Et qui, par la beauté de ses expressions,
Allume dans le cœur toutes les passions.

C'est ce feu qu'autrefois, d'une audace nouvelle,
Prométhée enleva de la voûte éternelle,

Et que le Ciel répand, sans jamais s'épuiser,
Dans l'âme des mortels qu'il veut favoriser.
L'homme, sans ce beau feu qui l'éclaire et l'épure,
N'est que l'ombre de l'homme et sa vaine figure;
Il demeure insensible à mille doux appas
Que d'un œil languissant il voit et ne voit pas.
Des plus tendres accords les savantes merveilles
Frappent sans le charmer ses stupides oreilles,
Et les plus beaux objets qui passent par ses sens
N'ont tous, pour sa raison, que des traits impuissants;
Il lui manque ce feu, cette divine flamme,
L'esprit de son esprit et l'âme de son âme.

Que celui qui possède un don si précieux
D'un encens éternel en rende grâce aux cieux;
Éclairé par lui-même, et, sans étude, habile,
Il trouve à tous les arts une route facile;
Le savoir le prévient et semble lui venir
Bien moins de son travail que de son souvenir.
Sans peine il se fait jour dans cette nuit obscure
Où se cache à nos yeux la secrète nature;
Il voit tous les ressorts qui meuvent l'univers :
Et si le sort l'engage au doux métier des vers,
Par lui mille beautés à toute heure sont vues,
Que les autres mortels n'ont jamais aperçues;
Quelque part qu'au matin il découvre des fleurs,
Il voit la jeune Aurore y répandre des pleurs;
S'il jette ses regards sur les plaines humides,
Il y voit se jouer les vertes Néréides,
Et son oreille entend tous les différents tons
Que poussent dans les airs les conques des Tritons.
S'il promène ses pas dans une forêt sombre,
Il y voit des Sylvains et des Nymphes sans nombre,
Qui, toutes l'arc en main, le carquois sur le dos,
De leurs cors enroués réveillent les échos;

Et, chassant à grand bruit, vont terminer leur course
Au bord des claires eaux d'une bruyante source.
Tantôt il les verra, sans arc et sans carquois,
Danser, durant la nuit, au silence des bois,
Et sous les pas nombreux de leur danse légère,
Faire à peine plier la mousse et la fougère,
Pendant qu'aux mêmes lieux le reste des humains
Ne voit que des chevreuils, des biches et des daims.

C'est dans ce feu sacré que germe l'éloquence,
Qu'elle y forge ses traits, sa noble véhémence,
Qu'elle y rend ses discours si brillants et si clairs ;
C'est ce feu qui formait la foudre et les éclairs
Dont le fils de Xantippe [1] et le grand Démosthènes
Effrayaient à leur gré tout le peuple d'Athènes.
C'est cette même ardeur qui donne aux autres arts
Ce qui mérite en eux d'attirer nos regards,
Qui féconde, produit, par ses vertus secrètes,
Les peintres, les sculpteurs, les chantres, les poëtes,
Tous ces hommes, enfin, en qui l'on voit régner
Un merveilleux savoir qu'on ne peut enseigner,
Une sainte fureur, une sage manie,
Et tous les autres dons qui forment le génie.

Au-dessus des beautés, au-dessus des appas
Dont on voit se parer la nature ici-bas,
Sont dans un grand palais soigneusement gardées
De l'immuable beau les brillantes idées ;
Modèles éternels des travaux plus qu'humains
Qu'enfantent les esprits ou que forment les mains ;
Ceux qu'anime et conduit cette flamme divine,
Qui du flambeau des cieux tire son origine,
Seuls y trouvent accès, et par d'heureux efforts
Y viennent enlever mille riches trésors ;

[1] Périclès.

Les célèbres Mirons, les illustres Apelles
Y prirent à l'envi mille grâces nouvelles,
Ces charmantes Vénus, ces Jupiters tonnants,
Où l'on vit éclater tant de traits étonnants,
Que la nature même, en ses plus beaux ouvrages,
Ne peut nous en donner que de faibles images.
Ce fut là qu'autrefois, sans l'usage des yeux,
Du siége d'Ilion le chantre glorieux
Découvrit de son art les plus sacrés mystères,
Et prit de ses héros les divins caractères ;
Ce fut là qu'il forma la vaillance d'Hector,
Le courage d'Ajax, le bon sens de Nestor,
Du fier Agamemnon la conduite sévère,
Et du fils de Thétis l'implacable colère ;
Ulysse y fut conçu toujours sage et prudent,
Thersite toujours lâche et toujours impudent.
Dans ce même séjour tout brillant de lumières
Où l'on voit des objets les images premières,
Il sut trouver encor tant de variétés,
Tant de faits merveilleux sagement inventés,
Que, malgré de son temps l'ignorance profonde,
De son temps trop voisin de l'enfance du monde,
Malgré de tous ses dieux les discours indécents,
Ses redites sans fin, ses contes languissants
Dont l'harmonieux son ne flatte que l'oreille,
Et qu'il laisse échapper quand sa muse sommeille,
En tous lieux on l'adore, en tous lieux ses écrits
D'un charme inévitable enchantent les esprits.

C'est là que s'élevait le héros de ta race,
Corneille, dont tu suis la glorieuse trace ;
C'est là qu'en cent façons, sous des fantômes vains,
S'apparaissait à lui la vertu des Romains ;
Qu'habile il en tira ces vivantes images
Qui donnent tant de pompe à ses divins ouvrages,
Et qu'il relève encor par l'éclat de ces vers
Délices de la France et de tout l'univers.

En vain quelques auteurs, dont la muse stérile
N'eût jamais rien chanté sans Homère et Virgile,
Prétendent qu'en nos jours on doit se contenter
De voir les anciens et de les imiter;
Qu'en leurs doctes travaux sont toutes les idées
Que nous donne le Ciel pour être regardées,
Et que c'est un orgueil aux plus ingénieux
De porter autre part leur esprit et leurs yeux;
Combien, sans le secours de ces rares modèles,
En voit-on s'élever par des routes nouvelles!
Combien de traits charmants semés dans tes écrits
Ne doivent qu'à toi seul et leur être et leur prix!
N'a-t-on pas vu des morts aux rives infernales
Briller de cent beautés toutes originales,
Et plaire aux plus chagrins, sans redire en français
Ce qu'un aimable Grec [1] leur fit dire autrefois?
De l'églogue, en tes vers, éclate le mérite,
Sans qu'il en coûte rien au fameux Théocrite,
Qui jamais ne fit plaindre un amoureux destin
D'un ton si délicat, si galant et si fin.
Pour toi, n'en doutons pas, trop heureux Fontenelle,
Des nobles fictions la source est éternelle;
Pou toi, pour tes égaux, d'un immuable cours
Elle coule sans cesse et coulera toujours.

[1] Lucien.

PORTRAIT DE LA VOIX D'IRIS.

Je chante les beautés d'une voix sans pareille,
Pour qui mon cœur est enflammé;
D'une voix qui, m'ayant charmé,
M'a ravi l'âme par l'oreille:
Doctes sœurs qui savez chanter,
Il faut ici faire merveille,
Rien ne peut mieux le mériter.
Mais vous ne dites mot, vous m'abandonnez, Muses!
Je connais votre esprit jaloux:
Vous seriez sans doute confuses
De louer une voix qui chante mieux que vous.

Pourtant, ne croyez pas qu'il demeure imparfait,
Cet aimable et charmant portrait,
Bien que vous me quittiez, bien que la main me tremble,
Dans la crainte où je suis de n'y réussir pas;
Car enfin j'y mettrai tant de beautés ensemble,
Tant de douceurs et tant d'appas,
Qu'il faudra bien qu'il lui ressemble.

Sur le moite gazon d'un grand demi-rond d'eau [1],
Où cent claires fontaines,
D'un palais enchanté l'ornement le plus beau,
Viennent se reposer et terminer leurs peines,
Iris était assise, et sa charmante voix
Faisait chanter l'écho. Cachée au fond du bois,
L'écho, superbe et fière
De s'entendre chanter tout d'une autre manière
Que les jeunes bergers dont elle avait appris,

[1] C'est la fontaine de Fromont.

Semblait lui disputer le prix,
Et chantait toujours la dernière.

Lorsque la voix d'Iris poussait quelque chanson
Avec une douceur extrême,
L'écho tout aussitôt la répétait de même,
Et, charmant à son tour de la même façon,
Entr'elles demeura la victoire incertaine;
Et ce fut la première fois
Qu'Iris ouït une autre voix
Chanter aussi bien que la sienne.

Cependant les nymphes des eaux
Retenant, par respect, leurs ondes fugitives,
Dans un profond silence écoutaient, attentives,
Et regardaient Iris au travers des roseaux.
D'entr'elles la plus respectée [1],
De l'excès du plaisir vivement transportée,
S'élança tout à coup dehors
Afin de mieux ouïr de si charmants accords,
Et parut sur l'onde agitée
Jusques à la moitié du corps.

A la voix qui chantait sur son heureux rivage
La nymphe sembla rendre hommage;
Puis, se plongeant dans l'eau, courut sans s'arrêter
Dire à la mer que ses blondes sirènes,
Que leurs voix ont rendu si vaines,
N'ont jamais su si bien chanter.

[1] Le jet de la fontaine vint à jouer dans ce temps-là, et cessa un moment après, ce qui a donné lieu à cette fiction.

LE CABINET DES BEAUX-ARTS [1].

APOLLON.

Le plus bas élément du monde,
Animé des rayons de ma clarté féconde,
Se montre inépuisable en ses productions;
Le noble sein d'une belle âme,
Quand je l'échauffe de ma flamme,
Est plus fertile encor en ses inventions.



MERCURE.

Pour obtenir ce qu'on désire,
Par les finesses du bien dire
Et par l'appât caché d'un tour ingénieux,
Il faut avoir de la souplesse
Et de cette subtile adresse
Dont je fais réussir les affaires des dieux.



MINERVE.

Du chef de Jupiter je nais toute savante,
Et produis, sans efforts, mille ouvrages parfaits.

[1] *Le Cabinet des Beaux-Arts*, ou *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux d'un plafond où les beaux-arts sont représentés, avec l'explication de ces mêmes tableaux.* Paris, 1690, petit in-fol. oblong. C'est de cet ouvrage qu'on a extrait les petites pièces de vers qui suivent. Le reste est une explication en prose.

Chacun tâche avec soin d'en imiter les traits
D'une main juste et diligente.
Mais l'artisan se trompe et se tourmente en vain,
Si la tête n'agit encor plus que la main.

L'ÉLOQUENCE.

En vain la puissance des armes
Avec la force de mes charmes
Ose entrer en comparaison;
Tout cède au pouvoir de bien dire,
Et j'exerce un suprême empire
Partout où règne la raison.

LA POÉSIE.

Je chante des héros les glorieux dangers,
Je chante les amours des fidèles bergers,
Ici d'un ton naïf, là d'un air magnifique;
Si je charme en chantant l'héroïque valeur,
Je ne plais pas moins quand j'explique
Ce qui se passe au fond du cœur.

LA MUSIQUE.

Ce m'est peu de flatter les sens,
Je ravis l'âme tout entière;
Qu'elle soit tendre, ou pleine de lumière,
Pour elle j'ai toujours mille charmes puissants.
Quiconque est insensible à mes douces merveilles
Doit être sans raison, sans cœur et sans oreilles.

L'ARCHITECTURE.

En des palais délicieux,
Dignes de la grandeur des dieux,
J'ai changé des mortels les demeures sauvages.
Je joins les ornements à la solidité;
Et la beauté de mes ouvrages
Augmente encor des rois l'auguste majesté.



LA PEINTURE.

Je suis le charme de la vue;
Des deux attraits dont le Ciel m'a pourvue
Il n'est point d'œil qui ne soit enchanté;
Le temps qui détruit tout me rend encor plus belle;
Mon art est ma naïveté,
Et je rampe souvent pour être trop fidèle.



LA SCULPTURE.

Les marbres que mon art a pris soin d'animer
Ne se font pas moins estimer
Que les fameux héros dont ils sont les images;
J'ai su, même autrefois, aux plus fiers des humains,
A qui tout l'univers a rendu des hommages,
Faire adorer l'ouvrage de mes mains.



L'OPTIQUE.

Qui peut n'admirer pas le pouvoir de mes yeux?
Ils sondent les secrets de la terre et des cieux;

Rien n'échappe à leur connaissance :
J'entre dans les replis des moindres petits corps,
Et, malgré des plus grands l'éloignement immense,
De leurs cours si divers je vois tous les ressorts.



LA MÉCANIQUE.

La nature voit avec honte
Qu'en mille endroits je la surmonte
Par l'effort de mes mouvements.
Mon pouvoir n'a point de limites ;
Et, sans m'assujettir aux lois qu'elle a prescrites,
Je dispose à mon gré de tous les éléments.

APOLLON ET LES NEUF MUSES.

Le brillant Apollon, l'œil et l'âme du monde,
De toutes les clartés est la source féconde ;
La noble Calliope en ses vers sérieux
Célèbre les héros, chante les demi-dieux ;
De la sage Clio la main trace l'histoire,
Et du temps qui s'enfuit conserve la mémoire ;
L'amoureuse Érato d'un plus simple discours
Conte des jeunes gens les diverses amours ;
L'agréable Thalie instruit, plaît et folâtre,
Et de cent mots plaisants réjouit le théâtre ;
Le grave Melpomène en la scène fait voir
Des rois qui de la mort éprouvent le pouvoir ;
L'agile Terpsichore aime surtout la danse,
Et se plaît d'en régler les pas et la cadence ;
Euterpe la champêtre à l'ombre des ormeaux
Fait retentir les bois de ses doux chalumeaux ;
La docte Polymnie, en l'ardeur qui l'inspire,
Sur mille tons divers fait résonner sa lyre,
Et la sage Uranie élève jusqu'aux cieux
De ses chants immortels le vol audacieux.

L'AMOUR [1].

L'amour est un enfant aussi vieux que le monde,
Il est le plus petit et le plus grand des dieux;
De ses feux il remplit le ciel, la terre et l'onde,
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux.

L'AMITIÉ.

J'ai le visage long et la mine naïve,
Je suis sans finesse et sans art;
Mon teint est fort uni, sa couleur assez vive,
Et je ne mets jamais de fard.
Mon abord est civil, j'ai la bouche riante,
Et mes yeux ont mille douceurs;
Mais quoique je sois belle, agréable et charmante,
Je règne sur bien peu de cœurs.
On me cajole assez, et presque tous les hommes
Se vantent de suivre mes lois.
Mais que j'en connais peu, dans le siècle où nous sommes,
Dont le cœur réponde à la voix!
Ceux que je fais aimer d'une flamme fidèle
Me font l'objet de tous leurs soins,
Et quoique je vieillisse, ils me trouvent fort belle,
Et ne m'en estiment pas moins.

[1] Les deux petites pièces suivantes sont extraites du *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, qui plut tellement à Fouquet, qu'il le fit écrire sur du vélin orné de dorures et de peintures.

On m'accuse souvent d'aimer trop à paraître
Où l'on voit la prospérité,
Cependant il est vrai qu'on ne peut me connaître
Qu'au milieu de l'adversité.

LA BEAUTÉ ET LA BONTÉ.

ALLÉGORIE [1].

La Beauté et la Bonté étaient deux sœurs si accomplies et si charmantes, qu'on ne pouvait les voir ni les connaître sans les aimer. Quelques-uns les trouvèrent si semblables, qu'ils les prirent souvent l'une pour l'autre, et leur donnèrent aussi le même nom ; mais ceux qui les observèrent plus soigneusement remarquèrent une très-grande différence entre elles : la Beauté avait beaucoup d'éclat d'apparence qui donnait dans la vue d'abord, et l'on pouvait dire que, pour la conquête d'un cœur, elle n'avait besoin que d'être regardée : aussi était-elle extrêmement impérieuse et fière ; et quoiqu'elle n'eût ni gardes ni soldats autour d'elle, il n'était point de rois sur la terre qui se fissent obéir si promptement, et dont l'empire fût plus absolu que la tyrannie qu'elle exerçait sur tout ce qui avait un cœur et des yeux.

Elle était fort coquette et aimait passionnément à se produire dans le grand monde, afin de s'attirer des louanges, dont elle témoignait ne se soucier pas beaucoup, et qui néanmoins lui plaisaient tellement qu'elle obligeait et forçait même toutes sortes de gens à lui en donner.

La Bonté, au contraire, était fort modeste et fort retirée, et quoiqu'elle fût d'une humeur assez sociable et assez communicative de son naturel, elle fuyait pourtant la foule autant qu'elle pouvait, et ne haïssait rien tant que de se faire de fête mal à propos. Il est vrai qu'elle n'avait pas ce brillant et cet abord surprenant de sa sœur ; mais quand on s'était donné le loisir de la considérer avec atten-

[1] Extrait de la lettre à l'abbé d'Aubignac, en lui envoyant le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*.

tion, et de la pratiquer quelque temps, on demeurait persuadé qu'elle était infiniment aimable, et que ses charmes étaient bien plus solides et plus véritables que ceux de la Beauté.

Le Désir, jeune et bouillant, qui voyageait presque toujours pour satisfaire son humeur prompte et inquiète, se promenant un jour et cherchant quelque aventure, rencontra la Beauté à la porte de son logis, où elle se tenait presque toujours oisive, et seulement pour être vue, pendant que la Bonté, sa sœur, était dans la maison qu'elle gardait, et où elle ne se tenait pas à rien faire; le Désir, dis-je, ayant rencontré la Beauté, se sentit ému et tout hors de soi en la voyant, et comme il était assez hardi de son naturel, il l'aborde, quoiqu'il ne la connût pas, il la cajole et lui fait cent galanteries qu'elle reçut avec joie. Le procédé brusque et enjoué du cavalier lui plut extrêmement; elle crut voir en lui quelque chose de noble et de généreux, capable des plus hautes entreprises, et qui témoignait une illustre naissance : elle s'imagina même que le Ciel l'avait destinée pour lui, et qu'assurément il les avait faits l'un pour l'autre; de sorte qu'après quelques recherches de la part du Désir, leur mariage s'accomplit assez promptement.

De ce mariage naquit l'Amour, qui donna bien de la satisfaction à ses père et mère durant les premiers jours de son enfance : car au lieu que les autres enfants ne font que crier et pleurer en venant au monde, celui-ci ne faisait que chanter et danser. Il ne demandait qu'à rire et à se réjouir; il discourait de toutes choses agréablement, il faisait même de petits vers et des billets doux les plus spirituels qu'on eût jamais vus ; enfin son père et sa mère en étaient si contents, qu'ils rompaient la tête à tout le monde des jolies choses qu'il avait dites ou qu'il avait faites. Mais lorsqu'il fut un peu plus grand, il changea si fort, qu'il n'était pas reconnaissable ; il devint rêveur et chagrin, il ne voulait ni boire ni manger ; il soupirait sans cesse ; ne dormait point et ne faisait que se plaindre, sans savoir

le plus souvent ce qu'il lui fallait, car on ne lui avait pas plutôt donné une chose qu'il en était las, et qu'il en demandait une autre, qui ne le contentait pas plus que la première : enfin c'était bien le plus cruel enfant qui fut jamais, et qui donna le plus de peine à élever. Mais revenons à notre histoire.

Le Désir, après quelques jours de mariage, ayant jeté les yeux sur la Bonté, sa belle-sœur, qu'il n'avait pas encore bien considérée à cause de la grande passion qu'il avait eue d'abord pour sa femme, mais qui commençait un peu à se refroidir; l'ayant, dis-je, regardée de plus près, il remarqua en elle mille agréments et mille perfections qui le touchèrent sensiblement : surtout il fut charmé de son humeur douce, complaisante et officieuse, qui n'aimait qu'à faire du bien, et dont il y avait lieu d'attendre bien plus de secours dans les besoins et dans les rencontres fâcheuses de la vie, que de la Beauté, sa sœur, qui semblait n'être née que pour la joie, et qui en effet ne se connaissait point du tout à prendre part aux afflictions. Il la reconnut patiente et généreuse, jusqu'à obliger ceux même qui l'avaient offensée : en quoi elle était fort différente de la Beauté, qui, bien loin de souffrir des mépris, se fâchait quand on ne la cajolait pas assez galamment. Enfin il jugea que si dans la possession de la Bonté on ne goûtait pas de plaisirs si sensibles ni si touchants qu'en celle de la Beauté, on en recevait assurément de plus tranquilles et de plus durables.

Épris de tant de perfections et de tant d'aimables qualités, il lui découvre les sentiments qu'il avait pour elle : la Bonté, qui était facile, et qui ne pouvait refuser ceux qui la priaient de bonne grâce, lui accorda volontiers ce qu'il souhaitait, et le reçut pour son mari. De leur alliance naquit l'Amitié, qui fut les délices et la joie de tout le monde : il est vrai que durant son premier âge elle ne fut pas si gentille ni si agréable que l'avait été l'Amour; mais lorsqu'elle commença d'être un peu grande, elle parut si belle, qu'elle fut désirée et recherchée de tous ceux qui la virent.

On tâchait de la mettre de toutes les parties que l'on faisait, et une compagnie ne semblait pas complète, ni en disposition de se bien divertir, si elle manquait à s'y rencontrer. Les philosophes mêmes ne faisaient pas difficulté de dire que sa présence diminuait toutes les afflictions et redoublait tous les plaisirs, et que la vie était ennuyeuse sans elle. Il est vrai qu'elle donnait sujet à toutes sortes de personnes de se louer de sa conduite, et qu'elle était aussi sage et aussi discrète que l'Amour était fou et emporté : aussi son père, qui le reconnut dans plusieurs rencontres, se plaignait souvent à elle des déplaisirs que son frère lui donnait, et lui en faisait confidence pour en recevoir des conseils et de la consolation.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTES EN VERS.

FABLES TRADUITES DE FAERNE.

OEUVRES DIVERSES.

LE CABINET DES BEAUX-ARTS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

